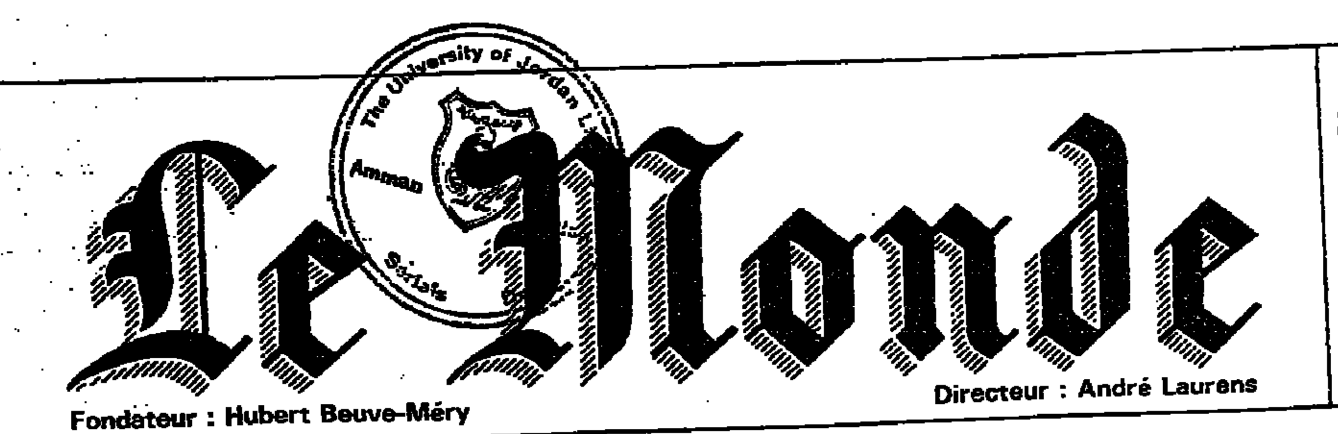
QUARANTIÈME ANNÉE — N°11814

– SAMEDI 22 JANVIER 1983



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 75 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

M. Arafat a reçu à Tunis trois personnalités israéliennes de l'opposition

Lire page 7 l'article d'ERIC ROULEAU

L'avenir de la sécurité européenne

Ingérence ?

Les hasards du calendrier politique et diplomatique font parfois bien les choses. Le vingtième anniversaire du traité franco-allemand de 1963 aurait pu coïncider avec une période de calme plat et n'apparaître que comme une sorte de grand-messe de l'amitié retrouvée. Mais le discours présidentiel devant le Bundestag aura été prononcé en pleine campagne électorale ouest-allemande et quelques jours après la visite à Bonn de M. Gromyko, qui en avait profité pour alterner menaces et contre-propositions en matière de limitation des armements. M. Mitterrand pouvait donc difficilement esquiver le thème de la sécurité de l'Europe et le débat sur les euromissiles, actuellement au cœur de la polémique outre-Rhin. Le moins que l'on puisse dire est qu'il n'a pas cherché à le faire — au risque de se voir adresser, en dépit de précautions oratoires, le reproche d'ingérence, à six semaines d'un scrutin décisif, dans les affaires intérieures allemandes.

En réalité, le chef de l'État n'a pas, dans son adresse aux parlementaires ouest-allemands (et à travers eux, comme il l'a souligné, à l'ensemble du peuple de la R.F.A.), véritablement durci ses positions dans la controverse sur l'installation de missiles de croisière et de Pershing-II en Europe occidentale. De longue date, il s'est en effet montré favorable à l'alliance atlantique, puis à sa « double décision », c'est-à-dire au renforcement du potentiel militaire de l'Ouest à défaut d'un accord entre les négociateurs américains et soviétiques de Genève.

Il n'en reste pas moins qu'un tel plaidoyer en faveur « de la détermination et de la solidarité des membres de l'alliance atlantique », qui « doivent être clairement confirmées », prend, en ce jour et en ce lieu, une signification particulière. Et d'abord pour les relations franco-allemandes elles-mêmes.

La signature du traité de l'Élysée avait déjà officialisé la réconciliation entre les deux pays. Mais qui eût dit que la célébration de son vingtième anniversaire donnerait l'occasion à un chef d'État français, de surcroît socialiste, de lancer un appel au renforcement du potentiel nucléaire installé en Allemagne et de mettre celle-ci en garde contre toute dérive pacifiste ?

Le discours de M. Mitterrand retentira probablement sur la campagne électorale en cours outre-Rhin. Et d'une façon qui ne devrait pas enchanter — c'est même un euphémisme — les alliés théoriques de M. Mitterrand au sein de l'Internationale socialiste, autrement dit l'opposition social-démocrate. Dans la polémique ouest-allemande sur les euromissiles, le président français a, visiblement, choisi son camp, qui n'est pas celui du S.P.D. S'il fallait une preuve supplémentaire de cette évidence, on la trouverait dans la désapprobation glacée de M. Brandt au fur et à mesure que M. Mitterrand développait son argumentation sous les applaudissements de la majorité chrétienne-démocrate et libérale. Ce ferme rappel des positions du chef de l'État peut-il rester *tout* à fait sans conséquence sur le cours de la politique intérieure française ? M. Mitterrand avait pris soin de préciser qu'il s'exprimait « au nom de la France ». Son discours devrait donc achever de dissiper les craintes de ceux qui, à Bonn ou à Washington, avaient pu redouter de voir Paris infléchir sa diplomatie dans un sens plus favorable à Moscou en raison de la présence de quatre ministres communistes. La preuve est faite qu'il n'en est rien, bien au contraire, même. C'est justement cet « au contraire » qui pourrait poser problème au P.C.F.

Bonn accueille le discours de M. Mitterrand comme une caution à sa politique de défense

Le chancelier Kolh devait prononcer un discours ce vendredi 21 janvier à Paris à l'occasion des cérémonies commémorant la signature du traité franco-allemand de 1963. En République fédérale, le discours prononcé jeudi par M. Mitterrand devant le Bundestag a provoqué la vive satisfaction des milieux chrétiens-démocrates et libéraux. Ceux-ci y voient une sorte de caution à leurs prises de positions personnelles en faveur de la « double décision » de l'OTAN, une mise en garde aux sociaux-démocrates et un désaveu des pacifistes.

A Paris, M. Léotard, secrétaire général du P.R., nous a déclaré notamment vendredi matin : « Le rappel de notre alliance ferme avec les Etats-Unis était nécessaire et opportun après quelques déviations et dérives observées depuis vingt mois. » *M. Pierre Méhaignerie, président du C.D.S., nous a affirmé de son côté que sa formation* « approuve la fermeté des propos du président de la République, la clarté de ses positions quant à la nécessité de la cohésion de l'Europe et de l'alliance avec les Etats-Unis sur les problèmes de sécurité ».

Le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl, n'a pas tardé à exprimer sa satisfaction après le discours prononcé jeudi devant le Bundestag par M. François Mitterrand. Dans un communiqué, il a souligné la parfaite identité de vues entre les gouvernements de Paris et de Bonn dans le domaine de la sécurité et de la défense. *« Le gouvernement de la R.F.A.,* a-t-il notamment déclaré, *partage la conception du président français selon laquelle l'équilibre militaire et l'étroite imbrication de la défense de l'Europe occidentale et des Etats-Unis sont des conditions indispensables à la paix et à notre liberté. »*

L'ensemble de la presse conservatrice ouest-allemande témoignait ce vendredi matin de la même satisfaction, relevant en général le désaveu infligé par le président de la République française aux courants pacifistes ou neutralistes qui traversent actuellement l'opinion allemande.

Pour nombre d'observateurs d'outre-Rhin — qu'ils s'en félicitent ou qu'ils le regrettent — le discours du président français a été également perçu comme une mise en garde adressée aux sociaux-démocrates du S.P.D. et à leur candidat à la chancellerie, M. Hans-Jochen Vogel. Le S.P.D., on le sait, a en effet opté dans son manifeste électoral pour la prise en compte des forces de frappe française et britannique dans l'évaluation de l'équilibre global des forces atomiques en Europe.

L'exécutif du S.P.D., réuni à Dortmund, où s'ouvrait ce vendredi le congrès préélectoral du parti, a d'ailleurs réaffirmé cette position. Il a fait savoir qu'il partageait les vues du président français selon lesquelles les fusées françaises ne pouvaient faire l'objet de négociations à Genève et s'est félicité des propos de M. Mitterrand exprimant l'espoir que ces pourparlers débouchent sur un équilibre des forces en Europe. Mais, il a ajouté : *« On ne peut pas tenir compte d'une force de frappe française qui aura de ce fait un rôle à jouer dans la réalisation de l'équilibre des forces. »* (Lire page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Oignons

D'un septennat à l'autre, les relations ne s'améliorent pas entre le sabre et le goupillon.

On se souvient de l'apostrophe lancée naguère à l'évêque d'Orléans, feu Mgr Riobé, par l'amiral de Joybert, chef d'état-major de la marine : « Mêlez-vous de vos oignons ! »

Et voici que M. Hernu dénonce, dans une déclaration rapportée par le Washington Post, *l'attitude de certains évêques qui* « sont peut-être plus démoralisateurs que les mouvements neutralistes en Allemagne de l'Ouest ». *Ce qu'on pourrait traduire ainsi :* « Ne vous mêlez pas de nos ogives. » *Mais elles sont pointées vers le ciel, Monsieur Hernu !*

BRUNO FRAPPAT.

L'organisation du marché pétrolier

La réunion de Genève risque de mettre en péril l'unité de l'OPEP

Un mois après l'échec à Vienne de la conférence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), les membres se réunissent de nouveau à Genève, dimanche 23 janvier.

Cette conférence consultative, décidée il y a moins d'une semaine au cours d'une réunion restreinte à Bahrein, sera sans doute consacrée à la fixation de quotas de production visant à éviter l'effondrement du prix du pétrole.

Un échec serait extrêmement grave pour l'avenir de l'Organisation, menacerait son unité et créerait une situation anarchique sur le marché.

Depuis l'échec, il y a un mois à Vienne de la précédente conférence, le monde du pétrole est anxieux. Dans son communiqué final, l'OPEP assurait que les consultations allaient se poursuivre. Elles n'ont de fait jamais cessé. Visites, négociations, déclarations, tractations, se sont multipliées, avec, en apogée la réunion, à Bahrein, le week-end passé, d'une sorte de mini-sommet OPEP à huit membres (1), d'où est sortie, à la surprise générale, la décision de convoquer une nouvelle conférence « *consultative* ». Depuis, les rumeurs vont bon train, toutes contradictoires. Une seule certitude : les pays de l'OPEP ne prendraient probablement pas le risque de convoquer un nouveau sommet s'ils n'estimaient pas avoir de bonnes chances de s'entendre. D'aucuns affirment d'ailleurs que l'accord est déjà acquis. Reste à savoir sur quoi.

Fondamentalement, la situation de l'OPEP n'a pas changé depuis un mois, elle est seulement un peu aggravée par la douceur de l'hiver qui réduit les achats de brut. La crise — dont la plupart des observateurs s'accordent à penser qu'elle est la plus grave jamais connue par l'organisation, est une crise de surproduction. La consommation mondiale de pétrole a diminué en 1982 de 4 % pour la troisième année consécutive. Elle devrait encore baisser en 1983, à moins d'une reprise générale de l'économie mondiale de plus en plus improbable.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Arabie Saoudite, Koweït, Qatar, Émirats arabes unis, Indonésie, Nigéria, Irak et Libye.

(Lire la suite page 30.)

Les développements de l'affaire du Coral

L'affaire du « lieu de vie » le Coral continue de susciter des polémiques. Jeudi 20 janvier, alors qu'on apprenait la mise en liberté de l'un des inculpés, M. Jean-Noël Bardy (le directeur, M. Claude Sigala, reste détenu), huit personnalités du monde intellectuel annonçaient la préparation d'un « Livre blanc » favorable aux inculpés. Ils dénoncent le rôle de la presse dans cette affaire.

Pour éclairer le débat engagé à partir du cas du Coral, nous publions aujourd'hui un dossier comprenant un article sur la sexualité des jeunes handicapés et un document, le témoignage de M. Jean-Pierre Lanez qui, accusé d'avoir, il y a cinq ans, tué un enfant du Coral, proteste aujourd'hui de son innocence.

(Lire en page 12, les articles de CHRISTIAN COLOMBANI et de JEAN-YVES NAU.)

Une découverte majeure en physique fondamentale

Une découverte majeure vient d'être faite à Genève, sur l'anneau de collisions protons-antiprotons de l'Organisation européenne de recherches nucléaires (CERN) : la mise en évidence de la particule « W », prévue depuis quinze ans par les théoriciens, et pour l'obtention de laquelle l'accélérateur du CERN avait été transformé en un anneau de collisions entre protons et antiprotons. Le résultat confirme le bien-fondé de cette transformation et justifie la future construction, au CERN, d'un gigantesque anneau de collisions où des électrons et des positons circuleront dans un tunnel long de 27 kilomètres.

La particule « W »

Le nom complet de la particule « W » est « boson vectoriel faible chargé ». Peut-être a-t-on aussi observé la particule « Z », de même nom, avec « neutre » remplaçant « chargé ». Six particules « W » ont été identifiées, ces derniers jours, dans les gerbes de particules formées lors des collisions et étudiées par un gigantesque détecteur, le plus gros jamais construit par des expérimentateurs pourtant habitués depuis longtemps aux centaines de tonnes de matière, aux kilomètres de câbles, aux milliers de circuits intégrés. La masse mesurée de ces particules, environ quatre-vingts fois celle du proton, est en accord avec les prédictions théoriques. Une seconde expérience, plus légère, a donné des résultats qui s'interprètent aussi par la présence de particules « W ».

C'est une découverte très importante, comme il ne s'en produit guère que tous les dix ans. Les dernières trouvailles de statut analogue furent celle de la particule « Oméga » en 1965, puis celle de « J-psi » en 1974. Le « Oméga » avait concrétisé la classification des particules dites « fortes » — parce qu'elles interagissent très activement les unes avec les autres, assurant la cohésion du noyau atomique. L'apparition du « J-psi », en revanche, était quasimentinattendue.

Le « W », vecteur des interactions dites « faibles », par opposition aux fortes, et qui sont, au contraire, responsables de certaines désintégrations de noyaux atomiques, est une particule dont l'existence était implicite depuis des lustres.

MAURICE ARVONNY.

(Lire la suite page 13.)

MISE EN SCÈNE D'UN ANNIVERSAIRE

Les cinq siècles de Raphaël

Il est rare de quitter ce monde un vendredi saint après être né également le jour de la mort du Seigneur. C'est ce qui est arrivé à Raphaël : au 28 mars 1483, où il vint au monde à Urbino, répond trente-sept ans plus tard, le 17 avril 1520, à Rome, où il mourut en pleine activité.

Ce n'est pas là un titre essentiel à la notoriété, mais ce fut à coup sûr l'occasion d'un certain saisissement chez les contemporains qui avait déjà tendance, en raison de son grand charme, de son rayonnement prodigieux, de ses créations incroyablement rapides et éclatantes, à considérer le bon Raphaël comme un demi-dieu. C'est aussi une bonne raison de ne pas oublier le cinquième centenaire tout proche. La communauté internationale est sur pied de guerre. Des rassemblements sérieux et, on peut l'espérer, mémorables, se préparent un peu partout. Voyons cela.

La dispersion des œuvres — des dessins autant que des peintures — est extrême, ce qui rend pratiquement un rassemblement central, en Europe ou en Amérique, et les longs transbordements impossibles. Trente villes au moins ; cela s'explique sans peine par la gloire quasi instantanée du jeune maître, l'adoration dont son art pur et souverain fut l'objet aux siècles les plus ardents du collectionnisme.

Aux points forts à Rome, Florence, Londres, Paris, auront lieu des manifestations usuelles : un et même deux congrès internationaux à Rome, où les *Stanze* — avec les loges (restaurées) — recevront les foules denses habituelles ; une exposition au palais Pitti regroupera des œuvres capitales, comme le *Portrait de Léon X*, dûment nettoyées ; à Londres, présentation de dessins. A Paris, une batterie de cinq expositions, où les brillants conservateurs de la maison aligneront les « trésors », soit au Grand Palais, soit au Louvre même, en évoquant en outre les élèves, Raphaël et l'art français...

Tout cela est prévu pour l'automne. Les centres régionaux, Oxford en Grande-Bretagne, Lille en France, ouvriront toutefois le feu en présentant dès le printemps les pièces qu'ils détiennent, avant qu'elles ne rejoignent les grosses manifestations. La Galerie nationale de Washington, qui a hérité (si l'on peut dire) en 1937 de deux tableaux des collections russes, et Urbino, la ville natale du « divin » artiste, ne seront certainement pas en reste. Et il faudra bien que d'autres suivent : estampes, photographies, « souvenirs », jolies madones, etc. On n'a que l'embarras du choix. Raphaël a le privilège d'une large popularité.

On verra si de toute cette activité et de toutes ces mises en scène, fatalement un peu répétitives, sortira une idée moins fade, moins conventionnelle, et, pour tout dire, moins fausse de celui qui va partager le plateau illuminé des médias avec Stendhal (né en 1783), Wagner (mort en 1883) et quelques autres, noms sortis des éphémérides. Ce serait souhaitable pour deux raisons, l'une d'ordre technique, l'autre historique.

Le recours aux analyses du laboratoire, genre rayons X, donne souvent lieu à des commentaires trop approximatifs. Ici, elles ont apporté à plusieurs reprises des informations utiles. On a vu pendant l'hiver 1979-1980 pourquoi *la Madone dite de Lorette* (Chantilly) devait être reconnue comme l'original, en raison des variantes du fond, qui la distinguent des innombrables variantes de moindre qualité. La même procédure n'est pas d'autre part tellement favorable au portrait de femme au buste nu, dite *la Fornarina* (palais Barberini, Rome), car le fond initial inachevé, noyé dans une nappe sombre, et les traits durs font conclure les critiques de plus en plus nombreux à l'intervention de Jules Romain.

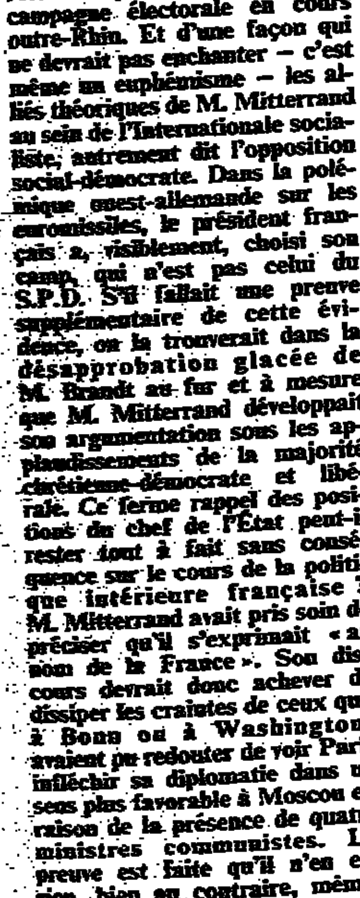
ANDRÉ CHASTEL.

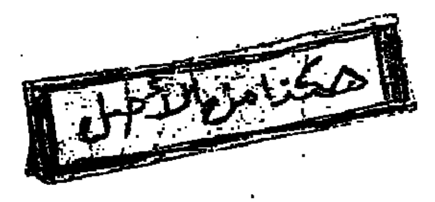
(Lire la suite page 22.)

M. ALAIN SAVARY invité du « Grand Jury R.T.L. - « le Monde »

M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », le dimanche 23 janvier, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le ministre répondra en direct aux questions de Patrick Jarreau et Charles Vial, du *Monde*, et de Ménie Grégoire et Bruno Cortes, de R.T.L. Le débat étant dirigé par Henri Marque.





Le Monde

idées

Missiles

Les visites de MM. Gromyko et Mitterrand à Bonn, les propos qu'ils ont tenus l'un et l'autre, mettent au premier plan la bataille des missiles. Pour Edouard Arseniev, la France a les moyens de contribuer à la détente et l'U.R.S.S. ne lui demande pas de réduire ses forces. Pierre Lellouche réplique à Gabriel Robin en se félicitant que l'élection de M. Mitterrand ait mis fin au « national neutralisme », prôné, selon lui, par M. Giscard d'Estaing. Et Armand Schaller met en lumière une certaine légèreté américaine dans la conception des retards (Gaps) à rattraper.

La détente dépend beaucoup de la France

par ÉDOUARD ARSENIEV (*)

LES *nouvelles initiatives importantes* des pays membres du traité de Varsovie *touchent les problèmes les plus brûlants* ayant trait à la paix et à la sécurité en Europe et dans le monde. Elles *continuent à susciter partout de* nombreux échos. Même les adversaires de la détente ne sont pas en état de nier le caractère opportun de cette initiative.

Effectivement, elle répond aux désirs des pays qui ont intérêt à la poursuite du processus bénéfique amorcé par la conférence d'Helsinki. Rejeter cette proposition pour la seule raison que l'engagement de ne pas recourir à la force figure déjà dans la charte de l'ONU et l'Acte final d'Helsinki signifie ne pas tenir compte de la situation actuelle, dangereuse, qui impose des mesures urgentes. *La course aux armements* entre dans une phase nouvelle, plus dangereuse. La menace de guerre, surtout celle de guerre nucléaire, s'accroît. Les efforts déployés en vue de régler les conflits et les questions litigieuses sont bloqués. On dresse des obstacles artificiels au développement des contacts économiques et commerciaux.

Dans ce contexte, la conclusion d'un traité sur le non-recours à la force serait incontestablement une *mesure efficace propre à atténuer*, dès aujourd'hui, la méfiance entre les États et à contribuer à la création d'un climat plus favorable dans les relations internationales. L'essence du traité serait l'engagement réciproque de ne pas employer les premiers ni les armes nucléaires, ni les armes conventionnelles les uns contre les autres.

Dans le concert européen, le duo soviéto-français a toujours joué un rôle particulier. Le dialogue entre *l'Union soviétique et la France a* maintes fois frayé la voie à la coopération européenne. Dans la situation *actuelle, il peut être de nouveau un* élément dynamique de cette coopération.

L'Union soviétique et la France ont bien des points convergents dans l'approche de plusieurs problèmes actuels. Les deux parties préconisent la promotion de la détente et de la coopération dans l'esprit des décisions adoptées à la conférence d'Helsinki. L'U.R.S.S. et la France sont intéressées à l'aboutissement fructueux de la rencontre de Madrid et à la convocation d'une conférence sur les mesures de renforcement de la confiance et de la sécurité et sur le désarmement en Europe. Les deux pays rejettent l'idée aventurière d'une « guerre nucléaire limitée » en Europe, comme celle d'un conflit nucléaire en général. Les deux pays estiment que les limitations des armements nucléaires en *Europe ne peuvent être obtenues* que sur la base du maintien de l'équilibre militaire entre le traité de Varsovie et l'OTAN. Les positions de nos deux pays coïncident pratiquement sur le problème du Proche-Orient. Tout cela crée une bonne base pour la continuation du dialogue politique entre Moscou et Paris et la coopération mutuellement avantageuse.

Ces derniers temps, le dialogue politique entre l'U.R.S.S. et la *France s'est quelque peu ranimé*. Les questions de l'équilibre du commerce mutuel sont également en voie de règlement. Les problèmes du désarmement et de la prévention de la menace de guerre nucléaire, ainsi que les problèmes de la sécurité européenne doivent occuper une place particulière dans le dialogue politique.

Dans la solution de ces problèmes, la responsabilité incombe avant tout aux puissances nucléaires. La meilleure solution serait l'élimination en Europe des armes nucléaires aussi bien de moyenne portée que tactiques. Si l'Occident n'est pas encore prêt à une mesure aussi radicale, un jalon réel vers l'abaissement du niveau du *face-à-face militaire* pourrait être marqué par l'application de la récente proposition soviétique. *Cette proposition de compromis signifie que* l'Union *soviétique réduirait* ses missiles par centaines, y compris des dizaines de missiles SS-20, et ne conserverait en Europe que le même nombre de missiles que l'Angleterre et la France prises ensemble. *Cette initiative prend en* considération le caractère indépendant des forces nucléaires de la France et son droit légitime d'assurer son indépendance et sa sécurité. La proposition soviétique ne suppose nullement le désarmement de la France au préjudice des intérêts de son indépendance et de sa sécurité, comme l'affirment parfois certaines personnalités de l'Occident. Qui plus est, à l'étape actuelle, l'Union soviétique n'exige pas du tout quelque réduction des armes nucléaires de la France. Il va sans dire que personne n'attente au droit souverain de la France de décider elle-même des questions afférentes à sa politique militaire et à sa défense nationale. *Mais peut-on ignorer le fait évident* que les missiles nucléaires dont est dotée l'armée française visent l'Union *soviétique* ? Aucune personnalité officielle n'a jamais réfuté ce fait. Il est donc naturel qu'il soit impossible, lors de l'appréciation du rapport général des forces en Europe, de ne pas tenir compte des forces nucléaires françaises, qui continuent à augmenter.

De nombreuses autres propositions des pays du traité de Varsovie sont également adressées à la France, de même qu'à d'autres pays : sur l'interdiction générale des armes nucléaires, sur l'interdiction et la liquidation des armes chimiques, sur l'interdiction des armes à neutrons, *sur* l'interdiction de placer des armes de tous types dans l'espace cosmique, sur l'interdiction des *armes radiologiques, sur la création* de zones dénucléarisées, etc.

Paris fera-t-il entendre sa voix en *faveur de la détente, de la sécurité* et du désarmement ? C'est de cela que dépend, pour beaucoup, le destin de la détente et de la coopération sur le continent européen, ainsi que celui du prestige international de la France.

(Copyright A.P.N.)

(*) Haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères soviétiques chargé des relations avec la France.

Réplique à... Gabriel Robin

par PIERRE LELLOUCHE (*)

M. ROBIN a bien raison de dire que « la France est décidément un pays bien singulier » ! (1)

Seule la France pouvait *en effet* offrir le spectacle d'une alliance objective Robin-Marchais contre les Pershing ! Paradoxe encore plus piquant si l'on se souvient que M. Robin a fidèlement servi – en tant que *conseiller diplomatique* – le président battu le 10 mai 1981 et que le parti de M. Marchais est aujourd'hui *officiellement associé* à un gouvernement issu de ces mêmes élections.

Cette « *singulière* » *rencontre* – impensable sur des questions de politique intérieure – est pourtant une constante de la politique étrangère de la France, s'agissant du dossier des relations Est-Ouest.

Là où M. Robin – et avec lui une certaine droite, d'inspiration maurrassienne – rejoint les thèmes du P.C.F., c'est dans la conviction que la menace principale contre la France ne se situe pas à Moscou, mais bien et toujours de l'autre côté du Rhin. Yalta, la division de l'Allemagne et de l'Europe, ainsi que le fait nucléaire n'ont rien changé à *cette obsession anti-allemande :* la France et « la Russie » gardent toujours en commun un intérêt fondamental *qui consiste à contrôler le* « danger allemand ».

Cette vision-là de l'Europe – enrichie, *bien entendu, d'une bonne dose* d'anti-américanisme – n'a évidemment que faire des raisonnements *sur l'équilibre des forces entre l'Est* et l'Ouest, que M. Robin juge « creux » et « boiteux ». Pour lui, la France n'est « point du tout concernée » par l'affaire des euromissiles, puisque, comme chacun sait, la sécurité du pays s'arrête, comme au bon vieux temps, sur les rives du Rhin. Le fait que ces rives soient éloignées de 250 km des vingt divisions soviétiques d'élite massées en Allemagne de l'Est n'a évidemment aucune importance. Que de surcroît la France ait pris position dans cette affaire aux côtés de l'Allemagne pour le rééquilibrage des forces en Europe (par le déploiement des Pershing et/ou par la négociation) le chagrine davantage encore, puisque aussi bien le président Mitterrand travaille pour « le roi de Prusse »...

Chacun sait en effet que MM. Vogel, Bahr, Brandt ou même Kohl désirent éperdument les Pershing pour disposer enfin d'un doigt sur le bouton nucléaire et faire renaître le IVe Reich !

Ce qu'il y a de tragique dans cette vision-là de l'Europe, c'est que M. Robin se trompe à la fois d'époque et d'adversaire. Le fait nouveau et fondamental en Allemagne c'est que le nationalisme jadis de droite est aujourd'hui passé à gauche et qu'il s'exprime par l'antiaméricanisme et la tentation neutraliste. Le danger pour la France n'est donc pas celui d'une Allemagne revancharde et nucléarisée par Washington, mais bien celui d'une Allemagne insécurisée, neutraliste et dénucléarisée sous la double pression du chantage militaire et politique de l'U.R.S.S. et du rêve nationaliste de certains écolo-socialistes allemands.

C'est bien là l'enjeu des euromissiles. Au-delà du rapport des forces militaires, la question-clé en Europe est celle de l'Allemagne divisée que Moscou tente par tous les moyens de « désancrer » de l'Occident, en obtenant du même coup la rupture finale, tant désirée, de l'OTAN.

N'en déplaise à M. Robin, cette évolution-là concerne la France au premier chef. Que deviendrait en effet notre concept de défense *« du faible au fort »*, si confortablement appuyé sur le glacis allemand, protégé par la garantie nucléaire américaine, si ce glacis devait s'effondrer dans l'accommodement avec Moscou ? Où est donc la contradiction, que reproche M. Robin à l'actuel président de la République, entre le maintien d'une politique de défense indépendante et le souci d'un équilibre militaire, donc politique, dans l'Europe ?

Quant aux autres arguments *prétendument « techniques »* avancés par M. Robin, ceux-ci sont aussi « creux » et « boiteux » que ceux *qu'il entendait critiquer*.

L'idée par exemple que les SS-20 n'ajoutent rien à la menace des SS-4 *et SS-5 est un thème éculé de la propagande soviétique* que Moscou ne met même plus en avant *aujourd'hui*. Par ses *caractéristiques* techniques (précision, charges multiples, mobilité, rapidité de tir), le SS-20 *donne pour la première fois* à l'U.R.S.S. la capacité de frapper toutes les cibles militaires importantes des pays de l'alliance. Ajoutée à la parité *stratégique* atteinte par l'U.R.S.S., cette capacité remet fondamentalement en question la crédibilité du premier emploi de l'arme nucléaire par les États-Unis pour la défense de l'Europe.

C'est cette nouvelle réalité stratégique qui a conduit nos voisins non nucléaires à s'inquiéter pour leur sécurité et à réclamer, il y a six ans, le déploiement d'armes équivalentes du côté américain. C'est cette même réalité qui a provoqué aux États-Unis le fameux débat sur le non-emploi en premier de l'arme atomique et sur une défense purement conventionnelle de l'Europe. M. Robin connaît trop bien l'histoire des relations transatlantiques pour feindre l'étonnement devant l'inquiétude de nos voisins européens non nucléaires et les tentatives maladroites de Washington pour les rassurer.

De là à avaliser la propagande soviétique sur le thème de la « guerre nucléaire limitée » que les Américains chercheraient à imposer à l'Europe ou sur le précédent que représenterait la crise des fusées de Cuba, il y a un pas qu'heureusement même le gouvernement de M. Valéry Giscard d'Estaing s'était refusé à franchir !

Décidément M. Robin aurait mieux fait de réserver ses critiques à d'autres aspects de la politique du président Mitterrand. Mais qu'il vienne aujourd'hui donner une leçon de diplomatie est difficilement acceptable, surtout venant du conseiller qui joua un rôle-clé dans le voyage suicidaire – et quelque peu ridicule – qu'entreprit M. Giscard d'Estaing à Varsovie, au lendemain de l'invasion soviétique de l'Afghanistan.

Si l'ancien *président* avait eu le courage de prendre position au tout début de l'affaire des euromissiles, *voilà cinq ans, au lieu de feindre une* indifférence frileuse, sans doute aurions-nous pu endiguer – sinon *éviter totalement – la* dérive neutraliste chez nos voisins. En l'absence de la France, ceux-ci, et notamment *la R.F.A., n'ont eu d'autre* choix que de s'en remettre totalement au leadership de plus en plus incohérent *des États-Unis.* On ne peut donc que se féliciter que M. Mitterrand – autant par sa prise de position sur les *euromissiles que par* la relance du dialogue stratégique avec l'Allemagne – ait mis fin au national-neutralisme *prôné par* la France de M. Giscard d'Estaing en la matière – en partie sur les conseils *« éclairés » de* M. Robin...

(1) *Le Monde* du 18 janvier.

(*) Directeur d'études à l'Institut français des relations internationales.

L'effet « gap »

par ARMAND SCHALLER (*)

IL y a vingt-cinq ans, le bip-bip du Spoutnik soviétique infligeait aux Etats-Unis une cuisante blessure *d'amour propre. Pour tenter d'expliquer les causes du retard américain dans la course à l'espace, J.-F. Kennedy dénonça le « missile gap »* dont souffrait son pays par rapport à l'U.R.S.S. Devenu président en *1960, il proposa à la nation américaine* de devancer les Russes sur la Lune. Pari gagné en 1969 avec la *mission Apollo II !*

Mais pourquoi Kennedy, président, avoua-t-il publiquement qu'il *n'avait pas pu faire la preuve du* « missile gap » dénoncé par Kennedy candidat ?

Le « missile gap » ne fut pas le seul retard, la seule lacune ou faiblesse qui furent mis en avant, tant par les hommes politiques que par les experts, auprès des Américains. En 1954, la C.I.A. découvre, avec le « *Bison* » soviétique, un « bomber gap » qui suscite dans l'industrie aéronautique américaine le B-70, monstre avorté. *En 1975, deuxième* « bomber gap » avec la découverte du Backfire, qui fut à l'origine du B-1, *mort-né sous* Carter, *ressuscité* sous Reagan pour devenir le B-1B.

Une variante de « gap » est la *« fenêtre de vulnérabilité »* que devrait traverser la force des missiles intercontinentaux américains au *cours des années 1980. Les stratèges,* l'aviation et la firme Martin Marietta ont conçu le projet MX des*tiné à parer à ce risque. Le déploiement* du MX dans l'Utah et dans le Nevada fut fermement combattu par les populations de ces deux Etats et fut qualifié de « fantastique » par le président Reagan, lequel écarta le projet et demanda qu'un nouveau déploiement fût étudié alors que la vulnérabilité des 1 054 fusées intercontinentales Titan et Minuteman continue d'être mise en doute par les experts les plus éminents.

Citons encore l'« intelligence gap » selon lequel les services secrets américains n'auraient pas su empêcher leurs homologues soviétiques d'infiltrer des « taupes » dans la haute administration des Etats-Unis; le « defence spending gap », dont le rôle à l'égard du Congrès est évident; le « credibility gap » destiné à fouetter l'orgueil du citoyen contribuable; le « global gap » censé peser de l'extérieur sur les négociations de Genève relatives à la maîtrise des armements en suggérant aux Soviétiques que les Américains allaient réa*gir, relancer la course aux armements* et mettre à mal l'économie de l'U.R.S.S. en tentant de maintenir la *parité.*

Qu'est-ce qu'un « gap » ? Procède-t-il de l'idée du docteur *Knock selon laquelle un homme en* bonne santé est un malade qui s'ignore et qu'en matière de défense *il vaut mieux prévenir que guérir ?* Ou bien naît-il dans l'imagination de certains docteurs Folamour machiavéliques ? *Susciter et entretenir la peur* des peuples, est-ce légitime ? Est-ce prudent à l'ère atomique ?

« Gap » signifie lacune, manque, écart. *Dans le contexte de la compétition militaire Est-Ouest, ce mot est* un signal à connotation alarmiste. Il peut désigner une réalité ou une fiction. Il naît le plus souvent de la comparaison numérique des potentiels de défense, alors que tous les experts sont d'accord pour douter de la valeur de telles comparaisons. Le général Gallois, il y a plus de vingt ans, posait déjà le principe du pouvoir égalisateur de l'atome. Dans le domaine de la dissuasion, où la perception qu'a chacun des antagonistes de la puissance et de la détermination de l'autre est essentielle, la notion de faiblesse est floue. Il n'en reste pas moins que, réel ou fictif, un « gap » peut paraître utile par les effets qu'il engendre.

Des effets utiles

Les effets attendus de la dénonciation d'une faiblesse dans un système de défense nationale peuvent *être à usage interne comme l'illustre* si bien l'exemple du « missile gap ». Pour obliger un pays à supporter le *poids des armements,* disait J.-F. Dulles, il faut *« créer une ambiance émotionnelle suscitant un sentiment d'incertitude et de crainte devant l'avenir : les gens doivent croire que leur pays est en danger ».*

Mais les effets recherchés peuvent être aussi à usage externe. Au printemps 1982, le *New York Times publiait un document prétendu secret* – le NSDD 32 – qui, selon M. Weinberger, responsable de la *défense, aurait été « volé »* au Pentagone. Ce document très officiel déplore que dans la plupart des do*maines nucléaires les Etats-Unis « traînent derrière l'U.R.S.S. »* et propose en conséquence un gigan*tesque programme de rattrapage.* Cette « fuite » fut considérée avec scepticisme, même aux Etats-Unis. Les Soviétiques *se contentèrent de* constater qu'elle avait eu lieu quelques jours avant l'ouverture des START à Genève *et qu'elle avait pour* objet de faire pression sur l'U.R.S.S. en l'impressionnant par un programme d'armement qu'elle aurait les plus grandes peines à égaler.

Des voix nombreuses et autori*sées se sont élevées contre la manipulation* par effets « gap ». Le chancelier Schmidt, en novembre 1981, à *la veille de l'ouverture à Genève des* négociations américano-russes sur les armements nucléaires de portée *intermédiaire,* déclarait : *« Tous ces chiffres sont de la désinformation, de la propagande ; les Américains tendent publiquement à dévaluer leurs propres capacités de défense tandis que les Soviétiques surestiment les capacités américaines tout en présentant les leurs comme plus faibles qu'elles ne sont. »*

McGeorge Bundy estime que l'idée de « fenêtre de vulnérabilité » est inepte. Averell Harriman, soviétologue éminent, s'irrite contre ceux qui *« tissent le mythe de l'Amérique puissance de second rang »* et démoralisent ses alliés. Les Soviétiques pourraient être tentés, *ajoute-t-il,* de tester la puissance réelle de l'Amérique, ce qui pourrait comporter des *conséquences graves. Citons* G.F. Kennan qui, en avril 1980, lors de la remise du Prix Einstein de la *Paix,* déclarait : *« Nous devons nous rappeler que nous avons toujours été en avance d'un pas dans la mise au point des armes nucléaires. »* Z. Brzezinski n'accepte pas l'idée que l'Occident est inférieur à l'U.R.S.S.

La *vox populi* s'est également manifestée contre les « gap » par des mouvements de foule, des marches de la paix. Parmi les effets pervers de la dénonciation imprudente de faiblesses réelles ou fictives, il faut remarquer la pression que les foules exercent sur les programmes nationaux de défense tout à fait légitimes.

Les experts stratégiques ont peut-être joué dans cette affaire aux apprentis sorciers en présentant aux hommes politiques responsables et aux foules ignorantes des chiffres partiels et des jugements partiaux. En septembre 1982, l'Institut international d'études stratégiques de Londres a consacré sa conférence annuelle au thème suivant : « Défense et consensus : les aspects domestiques de la sécurité occidentale ». Les grandes manifestations *pacifistes avaient en effet troublé les* clercs réunis à La Haye et leur avaient fait prendre conscience que le consensus *était rompu entre eux et* la masse des « laïcs ». Cette révélation, selon les observateurs, fut un véritable choc pour les hommes éminents rassemblés par l'I.I.S.S. Prise de conscience peut-être nécessaire afin de réapprendre à distinguer le rationnel du raisonnable et la politique du politique.

Il existe certes, dans la défense des pays de l'Ouest et de l'Est, des faiblesses. Il est certes du devoir des conseillers de les dénoncer aux hommes politiques qui doivent entreprendre de les corriger. Mais, à l'ère atomique, ces faiblesses sont périphériques par *rapport au fait central* de l'équilibre global. Ni l'impérialisme ni l'hégémonisme n'ont plus cours. Les Super-Grands ont tous deux la capacité de s'anéantir l'un l'autre. Aucun d'eux ne dispose des moyens lui permettant de croire qu'il pourrait « gagner » la guerre nucléaire. L'incertitude est totale. La situation de dissuasion est stable. La paix des armes nucléaires devrait être assurée.

Cette stabilité sera sans doute d'autant plus grande et la paix d'autant plus solidement établie que Knock et Folamour seront mieux empêchés de faire fleurir les « gaps » et que le débat sera plus clair entre les peuples et ceux qui les conduisent.

(*) Officier en retraite.

Réplique à... P.-L. Séguillon

M. Vincent Schneiter, vice-président d'Amitié franco-afghane (*), nous écrit :

Dans son article « Sortir de Yalta » (*le Monde* du 8 janvier), M. Pierre-Luc Séguillon, rédacteur en chef de *Témoignage chrétien*, regrette que Paris ne rétablisse pas avec Moscou le dialogue de haut niveau suspendu à cause de l'Afghanistan et de la Pologne.

Il écrit notamment : « Pourquoi la morale imposait-elle de ne parler avec Brejnev qu'une fois levée l'hypothèque afghane, quand la raison d'Etat commande d'accueillir à Paris Sekou Touré ? »

Je répondrai d'abord que, si l'on peut éventuellement mettre sur le même plan l'U.R.S.S. et la Guinée en matière de répression intérieure, il est plus difficile de le faire en matière d'expansionnisme. En particulier, il semble que l'armée guinéenne n'occupe aucun autre pays.

Je dirai ensuite que, tant pour la défense des droits de l'homme que pour celle de ses intérêts économiques, la France est bien obligée de maintenir une certaine forme de dialogue avec divers pays dont elle désapprouve la politique.

Je ferai observer enfin que la France n'a pas interrompu ses relations avec l'U.R.S.S., mais qu'une divergence fondamentale sur l'interprétation de l'action soviétique en Afghanistan empêche ces relations de se développer.

L'U.R.S.S. démontre actuellement, par ses performances en Afghanistan, une ostensible suprématie en matière de crimes de guerre et de violation du droit des peuples.

Comme la France ne peut pas employer la force pour assagir le Kremlin (de même qu'elle ne fit pas la guerre à Mussolini lorsque l'Ethiopie fut envahie en 1935), il lui reste à trouver d'autres moyens d'aider le peuple afghan.

On peut espérer que l'U.R.S.S., réalisant qu'elle fait fausse route face à la détermination du peuple afghan, engagera un processus de retrait permettant de restaurer la détente.

Dans le cas contraire, il faut logiquement s'attendre à d'autres confrontations, dont les combats d'Afghanistan n'auront *été que* les prémices.

Mais, pour le moment, il faut bien reconnaître que les dirigeants soviétiques ont montré leur manière à eux de « sortir de Yalta » : en envahissant l'Afghanistan.

(*) AFRANE - B. P. 260 - 75524 PARIS CEDEX 11.

Le Monde

étranger

LA CÉLÉBRATION DU 20e ANNIVERSAIRE DU TRAITÉ FRANCO-ALLEMAND

« La détermination et la solidarité des membres de l'OTAN doivent être clairement confirmées »

déclare M. Mitterrand devant le Bundestag

M. Mitterrand a déclaré dans le long discours qu'il a prononcé, jeudi 4 janvier en début d'après-midi devant le Bundestag : « Qui aurait pu imaginer, après tant de combats, qu'un jour de ce dernier quart du vingtième siècle l'Allemagne et la France se retrouveraient, non pas pour célébrer l'anniversaire d'une bataille, d'une trêve ou d'un traité de paix, mais celui de la réconciliation ? », *a d'abord demandé le président de la République, avant de rendre hommage à la mémoire de* « tous ceux à qui nous devons l'Europe et la réconciliation de la France et de l'Allemagne (...) et, parce qu'il s'agit du traité de 1963, chez vous la mémoire du chancelier Adenauer, chez nous celle du général de Gaulle ».

M. Mitterrand a ensuite évoqué les nombreux domaines où la coopération franco-allemande a eu l'occasion de se manifester depuis vingt ans, puis il a abordé « la question de la sécurité et donc celle de la défense ». *Le chef de l'Etat a rappelé à ce propos que le traité de 1963 avait prévu de renforcer la coopération entre les deux pays dans le domaine militaire, et il s'est félicité que, lors du dernier sommet franco-allemand de Bonn, l'accent ait été mis sur ces dispositions de l'accord.*

Sur l'ensemble des questions de sécurité et de défense, M. Mitterrand a notamment déclaré :

« L'Europe a vu la quantité et le niveau des armements implantés sur son sol ou pointés vers elle s'élever. La supériorité conventionnelle soviétique et l'implantation déjà ancienne de missiles nucléaires à moyenne portée avaient entraîné le perfectionnement d'avions américains stationnés en Europe, appelés, pour cette raison, systèmes avancés. L'U.R.S.S. en a pris argument pour installer de nouveaux missiles mobiles à trois têtes avec 5 000 kilomètres de portée et une précision accrue ; 5 000 kilomètres de portée, assez pour atteindre l'Europe, pas assez pour atteindre le continent américain.

» Les pays membres du commandement militaire intégré de l'OTAN ont alors répondu par ce que l'on appelle communément la double décision, qui prévoyait d'entamer une négociation sur les armes nucléaires à moyenne portée sur le continent européen, négociation dont dépendra le niveau de déploiement des nouveaux missiles américains à partir de décembre 1983 (...).

» Nos peuples haïssent la guerre. Ils en ont trop souffert, et les autres peuples d'Europe avec eux. Une idée simple gouverne la pensée de la France. Il faut que la guerre demeure impossible et que ceux qui y songeraient en soient dissuadés. Notre analyse et notre conviction, celles de la France, sont que l'arme nucléaire, instrument de cette dissuasion, qu'on le souhaite ou qu'on le déplore, demeure la garantie de la paix dès lors qu'il existe l'équilibre des forces. Seul cet équilibre, au demeurant, peut conduire à de bonnes relations avec les pays de l'Est, nos voisins et partenaires historiques. Il a été la base saine de ce que l'on a appelé la détente et vous a permis de mettre en œuvre votre Ostpolitik. Il a rendu possible les accords d'Helsinki, mais le maintien de cet équilibre implique à mes yeux que des régions entières d'Europe occidentale ne soient pas dépourvues de parade, face à des armes nucléaires spécifiquement dirigées contre elle. Quiconque ferait le pari sur le découplage entre le continent européen et le continent américain mettrait, selon nous, en cause l'équilibre des forces et donc le maintien de la paix. Je pense et je le dis que ce découplage est en soi dangereux et je souhaite ardemment que les négociations de Genève permettent d'écarter un danger qui pèse singulièrement sur les partenaires européens non détenteurs de l'arme nucléaire. C'est pourquoi la détermination commune des membres de l'alliance atlantique et leur solidarité doivent être clairement confirmées pour que la négociation aboutisse, condition nécessaire à la non-installation des armes prévues par la double décision de décembre 1979.

» Ce que nous voulons d'abord, et vous aussi, c'est la paix. La paix n'est possible que par la négociation. Il dépend de ceux qui négocient de préparer les chemins de l'harmonie indispensable. Il suffit de l'un des deux partenaires, quand ils ne sont pas deux à s'y refuser, pour que l'accord ne puisse se faire. Il faut donc que demeurent les conditions d'équilibre nécessaire dans l'assurance pour les peuples intéressés qu'ils ne seront pas sous le poids d'une éventuelle domination extérieure.

La France assumera ses responsabilités

» De cette solidarité, la France est, croyez-moi, consciente lorsqu'elle maintient en République fédérale d'allemagne une part importante de la Ire armée française dont elle étudie précisément l'accroissement de la mobilité et de la puissance du feu, et, à Berlin en particulier, la France confirme qu'elle assume et assumera toutes ses responsabilités. Ainsi concevons-nous la défense de notre territoire et de nos intérêts vitaux tout en nous affirmant le partenaire loyal de l'alliance atlantique et l'ami fidèle connaissant ses obligations, de la République fédérale d'allemagne.

» Mais que l'on me comprenne bien, et c'est là l'expression de nos situations différentes qui découlent de l'Histoire dont nous ne sommes pas les auteurs, la France, qui ne participe pas et ne participera pas aux discussions de Genève, entend laisser les négociations libres de leur conduite. A chacun de discerner ce qu'il y a de bon ou d'insuffisant dans les dernières propositions émises. Intéressée comme vous-mêmes par l'aboutissement des négociations, la France se réfère pour en juger à quelques données simples que je me permettrai de rappeler ici brièvement.

» 1) On ne peut comparer que ce qui est comparable : types d'armements, puissances de feu, précision, portée.

» 2) Entre deux pays qui ont la possibilité de se détruire, si j'ose dire plusieurs fois, ce qui est le cas des États-Unis d'Amérique et de l'Union soviétique, des pays comme le mien, dont la possibilité majeure est d'interdire à un agresseur éventuel d'espérer tirer avantage d'une guerre, la marge est immense. Il y a différence de nature. J'exprimerai cela plus concrètement en disant que si l'une des deux plus grandes puissances détruisait tous ses missiles à moyenne portée, il lui resterait encore des milliers de fusées, alors que la France y perdrait un élément déterminant de sa capasité dissuasive et donc la garantie de sa sécurité qui n'existerait plus au-dessous d'un certain seuil ;

» 3°) La force nucléaire française est et demeurera indépendante. Cette indépendance, avec tout ce qui en découle, n'est pas seulement un principe essentiel de notre souveraineté. C'est sur le président de la République française et sur lui seul que repose la responsabilité de la décision. Elle accroît également je vous demande d'y réfléchir, elle accroît également l'incertitude pour un agresseur éventuel, et seulement pour lui. Elle rend du coup plus effective la dissuasion et, par, là même, je le répète, assure l'impossibilité de la guerre.

» C'est pour ces raisons précises et sérieuses que j'affirme que les forces françaises ne peuvent être prises en compte dans les négociations de Genève par les deux puissances surarmées, je veux dire que l'on se retourne vers la France, comme on le fait à l'égard de la Grande-Bretagne, et c'est à elle de se décider pour confondre ce qui ne peut être confondu et non pas à être prise en compte par les deux puissances surarmées dès que, selon nous, tout arrangement qui se fonderait sur un calcul de ce type serait résolument écarté par mon pays. J'ajoute qu'il serait finalement préjudiciable pour la paix en Europe, les trente-huit ans de paix que nous avons connus en Europe sont dus, faut-il dire heureusement, malheureusement, à la dissuasion. Oh, certes, il est très regrettable qu'ils ne soient dus qu'à cela, l'équilibre de la terreur. Imaginez le point où en est parvenue l'humanité. Il est regrettable, je le répète, qu'il ne soit dû qu'à cela et non pas à une forme plus rationnelle et plus satisfaisante d'organisation collective de la sécurité, qui demeure, naturellement, désirable. Mais tant qu'il en sera ainsi, et nous souhaitons qu'il en soit autrement, tant qu'il en sera ainsi, tant que ne prévaudra pas l'organisation de la sécurité collective, comment pourrions-nous nous priver de ce moyen de prévenir un conflit ?

» Cela passe par un effort militaire de notre pays que les Françaises et les Français comprennent, je le crois, et soutiennent, et qui sera poursuivi. Personne ne peut douter sur ce point de la détermination du président de la République française. La loi-programme militaire française pour les années 1984 à 1988, qui sera examinée bientôt par notre Parlement, traduira cette volonté dans des termes opérationnels. Qui ne voit les conséquences positives de cet effort sur la paix en Europe. C'est dans cet esprit que nous avons récemment donné vie à cette partie du traité de l'Élysée qui était restée jusqu'ici lettre morte. En tenant compte, bien-sûr, de la différence de nos situations, nous avons la volonté et l'ambition, en ce domaine comme dans les autres, de nous écouter, Allemands, Français, de nous consulter. Rien de ce qui touche à la vie et à la sécurité de l'Allemagne ne peut être traité sans elle, de nous écouter, de nous consulter et de nous comprendre.

Rétablir une plus grande confiance

» Mais d'autre part le rétablissement d'une plus grande confiance au-delà du couple franco-allemand doit être recherché en Europe. La conférence actuelle de Madrid, par exemple, en dépit des déceptions qu'elle a jusqu'ici causées, aboutira, je l'espère, à cette conférence pour le désarmement en Europe qui couvrira l'ensemble de ce continent de l'Atlantique à l'Oural, comme le principe en a déjà été accepté par l'Union soviétique. » Dans la troisième partie de son discours, consacrée à la construction européenne, M. Mitterrand a estimé que le Vieux Continent pouvait « s'engager dans une renaissance industrielle » *et* « retrouver son dynamisme » *en oubliant* « ses querelles de famille ». *Il a énuméré les quatre principes dont l'application devrait selon lui permettre à la Communauté européenne de* « reprendre l'offensive » *: unité du marché, préférence communautaire, développement des politiques communes et solidarité. Le président de la République a en outre insisté sur la nécessité de lutter plus activement contre le chômage* « qui gangrène nos sociétés », *mais aussi de prendre conscience qu'*« il n'y a pas de fatalité, surtout pas de fatalité dans la décadence de l'Europe ».

M. Mitterrand a ajouté : *« Amis allemands, en cette année fatidique, recherchons ensemble et pour longtemps, comme naguère, les chemins de l'équilibre, du développement et de la paix. La paix, j'y reviens pour conclure. Il ne sert à rien, hélas, de l'invoquer comme une puissance invisible, il faut la construire, la reconstruire chaque jour, la consolider, la garantir. Il y faut du sang-froid et de la volonté. Ecartons donc les faux-semblants, et là je m'adresse bien au-delà de cette assemblée, qui au contraire, est l'un des endroits du monde et de l'Europe où l'on sait qu'une volonté existe, une volonté commune. Ecartons donc les faux-semblants, sachons ce que nous voulons, une Allemagne et une France fortes, prospères, libres, assurées, solidaires, maîtresses, autant qu'il est et qu'il sera possible, de leur destin dans une Europe qui n'est pas celle seulement des règlements ou des frontières, dont le passé est incomparable et dont l'avenir dépend beaucoup de nous. » Le chef de l'Etat a conclu en invitant Français et Allemands à* « trouver les voies qui seront profitables » *à leurs deux peuples : celles* « de l'unité, de la communauté, de l'amitié et de la compréhension. »

POUR MM. GROMYKO ET HONECKER

L'installation de fusées en R.F.A. nuirait à la coopération de Bonn avec ses voisins socialistes

Dressant à l'intention des dirigeants de Berlin-Est, où il était arrivé mercredi, le bilan de sa récente visite à Bonn, M. Gromyko a reproché au gouvernement ouest-allemand de soutenir la *« ligne irréaliste »* des États-Unis dans le problème des euro-missiles. *« L'impression que Bonn aborde ce problème d'une manière partiale n'a pas encore été dissipée »*, a dit le ministre soviétique des affaires étrangères, jeudi 20 janvier, au cours d'un déjeuner qu'offrait en son honneur M. Honecker, chef du parti et de l'État est-allemand.

Après avoir dénoncé la *« rupture drastique de l'équilibre militaire et stratégique »* qu'entraînerait selon lui l'installation des fusées américaines *« aux frontières de la communauté socialiste »*, ce qui placerait le pacte de Varsovie devant la *« nécessité de prendre des contre-mesures efficaces »*, M. Gromyko a ajouté : *« Nous avons demandé aux dirigeants de la R.F.A. de réfléchir à nouveau soigneusement à leur position, en fonction surtout des intérêts de la sécurité européenne, dont celle de la R.F.A. elle-même, mais aussi sous l'angle de ses relations avec ses voisins socialistes. »*

M. Honecker a fait écho à ce dernier avertissement en indiquant dans son discours que tout soutien à l'armement nucléaire de l'Europe occidentale *« revient à déstabiliser la paix et à gâcher les possibilités d'une coopération de bon voisinage dans de nombreux secteurs »*.

L'agence Tass a d'autre part répondu aux déclarations faites par M. Hernu, ministre français de la défense, pendant son récent voyage à Washington, notamment aux propos qu'il a tenus au *Washington Post*. Selon l'agence soviétique, *« l'U.R.S.S. n'a pas l'intention de faire de la question des armements nucléaires français et britanniques l'objet des négociations soviéto-américaines de Genève »* ; elle ne propose *« ni une limitation ni une réduction »* de ces armements, et elle *« n'obligera ni la France ni la Grande-Bretagne à prendre de quelconques engagements »*. Toutefois, elle *« ne peut pas ne pas tenir compte »* de l'arsenal nucléaire de ces deux pays, qui ne sont pas des *« pays neutres »*, mais des *« alliés atlantiques des États-Unis* (...) *dont les fusées sont capables d'atteindre le territoire soviétique »*.

A Washington, M. Reagan a invité jeudi l'opinion publique à ne pas succomber à la *« propagande »* de Moscou et à se rappeler que *« ce que les Soviétiques exigent, c'est de conserver suffisamment d'ogives nucléaires pour pouvoir littéralement détruire tous les centes de population »* en Europe occidentale. *« Nous allons respecter les délais prévus »* pour le déploiement des missiles américains, a ajouté le président américain au cours d'une conférence de presse improvisée, non sans préciser que les États-Unis sont prêts à discuter de *« toute proposition sérieuse »* faite à la table des négociations.

M. Reagan a par ailleurs chargé son conseiller pour les affaires de sécurité nationale, M. Clark, de présider un groupe ayant pour mission de coordonner les efforts du gouvernement en matière d'information sur le désarmement. Un autre groupe, dirigé par M. Peter Dailey, ambassadeur américain en Irlande et ancien coordonnateur de la campagne électorale du président en 1980, sera chargé de désamorcer l'opposition de l'opinion publique européenne à la décision de l'OTAN de 1979 sur les armements nucléaires.

A La Haye, M. Van den Broek, ministre néerlandais des affaires étrangères, a déclaré jeudi devant le Parlement que les forces françaises et britanniques devraient être comptabilisées *« d'une manière ou d'une autre, à un moment ou à un autre »* des pourparlers en cours. *(A.F.P.)*

● *Mme Marie-France Garaud*, ancienne collaboratrice de Georges Pompidou et présidente de l'Institut international de géopolitique, a jugé *« inadmissible »* que les Soviétiques *« décident des armes que les pays occidentaux ont le droit d'avoir ou pas »*. *« Ce qui est incroyable, c'est que nous le supportions »*, a-t-elle ajouté devant l'American Club de Paris, jeudi 20 janvier.

Les députés pro-européens ont été réconfortés par les propos du chef de l'Etat

De notre correspondant

Bonn. – Bien que le président de la République ne soit pas venu à Bonn en *« donneur de leçons »*, selon sa propre expression, ce sont ses plaidoyers réitérés pour la « double décision » de l'OTAN qui ont le plus retenu l'attention des observateurs allemands. M. Mitterrand y parlait la langue de M. Kohl et non pas celle de M. Brandt. On a beaucoup remarqué qu'au cours de cette visite le président français n'avait pas trouvé le temps de recevoir en particulier les dirigeants sociaux-démocrates.

« M. Mitterrand met en garde contre le découplage de l'Europe et des Etas-Unis », titre vendredi matin la *Süddeutsche Zeitung*. *« Un discours éminemment politique »*, fait écho la *Frankfurter Rundschau*, tandis que pour la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* M. Mitterrand réclame *« une Europe en état de se défendre (Wehrhaft) »*. Non que les autres passages du discours du chef de l'Etat français n'aient pas impressionné, voire ému, les parlementaires ouest-allemands. Mais, au lendemain de la visite de M. Gromyko, ses propos sur la défense de l'Europe, la force de frappe et l'équilibre stratégique entre l'Est et l'Ouest ont plus immédiatement touché la sensibilité des membres du Bundestag.

Le sujet est en effet d'une actualité brûlante en R.F.A. Les partis promettent à l'envi de ne pas centrer leur campagne électorale sur les armes atomiques qui pourraient être installées en République fédérale au cas ou les négociations de Genève n'aboutiraient pas, mais il y a assez de divergences entre eux sur cette question pour en faire un des principaux points de friction dans le débat précédant le scrutin du 6 mars.

Les plus européens des députés – et pour l'occasion il ne fallait pas les chercher seulement sur les bancs des héritiers chrétiens-démocrates de Konrad Adenauer – se sont sentis réconfortés par l'engagement personnel pris par le président de la République de faire avancer la construction européenne. Devant le Parlement d'un pays porté facilement au défaitisme, les accents du chef de l'Etat sur la renaissance industrielle de l'Europe sont allés droit au cœur des parlementaires. Enfin, l'apologie de l'entente franco-allemande, l'hommage rendu au chancelier Adenauer comme au général de Gaulle, ont naturellement fait l'unanimité. Sentiment qu'a exprimé le président du Bundestag, M. Richard Stücklen, dans sa brève allocution de remerciements.

Après le déjeuner offert par le président de la République, M. Carl Carstens, dans les salons de la Redoute – charmant pavillon du dix-huitième siècle – et le dépôt d'une couronne de fleurs au monument aux morts du cimetière de Bonn, M. Mitterrand a accompli son pèlerinage aux sources. Il s'est rendu à la maison d'Adenauer, belle demeure bourgeoise construite à flanc de coteau sur la rive droite du Rhin, où deux des fils du chancelier défunt l'accueillirent et où il signa le livre d'or de ce haut lieu.

Puis il s'est rendu à quelques centaines de mètres de là, à l'Office franco-allemand pour la jeunesse, institution dérivée directement du traité de l'Elysée, et qui, en presque vingt ans d'existence, a fait connaître à cinq millions de jeunes des deux pays les charmes de la vie chez le voisin. Les échanges de l'Office ont pris une telle ampleur que le chancelier Kohl a proposé que son secrétaire général vienne en faire rapport au prochain sommet franco-allemand. Pour M. Mitterrand, c'était une gageure que de vouloir organiser les relations entre jeunes, rebelles, par définition, à tout ce qui pouvait ressembler à de l'enrégimentement. Mais le pari a été tenu, même s'il reste encore beaucoup à faire, notamment pour les adultes, bien que plusieurs centaines de jumelages franco-allemands aient de communes passablement rapproché les populations.

Pas de « bain de foule »

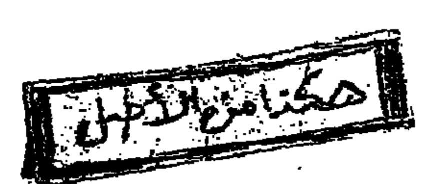
A ce propos, on peut regretter que M. Mitterrand n'ait pas eu l'occasion de s'adresser directement au peuple allemand. Il l'a fait, certes, le soir, à la fin d'une excellente émission de la première chaîne de télévision ouest-allemande consacrée à l'*« amitié héréditaire »*, où il fut interrogé de conserve avec le chancelier Kohl. Mais il lui a manqué le contact direct avec la population, qui avait si bien réussi au général de Gaulle. Il est vrai que la visite de M. Mitterrand s'acheva par une gigantesque réception dans la salle des fêtes de Bad-Godesberg, rassemblant l'élite de ceux et de celles qui œuvrent ou œuvrèrent au rapprochement franco-allemand. Mais justement : l'élite, non la base.

Il y avait bien, tout au long du parcours suivi par le cortège officiel, un policier en uniforme tous les 30 mètres. Même les pompiers étaient de la partie, comme si l'on avait craint que la flamme de l'amitié franco-allemande puisse provoquer un incendie. Autant de mesures de protection techniquement justifiées mais qui ne remplacent pas le « bain de foule ».

ALAIN CLÉMENT.

● *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national, a déclaré, vendredi 21 janvier : *« Le président de la République française a réaffirmé hier, devant le Bundestag, en matière de défense européenne et d'équilibre militaire entre l'Est et l'Ouest, des positions de bon sens. Ces positions devraient, un jour ou l'autre, poser le problème de la participation au gouvernement de ministres qui piaffent, aujourd'hui, dans* l'Humanité *sur le discours de François Mitterrand sur le « surarmement ». On ne peut pas avoir éternellement un pied dans le gouvernement de la France et une botte dans l'armée soviétique. »*

● *M. Jacques Chirac* évoquera les relations franco-allemandes dans un discours qu'il prononcera, samedi après-midi 22 janvier, à l'Hôtel de Ville de Paris. Le maire de la capitale doit recevoir, en effet, quelque six cents maires de villes allemandes jumelées avec des communes françaises.



DIPLOMATIE

EUROPE

Vingt évêques des pays membres de l'OTAN se sont réunis au Vatican pour discuter du désarmement

De notre correspondant

Cité du Vatican. — La réunion des vingt évêques des sept pays membres de l'OTAN et de dix représentants de la Curie sur le thème de *la condamnation des armes nucléaires* s'est achevée le 19 janvier. Dans le communiqué diffusé à la fin de cette réunion, qualifiée par le Vatican de « *consultation informelle* », sont réaffirmées « *la responsabilité et l'autorité de l'Eglise sur les problèmes de la paix et de la guerre* ».

Cette réunion rassemblait les évêques des Etats-Unis, de France, de République fédérale d'Allemagne, d'Angleterre, de Belgique, d'Italie et des Pays-Bas. Elle avait été convoquée par la secrétairerie d'Etat sur proposition des évêques américains et avait pour but d'examiner le projet de lettre que ces derniers se proposent de publier en mai prochain condamnant non seulement la guerre nucléaire, mais aussi la dissuasion.

Cette prise de position de l'Eglise américaine ne pouvait qu'influencer celle des épiscopats des autres pays du bloc occidental. C'est pourquoi le Saint-Siège avait décidé d'organiser cette consultation.

Le communiqué du Saint-Siège réaffirme certains principes sans laisser entrevoir l'orientation qui sera donnée au document de l'épiscopat américain. Celui-ci condamne, en l'état actuel, l'utilisation limitée et défensive des armes nucléaires et critique les programmes américains visant à « *l'abaissement du seuil nucléaire* ». Mgr Joseph Bernardin, évêque de Chicago, au cours d'une brève intervention, a déclaré : « *Il y aura certaines modifications du texte initial, mais celles-ci ne changeront pas la ligne générale.* » Certaines retouches seront notamment apportées aux « *références bibliques en ce qui concerne la violence et la guerre juste* », a-t-il ajouté. En outre seront plus élaborées « *la partie qui concerne la dissuasion et celle ayant trait à la responsabilité des deux superpuissances dans la course aux armements* ». Enfin, a-t-il souligné, il convient d'accentuer « *la distinction entre systèmes politiques américain et soviétique* ». C'était l'un des reproches adressés par la Maison Blanche au texte initial.

La participation des représentants de la Curie à la réunion a, semble-t-il, permis un rapprochement des positions entre Américains et Européens, ces derniers étant plus modérés que leurs homologues des Etats-Unis. Elle a aussi permis de replacer le débat dans le cadre des dernières déclarations du pape en matière de désarmement.

Trois déclarations de Jean-Paul II seront vraisemblablement insérées dans le texte initial ou lui serviront de référence. D'abord celle du 15 janvier à l'occasion de la réception au Vatican du corps diplomatique : Jean-Paul II invitait les Etats-Unis et l'Union soviétique à accomplir des efforts pour « *parvenir sans de nouveaux retards à une réduction massive des armements* ». La seconde déclaration du pape était adressée à l'ONU lors de la conférence sur le désarmement, le 11 juin dernier. Dans ce texte, le pape affirmait : « *Dans les conditions actuelles, la dissuasion fondée sur l'équilibre peut être jugée moralement acceptable. Assurément non comme une fin en soi, mais comme une étape sur la voie du progrès vers le désarmement.* »

La dernière déclaration de Jean-Paul II fut faite à Coventry, en Grande-Bretagne, pendant la guerre des Falkland : « *La guerre, inadmissible comme moyen pour résoudre des différends entre nations, devrait appartenir aux tragédies du passé, à l'histoire ; elle ne devrait pas trouver de place dans les projets de l'homme pour le futur.* »

PHILIPPE PONS.

M. HERNU : « CERTAINS PRÉLATSSONT PLUS DÉMORALISATEURS QUE LES MOUVEMENTS NEUTRALISTES »

Washington (*A.F.P.*). — Les dépenses en matière de défense, présentées de manière « *claire et ferme aux parlements et à l'opinion publique* », sont nécessaires pour combattre la montée du sentiment neutraliste en Europe occidentale et aux États-Unis, à déclaré M. Charles Hernu, ministre français de la défense, dans un entretien publié jeudi 20 janvier par le *Washington Post*.

Au cours de cette conversatin de trois quarts d'heure, que le quotidien américain a résumée, M. Hernu a cité en particulier « *l'épiscopat américain qui envoie des lettres aux évêques français.* » Il y a, a-t-il dit, « *des prélats qui sont peut-être plus démoralisateurs que les mouvements neutralistes en Allemagne de l'Ouest.* »

M. Hernu, *qui a effectué mardi* 18 janvier à Washington une visite de quelques heures et s'est entretenu avec le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, et le secrétaire d'État, M. George Shultz, à d'autre part exprimé son sentiment d'admiration pour le programme de défense du président Reagan (*le Monde* du 19 janvier).

Le ministre français a mis en garde les détracteurs du budget militaire américain, contre le « *sentiment de panique* » qu'ils contribuaient à créer, selon lui, dans les démocraties occidentales.

« LES TROUPES BRITANNIQUES STATIONNÉES AUX MALOUINES SONT PRÊTES A REPOUSSER TOUTE ATTAQUE », affirme Mme Thatcher.

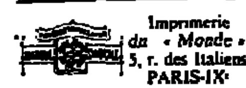
Le premier ministre britannique, Mme Thatcher, a averti le jeudi 20 janvier l'Argentine que les forces britanniques stationnées dans les îles Malouines étaient prêtes à repousser toute attaque éventuelle.

Mme Thatcher répondait ainsi devant la Chambre des communes aux informations diffusées la veille par la chaîne de télévision américaine C.B.S. (*le Monde* du 21 janvier) selon lesquelles l'Argentine préparait des raids de commando sur les îles. Le premier ministre a rappelé que quatre mille hommes et douze Phantom « *en état d'alerte permanente* » étaient stationnés dans l'archipel.

Le ministre de la défense argentin, M. Julio Martinez Vivot, a, pour sa part, déclaré jeudi que son gouvernement ne signerait pas la cessation des hostilités avec la Grande-Bretagne tant que Londres n'aura pas adopté « *une attitude favorable à la négociation* ». Interrogé par la presse sur les informations données par C.B.S., un responsable de la marine de guerre argentine a simplement déclaré que la marine était « *toujours en conditions opérationnelles optimales* » et « *prête à exécuter les ordres du pouvoir politique* ».

A Washington, enfin, le gouvernement a mis en garde l'Argentine contre « *toute aventure militaire* ». Les milieux militaires, cependant, ne paraissent pas prendre très au sérieux les informations données par C.B.S. Ils affirment ne disposer d'« *aucun indice* » permettant de supposer qu'une attaque argentine se prépare. — (*A.F.P., Reuter.*)

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire : no 57 437.
ISSN : 0026 - 9360.

République d'Irlande

Un scandale d'écoutes téléphoniques compromet l'avenir politique de M. Charles Haughey

De notre correspondant

Dublin. — L'annonce faite le jeudi 20 janvier par le nouveau gouvernement de M. Garret Fitzgerald que plusieurs membres du précédent cabinet avaient écouté illégalement les conversations téléphoniques de deux journalistes politiques éminents et de deux de leurs collègues membres du gouvernement provoque un nouveau scandale politique dans le pays. La démission du chef de la police et de son adjoint permet de mesurer la gravité d'une affaire dans laquelle sont impliqués l'ancien premier ministre, M. Charles Haughey, et plusieurs de ses collègues, notamment l'ancien ministre de la justice, M. Sean Doherty.

Ces révélations affaiblissent encore davantage *la position de* M. Haughey au sein de son parti, le Fianna Fail, où on a tenté à deux reprises l'année dernière de lui faire renoncer à son poste de leader. C'était précisément la crainte de le voir évincé qui avait amené son collaborateur très proche, M. Doherty, à mettre en œuvre des mesures de surveillance particulières, avec l'aide de la police.

Pour sa part, M. Haughey a démenti catégoriquement avoir été au courant de ces écoutes. Cependant, il est incontestable qu'il était le premier bénéficiaire des efforts de M. Doherty en vue d'identifier ses adversaires au sein du parti et de prendre connaissance des déclarations faites en privé à certains journalistes.

M. Raymond McSharry, l'ancien ministre des finances, a, selon les révélations de jeudi, utilisé un appareil spécial fourni par un officier de police afin d'enregistrer un entretien qu'il avait avec un collègue du cabinet, M Martin O'Donoghue, l'un des principaux adversaires de M. Haughey.

Le gouvernement de M. Garret Fitzgerald élu en novembre compte ouvrir une enquête sur l'administration de la justice et sur les relations entre la police et le ministère de la justice. L'aspect le plus grave de la déclaration de jeudi, dans laquelle l'actuel *ministre de la justice fournit* les détails les plus précis sur les activités illégales de son prédécesseur, est en effet la collusion évidente entre des membres haut placés de la police et le ministre lui-même.

JOE MULHOLLAND.

BIBLIOGRAPHIE

Crise et répression en Roumanie

La revue *L'Alternative,* qui se consacre à la défense des droits et libertés démocratiques en Europe de l'Est, vient de publier un numéro spécial *sur la Roumanie* (1). *Plus précisément,* sur les crises et la répression qui frappent ce pays depuis que, en janvier 1977, l'écrivain Paul Goma a donné le signal de la contestation ouverte en se déclarant solidaire des signataires de la Charte 77 en Tchécoslovaquie. C'est la même année que trente-cinq mille mineurs de la vallée du Jiu se mirent en grève.

L'Alternative présente une chronologie complète des tensions des six dernières années, des récits des événements, des témoignages, des documents et une analyse des mesures de rigueur prises par le pouvoir face à une situation explosive.

Cette période marquera dans l'histoire de la Roumanie contemporaine la fin des espoirs ou des illusions de ceux qui attendaient de M. Ceausescu que, après avoir *exalté le* patriotisme et prôné l'indépendance, il recherchât lui aussi quelque forme de socialisme à visage humain.

Au milieu de cet ensemble plutôt *tragique, un chapitre bouffon* composé uniquement de citations roumaines et qui décrit le culte de la personnalité de M. (et de Mme) Ceaucescu. Celui qui, deux mois après avoir réprimé la grève des mineurs, osa se faire décerner le titre de « premier mineur du pays » ne rougit que de plaisir quand les thuriféraires l'appelle « guide multilatéral », « phare timonnier », « Danube de la pensée », « Carpate du communisme ». Il faut rendre cette justice aux communistes roumains : ils ont manifestement supprimé la peine de mort par ridicule. — B. F.

(1) *L'Alternative*, « Roumanie, crise et répression », numéro spécial 50 F. 1, place Paul-Painlevé, 75005 Paris.

Portugal

LE PRÉSIDENT EANES POURRAIT ÊTRE AMENÉ A NOMMER UN PREMIER MINISTRE INTÉRIMAIRE

(*De notre correspondant.*)

Lisbonne. — A une très faible majorité, 8 voix contre 7, le Conseil d'Etat s'est opposé, le jeudi 20 janvier, à une éventuelle dissolution du Parlement. Ce vote du Conseil d'Etat, dont le rôle est strictement *consultatif, n'empêche* en rien le président de la République de dissoudre l'Assemblée et de convoquer des élections anticipées, hypothèse qui reste la plus probable. La décision finale du général Eanes devrait être rendue publique avant dimanche.

Cependant, un nouvel élément vient de compliquer encore davantage la situation. M. Balsemao a annoncé, en effet, qu'il n'acceptera pas de rester en fonctions jusqu'à l'investiture d'un nouveau gouvernement issu des élections. Dans le cas où le leader social-démocrate maintiendrait sa position, le chef de l'Etat serait obligé de nommer un premier ministre pour diriger un cabinet chargé d'assurer la gestion des affaires courantes.

La personnalité choisie par le général Eanes présenterait à l'actuel Parlement un programme de gouvernement restreint. Ce n'est qu'après le vote de ce programme que le président pourrait officiellement dissoudre la Chambre. Un vote négatif — prévisible en raison de l'existence au Parlement d'une majorité absolue constituée par les partis de l'Alliance démocratique — n'interdirait pas au gouvernement ainsi formé de rester en fonctions pendant la période de transition. — J. R.

Italie

464 PERSONNES ARRÊTÉES DANS LE SUD AU COURS D'UNE VASTE OPÉRATION DE POLICE

Naples (*A.F.P.*). — Un total de quatre cent soixante-quatre personnes ont été arrêtées dans le Sud italien, les 19 et 20 janvier, au terme d'une opération des forces de l'ordre mettant en œuvre une division entière du corps des carabiniers. Ce coup de filet, qui a permis d'engager des poursuites contre deux mille personnes environ laissées en liberté provisoire, *s'est soldé par la saisie de* soixante-neuf fusils, de quarante-cinq pistolets et de divers explosifs, ainsi que par la récupération de deux cent quatre-vingt-quatre automobiles volées. Cinq mille hommes ont participé à l'opération de police, aidés par des hélicoptères et des vedettes côtières.

D'autre part, la police a procédé, au cours des derniers jours à Milan, à de nombreuses arrestations dans les rangs de la Colonne Walter Alasia des Brigades rouges, en voie de reconstitution. Après la grande vague d'arrestation du début 1982, la police *antiterroriste italienne* pensait avoir porté un coup fatal à la Colonne Walter Alasia, qui avait été, pendant la fin des années 70, la branche la plus radicale et la plus violente du territoire de gauche dans la péninsule.

Pologne

Avant les procès à Varsovie

Une protestation du professeur Kastler...

Le procès de dix personnes doit s'ouvrir lundi 24 janvier devant le tribunal militaire de Varsovie, mais selon une procédure normale. L'un des inculpés est le physicien Zbigniew Romaszewski. D'autres procès sont en préparation. Le professeur Alfred Kastler, membre de l'Académie des sciences de Paris, membre étranger de l'Académie des sciences de Pologne et membre d'honneur de la Société polonaise de physique, nous écrit à ce propos :

« *Chercheur à l'Institut de physique de l'Académie des sciences polonaise, ancien membre du comité de défense des ouvriers puis du comité d'autodéfense sociale KOR, auteur d'un rapport sur les violations de la légalité en Pologne transmis en 1979 à la C.S.C.E. à Madrid, arrêté en août 1980 avec les autres membres du KOR puis relâché avec eux sous la pression des ouvriers en grève, militant et membre de la commission nationale de Solidarité, Zbigniew Romaszewski comparaît devant un tribunal militaire à Varsovie quelques semaines après la suspension de l'état de guerre. Ayant réussi à éviter l'internement le 13 décembre 1981 au moment du coup de force du général Jaruzelski, Zbigniew Romaszewski et sa femme Zofia ont poursuivi la lutte dans les rangs de Solidarité clandestine, animant entre autres à Varsovie la radio libre du syndicat suspendu. C'est sur ces faits-là qu'est fondé l'acte d'accusation.*

» *Cependant, arrêtés — Zofia en juin, Zbigniew en août 1982, — les époux Romaszewski ne sont pas les seuls parmi les membres du KOR à être poursuivis. D'autres, dont Jacek Kuron, Adam Michnik, Henryk Wujec, Jan Jozef Lipski, attendent d'être jugés pour* « tentative de renverser le régime par la force ». *Or, internés pour la plupart d'entre eux depuis le 13 décembre 1981, ils se prêtent difficilement à un procès sommaire en vertu des décrets militaires. C'est pourquoi les autorités s'en prennent en premier lieu à Zbigniew Romaszewski. Il est manifestement appelé à payer pour lui-même et pour les autres — pour tous ceux qu'il serait malaisé au pouvoir de traîner en ce moment devant une cour martiale. Ce simulacre de justice relève à l'évidence de la vengeance d'un régime fondé sur le mépris du droit à l'encontre de ceux qui ont consacré leur vie à la défense de la justice, de la vérité, du respect de l'homme.*

» *Il est essentiel que l'on sache ici et que l'on sache aussi à Varsovie que Zbigniew Romaszewski n'est pas oublié de ceux qui partagent ses idéaux. Son procès est observé avec beaucoup d'attention, car son déroulement constituera un test des véritables intentions du pouvoir polonais à l'heure où celui-ci parle tant de normalisation.* »

... et d'intellectuels polonais

A Varsovie même, plusieurs intellectuels de renom ont, dès le 26 décembre, publié une déclaration pour défendre les sept dirigeants de Solidarité placés en état d'arrestation au lieu d'être libérés avec les autres internés à la veille de Noël. Ce texte a été publié par l'organe de Solidarité clandestine, *Tygodnik Mazowsze,* dans son édition du 13 janvier. Les signataires, dont le metteur en scène Andrzej Wajda, estiment que « *l'inculpation de Grzegorz Palka, Andrzej Gwiazda ou Andrzej Rozplochowski — après trois cent soixante-quinze jours d'internement soupçonnés d'avoir voulu renverser le régime par la force, est un défi au droit et au simple bon sens. Nous estimons qu'il est de notre devoir de le déclarer publiquement. Il y a actuellement dans les pénitenciers polonais quelques milliers de prisonniers politiques. Du point de vue de la morale, du droit et de la dignité humaine, ils nous sont tous également importants : il n'y a aucune différence entre l'éminent historien Karol Modzelewski et un jeune ouvrier inconnu condamné à quelques années de prison pour avoir écrit sur un mur :* « *Vive Solidarnosc !* ». *Toutefois, en inculpant sept membres de la commission nationale de Solidarnosc, le pouvoir a accompli un geste symbolique qui ne peut pas rester sans réponse. Pour nous aussi, il s'agit d'un symbole. Nous exigeons leur libération* ».

La déclaration a été signée par Klemens Szaniawski, Andrzej Wajda, Jerzy Szacki, Andrzej Kijowski, Halina Mikolajska, Marian Brandys, Julian Stryjkowski, Benedykt Zientara, Barbara Grochulska, Marian Malowist, Stefan Kieniewicz, Hanna Geremek, Barbara Stanosz, Janusz Slawinski, Zofia Stefanowska, Andrzej Wyrobisz, R. Zimand.

Enfin, à Paris, dans une lettre adressée à M. Mitterrand, le mercredi 19 janvier, le secrétaire général de Force ouvrière, M. André Bergeron, demande au président de la République d'intervenir en faveur des sept dirigeants de Solidarité (les quatre nommés dans la protestation des intellectuels polonais ainsi que MM. Severyn Jaworski, Marian Jurczyk et Jan Rulewski). Pour M. Bergeron, ces arrestations sont totalement injustifiables compte tenu de la « promesse » du général Jaruzelski de ne poursuivre personne pour des activités syndicales antérieures à la déclaration d'état de guerre et du fait que les intéressés étaient internés depuis le 13 décembre 1981.

● *De nouvelles augmentations de prix* doivent intervenir dans le courant de cette année, qui s'ajouteront à l'importante valse des étiquettes de l'année dernière, lorsque les prix ont été doublés, voire triplés. Selon le ministre des prix, ces hausses concerneront : les poissons (20 %), la vodka (30 %), les cigarettes importées et de production nationale (respectivement 30 et 25 %) ainsi que les loyers des appartements d'État qui doivent être multipliés par 3 voire par 6 selon la qualité. Dès le 1er février, les transports en commun municipaux augmenteront de 100 à 200 %. — (*A.F.P.*)

U.R.S.S.

Des « centres de rééducation » pour « parasites »

Des « centres de rééducation » *pour* « parasites » *seront créés sur le territoire de la R.S.F.S.R. (République fédérale de Russie), qui occupe la plus grande partie de la Russie européenne et toute la Sibérie. Elle s'étend de la mer Baltique à l'océan Pacifique et de l'océan Arctique à la mer Caspienne. Sur une superficie de plus de 17 millions de kilomètres carrés vivent près de 130 millions de Soviétiques.*

Un décret du gouvernement de la R.S.F.S.R., publié mercredi 19 janvier par le quotidien Sovietskaya Rossia, *indique que dorénavant les* « parasites » *seront placés dans des* « centres de rééducation », *où ils seront traités et où ils devront travailler. La police devra interpeller les alcooliques, les toxicomanes et autres éléments jugés antisociaux pour les diriger vers ces centres.*

Cet élargissement de la superficie et de la population du Goulag, qui laisse à la discrétion du K.G.B. la charge de décider qui est « un élément antisocial », *est l'une des mesures prises en U.R.S.S. depuis l'accès au pouvoir de M. Andropov.*

Une session plénière du Conseil central des syndicats s'est tenue aussi mercredi à Moscou pour examiner les mesures à prendre afin de renforcer la discipline et améliorer les conditions de travail au niveau de la production. M. Valentin Makaev, vice-président du conseil des ministres, a été élu à cette occasion au poste de secrétaire du Conseil central des syndicats, dirigé par M. Stepan Chalaev.

Enfin, l'agence Tass a confirmé mercredi que M. Pavlov avait été remplacé à la présidence du Comité pour la culture physique et les sports, qu'il dirigeait depuis 1968, par un responsable des services de propagande, M. Marat Gramov. M. Pavlov va « être appelé à d'autres fonctions » *non précisées.*

A TRAVERS LE MONDE

Mozambique

● PROTESTATION DE LISBONNE CONTRE L'EXPULSION D'UN DIPLOMATE PORTUGAIS. — Le ministère portugais des affaires étrangères a protesté, jeudi 20 janvier, contre l'expulsion, annoncée le jour-même, de son consul à Beira, estimant que l'incident pourrait affecter sérieusement les relations entre les deux pays. La radio portugaise avait annoncé auparavant que le Mozambique réclamait le départ dans les vingt-quatre heures du consul du Portugal à Beira, M. Joao Versteeg, des armes ayant été découvertes à son domicile. « *Le gouvernement portugais rejette bien sûr les accusations portées contre le consul général et exprime sa grave préoccupation face à ce qui s'est passé* », a fait savoir Lisbonne. Précédemment, cinq Portugais et un Britannique avaient été arrêtés pour atteinte à la sûreté de l'État après le sabotage d'un dépôt de pétrôle, à Beira, le 11 décembre. — (*Reuter*).

République Dominicaine

● MORT DU VICE-PRÉSIDENT. — M. Manuel Fernandez Marmol, vice-président de la République, est décédé jeudi 20 janvier à son domicile, à Saint-Domingue, des suites d'une embolie pulmonaire. Agé de soixante-neuf ans, M. Fernandez Marmol avait accédé à la vice-présidence lors des élections du 16 mai 1982, qui avaient porté M. Salvador Jorge Blanco à la présidence.

Sri-Lanka

● LEVÉE DE L'ÉTAT D'URGENCE. — Le président Jayewardene a mis fin, mercredi 19 janvier, à minuit, à l'état d'urgence qui avait été proclamé le 20 octobre dernier, peu après l'élection présidentielle. Plusieurs membres de l'opposition, dont le gendre de l'ancien premier ministre, Mme Bandaranika (*le Monde* du 4 décembre 1982), ont été libérés et le quotidien du P.C. prosoviétique, *Aththa (la Vérité)*, qui était interdit de publication, a été autorisé à reparaître.

Chine

La campagne en faveur des intellectuels s'adresse aux scientifiques plutôt qu'aux artistes

De notre correspondant

Pékin. – Quelle doit être la place des intellectuels dans la Chine des quatre modernisations ? Récurrente depuis les origines de la République populaire – qu'on se rappelle la période des Cent Fleurs et ses suites tragiques, – la question du rôle des intellectuels, de leur participation à l'œuvre de *« l'édification socialiste »* est redevenue d'actualité ces derniers temps. Le parti communiste s'oriente-t-il durablement, en ce domaine, vers une politique délibérément nouvelle ? Le régime a connu tant de bouleversements, de retournements de situations depuis une trentaine d'années, qu'il serait imprudent de l'affirmer de façon catégorique.

On ne peut que remarquer cependant la véritable campagne de charme qui se déroule depuis plusieurs semaines à l'intention de tous ceux qui, dans ce pays, détiennent savoir et connaissances. De M. Hu Yaobang, le secrétaire général du parti, à M. Zhao Ziyang, le premier ministre, en passant par M. Hu Qiaomu, le grand prêtre de l'idéologie, et le vieux maréchal Nie Rongzhen, plusieurs dirigeants de premier plan ont apporté leur contribution personnelle à ce mouvement destiné à gagner les cœurs et les esprits. A suivre explications et commentaires, à écouter certains, intéressés au premier chef par cette politique, la tâche paraît rude. Dans la plupart des cas, la réhabilitation morale et politique des intellectuels, leur intégration sur un pied d'égalité au développement de la société doivent passer par les cadres du parti. Or ces derniers, bien souvent, conservent encore à leur égard une attitude de méfiance et de mépris.

« Malgré les grands efforts déployés ces dernières années, note ainsi l'écrivain Xia Yan, vétéran du parti, *la discrimination envers les intellectuels subsiste en certains endroits, les influences et préjugés gauchistes y étant profondément enracinés. »* Et le maréchal Nie Rongzhen engage à la *« lutte »* contre l'attitude consistant à *« discriminer et à regarder de haut les intellectuels, manifestation d'ignorance et d'arriération »*. Mais, comme s'il était sans illusions, il ajoute : *« De tels préjugés ont une longue histoire tant dans la société chinoise que dans notre parti. »*

Pour arriver à ses fins, la politique du P.C. se déroule sur deux plans. Il s'agit d'une part de mieux définir le statut politique des intellectuels, d'autre part d'améliorer leur situation matérielle et leurs conditions de travail, afin d'optimaliser leur apport à la *« construction »* de la société communiste de demain.

Non seulement faut-il cesser de considérer les intellectuels comme des adversaires réels ou potentiels, mais encore convient-il de reconnaître les mérites qu'ils se sont acquis dans les luttes populaires du passé. *« La révolution chinoise n'aurait pas pu réussir sans les intellectuels »*, note l'écrivain Xia Yan. Il s'agit, ensuite, d'affirmer leur fidélité au régime. *« Les intellectuels sont loyaux envers le peuple, la patrie et la cause du socialisme »*, écrit, dans un éditorial, *le Quotidien du peuple*. Dans ces conditions, ils ne doivent plus être regardés comme une pièce rapportée, mais comme une partie intégrante du prolétariat. Faisant l'éloge de deux savants, morts prématurément et donnés en exemple pour leur abnégation, le premier ministre, M. Zhao Ziyang, déclare qu'ils étaient *« des représentants non seulement des intellectuels chinois, mais de la classe ouvrière chinoise »*.

Cette révision du rôle historique et de la place des intellectuels dans la société s'est traduite dans les textes par certaines modifications significatives. Ainsi, les nouveaux statuts du parti adoptés lors du douzième congrès, en septembre dernier, mentionnent expressément les intellectuels, aux côtés des ouvriers, des paysans et des militaires, parmi les catégories sociales admises à entrer dans le parti. De fait, des recommandations sont désormais données aux organisations de base pour accélérer leur adhésion. Par ailleurs, la Constitution votée en décembre par l'Assemblée nationale populaire indique clairement que les intellectuels sont *« l'une des trois forces fondamentales »* qui participent à la construction du socialisme. Cette formule ne figurant pas dans le projet qui avait été soumis à la discussion en avril 1982, on peut en conclure qu'il y a eu débat sur ce point, et qu'il a finalement été tranché en faveur des partisans d'une certaine ouverture.

« Verdicts injustes »

Une telle évolution est compréhensible si l'on considère la ligne générale de modernisation économique du pays confirmée par le douzième congrès du parti. Jugés aujourd'hui *« indispensables »* à la réalisation de cette tâche immense, les intellectuels doivent bénéficier, pour y contribuer au mieux, des conditions de vie, d'étude et de travail les plus favorables. Dans de nombreuses provinces, des instructions précises ont été diffusées à ce sujet. Les plus détaillées dont on dispose pour le moment sont celles publiées, en novembre dernier, par le comité provincial du parti du Hebei. De la création de postes de responsables chargés de suivre, dans le gouvernement et le parti, le secteur des intellectuels, et de la révision des *« verdicts injustes »* du passé, à la nécessité du recyclage permanent et de l'établissement d'un système de promotion et de récompenses, en passant par de plus grandes facilités pour le regroupement des couples séparés et l'attribution de logements plus grands, toute une série de dispositions sont prévues, destinées à *« mobiliser l'enthousiasme »* des intellectuels.

Ce n'est donc pas un humanisme, qui serait de mauvais aloi et dangereux politiquement, mais un intérêt pratique bien compris qui guide, on le voit, le parti dans cette affaire. Les intellectuels dont les dirigeants parlent et qu'ils essaient d'attirer sont, avant tout, les techniciens et les scientifiques. *« Il est nécessaire de reconnaître l'importance de la science et des intellectuels »*, déclare, le 5 janvier, M. Hu Yaobang, après avoir visité une exposition organisée par l'Académie des sciences. Et le *Quotidien du peuple* écrivait sans ambages quelque temps auparavant : *« Dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture, de la défense nationale, de la science et de la technique et sur tous les autres fronts de la modernisation socialiste, nos intellectuels peuvent et doivent jouer sans cesse un plus grand rôle. »*

Le risque, consciemment couru au demeurant, d'une telle politique est de négliger le sort des représentants plus traditionnels du monde des idées : écrivains, artistes, cinéastes, chercheurs en sciences humaines. A cet égard, l'*« oubli »* dans le rapport de M. Hu Yaobang au douzième congrès de la référence à la politique des Cent Fleurs n'est sans doute pas le fait du hasard.

Le secrétaire général du parti s'est, du reste, chargé de mettre les choses au point dans une allocution prononcée au mois d'avril 1982 devant les responsables de la propagande, mais publiée seulement le 2 janvier dernier.

« Poisons bourgeois »

La politique d'ouverture pratiquée par la Chine, déclarait-il, a amené *« des avantages, mais aussi des inconvénients »*. L'action du parti dans le domaine idéologique doit donc comporter deux volets. Il faut, certes, continuer l'ouverture. Mais il est nécessaire, simultanément, de *« lutter contre ce qui est décadent et pourri dans le capitalisme, y compris l'idéologie et le mode de vie bourgeois »*.

Les *« balles enrobées de sucre »* des capitalistes peuvent se présenter sous deux aspects, tout aussi pernicieux : matériel (*« l'argent, les belles femmes, les produits étrangers »*) ou idéologique. Dans ce dernier cas, la culture, l'art, les idées *« décadents »* de l'Occident sont expressément visés. Il convient donc de cesser d'admirer béatement et sans esprit critique tout ce qui vient de l'étranger. D'autre part, passant des conseils aux menaces, M. Hu indiquait qu'envers ceux qui *« répandent inconsidérément les poisons bourgeois »* la critique s'imposait et qu'en cas de persistance dans l'erreur le recours à des mesures disciplinaires serait indispensable. Il ajoutait : *« Ceux qui, délibérément, diffusent le poison idéologique, calomnient notre système socialiste, encouragent le culte des choses étrangères et la servilité à l'égard des puissances étrangères, mènent des activités inspirées par des superstitions féodales, doivent être condamnés par l'opinion publique de la société. Si leurs actions ont eu de graves conséquences, ils en seront redevables devant la loi. »* Il y avait longtemps qu'un langage aussi dur n'avait été tenu. La publication, en ce moment, alors qu'un débat sur les vertus respectives du modernisme et du réalisme agite les milieux littéraires, de ce texte vieux de huit mois n'est assurément pas fortuite.

Contrainte de vaincre de multiples résistances dans l'appareil du parti, sans doute divisée sur la portée de la politique d'ouverture, la direction actuelle ne peut probablement pas courir tous les lièvres à la fois. A un moment où elle relance sa politique de réformes économiques, pour laquelle la collaboration des intellectuels *« techniciens »* lui est nécessaire, elle souhaite éviter un dérapage dans les domaines culturel et idéologique, terrain privilégié des contre-attaques dogmatiques. L'écrivain Wang Meng, qui, malgré son style *« moderniste »*, n'en a pas moins été élu membre suppléant du comité central lors du douzième congrès, n'a pas hésité toutefois à émettre cette mise en garde : veillons, a-t-il dit, à ce que, *« sous l'effet des influences gauchistes et des interférences droitières, l'ombre de la théorie selon laquelle le travail d'écrivain est dangereux ne resurgisse pas à tout moment »*.

MANUEL LUCBERT.

ASIE

Malaisie

DEUX NOUVELLES PENDAISONS JEUDI

Une sévérité disproportionnée

Quatre pendaisons en quarante-huit heures, trois condamnés bénéficiant d'un sursis à la dernière seconde, trois autres personnes condamnées à mort pour trafic de drogue, une quarantaine d'exécutions capitales depuis 1980, au moins autant de détenus attendant la corde dans le quartier des condamnés. Coïncidence, la quasi-totalité d'entre eux sont d'ethnie chinoise, dans un pays où ils ne représentent que 40 % de la population totale. Décidément, les autorités de Malaisie n'y vont pas de main morte !

Jeudi 20 janvier, Sirichai Sae Woon, chauffeur de taxi thaïlandais condamnné à mort en mai 1980 pour détention d'un pistolet et de munitions, et Lim Kwang Yeow, qui avait *sur lui une balle et une pièce de* chargeur de pistolet, ont été pendus à la prison de Kuala-Lumpur. Mardi, ils avaient été précédés par Chiow Tiam Guan et Tan Chay Wa, qui était accusé de posséder un pistolet. Le numéro de l'arme présentée à l'audience n'était pas le même que celui inscrit au procès-verbal. Qu'importe, décida le juge, il devait s'agir d'une faute de frappe.

M. Heng Kim Chong, qui vient de sauver provisoirement sa tête, se trouvait sur le siège arrière d'un cyclomoteur lorsque, à un barrage de police, le conducteur tira sur les gendarmes, mais fut tué : c'était suffisant pour que le passager, alors âgé de dix-neuf ans, et contre lequel il n'y avait aucune preuve, soit condamné à la potence !

Pourtant, la Malaisie n'est pas une dictature ; ses dirigeants sont des gens raisonnables et non des fous sanguinaires ; ils ont remporté récemment un *succès électoral* incontestable ; le P.C.M., prochinois, qui *menait depuis* plus de trente ans la guérilla, est en pleine déconfiture et ses activités ont été fortement réduites. La police affirme même l'avoir totalement noyauté. Pourquoi donc ces exécutions, cette législation répressive, alors que le droit commun suffirait sans doute à venir à bout de la criminalité ? Pourquoi ce drame — *considéré par près de la* moitié de la population comme « *raciste* » — alors que la paix règne et que l'équipe au pouvoir est populaire ?

Certes il y a la législation d'exception héritée de la colonisation britannique. Il y a aussi les extrémistes de la coalition au pouvoir qui s'opposent de toutes leurs forces aux tentatives de libéralisation du gouvernement. Il y a aussi l'obstination du premier ministre, M. Mahathir Mohamed, qu'irritent les critiques occidentales.

La Malaisie n'est pas le pays le plus répressif de la région. Mais cela ne saurait justifier une procédure inique et des condamnations disproportionnées qui noircissent à l'étranger l'image d'un pays démocratique et, par *leur brutalité même*, empêchent tout communiste qui le désirerait de quitter la jungle pour reprendre une vie normale.

PATRICE DE BEER.

AFRIQUE

Zambie

Sept opposants condamnés à mort pour trahison

Lusaka. — La Haute Cour de Lusaka a condamné à mort, jeudi *20 janvier, sept opposants accusés* de trahison pour avoir comploté en avril *et octobre 1980*, date de leur arrestation, en vue de renverser le régime du président Kaunda. Un huitième accusé s'est vu infliger dix ans de prison. Parmi les condamnés figurent MM. Valentine Musakanya, ancien gouverneur de la Banque centrale, et Edward Shamwana, un haut magistrat, ainsi que plusieurs ressortissants zaïrois.

Le verdict, attendu depuis trois mois, marque l'épilogue d'une inter-

De notre envoyé spécial

minable et *souvent* ténébreuse affaire judiciaire qui a traîné pendant un an et demi. Quatre autres inculpés avaient été acquittés en août. Selon l'accusation, les conjurés — des dissidents zambiens appuyés par d'anciens « gendarmes » katangais — ont tenté sans succès de rallier à leur cause le chef de l'armée de l'air zambienne. Celui-ci aurait eu pour tâche de contraindre M. Kaunda à la démission. La conjuration fut éventée et ses animateurs arrêtés après un accrochage avec les forces de *sécurité* dans une ferme proche de Lusaka. Les auteurs de ce complot *mal préparé étaient des technocrates* favorables à un régime libéral *et à une meilleure efficacité* dans un pays dont l'économie souffre d'incurie.

Dès la découverte du complot, M. Kaunda mit en cause publiquement l'Afrique du Sud. Il l'accusa d'avoir soutenu les conjurés et d'avoir, à l'époque, massé le long de *la frontière des troupes prêtes* à intervenir en Zambie si les dissidents l'avaient emporté. Toutefois, au cours du procès, l'accusation n'a apporté aucune preuve précise à l'appui de cette thèse.

Dans un entretien qu'il nous a accordé à la veille du verdict, le président Kaunda a réitéré avec fermeté ses accusations contre Pretoria. « *L'Afrique du Sud*, nous a-t-il dit, *cherchait et cherche toujours à déstabiliser la Zambie* ». Au nom du dialogue et de la détente en Afrique australe, M. Kaunda avait rencontré, *en avril 1982*, le premier ministre sud-africain, M. Pieter Botha. La Zambie n'a tiré aucun profit de ces conversations.

Les sept condamnés à mort ont le droit de faire appel du verdict. L'hypothèse la plus vraisemblable est qu'ils seront graciés, sans doute *après l'élection présidentielle* qui doit se tenir vers la fin de l'année et pour laquelle M. Kaunda briguera un nouveau mandat.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Algérie

Trois cents enseignants coopérants manifestent à l'ambassade de France

(De notre correspondant.)

Alger. — A l'appel des différentes associations de la Fédération de l'éducation nationale, environ trois cents coopérants travaillant dans l'enseignement supérieur et secondaire algérien ont manifesté pacifiquement jeudi 20 janvier devant les services de coopération culturelle et technique dans l'enceinte de l'ambassade de France. Certains venaient des villes de l'intérieur du pays. Le consulat de Constantine avait été occupé lundi.

Ces manifestants *demandent* la réduction du nombre des auxiliaires et la création définitive d'une indemnité de perte de change. Une délégation d'entre eux a *été* reçue par l'ambassadeur et le conseiller pour la coopération culturelle et technique, qui paraissent sensibles à leur problème.

Les coopérants touchent un salaire payé aux trois quarts par l'Algérie, le dernier quart étant à la charge de la France. Calculée en francs, la *partie incombant* à l'Algérie est automatiquement convertie en dinars. Or, au taux officiel, le franc, qui valait 0,75 dinar en octobre 1981, n'en vaut plus aujourd'hui que 0,66. D'où une perte sèche aggravée par l'augmentation du coût de la vie en Algérie.

L'an dernier, les effectifs de coopérants *en Algérie étaient de 1 730* dans l'enseignement secondaire et de 540 dans le supérieur. Cette année, ils sont respectivement de 1 444 et de 430. Cette baisse n'est pas due à une « algérianisation » des postes et à une réduction du budget de la coopération dans ce domaine. Les Algériens sont demandeurs, et des crédits restent inemployés à *Paris*. Simplement, il n'y a plus de candidats. Les *mauvaises conditions* de rétribution et les difficultés de la vie quotidienne, notamment en matière de logement, expliquent cette situation.

Le mécontentement qui a gagné les enseignants est aussi perceptible parmi les coopérants techniques, en particulier les médecins, dont le pouvoir d'achat n'a cessé de baisser. Les accords signés récemment entre la *France et l'Algérie impliquent* l'installation de coopérants en nombre croissant. On peut se demander s'ils ne resteront pas en partie lettre morte tant qu'une réponse claire n'aura pas été donnée à certaines revendications.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Zimbabwe

PROROGATION DE L'ETAT D'URGENCE. — Le Parlement a prorogé, jeudi 20 janvier, pour six mois, l'état d'urgence adopté en 1965 après la proclamation unilatérale d'indépendance par l'ancien régime rhodésien. *Les* députés du Front républicain, représentant l'opposition blanche, ont voté contre cette décision. — *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Un Noir sur trois vit au-dessous du seuil officiel de pauvreté

De notre correspondante

New-York. — L'Urban League, la plus ancienne organisation noire, estime, dans son rapport annuel publié mercredi 19 janvier, que la situation des Noirs s'est notablement dégradée depuis un an : 20 % d'entre eux sont au chômage contre 15,5 % en 1981. Plus de la moitié des moins de vingt ans sont sans emploi. *« La population noire — vingt-six millions et demi de personnes, soit 12 % de la population — subit une part disproportionnée des sacrifices demandés aujourd'hui aux Américains »*, estime le président, M. John Jacob.

Un Noir sur trois vit au-dessous du seuil officiel de la pauvreté (un Blanc sur dix est dans le même cas) ; 44 % des enfants noirs vivent dans des familles désunies (deux fois plus qu'en 1970). Le salaire « noir » moyen est inférieur de près de 50 % au salaire « blanc » ; 33 % des recrues de l'armée sont noires, essentiellement en raison du chômage. La population des prisons est aussi à 46 % noire.

La récession frappe toute la communauté : il y avait en 1970 27 % des familles noires qui, avec un revenu annuel équivalant à 20 000 dollars, pouvaient prétendre appartenir à la classe moyenne. Elles étaient 32 % en 1979. Elles ne sont plus que 30 % aujourd'hui (contre 56 % des familles blanches).

M. Jacob a lancé un appel au Congrès pour qu'il vote un vaste programme de formation professionnelle et de création d'emplois dans les secteurs public et privé, et qu'il s'oppose aux efforts du président Reagan destinés à réduire les programmes sociaux et l'action des divers services créés pour faire respecter les droits civiques.

Le président de l'Urban League a insisté sur le fait que les emplois « noirs » étaient traditionnellement concentrés dans les industries qui sont actuellement en pleine récession, comme l'automobile et l'acier.

Selon les enquêtes de l'Urban League, les programmes fédéraux destinés à secourir les pauvres ont été réduits de 10 milliards de dollars au cours de l'année dernière, entraînant la suppression de l'aide sociale à un million de personnes, des repas à prix réduits à un million d'écoliers, des coupons gratuits d'alimentation à un autre million de personnes et de l'aide alimentaire à deux cent mille enfants et femmes enceintes.

« Nous ne réclamons pas un Etat-providence, conclut le rapport de l'Urban League, *mais il doit exister des moyens plus satisfaisants de venir en aide à la population noire que ceux qui existent actuellement. »*

N. B.

Le maire de New-York propose un plan sévère d'économies

De notre correspondante

New-York. — *« Ne vous y trompez pas : c'est un plan dur, pénible et, à bien des égards, inacceptable que je vous propose »*, a dit, le mardi 18 janvier, le maire de New-York, M. Edward Koch, à ses concitoyens. Il exposait les économies qui lui permettront peut-être de boucler son budget de 16,5 milliards de dollars pour l'année fiscale 1984 qui commence le 1er juillet prochain. Si le conseil municipal et le Parlement de l'Etat de New-York refusent d'entériner ce plan, la ville risque de faire face pour la prochaine année fiscale à un déficit de 1,3 milliard de dollars.

Parmi les mesures préconisées par M. Koch, figurent la suppression de 12 400 emplois au cours des dix-huit prochains mois, dont 4 600 licenciements (un peu moins que ce que le maire prévoyait le mois dernier). La principale victime du plan Koch sera le département de l'éducation avec 4 000 licenciements. Dans une ville dont les écoles publiques accueillent essentiellement les enfants des minorités ethniques les plus pauvres, cette mesure touchera surtout les Noirs et les Latino-Américains.

Le département des transports publics, déjà sous-équipé en hommes et en matériel, devra se priver de 283 employés, celui de la santé de 93 personnes. La police, que M. Koch prévoyait initialement de renforcer de 1 500 hommes, verra ses effectifs réduits de 1 800 personnes et 300 postes rester vacants.

Dans le même temps, M. Koch espère trouver 320 millions de dollars de recettes fiscales supplémentaires pour les dix-huit mois à venir, dont la majorité sera fournie par des impôts nouveaux sur la propriété, les transactions immobilières et boursières, l'essence, l'automobile, les cigarettes, le vin et les spectacles.

Le maire de New-York a deux espoirs : obtenir une aide de 300 millions de dollars de l'Etat de New-York et développer les officines de pari mutuel qui pourraient rapporter à la ville près de 50 millions de dollars de revenus supplémentaires.

En exposant son budget, M. Koch a dit que la nouvelle crise que connaît sa ville provient non seulement de la récession, mais aussi de la suppression de 830 millions de dollars d'aide fédérale directe au cours des deux dernières années. C'est la conséquence des principes du « nouveau fédéralisme » de M. Reagan, selon lesquels les villes et les Etats doivent se débrouiller pour équilibrer leurs finances.

« Après la crise fiscale de 1975, a ajouté M. Koch, *New-York s'est battue pendant trois ans pour éviter la banqueroute. Pendant les trois années suivantes, elle a fait des sacrifices pour retrouver un budget en équilibre. Depuis deux ans, nous étions en train de reconstruire nos services publics : cet effort est aujourd'hui menacé. » « J'ai dit à plusieurs reprises, et je répète aujourd'hui, que la solution à long terme des difficultés que connaissent New-York et toutes les grandes villes est une réforme fondamentale de la politique fédérale »*, a affirmé M. Koch dans la critique la plus précise qu'il ait formulée à ce jour contre la politique de M. Reagan.

NICOLE BERNHEIM.

Bolivie

Le départ des ministres du MIR entraîne la démission du gouvernement

La Paz *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*. – Le président Hernan Siles Suazo est confronté à sa première crise grave depuis son arrivée au pouvoir il y a trois mois, qui avait marqué pour la Bolivie le retour à la démocratie et à un gouvernement civil après dix-huit ans de régime militaire.

Le chef de l'Etat a, en effet, accepté, jeudi 20 janvier, la démission des six ministres appartenant au Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR), l'un des trois partis membres de la coalition au pouvoir. Représentant un tiers du cabinet, ces ministres avaient donné leur démission le 9 janvier pour protester contre la politique économique et sociale du gouvernement (*le Monde* du 11 janvier). Ils étaient cependant restés à leur poste à la demande du chef de l'Etat. Les autres membres du cabinet ont à leur tour donné leur démission jeudi afin de permettre au président Siles Suazo de constituer un nouveau gouvernement tenant compte de la situation créée par la défection du MIR.

Le chef de l'Etat a accusé le MIR d'« *intransigeance* » et a « *déploré* » que les parlementaires de cette formation se soient joints aux secteurs d'opposition pour empêcher son voyage en France, qui devait commencer le 20 janvier. Le MIR avait jugé cette visite « *inopportune* » tant que la crise n'était « *pas réglée* » au sein de la coalition gouvernementale qui regroupait jusqu'ici, sous le sigle de l'Union démocratique et populaire, outre le MIR, le Mouvement nationaliste révolutionnaire de gauche du président Suazo et le parti communiste (pro-soviétique).

PROCHE-ORIENT

M. Yasser Arafat engage le dialogue à Tunis avec trois personnalités israéliennes de l'opposition

L'événement est sans précédent : M. Yasser Arafat a reçu très officiellement à Tunis trois dirigeants du Conseil de la paix Israël-Palestine : le général de réserve Mattitiahu Peled, chef du génie pendant la guerre de six jours, M. Ouri Avnery, ancien député et directeur de l'hebdomadaire *Haolam Hazé*, et M. Yaakov Arnon, ancien directeur général du ministère des finances. La rencontre, qui a eu lieu en début de semaine, a été annoncée le jeudi 20 janvier en Israël ainsi qu'à Tunis par l'agence palestinienne Wafa.

C'est la première fois que le président de l'O.L.P. s'entretient avec des représentants d'un mouvement politique qui se réclame du sionisme. Son initiative est cependant conforme à la décision prise par les hautes instances de l'organisation des fedayin d'engager un dialogue avec tous les juifs, d'Israël et d'ailleurs, qui reconnaîtraient le droit du peuple palestinien à se doter d'un Etat souverain. M Yasser Arafat avait déjà reçu l'été dernier, lors du siège de Beyrouth, MM. Ouri Avnery et Amnon Kapeliouk, mais seulement en leur qualité de journalistes venus l'interviewer dans la capitale libanaise.

Le communiqué publié par l'agence Wafa souligne le caractère politique de la rencontre de cette semaine. Il indique que le dirigeant palestinien et les personnalités israéliennes ont *« examiné les moyens à mettre en œuvre en commun pour favoriser une paix juste et durable au Proche-Orient »*. M. Arafat, ajoute le communiqué, a *« exprimé son estime pour les forces de paix en Israël »*.

Diverses initiatives ont été discutées au cours de cette réunion, qui a duré plus de quatre heures. L'une d'elles, croyons-nous savoir, a trait à la convocation d'un *« colloque »* israélo-palestinien, auquel seraient conviés des intellectuels et des hommes politiques de « sensibilités » diverses, disposés à explorer les voies d'un compromis. Pour activer le dialogue souhaité, M. Arafat aurait réitéré sa proposition d'accorder une interview à la télévision israélienne, malgré la décision prise par cette dernière de ne pas lui accorder un temps d'antenne.

Le principal sujet de la conversation a, cependant, été une requête formulée par les interlocuteurs de M. Arafat : ils souhaitent que le Conseil national palestinien (le Parlement de la résistance) admette à sa prochaine session, qui doit se tenir à Alger le 14 février prochain, des représentants des *« forces de paix en Israël »* et qui bénéficieraient du statut d'*« observateurs »*.

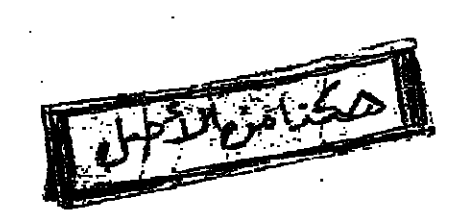
M. Arafat, qui a promis de se référer aux instances compétentes, n'est peut-être pas en position de faire prévaloir une réponse positive. La diplomatie *« tous azimuts »* qu'il pratique depuis la guerre du Liban se heurte à une opposition grandissante au sein de l'O.L.P., y compris parmi les dirigeants du Fath. Le Front démocratique (F.D.L.P.) de M. Nayef Hawatmeh, qui soutenait à fond le *« réalisme »* du président de l'O.L.P., paraît prendre ses distances à l'égard d'une politique jugée *« dangereuse »*.

Le F.D.L.P. a souscrit récemment, à Tripoli, à une résolution adoptée par cinq organisations de l'O.L.P. critiquant l'orientation diplomatique de M. Arafat (*le Monde* du 18 janvier). En privé, certains accusent ce dernier de se *« sadatiser »*, d'emprunter une voie qui avait conduit l'ancien chef de l'Etat égyptien à la *« capitulation »* devant l'impérialisme américain. On lui reproche précisément de se rapprocher du gouvernement du Caire, sans exiger que celui-ci renonce aux accords de Camp David ; d'avoir avalisé, du moins partiellement, le « plan de paix » du président Reagan, notamment en coopérant avec le roi Hussein ; d'agir encore en harmonie avec le roi Fahd d'Arabie Saoudite et le roi Hassan II du Maroc.

Ces accusations, soutiennent les amis de M. Arafat, relèvent du procès d'intention. Dans les conditions difficiles que traverse la résistance palestinienne, disent-ils, le chef de l'O.L.P. se doit d'explorer toutes les avenues qui pourraient conduire à une *« solution juste et honorable »*.

Le comité exécutif de l'O.L.P., qui se réunit le 25 janvier à Aden, tranchera. Si M. Arafat est assuré d'un *« soutien massif »* à la prochaine session du Conseil national palestinien (C.N.P.), il n'est nullement exclu que des personnalités israéliennes soient invitées à y assister en observateurs. Si tel est le cas, ne serait-il pas étrange que le gouvernement de M. Begin maintienne sa décision de ne pas autoriser des Palestiniens des territoires occupés à prendre part aux travaux du Parlement de la résistance ?

ERIC ROULEAU.



Le R.P.R. et l'U.D.F. concluent un accord limitant à cinq le nombre des « primaires »

Le R.P.R. attachait, naturellement, un certain prix à voir publier son accord électoral avec l'U.D.F. avant la réunion de son congrès extraordinaire du dimanche 23 janvier. L'U.D.F. n'avait plus de raison sérieuse pour s'opposer à cette conclusion. Aussi, après un ultime entretien entre M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., et M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., et après une réunion du conseil national de la formation giscardienne, les dirigeants des deux mouvements ont-ils pu annoncer, jeudi 20 janvier, en fin de journée, leur « accord global » et donner lecture du « pacte de l'opposition » qu'ils ont conclu.

Ainsi, dans toutes les villes de plus de trente mille habitants, sauf cinq, l'opposition sera représentée par une liste unique patronnée à la fois par le R.P.R. et l'U.D.F.

En revanche, à Lyon, à Metz, à La Ciotat, à Saumur et à Dreux, aucun accord n'ayant pu être conclu, une élection primaire se déroulera. Ailleurs, on relève certains cas particuliers, notamment à Strasbourg avec la candidature de M. André Bord, ancien député R.P.R., qui opposera sa propre liste à celle de M. Marcel Rudloff (C.D.S.), et à Neuilly-sur-Seine, avec celle de Mme Florence d'Harcourt, député apparenté R.P.R., qui opposera la sienne à la liste de M. Achille Peretti (R.P.R.). Ces exceptions, qui relèvent de « candidatures sauvages », ne remettent pas en cause, toutefois, l'accord entre les deux partis, et ces candidats sont désavoués par leurs dirigeants nationaux.

Les derniers litiges avaient été réglés, jeudi matin, par MM. Pinton et Pons. Il s'agissait en particulier des cas de Hyères, où l'U.D.F. conduira la liste, et de Cannes, où Mme Anne-Marie Dupuy (R.P.R.) dirigera la liste d'union.

Enfin, les deux partis ont conclu un « *pacte de bonne conduite* » qui s'appliquera dans les villes où aura lieu, au premier tour, une élection primaire et qui est comparable à celui que le R.P.R et l'U.D.F. avaient souscrit pour les élections cantonales de mars 1982 et même pour les municipales de 1977 et les législatives de 1978. En cas de non-respect de ce pacte, les contrevenants seront passibles de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de leur parti.

En réalité, les deux formations, dont l'accord est réellement assez vaste et correspond aux vœux de leurs adhérents, ont voulu, de façon quelque peu solennelle, souligner leur bonne entente par contraste avec les difficultés que rencontrent les partis de la majorité pour s'entendre dans un nombre de villes un peu plus grand. Le R.P.R. et l'U.D.F. veulent aussi profiter du courant qu'ils croient discerner dans l'opinion en leur faveur.

ANDRÉ PASSERON.

UN « PACTE DE BONNE CONDUITE »

Le « pacte de l'opposition » signé par le R.P.R. et l'U.D.F. indique notamment :

« *Il s'agira pour les Françaises et les Français de désigner des administrateurs qui devront assurer pendant six ans la gestion des communes. Il s'agira aussi, pour l'ensemble des citoyens, d'exprimer démocratiquement leur jugement sur la politique conduite par le gouvernement socialo-communiste.*

» *Le R.P.R. et l'U.D.F. ont décidé de soutenir ou de constituer avec tous ceux qui se situent dans l'opposition nationale des listes d'union. Dans les quelques communes où un accord sur une liste unique n'aura pu être conclu, des élections primaires seront organisées selon les principes suivants :*

» *Engagement de ne se livrer à aucune polémique entre listes se réclamant de l'opposition nationale.*

» *Retrait automatique de la liste distancée au premier tour, ne fût-ce que d'une voix, puis élaboration d'une liste commune pour le deuxième tour ; le nombre de candidats issus de chaque liste et l'ordre de présentation seront déterminés par les résultats du premier tour.*

» *Engagement de tous de participer activement à la campagne du deuxième tour en faveur de la liste unique de l'opposition nationale.* »

LES RENCONTRES DES « ACTEURS DU CHANGEMENT »

M. LÉON SCHWARTZENBERG : la France s'ennuie

« *Jamais, depuis la guerre, un gouvernement n'a bénéficié d'une telle confiance de la part de la communauté scientifique, artistique, intellectuelle de notre pays* », a déclaré M. Jack Lang, jeudi 20 janvier, à l'occasion de la première journée des Rencontres des « acteurs du changement » organisées par le parti socialiste.

Il fallait oser le dire au lendemain de la grève des enseignants du supérieur, qui protestaient contre une éventuelle réforme des carrières. Il fallait oser, le jour où les artistes interprètes, en désaccord avec le nouveau système d'indemnisation du chômage, ont déserté les salles de spectacle. (*Lire page 22.*)

Il reste que le dialogue avec les intellectuels, auquel s'est prêté le ministre de la culture, répondait — bien que le débat ait eu quelque difficulté à sortir de l'académisme — à l'objectif que s'étaient fixé les organisateurs socialistes des rencontres. Il s'agissait d'encourager un « *va-et-vient entre ceux qui décident au sommet de l'Etat et ceux qui, à leur niveau, sont à même de traduire — ou non — en actes la volonté de réforme sociale* ».

Une telle entreprise ne va pas de soi. Les participants en ont fourni la démonstration. M. Bernard Pingaud, ancien président de la commission Pingaud-Barreau qui a publié un rapport sur le livre et la lecture, animateur, au sein des Rencontres, d'une commission consacrée aux commission consacrée aux « *intellectuels en quête de changements* », en a mesuré la difficulté. Il a tout entendu : des appels à la radicalisation idéologique et l'expression d'un « ras-le-bol » venu tout droit de 1968 et qui a résisté au « changement » du 10 mai 1981.

« *On s'emmerde dans la France socialiste* », a dit un intervenant, qui reproche à la gauche son comportement gestionnaire et une incapacité à susciter la mobilisation de ses partisans. « *C'est vrai, en ce moment, la France s'ennuie* » a confirmé, plus poli, le professeur Léon Schwartzenberg. Selon lui, les socialistes français portent encore le deuil des illusions perdues de 1936 et celles, envolées de certaines expériences étrangères.

Le professeur Schwartzenberg est « *triste* » de constater, à propos des prochaines élections municipales, que l'on « *considère, dans certains cas, comme une victoire une moindre défaite* ». Il est encore plus déçu, apparemment, par l'immobilisme de l'école. « *A l'école* », dit-il, *ça n'a pas changé. La société française était bloquée. Elle le demeure. Il n'y a pas de projet, pas d'idées pour nos enfants. Les seules batailles s'organisent autour du débat école publique — école privée* ».

Moins triste, mais tout de même un peu morose, M. Alain Meyer, rédacteur en chef de la « *Nouvelle revue socialiste* » éprouve un « *malaise* » à l'écoute du discours politique utilisé depuis quelques mois. « *Le vote de mai 1981 marquait de Valéry Giscard d'Estaing. On a l'impression que, chassé par la porte, ce discours revient par la fenêtre.* » Pourtant, remarque-t-il, les victoires de mai et de juin 1981, marquaient la primauté du politique et du culturel sur l'économique. Avec une politique différente, le gouvernement de gauche est « *plus efficace* » que ceux de la droite, mais il tient un discours tel qu'il « *a l'air de singer les autres* ».

Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, qui participait à une « table ronde » sur le rôle des femmes n'est pas triste. Elle a obtenu la confirmation, en bataillant pour imposer ses campagnes sur la contraception et le remboursement de l'I.V.G., que la lutte des femmes est éminemment politique et culturelle. Et de ce point de vue, « *au ministère des droits de la femme, on ne s'ennuie pas* », dit-elle, « *consternée* » par la tristesse des autres.

JEAN-YVES LHOMEAU.

CHANGEMENT A BLOIS

La lassitude de Mme le commissaire de la République

De notre correspondante

Blois. — Mme Yvette Chassagne appréhendait quelque peu la campagne électorale des municipales, période pendant laquelle les membres du corps préfectoral sont astreints à ne pas quitter leur département.

Elle semblait en fait avoir épuisé en dix-huit mois tous les charmes du Loir-et-Cher, des inaugurations de foires aux vins aux séances laborieuses du conseil général. On sentait poindre sa lassitude. Elle ne prenait plus le même plaisir à faire visiter « sa » maison, la grande préfecture de Loir-et-Cher, qu'elle trouvait froide malgré le décor africain dont elle l'avait entièrement revêtue.

Elle ne parlait plus guère de « son » jardin ni de « ses » serres, sinon pour glisser avec un sourire que chez elle les roses fleurissaient même en hiver... Mais cette lassitude était aussi perceptible chez les élus dans un département dominé par l'opposition. Tout en appréciant l'affabilité et les grandes qualités d'accueil de Mme Chassagne, ils commençaient à la trouver un peu trop « politique » pour leur goût. Il est vrai que Mme Yvette Chassagne, aussi socialiste que son prédécesseur, M. Charles-Noël Hardy, était giscardien, ne manquait pas une pose de première pierre ou une cérémonie à la préfecture pour dépasser les problèmes locaux et vanter les mérites de la politique gouvernementale.

Elle entretenait avec le président du conseil général, M. Kléber Loustau (div. droite), un ancien socialiste aujourd'hui dans l'opposition, des relations qui n'étaient cordiales qu'en apparence. C'est en grande partie grâce à l'efficacité et au tact de M. Daniel Constantin, secrétaire général de la préfecture (nommé il y a quelques jours, chargé de mission dans le Nord-Pas-de-Calais), que les difficultés liées à la mise en place de la décentralisation avaient pu être évitées.

Ici on n'oubliera pas de sitôt qu'elle fut avant tout la première femme préfet — et commissaire de la République — de France. L'essentiel de son travail en dix-huit mois avait porté sur la lutte contre le chômage. Mais... Elle devra bien constater que l'annonce de son départ coïncide avec le moment précis où le cap des 10 000 chômeurs est pour la première fois franchi en Loir-et-Cher.

BÉATRICE HOUCHARD.

LA PRÉPARATION DES

APRÈS LE RENONCEMENT DE M. GEORGES FILLIOUD

Quatre têtes pour le « carnaval politique » de Romans

Le jeudi 9 septembre dernier, M. Georges Fillioud, ministre de la communication, maire socialiste de Romans, décidait de ne pas briguer un nouveau mandat à la tête d'une municipalité conquise facilement en mars 1977 (1). Aujourd'hui, les candidats à sa succession se bousculent : à ce jour, quatre listes sont annoncées : une d'union de la gauche, conduite par le premier adjoint sortant, M. Etienne-Jean Lapassat ; une radicale de gauche, emmenée par un médecin, M. Pierre Pienek (M.R.G.) ; une liste de modérés, conduite par un notaire, M. François Dubernet de Boscq ; enfin, une liste regroupant les partis de droite, conduite par M. Georges Durand (CNIP), avocat, élu conseiller général, le printemps dernier, contre M. Fillioud (2). Les réalités locales auront leur part dans un affrontement très serré. Romans s'offre quatre têtes pour son « carnaval politique ».

De notre correspondant régional

Romans. — A gauche, M. Etienne-Jean Lapassat (P.S.), à droite, M. Georges Durand (CNIP) : les deux conseillers généraux sont les favoris du premier tour de scrutin. Le challenger d'abord : M. Georges Durand, trente-neuf ans, est l'héritier d'une famille de notables. Son père, Henri, est maire de la commune, à la fois rivale et voisine, de Bourg-de Péage de l'autre côté de l'Isère. Son oncle, Paul, est maire de Tain-L'Hermitage, et son frère François, candidat dans une commune de la Drôme, Chatuzange-le-Goubet ! M. Durand pense que les électeurs ne lui tiendront pas rigueur de sa filiation « péageoise » : « *La querelle entre Romans et Bourg-de-Péage*, estime-t-il, *est dépassée.* » Selon lui, 90 % des associations sont pluricommunales. Par elles, les fameux « Damiers » de l'équipe de rugby rappellent qu'ici commence l'influence du « Midi ».

Politiquement, M. Durand ne joue pas les nuances. Il évoque l'affrontement entre « marxistes » et « *républicains* », ce qui donne à ses propos une coloration très « nouvelle droite ». Il souhaite en priorité viser un objectif simple : « *Sanctionner la politique du gouvernement* ». Au plan local, il souhaite des élus plus « disponibles avec « *moins de fonctionnaires et d'enseignants.* » Il regrette que les réalisations relatives à l'urbanisme (rues piétonnes) ou aux transports en commun n'aient pas été « *bien expliquées* ». Enfin, il se démarque dans l'affaire détestable de la « mosquée » (*le Monde* du 6 mai 1982). Trois candidats sur quatre de l'opposition n'en ont pas parlé pendant les cantonales. L'attentat, qui avait détruit un lieu de réunion et de prière réservé aux musulmans, a laissé quelques traces dont une plainte de M. Durand contre M. Fillioud, qui avait accusé la droite d'être à l'origine de cette affaire. Le candidat officiel des partis de droite reste toutefois fidèle à un discours très ferme sur les questions de sécurité : « *Dans le quartier de la Monnaie* (le secteur à problèmes de Romans), *il y a*, assure M. Durand, *un véritable bouillonnement anti-municipal.* »

Plus modéré, M. François Dubernet de Boscq, notaire, tête de liste de l'Union d'action libérale, joue la carte des « apolitiques » et refuse le combat prioritaire sur la sécurité. Il privilégie des thèmes à consonance très « barristes » : « *De beaux jardins, c'est bien, mais moins bien que l'emploi. Les socialistes ont voulu faire du social à tout-va. Or l'emploi c'est la clé de tout, y compris du social.* » Il affirme que ses chances d'être en tête des primaires de droite sont réelles en faisant le pari que les Romanais le choisiront de préférence à M. Durand, « *plus politique que gestionnaire* ». Réponse de celui-ci : « *On peut toujours croire aux miracles...* ». Favori de la droite, M. Durand entend bien enfoncer le clou : *Fillioud-Lapassat, même combat !* »

La stratégie du premier adjoint sortant est délicate. Il doit à la fois tenir compte du rejet du « maire-ministre » signifié au printemps dernier par une majorité d'électeurs, et rester solidaire de la gestion passée. A demi-mots, on comprend que tout n'a pas été idyllique entre les deux hommes au caractère très marqué. M. Lapassat, Romanais grand teint, universitaire à Grenoble, a déjà beaucoup donné de son temps à la mairie. M. Fillioud était manifestement plus attiré par un travail politique au niveau national. « *Ses centres d'intérêt étaient différents des miens* », commente sobrement M. Lapassat. Mais les « absences » de Romans de Georges Fillioud, durement dénoncées par la droite, n'ont pas profité à son premier adjoint, qui est longtemps resté un numéro deux. Après le coup de semonce des cantonales M. Lapassat est beaucoup plus présent en première ligne.

L'inconnue du M.R.G.

Le chef de file de la gauche ne manque pas d'atouts : une situation économique « *assez bonne dans le bassin d'emploi romanais par rapport à d'autres secteurs drômois* », des réalisations d'urbanisme plutôt heureuses — Romans, trente-trois mille habitants, donne l'image d'une ville propre et fleurie, — un accord politique enfin, sans grandes difficultés, avec le parti communiste local. Sur ce plan, la gauche aura bien besoin de toutes ses forces et le P.C.F. a accepté de prendre en compte l'évolution des résultats électoraux entre 1977 et 1981. Il aura neuf conseillers « éligibles », sur un total potentiel de trente élus de gauche, en cas de victoire. Le nombre des élus passera de trente et un à trente-neuf. Pour mobiliser « toute la gauche », M. Lapassat compte sur les retombées d'un certain infléchissement de la politique municipale : « *La sécurité s'est partiellement améliorée ; le quartier de La Monnaie fait l'objet de mesures spécifiques grâce à l'action de la commission Dubedout* ». Ajoutons que le discours socialiste s'est durci par rapport aux immigrés : « *Au cours d'un incident récent, nous avons même constaté un racisme anti-français de la part de l'Amicale des Algériens (...). Nous voulons reconnaître le fait maghrébin, mais sans l'amplifier. Nous refusons*, affirme M. Lapassat, *certains certificats d'hébergement.* »

La mosquée sera reconstruite dans un autre quartier, « *mais*, précise le premier adjoint, *cela ne coûtera rien à la ville* ». Romans se verra proposer un nouveau « contrat municipal » par l'équipe qui a changé de capitaine. Son objectif prioritaire : « *l'emploi pour tous et la formation des jeunes* ».

Reste l'inconnue que représente l'impact du M.R.G., M. Pierre Pienek, tête de liste, ne cache pas ses sentiments anti-Fillioud : « *Romans a toujours été centriste. L'accident, ce n'est pas la défaite des cantonales, mais l'élection de M. Fillioud, d'abord comme député, puis comme maire. Pour notre part, nous voulons faire démarrer ici le centre gauche pour pouvoir corriger certaines orientations dont le manque de concertation avec les citoyens.* » Le candidat radical conclut : « *M. Fillioud a été absent de Romans pendant quatre ans. Maintenant, on le voit beaucoup et c'est encore lui qui tient la fédération du P.S. de la Drôme.* »

Le ministre de la communication a clairement laissé entendre que son retrait au niveau municipal ne signifie en aucun cas qu'il ne briguera pas d'autres mandats dans ce secteur.

CLAUDE RÉGENT.

(1) Aux municipales de 1977, la liste de la gauche (21 P.S.) conduite par M. Fillioud l'avait emporté par 8 372 voix contre 5 297 voix au maire sortant, M. Didier (U.D.F.), décédé la veille du scrutin.

(2) Aux cantonales de 1982, la gauche est devenue minoritaire : 47,8 % au premier tour ; 47,6 % au second, malgré le succès de M. Lapassat dans le canton de Romans II.

Le P.S. appelle ses militants à combattre les « campagnes de catastrophisme » de l'opposition

Le bureau exécutif du P.S. a publié, jeudi 20 janvier, un appel à tous les socialistes afin qu'ils « *popularisent* » les résultats obtenus par le gouvernement dans la lutte entreprise contre le chômage et l'inflation et qu'ils combattent « *la campagne de mensonge et de désinformation* » engagée, selon lui, par l'opposition. Ce texte répond à la nécessité ressentie par la direction du parti socialiste de prendre en compte le caractère politique national des élections municipales et pas seulement leur dimension locale (*le Monde* du 20 janvier).

Le bureau exécutif déclare notamment : « *Après avoir systématiquement nié et dénigré les résultats positifs obtenus sur les fronts économique et social, la droite en vient maintenant à orchestrer des informations infondées, accusant le gouvernement de manipuler les chiffres du chômage. Le bureau exécutif du parti socialiste considère ces campagnes de catastrophisme et de désinformation systématique comme le signe d'un certain désarroi de la droite. Elle supporte mal l'alternance démocratique que le pays a voulu, et, en tout cas, n'est pas en mesure de proposer aux Français une alternative politique sérieuse.* »

Le bureau exécutif « *s'associe solennellement à la déclaration du ministre de l'emploi faisant justice des accusations de truquage des statistiques. La vérité est que le gouvernement a réussi à faire reculer l'inflation sans compromettre l'activité économique ni ses efforts contre le chômage, bien au contraire. Les baisses du chômage enregistrées successivement au mois de septembre, au mois de novembre et au mois de décembre sont les fruits d'une politique active de l'emploi qui doit notament son succès aux quelque trente mille contrats de solidarité signés au cours de l'année 1982.*

Le P.S. appelle « *tous les socialistes à faire un grand effort pour populariser ces résultats, pour combattre vigoureusement la campagne de mensonge et de désinformation, et pour créer ainsi les conditions d'un nouvel élan de la politique de rénovation économique et de justice sociale* ».

TERRITOIRE-DE-BELFORT : M. Chevènement brigue la mairie de Belfort

De notre correspondant

Belfort. — Les militants socialistes belfortains, qui, le 21 octobre dernier, avaient désigné MM. Jean-Pierre Chevènement et Emile Gehant pour conduire la liste d'union de la gauche, se sont réunis en assemblée générale le 20 janvier. Ils ont adopté à l'unanimité une motion dans laquelle ils demandent au ministre de la recherche et de l'industrie d' « *être le futur maire de Belfort* ».

Ainsi s'achève un conflit de personnes qui aura duré un mois. M. Gehant, maire socialiste de Belfort, ancien président du conseil général, avait fait savoir publiquement au début du mois d'octobre qu'il briguerait un second mandat. Les militants socialistes désignaient quelques jours plus tard MM. Chevènement et Gehant comme têtes de liste de la majorité. Le ministre de la recherche et de l'industrie, actuellement premier adjoint, devait mener le combat électoral, M. Gehant retrouvant en cas de succès son fauteuil de maire.

Vingt-quatre heures après le vote des militants socialistes, M. Gehant annonçait que, dans ces conditions, il ne solliciterait pas un second mandat (*le Monde* du 27 octobre). Un peu plus tard, il demandait aux instances nationales du parti socialiste de juger de la validité du vote. Le dernier acte du conflit s'est joué le week-end dernier, à l'occasion de la conférence de presse de M. Chevènement destinée à présenter le programme de la liste d'union de la gauche. Interrogé sur l'absence de M. Gehant, le ministre de la recherche et de l'industrie avait déclaré : « *Nous avons été très patients. Maintenant, ça suffit. Il faut savoir s'incliner devant la majorité. L'autorité ne se divise pas.* »

Le maire de Belfort devait réagir brutalement en lançant : « *On a besoin de moi sur la liste, mais on voudrait que je ferme ma gueule.* » Finalement, contre la promesse de responsabilités aux niveaux régional et national, M. Emile Gehant a accepté de s'effacer. Et il a refusé le poste de premier adjoint qui lui était proposé. Curieux retour des choses : en conflit ouvert avec M. Dreyfus-Schmidt — éphémère député dont il fut le suppléant en 1968, — M. Gehant avait fait venir à Belfort, à la veille des élections législatives de 1973, M. Chevènement. Ravissant à M. Dreyfus-Schmidt la faveur des militants socialistes, il devint député de la première circonscription. En 1980, M. Dreyfus-Schmidt prenait sa revanche en réussissant à se faire désigner candidat socialiste aux élections sénatoriales, siège que M. Gehant convoitait. Aujourd'hui, M. Gehant fait donc à nouveau les frais des querelles politiques belfortaines.

PATRICE MALINA.

D'une ville à l'autre

ISÈRE

GRENOBLE. — Les salariés de l'entreprise Eurotungstène, à Grenoble, tentent de constituer une liste pour les prochaines élections municipales. La société, qui emploie sept cents personnes, pourrait prochainement licencier plus de la moitié de ses salariés. Sous le titre « Solidarité Eurotungstène », la liste entend se battre pour le maintien de l'emploi dans l'entreprise, sur le thème « Travailler et vivre au pays ». Les salariés rappellent que la gauche n'a été portée au pouvoir que « *pour mener la même politique que la droite* ». « *Nous ne voulons pas que les travailleurs écœurés par la gauche se retournent vers cette droite que nous avons subie pendant plus de vingt ans.* » — (*Corresp.*)

LOIRET

ORLÉANS. — Un accord entre les partis de gauche pour constituer une liste d'union vient d'être signé à Orléans. Cette liste comprendra trente socialistes, onze communistes, quatre radicaux de gauche et dix personnalités n'appartenant à aucun parti. Elle sera conduite par M. Jean-Pierre Sueur, député socialiste de la première circonscription. M. Michel de la Fournière, secrétaire national du P.S. aux droits de l'homme, y figurera en seconde position. En revanche, aucun accord entre le P.C. et le P.S. n'a encore été trouvé à Montargis, à Fleury-les-Aubrais, où les maires sortants sont communistes, et à Pithiviers. — (*Corresp.*)

ÉLECTIONS MUNICIPALES

LA CAMPAGNE A PARIS

DANS LE TREIZIÈME ARRONDISSEMENT

M. Toubon (R.P.R.) estime que M. Quilès est un «amateur ambitieux»

Pour que M. Jacques Toubon, député R.P.R. du quinzième arrondissement, devienne candidat et dirige *la liste Union* pour Paris du treizième, la distance à franchir n'était pas très grande. Le collaborateur de M. Chirac assure même qu'il ne se sent guère dépaysé puisqu'il retrouve, dans ce nouveau secteur municipal, des problèmes comparables à ceux qui existent dans sa circonscription *législative*. De plus, les deux arrondissements riverains de la Seine accueilleront sur les berges du fleuve les installations de l'Exposition universelle de 1989. Un lien de plus ! Mais avant de devenir à ce double titre l'*« élu de l'expo »*, M. Toubon devra surmonter bien des obstacles.

C'est pourquoi il s'est lancé dans la campagne sans même attendre *que l'U.D.F. choisisse* la *personnalité* qui sera le second de sa liste. La désignation éventuelle de Mme Alice Saunier-Séïté, ancien ministre des universités, provoque en effet des tiraillements entre le parti républicain et le C.D.S.

M. Toubon a surtout voulu, sans tarder, occuper le terrain dans cet arrondissement, où il aura affaire à forte partie puisqu'il s'attaque à un bastion *municipal que la gauche* tient depuis 1971, et où elle possède actuellement les sept sièges de conseillers de Paris (4 P.C., 3 P.S.), et, depuis 1978, les deux sièges de députés.

Enfin, et surtout – et c'est même pour cela qu'il est candidat – M. Toubon vient défier dans son fief le numéro trois du P.S., M. Paul Quilès, député de l'arrondissement, qui conduit l'ensemble des listes d'union de la gauche à Paris. Il veut profiter de la dispersion qu'impose cette *mission* à son adversaire pour être lui-même présent en permanence sur le terrain. Il s'y heurte, toutefois à l'activité que déploient dans l'arrondissement les élus municipaux de gauche, déjà bien implantés, comme M. Benassaya, conseiller socialiste.

M. Toubon, qui a installé sa permanence au 154, de la *rue* de Tolbiac, à deux pas de la place d'Italie, vient de publier son programme. Celui-ci tient en quatre chapitres : l'urbanisme, avec l'association des habitants à l'élaboration des projets ; la sécurité, avec la création de postes de police supplémentaires ; les transports en commun, avec l'ouverture d'une ligne de métro Austerlitz-Porte de Vitry ; enfin la propreté. M. Quilès lui répond que de tels projets ne sont pas nouveaux mais que la gauche n'a jamais pu les faire approuver par la municipalité sortante.

Le député R.P.R. riposte en faisant le procès de l'action du *« gouvernement socialo-communiste »*, en affirmant *« l'incompétence et l'inconséquence »* des élus de la gauche *et en estimant* que M. *Quilès* est un *« amateur ambitieux »*.

M. Toubon, qui compte bien *bénéficier du « plus »* que peut lui apporter sa qualité de proche conseiller de M. Chirac, recevra le 28 janvier le soutien de toutes les composantes de l'U.D.F. au cours d'un « banquet républicain » organisé square de Choisy et, le 28 février, celui du maire de Paris à l'*occasion* d'*un meeting au même* endroit.

A. P.

DANS LE VINGTIÈME ARRONDISSEMENT

M. Bariani (U.D.F.-rad.) s'oppose aux représentants des «lignes dures» de la majorité

En présentant à la presse sa candidature dans le vingtième arrondissement de Paris, M. Didier Bariani a insisté sur l'*« unité républicaine totale »* qui s'est réalisée *« sans heurt »* autour de lui. Le président du parti radical valoisien, ancien député U.D.F. de cet arrondissement de 1978 à 1981, feint d'oublier que des *contestations s'étaient* élevées contre lui et qu'en octobre dernier il avait exclu de son parti Mme Jacqueline Nebout, conseiller sortant du neuvième arrondissement, *mais qui* «travaillait» le vingtième dans l'espoir d'y être candidate.

Mais, comme le dit M. Bariani aujourd'hui, *« la gentillesse et la camaraderie sont spontanées »* avec M. Paul Violet, membre du comité central du R.P.R., son second de liste. *Il va ainsi affronter de nouveau* M. Michel Charzat, membre du secrétariat national du P.S. et du CERES, chef de file de la liste d'union de la gauche, qui, en *juin 1981, lui a, sans grande* difficulté, ravi son siège de député en recueillant 54,36 % des suffrages exprimés au second tour. Toutefois, pour la gauche non plus, tout ne va pas sans problème dans cet arrondissement *qui avait eu, en 1973,* deux députés communistes, remplacés aujourd'hui par deux socialistes, où aux municipales de 1977, le P.C. avait conduit la liste de gauche – il avait eu quatre élus sur sept – et où, en 1981, un des élus communistes, M. Ferignac, avait été exclu pour avoir suivi M. Fiszbin dans la création de Rencontres communistes. M. Henri Malberg, devenu secrétaire de la fédération de Paris du P.C., est aujourd'hui le deuxième de liste de M. Charzat.

Face à M. Bariani, qui se qualifie d'*« homme du centre de gauche libéral »*, se trouvent ainsi réunis les représentants des *« lignes dures »* de la majorité, qui dit-il, *« veulent mettre tout le monde au pas »*.

Le programme municipal de M. Bariani, qui fait un éloge appuyé de M. Chirac et de sa gestion, porte essentiellement sur cinq points : la rénovation de l'urbanisme, la création d'industries et d'entreprises artisanales afin de redonner à cet arrondissement sa vocation et de poursuivre *ainsi le rééquilibrage* de Paris vers l'Est.

Mais l'ancien député insiste surtout sur les problèmes de sécurité et sur deux aspects de ceux-ci : le trafic de la drogue qui se développe dans les groupes d'immeubles délabrés où les contrôles de police sont insuffisants, et la multiplication des squatters dans ces mêmes quartiers. M. Bariani souligne l'importance de la population immigrée, qui, dans *certaines* parties de l'arrondissement, dépasse, à ses yeux, *« le seuil de tolérance »*, avec plus de 25 % de sa population totale. Cette situation est, dit-il *« déshonorante pour nous et insupportable pour les immigrés »*. Le président du parti radical redoute le développement du racisme et dénonce la *« politique irresponsable »* du gouvernement.

Sur ce terrain, il rencontrera sans doute M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national (extrême droite), qui se présentera dans cet arrondissement, faute d'avoir été admis sur les listes patronnées par M. Chirac. Enfin, dans ce secteur de la capitale où subsiste une tradition inspirée par les chrétiens-sociaux du Sillon de Marc Sangnier, et où Gambetta avait été élu, le problème scolaire se pose toujours. Une trentaine d'établissements privés s'y trouvent, mais beaucoup d'*établissements* publics méritent aussi d'être rénovés.

A. P.

M. CHIRAC DEMANDE TROIS MILLE POLICIERS SUPPLÉMENTAIRES PAR AN DANS LA CAPITALE.

M. Jacques Chirac a critiqué, jeudi 20 janvier, l'action du gouvernement en matière de lutte contre la délinquance et l'insécurité, et présenté quelques propositions. Il a estimé que *« les mesures prises par le gouvernement depuis 1981 favorisent un climat général qui entretient la psychose de l'insécurité »*. Il a ajouté : *« Je demande pour le moins que l'on rétablisse la garde à vue de six jours pour les actes de terrorisme, que l'on remette en vigueur la création d'une carte d'identité et de documents pour étrangers infalsifiables et que l'on renforce la surveillance aux frontières. »*

M. Chirac a demandé un renforcement des effectifs de policiers, qui devraient être, selon lui, de trois mille par an pendant quatre ou cinq ans. Il a, en effet, affirmé que le nombre des gardiens de la paix avait diminué de quatre cent cinquante du 1er janvier 1980 au 1er janvier 1983, et que *« pour avoir un gardien présent vingt-quatre heures sur vingt-quatre sur la voie publique, il faut en recruter huit, en raison des congés, des maladies, des absences, de la réduction des horaires de travail et des vacances supplémentaires »*.

RECTIFICATIF. – M. Michel Noir, député R.P.R., sera candidat dans le quatrième arrondissement de Lyon et non dans le cinquième comme nous l'avons écrit dans nos éditions datées du 21 janvier.

– Le maire sortant d'Issy-les-Moulineaux est M. André Santini (U.D.F.) et non M. Guy Ducoloné (P.C.), *contrairement* à ce que nous avons indiqué par erreur le 21 janvier dans l'article consacré aux contentieux qui subsistent entre le P.C. et le P.S.

Trois cent soixante et onze personnalités de gauche soutiennent la candidature de M. Henri Fiszbin

Trois cent soixante et onze militants de gauche – syndicalistes, universitaires, intellectuels, animateurs d'associations – ont signé un appel en faveur de la candidature de M. Henri Fiszbin, président de Rencontres communistes, sur la liste d'union de la gauche dans le dix-neuvième arrondissement de Paris. *« L'accord national conclu entre les partis socialiste et communiste en vue des élections municipales va permettre à la gauche de se lancer dans la bataille électorale sur une base unitaire*, affirme ce texte. *Cependant, dans la négociation, la direction du parti communiste a maintenu contre Henri Fiszbin une exclusive qui est de nature à affaiblir ce combat. C'est pourquoi nous demandons que soient levées toutes les exclusives qui portent atteinte à l'union de la gauche dans sa diversité nécessaire pour assurer son succès. »*

Cet appel a été signé notamment par MM. Alexandre Adler, Maurice Berlemont (ancien président du groupe *communiste au* Conseil de Paris), Jean Bruhat, René Buhl, Henri Bulawko, Jean-Pierre Chabrol, François Chaumette, Mme Marie-Josée Chombard de Lauwe, MM. Paul-Henri Chombard de Lauwe, Eugène Cotton, Cueco, Pierre Dommergues, Jacques et Maurice Dugowson, Bernard Fresson, Louis Géhin, Mme Christiane Gilles, MM. Eugène Guillevic, Georges Labica, Mme Jacqueline Lambert, MM. Henri Lefebvre, Artur London, Marfaing, Robert Merle, Jean-Louis Moynot, Pascal Ory, Gilles Perrault, Michel Rolant, Pierre Rosanvallon et Antoine Vitez.



SAMEDI DIMANCHE

- M. Tanaka, héros et vilain des Japonais
- La dernière aventure nomade
- Quand le « bobby » dégaine

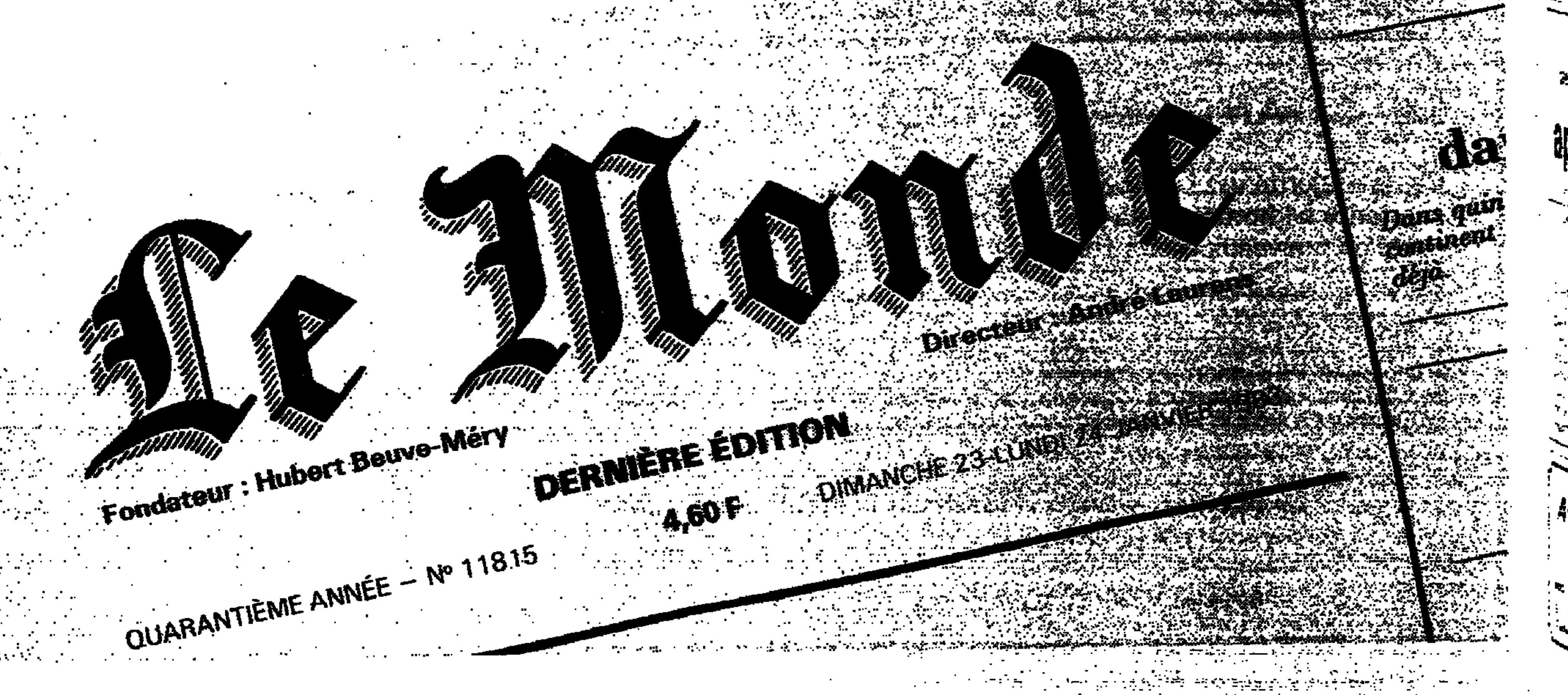
Et dans le supplément le Monde Dimanche :

- Les Français vus d'Amérique
- Les syndicalistes dans les conseils d'administrations
- 4 pages sur les programmes télévision radio de la semaine prochaine
- La page « disques » avec les critiques, les meilleures ventes et la sélection des disquaires

Une nouvelle lecture de l'actualité pour le week-end

Le samedi, le Monde *change la présentation de son édition du 6e jour pour vous proposer, pendant le week-end, une nouvelle lecture de l'actualité.*

Élargir la couverture de l'information internationale, développer une réflexion de fond sur les événements marquants, présenter les rendez-vous importants de la semaine à venir, telles sont les trois idées directrices qui inspirent ce changement.



POLITIQUE

DANS LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Les élections régionales ne seront pas un «référendum maquillé»

déclare M. Henri Emmanuelli

Les électeurs de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion sont officiellement convoqués, le dimanche 20 février, pour élire, au suffrage universel et au scrutin proportionnel, dans chacune de ces régions monodépartementales, le conseil régional, dont le président exercera désormais le pouvoir exécutif pour ce qui concerne les compétences dévolues à cette collectivité territoriale. Les déclarations de candidatures seront reçues jusqu'au 24 janvier. La campagne officielle commencera le 7 février et sera close le 19. Le secrétaire d'État aux DOM-TOM s'est rendu, mercredi 19 janvier, aux Antilles, où il séjournera près d'une semaine avant de repartir, le 27 janvier, pour la Réunion. Au cours d'une conférence de presse tenue avant son départ, M. Henri Emmanuelli a notamment déclaré : ***« Ces élections régionales seront, pour les populations d'outre-mer, une occasion à saisir. Il ne s'agit pas d'une espèce de référendum maquillé sur l'appartenance ou non des départements d'outre-mer à la métropole. Mais il s'agit de poser les vrais problèmes et de savoir s'il y a des majorités nouvelles pour bousculer une situation socio-économique qui en a bien besoin. »*** **Le secrétaire d'État a ajouté :** ***« Savoir si la mobilisation pour le développement économique est effective sera, pour le gouvernement, un test plus important que le résultat des élections. »***

M. Jean-Pierre Soisson, ancien secrétaire d'État, délégué national de l'U.D.F. aux DOM-TOM, a reproché, jeudi 20 janvier, au gouvernement, d'avoir organisé ce scrutin ***« dans la précipitation »*** **car** ***« on ne connaît pas les pouvoirs des futures assemblées ».***

RÉUNION : l'unité perdue des socialistes

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la Réunion. – C'est un parti socialiste traumatisé qui accueillera, la semaine prochaine, le secrétaire d'État aux DOM-TOM. La préparation des élections s'effectue, pour la fédération locale, dans les pires conditions, *tant et si bien que quatre* jours de la date limite du dépôt des candidatures, *les dix premiers noms de la* liste que conduiront le député de la troisième circonscription, M. Wilfrid Bertile, et le premier secrétaire fédéral, M. Jean-Claude Fruteau, n'étaient pas arrêtés. La difficulté majeure vient du fait que les animateurs de plusieurs sections se sont regroupés au sein d'une association, baptisée Forum socialiste, qui se voulait, à sa création fin 1982, complémentaire de la fédération, et dont l'audience n'est pas négligeable, *notamment* au sein de la C.F.D.T. Après avoir laissé entendre qu'ils se présenteraient *aux élections* régionales sous leur propre étiquette, les responsables du Forum ont annoncé leur soutien à la liste de la fédération. Plusieurs places susceptibles de leur garantir un mandat de conseiller régional leur avaient été proposées.

Mais ils ont ensuite remis en *cause leur participation, et ce désac*cord a débouché sur la démission de deux membres du bureau fédéral. Forum socialiste a eu, ces derniers jours, des contacts avec le M.R.G., qui tente de s'implanter dans l'île et pourrait participer à une liste concurrente de celle de la fédération socialiste. Les électeurs de gauche seront également sollicités par une petite formation, le Rassemblement des socialistes et des *démocrates* (R.S.D.), constituée en novembre 1981 par des membres de la fédération, en désaccord sur la stratégie d'union avec le parti communiste réunionnais (P.C.R.).

Dans ce contexte, le P.C.R., que dirige M. Paul Vergès, maire du Port, joue la carte de la *sérénité*. Sa liste est connue. Le P.C.R. estime qu'il doit recueillir au moins 33 % des suffrages. L'opposition, actuellement majoritaire dans l'île, joue la *carte de la stabilité et* d'un certain renouveau. Une liste a été constituée avec le soutien de la *quasi-totalité* des maires et conseillers généraux. Elle sera conduite par le président de l'assemblée départementale, M. Auguste Legros, (R.P.R.) maire de Saint-Denis, le fondateur du Front départementaliste, M. Paul Bénard, maire, conseiller général de Saint-Paul, et M. Jean-Paul Virapoullé (U.D.F.) maire et conseiller général de Saint-André.

Une des inconnues de la compétition réside dans le score que réalisera une autre liste d'opposition : celle de l'Union nouvelle dans l'intérêt de la Réunion, qui, sera emmenée par l'ancien président du conseil général et ancien député, le giscardien Pierre *Lagourgue ; celui-ci s'est* entouré essentiellement de représentants des milieux économiques et sociaux, en particulier l'ancien président de la chambre de commerce, M. Charles Isautier, et son successeur, M. Jacques Caillé, secrétaire général de l'Union patronale.

HUBERT BRUYÈRE.

Guadeloupe

Mme MICHAUX-CHEVRY A LA TÊTE DE L'OPPOSITION

(Correspondance.)

Guadeloupe. – La récente visite de M. Jean-Pierre Soisson, ancien secrétaire d'État, délégué de l'U.D.F. aux DOM-TOM, a convaincu les giscardiens et les modérés de participer à une liste commune de l'opposition conduite par le président du conseil général, Mme Lucette Michaux-Chevry (mod.), et dans laquelle figureront le secrétaire général du R.P.R., *M. José Moustache, ancien député*, et le député de la première circonscription, M. Marcel Esdras (app. U.D.F.).

La liste du P.S. sera conduite par le député de la deuxième circonscription, M. Frédéric Jalton, maire des Abymes. Le sénateur socialiste du département, M. Georges Dagonia, n'y figure pas.

La liste du parti communiste guadeloupéen (P.C.G.) sera dirigée par le maire de Basse-Terre, M. Jérôme *Cléry, qui aura à ses côtés* le maire de Pointe-à-Pitre, M. Henri Bangou, *et le député de la première circons*cription, M. Ernest Moutoussamy.

GUYANE : zizanies dans l'opposition

De notre correspondant

Cayenne. – Pour le moment, trois *listes sont en voie de constitution*. La gauche sera essentiellement représentée par la *liste* du parti *socialiste* guyanais (P.S.G., autonomiste), dont le leader n'a pas encore été désigné. L'opposition est en proie à quelques zizanies. Le R.P.R. et l'U.D.F. ont engagé des négociations pour l'établissement d'un « front de *l'opposition* ». Il est acquis que celui-ci sera conduit par le « patron » du *R.P.R., M. Paulin* Bruné, conseiller général, mais ces discussions suscitent diverses réactions internes. Le président départemental de l'U.D.F., M. Raymond Libri, s'est démis, mardi 18 janvier, de cette fonction pour protester *contre* le fait que la direction nationale de l'U.D.F. ait confié le soin de mener les *négociations avec* le R.P.R. à l'ancien président du conseil général, M. Hoa-Chuck, président du Parti du progrès guyanais (P.P.G.). En outre, ce « front de l'opposition » ne comprend pas les *membres* du Rassemblement pour la défense de la Guyane (R.D.G.), *avec lequel le délégué régional* de l'U.D.F. M. Jean-Claude Montgénie, avait pourtant signé, en juillet dernier, une convention sur les problèmes de développement.

La troisième liste officiellement annoncée sera celle d'un nouveau *mouvement* : l'*Union* démocratie–promotion Guyane (U.D.P.G.), association créée par un fonctionnaire, M. Jean-Serge Gérante, directeur de l'imprimerie départementale, qui se déclare d'accord avec la politique du gouvernement *« tant qu'elle est positive pour les Guyanais »* mais affirme son centrisme. *Cette* liste sera composée de socio-professionnels et proposera aux électeurs de *« dépasser les rivalités de clan pour se regrouper autour d'un plan de développement ».*

EDMOND FRÉDÉRIC.

MARTINIQUE : la gauche en ordre dispersé

De notre correspondant

Fort-de-France. – La gauche martiniquaise ira à l'élection régio*nale en ordre dispersé*. Chacune des trois formations qui soutiennent le gouvernement – le parti progressiste martiniquais (P.P.M.), la fédération socialiste et *le parti* communiste martiniquais (P.C.M.), dont le soutien à la politique mené depuis mai 1981 est toutefois très critique – présentera sa propre liste. Celle du P.P.M. sera conduite par le maire de Fort-de-France, M. Aimé Césaire, député apparenté socialiste ; celle du P.S. le sera par M. Casimir Branglidor, maire de La Trinité, conseiller général, et celle du P.C.M. par M. Georges Gratiant, maire du Lamentin, conseiller général.

Faute d'avoir pu s'entendre sur un programme de « gouvernement » au cas où ils obtiendraient la majorité au sein du *futur* conseil régional, ces trois partis ont adopté une déclaration dans laquelle *ils* se déclarent prêts à établir un contrat de majorité définissant *« les bases d'une coopération effective de la gauche »* et s'engageant à proposer *ensemble* un projet de développement économique, de progrès social et de formation culturelle qui *« garantisse que la Martinique cesse d'être une terre de consommation ».*

L'extrême *gauche est elle aussi* désunie. Combat ouvrier (trotkiste), le groupe Révolution socialiste et le Mouvement pour l'indépendance de la Martinique ont constaté leur désaccord et décidé de présenter chacun sa liste, sans grand espoir, pour aucun d'eux, de franchir la barre de 5 % des suffrages exprimés requise pour participer à la répartition des sièges.

En revanche, la droite présentera une liste unique conduite par M. Michel Renard (R.P.R.), maire du Marigot, dont le tempérament impétueux, parfois violent, continue de provoquer des remous parmi les militants locaux du mouvement chiraquien. Le choix de M. Renard a été entériné à la fois par M. Didier Julia, délégué national du R.P.R. aux DOM, et, au nom de l'U.D.F., *par M. Jean-Pierre Soisson*, ancien secrétaire d'État aux DOM-TOM.

FIRMIN RÉNÉVILLE.

DOSSIER

LES SUITES DE L'AFFAIRE DU CORAL

ACCUSATIONS

L'affaire du « lieu de vie » le Coral a trop fait couler d'encre et agité de passions pour qu'il s'agisse d'une « histoire de mœurs », comme l'entendraient des moralistes s'empressant de condamner sans chercher à comprendre. Ordinairement, notre justice ou notre société ne se donnent pas de gants avec la pédophilie. Or, pour la première fois à l'occasion de cette affaire, des questions sont clairement posées : l'enfant est-il libre de sa sexualité ? Les adultes ont-ils le droit de « passer à l'acte » au nom de cette liberté ? Mais, pour en arriver à ce débat, il aura fallu lever bien des obscurités et admettre qu'il existe des présomptions.

On a d'abord parlé d'une manœuvre de la droite, mais il faudra bien constater que l'opposition ne s'est pas emparée d'une affaire trop délicate, aux retombées imprévisibles. On s'en est pris ensuite à M. Michel Salzmann, le juge d'instruction, qui, pour les défenseurs du Coral, se serait mis follement en croisade. Mais deux arrêts des magistrats de la chambre d'accusation de Paris, refusant, sur le vu du dossier, la mise en liberté de M. Claude Sigala, principal inculpé, ont coupé court à cette explication. Sauf à trouver le palais délirant.

Dans un premier temps, la défense a pu affirmer que *« le dossier était vide »*. Dans un deuxième temps, elle a conclu que M. Jean-Claude Krief, dont le témoignage est à l'origine de l'affaire, se rétractant, *l'affaire était « totalement dégonflée »*. Mais M. Krief a rétracté... ses rétractations.

Depuis, d'autres avocats sont venus. Ils auraient l'intention de plaider l'innocence au nom de la liberté sexuelle des enfants, *a fortiori* de celle des enfants handicapés. On lira l'article de Jean-Yves Nau reprenant les déclarations de Mᵉ Elisabeth Auerbacher, avocate de M. Sigala.

Enfin, on a accusé — et on accuse encore — la presse, prétendument manipulée par la police, d'être responsable de la *« la tournure prise par les événements »*. C'est, aujourd'hui encore, le point de vue de plusieurs intellectuels dans la déclaration que nous publions ci-dessous. Mais on comprendra que le Livre blanc dont ils promettent la parution traitera le débat au fond : Faut-il ou non interdire la pédophilie ? *Le Monde* s'attachera à ce débat, comme il s'attache aux faits.

M. Jean-Pierre Lanez, vingt-huit ans, un ancien pensionnaire du Coral, fait actuellement l'objet d'un mandat d'amener de M. Michel Salzmann. Il est en fuite depuis le 15 décembre 1982. En 1977, il avait été interné d'office en vertu de l'article 64 du code pénal, après la mort, dans des circonstances obscures, d'un enfant du Coral, Marc F..., onze ans. M. Lanez est resté plus de deux ans enfermé à l'hôpital psychiatrique d'Uzès (Gard).

Le 24 octobre 1982, dans une lettre au journal *Libération*, M. Claude Sigala avait invité M. Lanez à se rendre (*le Monde* du 18 novembre 1982). Ce dernier, toujours en fuite, demande, dans le témoignage qu'on lira ci-dessous, la réouverture du dossier sur la mort du petit Marc, et affirme son innocence.

C.C.

La sexualité « normale » des enfants « anormaux »

Pouvoir du paradoxe : « *Au total, je pense qu'il n'y a guère de différence entre la sexualité des enfants dits « anormaux » et celle des enfants normaux.* » Pour un peu, elle choquerait, cette conclusion du professeur Philippe Mazet (groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière), spécialiste de la psychiatrie de l'enfant. Conséquence d'une vulgarisation outrancière de la psychanalyse ? Effet pervers d'une forme de « libération sexuelle » ? Toujours est-il qu'on peut en arriver à ne plus pouvoir dissocier sexualité et pathologie mentale, et, partant, à imaginer tout sauf une sexualité normale chez des enfants handicapés mentaux.

Sans doute conviendrait-il de ne pas parler de manière aussi simple, le sujet n'étant pas — c'est le moins que l'on puisse dire — de ceux que l'on traite aisément. Ainsi, plus que de « sexualité » il faut parler « réalisation sexuelle » et délimiter les frontières de l'anormalité sur le vaste continent de la pathologie mentale.

« *Pour que les fous vivent, il faut qu'ils passent par la sexualité* », vient d'affirmer Mᵉ Elisabeth Auerbacher, avocate de M. Claude Sigala, principal inculpé de l'affaire du Coral. « *Et cela ne regarde pas les juges* », a-t-elle poursuivi. Pour rondement résumé qu'il soit, voilà le problème bien posé. Et déjà presque insoluble. Les limites sans cesse reculées de l'apparition de la sexualité chez le petit enfant et l'émergence récente des « lieux de vie » en sont une illustration.

Des « concepts-pièges », des discours réducteurs il est nécessaire de revenir aux faits. En France, contrairement à ce qui se passe dans certains pays anglo-saxons, les enfants handicapés sont pris en charge de manière souvent indifférenciée. C'est ainsi qu'il n'est pas rare de voir vivre sous le même toit des enfants psychotiques, autistiques, arriérés mentaux de différents degrés, ou des enfants présentant, comme les trisomiques 21 (mongoliens), des anomalies chromosomiques. Cette indivision du mental et de l'organique n'est pas aisément séparable des enfants étiquetés « cas sociaux ».

La forme du fou

Pour l'essentiel, rien dans les réalisations sexuelles de ces enfants « enfermés » ne se distingue des réalisations sexuelles des enfants sans problèmes, si ce n'est la levée, chez les premiers, de l'inhibition, le non-respect des convenances sociales. Avant la puberté, il s'agit surtout d'attouchements ou de masturbation. Ensuite viennent s'ajouter des relations sexuelles complètes, hétéro ou homosexuelles, selon que l'établissement est mixte ou non.

Au risque de dégonfler certains phantasmes, il faut dire que la sexualité des handicapés mentaux ne correspond en aucune manière aux images habituelles que résume, par exemple, le personnage central de Steinbeck dans *Des souris et des hommes*. Sadique en puissance, le fou, jeune ou non, homme ou femme, prend souvent en effet la forme, dans l'opinion publique, d'un être bestial en proie à un « *rut destructeur et sauvage* » (1). Ainsi, il n'est pas rare que des soignants qualifient de « *bestiaux* » des accouplements entre malades mentaux. A l'inverse, d'autres images montrent ces malades totalement inactifs, comme « castrés ».

Les mongoliens n'échappent pas, eux non plus, aux légendes. Elles concernent les dimensions de leurs organes sexuels (atrophiés ou... hypertrophiés, selon les « observateurs »), les agressions dont ils peuvent être les auteurs ou les victimes, et les aberrations sexuelles les plus variées (voyeurisme ou exhibitionnisme, par exemple) (2).

L'utilisation de nouvelles méthodes hormonales de contraception parallèlement à l'instauration croissante de la mixité a permis de pallier les conséquences les plus dramatiques des relations sexuelles entre malades. Elle est pourtant loin d'avoir tout régler, à commencer par l'attitude à adopter par les soignants en face de ces comportements. Pour ces enfants, au projet thérapeutique vient s'ajouter la dimension éducative. Le premier fait obligation de parler des réalisations sexuelles en même temps que la seconde impose certains interdits.

Le risque de la confusion

Situation difficile pour une équipe soignante confrontée quotidiennement, ou presque, à un exercice de la sexualité sans but social, à un droit au plaisir que l'on a dissocié de la possibilité de procréer. Car l'équipe soignante, de gré ou de force, prend pour l'enfant la place de modèle des parents de l'enfant, eux-mêmes souvent mal à l'aise devant ces réalisations sexuelles. « *Les parents*, explique le docteur Alain Braconnier, *évoquent rarement ces problèmes d'emblée. Ils précisent ensuite que la situation n'est plus supportable pour les frères et sœurs du malade avant de dire, plus tard, qu'elle n'était également plus supportable pour eux.* »

Nombre de psychiatres d'enfants voient dans ces relations sexuelles non pas un ensemble de symptômes inquiétants, mais bien une manifestation de vie, une forme de normalité encourageante. « *Quant au comportement de séduction des enfants vis-à-vis des adultes*, souligne l'un d'eux, *ils sont, hélas ! moins nombreux dans les institutions qu'au dehors.* »

Ces spécialistes sont en revanche beaucoup plus réservés sur la valeur des expériences tendant à permettre aux soignants d'avoir des relations intimes avec des enfants malades. Si l'on peut, selon eux, comprendre que des expériences solitaires arrivent à de tels résultats — compte tenu de la charge d'angoisse qu'implique ce type de prise en charge, — il n'est en aucune manière possible de les justifier.

Les riques sont trop nombreux, à commencer par ceux de la confusion entre les problèmes du soignant et ceux du soigné, du non-respect d'autrui et de son libre arbitre et, pour tout dire, de l'établissement d'une relation du type « exploitant-exploité », pour que de telles pratiques puissent raisonnablement être qualifiées de thérapeutiques.

Il reste que, jusqu'à présent, aucun des porte-parole de la psychiatrie « classique » n'a jugé utile de prendre publiquement position à l'égard — par exemple — de l'expérience du Coral. Entreprise désespérée ou tentative novatrice, cette expérience ne s'ouvre guère à l'évaluation thérapeutique. En l'absence de jugement professionnel sur son bien-fondé, les suites judiciaires de l'affaire risquent fort d'hypothéquer le devenir de l'ensemble des institutions « différentes ».

Au-delà des querelles d'écoles, des conflits de chapelles psychiatriques, il semble n'y avoir aucun terrain d'entente commun sur lequel on puisse parler, avant toute chose, des jeunes malades. Du devenir de ces Petit Poucet rêveurs et maladifs qui ont vu se fermer derrière eux les portes de la maison familiale, trop perdus pour se faire entendre, trop ailleurs pour demander à l'institution de ne plus semer au hasard ses cailloux blancs, quand ce ne sont pas des miettes de pain.

JEAN-YVES NAU.

(1) On peut lire sur ce thème *la Sexualité dans le domaine médical*, du docteur F. Charvet et collaborateurs. Collection « Biologie et psychologie ». Editions Simep. 110 F.

(2) *Le Mongolisme*, de MM. Jean-Luc Lambert et Jean-A. Rondal. Collection « Psychologie et sciences humaines ». Editions Pierre Mardaga (Bruxelles). Environ 70 F.

Dénonçant l'attitude de la presse

Des intellectuels préparent un Livre blanc en faveur des inculpés

Un groupe de huit intellectuels a publié, le 20 janvier, une déclaration sur l'affaire du Coral dans laquelle ils annoncent la préparation d'un Livre blanc. Les signataires de ce texte, favorable aux inculpés, sont MM. François Chatelet, Gilles Deleuze, Jacques Derrida, Jean-Pierre Faye, Michel Foucault, Félix Guattari, Guy Hocquenghem et Jean-François Lyotard. Ils déclarent notamment : *« Des hommes, Claude Sigala, Jean-Noël Bardy* (1), *Roger Cortez, qui n'avaient jamais été condamnés auparavant, auxquels on ne reproche aucune violence sexuelle à l'encontre d'enfants, restent détenus. Une inculpation sans rapport avec le Coral, celle de René Schérer, mis en cause uniquement par un mythomane et un faux document, est maintenue. Les enquêteurs, si prolixes au début, restent sur leurs insinuations. La plainte déposée pour « faux en écritures publiques » reste sans effet.*

» Une partie de la presse, à l'origine du scandale, est responsable de la tournure prise par l'enquête : « Ballets bleus, trafic d'enfants, ré» seau pédophilique, trafic de photos » pornographiques prises au Coral », *voire complicité d'assassinat et de viol : toutes ces incriminations, qui n'ont jamais existé dans la procédure judiciaire, n'ont jamais été rectifiées par cette même presse. Tout cela aboutit aujourd'hui à un dossier contesté, fondé seulement sur deux témoignages d'adolescents. »*

Les signataires protestent contre le fait que « la détention désigne les responsables du Coral à la vindicte publique », tandis que « la porte est fermée à tout débat d'idées sur la loi ».

« Il ne s'agit pas pour nous d'empiéter sur une justice que nous devons continuer à respecter, mais déjà, sur l'origine d'un faux document policier, les manipulations et les intimidations policières, ainsi que sur l'exploitation éhontée de prétendues fuites policières par la presse, il existe une documentation qui nécessite une analyse et une enquête. Ce sont les objets du Livre blanc que cette déclaration annonce. »

(1) N.D.L.R. — *Cette déclaration* a été publiée quelques heures avant l'annonce de la mise en liberté de M. Jean-Noël Bardy.

La vérité de Jean-Pierre Lanez

Il est seul dans la ville, en fuite depuis l'enfance. Il a marché dans sa tête jusqu'à l'épuisement, la folie. Il a marché dans le monde, dans un labyrinthe de miroirs, toujours bousculé, poussé, précipité dans des cages où il devait encore tourner en rond. Maintenant, Jean-Pierre Lanez voudrait s'asseoir et parler.

Il est presque guéri de ce mal d'impatience qui faillit le rendre dément. Il voit enfin l'anneau où il pourrait nouer l'amarre. Il a vingt-huit ans. Il est grand, fort et toujours fragile, mais l'homme en lui sait à présent combattre l'enfant. « *Et désormais*, dit-il, *il faut que je sache. En 1977, quand le petit Marc est mort, j'ai été accusé et je ne me suis pas défendu. Depuis, je vis avec ce poids. Je veux la vérité pour oublier enfin cette atrocité et ma misère.* »

Un matin de juillet, on découvre le corps de Marc dans une des chambres du Coral. Il a la tête plongée dans un seau d'eau javellisée. On croit à l'accident, mais une expertise médicale démontrera qu'il a été sodomisé et qu'il a eu les vertèbres cervicales cassées. On soupçonne aussitôt Jean-Pierre, un pensionnaire à problèmes. Très vite, le juge d'instruction prononcera un non-lieu et le fera interner au titre de l'article 64 du code pénal à l'hôpital psychiatrique d'Uzès. Jean-Pierre Lanez y restera enfermé deux ans.

« Je suis innocent de ce crime, je dormais quand Marc a été tué. Comment un enfant aurait-il pu tomber dans un seau à 2 mètres de la tête de mon lit sans le moindre bruit, sans faire aucune éclaboussure ? » Il cherche les preuves, dans des souvenirs, comme autant de sauvetages. « *Pendant cinq ans, je me suis tu. Mais quand l'affaire du Coral a éclaté, j'ai eu peur de porter une fois encore le chapeau* ». Il a donc pris son propre parti, la décision de trancher un lien qu'il ne s'explique plus. Il parle pour gagner des forces ; l'oubli, le pardon, sont devenus de trop grands risques pour lui-même.

Il s'anime à retracer le plan des lieux : « *Voyez, nous étions quatre dans cette chambre* ». Il pose les questions qui, depuis ce jour, n'arrêtent pas de tourner dans sa tête : « *Pourquoi n'a-t-on jamais retrouvé la culotte du petit ? Pourquoi, alors que je le demandais, n'ont-ils jamais analysé mon sperme ? Pourquoi les gendarmes, dès le premier interrogatoire, m'ont-ils fait lire deux fois à haute voix l'article 64 dans le code pénal ? Comment savaient-ils qu'à l'époque je n'allais pas bien ? J'étais déjà le coupable désigné* ».

Une autre enquête ultérieure a conclu à un accident. « *Dans ce cas*, se demande Lanez, *pourquoi m'avoir maintenu dans un pavillon fermé pendant deux ans ? Mais ce n'était pas un accident et je suis innocent.* » Vaguement, il s'inquiète : sa sauvegarde l'oblige à l'offensive. Il ne voudrait pas nuire aux autres. « *Ils m'ont aidé, Sigala est un ami* ». Mais deux ans d'asile pour la paix du Coral, c'est un prix trop élevé désormais. « *On me donnait 180 gouttes d'Haldolfort, matin, midi et soir. Je n'arrivais pas à rester assis, ne fût-ce que trente secondes. Je n'arrivais pas à écrire, mes mains et mes bras tremblaient et se bloquaient, même signer mon nom m'était pénible et m'exigeait un effort surhumain.* » Le séjour fut trop cuisant pour que le doute ou la gratitude l'emporte sur sa nécessité, ses urgences du moment. « *Il faut à présent que je sache*, dit-il. *C'est vrai qu'après ils ont tout fait pour me sortir d'Uzès, mais... après seulement.* » Jean-Pierre Lanez ne peut plus, même au nom des soutiens passés, s'arracher à ses certitudes. Il interroge sa bonne clarté toute neuve : « *Croyez-vous qu'ils m'auraient laissé retourner au Coral s'ils avaient été convaincus de ma culpabilité ?* »

Il avance ainsi, à petits coups de bon sens, vers son identité, sa maturité. Comme le grand enfant qu'il était, il reconnaît encore volontiers qu'il a eu des relations sexuelles avec des enfants du Coral, mais il ne supporte plus cette injure du crime de sang. Il n'est plus ce fou qui « n'a qu'à bien se tenir », et il s'arme de pertinence : « *Vous vous rendez compte, vivre avec ce reproche depuis des années, même un type solide n'y résisterait pas.* » Il a bien essayé de faire semblant, mais avec plus de raison et de morale, l'ancien malade mental n'est parvenu qu'à revendiquer sa liberté, son innocence. « *Je ne pouvais avouer à mon entourage, à mes voisins, que des actes aussi atroces m'étaient reprochés.* »

D'un courage nouveau, il défie la fragilité qui le menace à l'enfermement psychiatrique, la peur de se taire et d'obtenir cette justice qui devrait guérir ses anciens maux. « *L'alternative*, écrit-il pour sa défense, *ne peut être crédible que si elle est claire et que si les lieux de vie sont des lieux de vérité.* »

Mais, avant de tout savoir de lui-même, il doit encore marcher comme autrefois, se cogner au monde, fuir la chose jugée. Il est actuellement recherché par la police. Il se cache, mais la prison l'effraie bien moins que l'asile. « *Pour sa mère aussi, il ne faut plus que je sois un assassin.* »

CHRISTIAN COLOMBANI.

M. Jean-Noël Bardy est remis en liberté

Ouverte en octobre 1982, l'information judiciaire de l'affaire du Coral a entraîné jusqu'à présent l'inculpation de neuf personnes : MM. Claude Sigala, Alain Chiappelo, Jean-Noël Bardy, René Schérer, Gérard Durand, Willy Marceau, Philippe Robert, Roger Cortèse et Mᵐᵉ Marie Sigala.

De tous ces inculpés, un seul est aujourd'hui détenu, M. Claude Sigala, après la mise en liberté sous contrôle judiciaire accordée, le jeudi 20 janvier, à M. Jean-Noël Bardy, qui a suivi celle ordonnée le 17 janvier par la chambre d'accusation de Paris de M. Gérard Durand.

M. Bardy avait reconnu dès le début de l'enquête avoir eu des relations intimes avec un des jeunes pensionnaires du Coral, âgé de plus de quinze ans, mais en dehors de l'établissement.

L'instruction, qui continue, a été marquée, jeudi 20 janvier, par une confrontation entre M. René Schérer, professeur de philosophie à Paris-VIII, et M. Jean-Claude Krief, qui fut à l'origine son accusateur à sa sortie du cabinet de M. Michel Salzmann, juge d'instruction chargé du dossier. M. Schérer, accompagné de ses avocats, Mᵉˢ Dominique Jourdain et Jean-Pierre Mignard, a déclaré : « *Jean-Claude Krief, que je n'ai jamais rencontré, s'est livré aujourd'hui à une nouvelle fabulation inédite. Il soutient maintenant être venu me porter un livre chez moi de la part de Sigala. Il prétend être resté alors deux heures à mon domicile et y avoir vu deux adolescents à l'égard desquels j'aurais eu des gestes équivoques. Mais l'adresse qu'il donne n'est pas la mienne. C'est la même que celle portée sur le faux procès-verbal de police publié par* Minute. *Partie civile dans l'information ouverte pour faux et usage de faux instruite à ce sujet par* Mˡˡᵉ *Francine Caron, je suis décidé à rendre public ce dossier qui démontre la machination montée contre moi.* »

L'agitation dans les prisons

Après les manifestations de détenus à Fleury-Mérogis et aux Baumettes à Marseille (*le Monde* du 21 janvier), les mouvements ont gagné jeudi 20 janvier d'autres établissements. Une cinquantaine de détenus, à Nîmes, ont refusé de réintégrer leur cellule après la promenade habituelle. Ils demandaient, comme ceux des Baumettes et de Fleury-Mérogis, l'installation immédiate de parloirs libres sans dispositif de séparation.

D'autre part, environ cent quatre-vingts détenus travaillant dans deux ateliers de la centrale de Melun (Seine-et-Marne) ont fait grève, pour marquer leur solidarité.

A Montpellier, où des détenus ont refusé de réintégrer leur cellule, des avocats ont protesté contre le surpeuplement de la maison d'arrêt. Elle abrite deux cent cinquante-deux détenus alors que quatre-vingts places avaient été prévues lors de sa construction, en 1840. Les avocats dénoncent la promiscuité et les conditions d'hygiène (*le Monde* du 13 mai 1982).

« *Cela n'est pas tolérable*, a déclaré le bâtonnier de Montpellier, Mᵉ Fernand Guittard, *en dépit du dévouement du personnel de surveillance pour atténuer les conséquences d'un tel surpeuplement.* » M. Badinter avait annoncé, le 11 mai, la construction d'un nouvel établissement.

Le syndicat du personnel pénitentiaire F.O., sans rejeter l'application des mesures nouvelles dans les prisons, cette organisation refuse que s'installent l' « *anarchie et la chienlit* ». « *L'administration centrale*, affirme le syndicat, *devra adapter sans délai ses directives aux nouvelles modalités de revendications émanant des détenus ; des instructions claires et précises doivent être données afin de prévenir la généralisation de ces mouvements qui, s'ils sont relativement de faible ampleur et à l'heure actuelle sporadiques, risquent de dégénérer.* »

● ERRATUM. — Les surveillants de prison sont chargés d'appliquer les réformes pénitentiaires et non de les expliquer, comme nous l'a fait écrire une erreur typographique dans l'article de Philippe Boucher « La parole donnée » (*le Monde* du 21 janvier). Cela dit, si les surveillants veulent aussi expliquer...

FAITS ET JUGEMENTS

Dans l'Oise

UN GENDARME SOUPÇONNÉ DE MEURTRE DÉCLARÉ IRRESPONSABLE

Une ordonnance de non-lieu a été rendue vendredi 14 janvier en faveur de M. Alain Lamare, vingt-sept ans, ancien gendarme du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (P.S.I.G.) de Chantilly (Oise). Alain Lamare arrêté en avril 1979 pour le meurtre d'une jeune femme, trois autres tentatives de meurtre, une quarantaine d'escroqueries et de vols et plusieurs agressions à main armée (*le Monde* du 10 avril 1979), détenu depuis cette époque pour ces faits qu'il avait reconnus, a été, au terme d'une série d'expertises et de contre-expertises psychiatriques, reconnu irresponsable en raison de son état mental.

Il échappera donc à la cour d'assises et sera interné dans un établissement psychiatrique militaire, sauf si les parties civiles obtenaient dela cour d'appel d'Amiens la remise en cause de cette ordonnance de non-lieu. L'une de ces parties civiles, Mlle Carine Grospiron, victime d'une tentative de meurtre, a d'ailleurs chargé son conseil, Me Vasil Kuzmiak d'interjeter appel en ce sens.

● *Le propriétaire d'un café de Bastia,* M. Paul Agostini, âgé de quarante-cinq ans, a été inculpé et écroué, mercredi 19 janvier, pour avoir invectivé et menacé des passants, en brandissant une arme à feu. Très énervé, M. Agostini, sur le pas de sa porte, affirmait qu'il appartenait au SAC (Service d'action civique) et qu'il allait s'en prendre au Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.). Il a été maîtrisé avec difficulté par des gardiens de la paix et inculpé de « *violences et voies de fait sur agents de la force publique et infraction à la législation sur les armes* ».

M. JEAN LEGUAY A ÉTÉ ENTENDU PAR LE JUGE D'INSTRUCTION

L'ancien délégué en zone occupée du secrétaire général à la police du gouvernement de Vichy, M. Jean Leguay, soixante-treize ans, a été interrogé mardi 18 janvier pour la première fois pendant près de trois heures par Mme Martine Anzani, juge d'instruction, qui l'avait inculpé de crimes contre l'humanité le 12 mars 1979. Cette inculpation a pour origine la plainte déposée contre lui par Mes Serge Klarsfeld, Lucien Halimi et Charles Libman, au nom de trente parents proches de juifs morts en déportation après avoir été arrêtés au cours de rafles à Paris, notamment celle du Vel'd'Hiv des 16 et 17 juillet 1942, au cours de laquelle la police française arrêta 128 845 juifs (*le Monde*du 28 octobre 1982).

● *Après l'incendie de Val-d'Isère.* – Un jeune homme de vingt-neuf ans, M. Michel Clouet, auteur présumé de l'incendie de l'hôtel la Savoyarde, à Val-d'Isère (Savoie), dans lequel deux jeunes femmes de ménage portugaises ont péri, lundi 17 janvier, a été inculpé, mercredi 19 janvier, d'« *incendie volontaire ayant entraîné la mort* » et écroué à la maison d'arrêt de Chambéry (*le Monde* du 18 janvier).

D'autre part, le directeur de l'hôtel, M. Jean-Francis Marie, trente ans, et la gérante, Mme Dominique Morris, cinquante-deux ans, ont été inculpés d'homicide involontaire et placés sous contrôle judiciaire pour avoir contrevenu aux règles de sécurité dans leur établissement.

M. Clouet, plongeur à l'hôtel, y aurait mis le feu parce que, selon ses aveux, il avait été pris d'une soudaine crise de désespoir et avait tenté de se supprimer par le feu.

SPORTS

LE CINQUIÈME RALLYE PARIS-ALGER-DAKAR

Victoire confirmée de Jacky Ickx malgré une réclamation

Malgré la réclamation de Pierre Fougerouse (Toyota), qui reprochait à l'équipage Jacky Ickx-Claude Brasseur (Mercedes) d'avoir utilisé des pièces de la voiture de son camarade d'écurie Jean-Pierre Jaussaud, la victoire du champion belge et de l'acteur français dans le cinquième Rallye Paris-Alger-Dakar a été confirmée, jeudi 20 janvier, par le jury des commissaires.

André Trossat-Eric Briavoine (Lada) ont pris la deuxième place, et Pierre Lartigue-Patrick Destaillats (Range Rover) se sont classés à la troisième place. René Metge-Alain Gillot (Range Rover) en revanche, troisièmes sur le terrain, ont été mis hors course pour absence de marquage officiel sur le pont avant de leur véhicule.

Vainqueurs l'an dernier, les frères Bernard et Claude Marreau (Renault-18) ont terminé cette fois à la neuvième place, après avoir gagné la dernière épreuve spéciale Tiougoune-Dakar.

Dans la catégorie des motos, Hubert Auriol (B.M.W.) a gagné l'épreuve pour la deuxième fois devant Patrick Drobecq (Honda), Marc Joineau (Suzuki), Olivier Kirkpatrick et Serge Bacou (Yamaha).

Tennis

L'AVENIR DE BORG

New-York. – Bjorn Borg aurait décidé de ne pas reprendre la compétition, comme il devait normalement le faire cette saison après huit mois d'interruption forcée. Le champion suédois l'aurait fait savoir à un de ses commanditaires, italien, en renonçant à renouveler un contrat qui arrivait à expiration. La nouvelle serait annoncée officiellement le 1er février lors d'une conférence de presse à New-York. Toutefois, les autres commanditaires de l'ancien numéro un mondial n'ont pas confirmé cette information. – A. G.

FOOTBALL

LE BRÉSILIEN GARRINCHA EST MORT

Le joueur de football Garrincha, champion du monde en 1958 et en 1960 avec l'équipe du Brésil, est mort jeudi 20 janvier, à Rio-de-Janeiro, à l'âge de quarante-neuf ans, victime, semble-t-il, d'une crise d'éthylisme.

Considéré comme le meilleur ailier droit de tous les temps, il avait – avec Pelé et Didi – contribué aux victoires du Brésil en Coupe du monde.

De son vrai nom Manuel Francisco dos Santos, « Garrincha », petit oiseau de la faune brésilienne, est mort après avoir sombré dans la misère et l'alcoolisme. Il avait fait six séjours à l'hôpital au cours des deux dernières années.

Dès 1964, ce fut pour Garrincha le début d'une sombre période. Après avoir connu des ennuis de santé avec ses genoux – entorses, épanchements de synovie, – il fut écarté de l'équipe nationale et en éprouva une grande déception, qu'il commença à noyer dans l'alcool ; sa vie privée en fut perturbée au point qu'il quitta sa femme et ses huit enfants pour vivre avec une chanteuse de cabaret.

SCIENCES

La particule « W »

(Suite de la première page.)

Mais elle a été explicitement prévue par l'Américain Steven Weinberg et le Pakistanais Abdus Salam (1). Ce modèle de Weinberg-Salam indiquait l'ordre de la masse du « W » et du « Z », et montrait que leur création serait possible avec des accélérateurs un peu plus puissants que ceux dont on disposait à l'époque. Les perfectionnements qu'a connus ce modèle et les confirmations expérimentales qu'il a déjà reçues, auront *in fine* bouleversé la physique des particules en convainquant les expérimentateurs que l'avenir était dans l'étude des inter- actions faibles. Les accélérateurs de l'avenir, en particulier le gigantesque anneau de collisions entre électrons et positons (LEP) qui va être construit au CERN, sont principalement destinés à l'étude du « Z » et du « W ».

L'œuvre d'une centaine de physiciens

La décision de construire le LEP était un pari, puisque ces particules n'avaient pas été découvertes. Mais on savait déjà qu'il ne serait pas nécessaire d'attendre sa mise en service, à la fin de l'actuelle décennie, pour être fixé. Depuis plusieurs années, le CERN a entrepris de transformer son principal accélérateur de protons, le S.P.S., en un anneau de collisions, par l'injection d'antiprotons tournant en sens inverse des protons (*le Monde* du 11 mars 1981). L'énergie disponible dans les chocs s'est révélée suffisante pour créer le « W » et le « Z ».

Encore fallait-il qu'il y ait suffisamment de chocs – car la probabilité de création de ces particules est faible, – et qu'il soit possible de les identifier. La réalisation de la première condition est à l'actif des ingénieurs du CERN, qui ont inventé un mécanisme original de stockage des antiprotons, puis qui ont, peu à peu, appris à les faire entrer et circuler dans le S.P.S. Celle de la seconde fut l'œuvre de quelque cent physiciens appartenant à onze laboratoires qui forment le groupe UA1, le groupe UA2, de taille moitié moindre, construisant en parallèle un second détecteur (2).

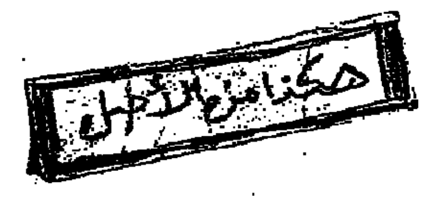
Le détecteur d'UA1 a, pour partie centrale, un cylindre de 6 mètres de long et de 1,3 mètre de diamètre, entouré d'un gros système de mesure de l'énergie, le tout placé dans le champ magnétique d'un gigantesque aimant. On est loin des expériences du début du siècle, quand Becquerel, les Curie et Rutherford analysaient l'étrange rayonnement issu de l'uranium et du radium et le subdivisaient en trois catégories qu'ils nommèrent alpha, bêta et gamma. Et, pourtant, le rayonnement bêta était la première manifestation de ce qu'on ne savait pas encore être la particule « W ».

MAURICE ARVONNY.

(1) Ces travaux s'appuyaient sur ceux d'un autre Américain, Sheldon Glashow. Tous trois ont reçu le prix Nobel de physiqye en 1979.

(2) Les groupes participant à UA1 appartiennent à des laboratoires d'Aix-la-Chapelle, d'Annecy, de Birmingham, de Cambridge, du CERN, de Londres, de Paris (Collège de France), de Riverside, de Rome, de Saclay, de Vienne. Participent à UA2 des physiciens de Berne, du CERN, de Copenhague, d'Orsay, de Pavie et de Saclay.





MÉDECINE

EN COURS DE NÉGOCIATION

Un accord entre la C.G.R. et un groupe américain pourrait compromettre l'avenir de l'industrie biomédicale française

Des discussions ont lieu actuellement à Paris entre les représentants des groupes américains Johnson and Johnson et le groupe public français Thomson. Ils ont pour objet de définir les conditions d'un accord entre les filiales spécialisées dans l'industrie biomédicale de ces deux groupes : la société Technicare et la Compagnie générale de radiologie (C.G.R.). Alors qu'un accord consistant en un partage des lignes de produits et des secteurs géographiques de commercialisation semblait avoir été trouvé, les négociations actuelles s'engageraient dans un climat difficile. Elles buteraient notamment sur des conditions imposées par le ministère de la recherche et de l'industrie. Compte tenu des difficultés financières de la C.G.R. (entre 500 et 600 millions de francs de déficit en 1982 pour un chiffre d'affaires de 3,5 milliards), des alliances avec des firmes concurrentes semblent indispensables. Certaines des solutions envisagées, notamment l'accord avec Technicare, causent actuellement une vive émotion dans les milieux médicaux et scientifiques concernés, comme en témoigne un communiqué signé par un groupe de médecins et de chercheurs constitué de quelques-uns des principaux spécialistes français de radiologie et de biophysique.

Un protocole d'accord portant sur les domaines technique et commercial avait été défini récemment entre la C.G.R. et Technicare. Il consistait en un partage des lignes de produits et des zones géographiques de commercialisation.

Les scanographes actuellement fabriqués et le matériel ultrasons des deux firmes n'étaient pas concernés.

Au terme de cet accord, la C.G.R. abandonnerait les secteurs de la résonance magnétique nucléaire (R.M.N.) diagnostique (1) et de la médecine nucléaire. Elle conserverait, en revanche, le leadership pour la radiologie conventionnelle et la radiologie numérisée (informatisée). Côté commercial, la *firme française abandonnerait ses* réseaux de distribution d'Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada), d'Afrique du Sud et ceux de l'ensemble des pays bordés par l'océan Indien. Elle conserverait le reste de son réseau essentiellement européen. *Les matériels des lignes de produits* mises en commun seraient commercialisés sous une seule marque : celle du distributeur. Une antenne française d'environ soixante-dix personnes serait maintenue outre-Atlantique. Cet accord ne serait assorti d'aucune transaction financière.

« Le début de la fin » ?

Pour la direction actuelle de la C.G.R., il s'agit là d'un plan indispensable de « *rationalisation technique* ». Pour certains observateurs, *au contraire, il faut bien voir dans ce* dispositif « *le début de la fin* » de la principale entreprise française de matériel biomédical (plus de sept mille employés, dont trois mille en France, 60 % de la production française et 12 % du marché mondial).

Deux points particuliers ont vivement ému : l'abandon du leardership en R.M.N. et celui du réseau de distribution américain. La R.M.N. représente, de l'avis général, l'une des principales techniques d'avenir pour l'exploration diagnostique de l'organisme humain ; *à moyen terme, elle* est appelée à supplanter le scanographe. Technicare possède dans ce domaine une avance incontestable et des matériels déjà commercialisables. En revanche, si la C.G.R. s'est engagée dans des travaux de recherches et de *développements, elle* accuse déjà un retard important en dépit des sommes investies (30 millions de francs en 1982, selon la direction).

L'accord projeté n'a, en définitive, qu'un avantage : permettre à la *firme française* de s'implanter rapidement sur les « sites clés » hospitaliers européens où les équipes médicales spécialisées attendent avec impatience les premières générations d'appareils. La création d'un leadership américain sur la R.M.N. *condamne, en revanche, tout travail* national à venir dans ce domaine.

Le tableau est d'autant plus sombre qu'à cet abandon vient s'ajouter celui du réseau de distribution américain, véritable marché-phare (plus de la moitié du marché mondial de matériel biomédical), tête de file de toutes les orientations internationales. Selon la direction de C.G.R., il ne s'agirait que de la perte d'« *une position intenable* » sur un marché déficitaire (*11 millions* de dollars en 1982). Les opposants à l'accord font, à l'inverse, remarquer que les concurrents européens de la C.G.R. (Philips et Siemens), qui ne disposent pas d'un réseau commercial international de la qualité de celui de la firme française, investissent lourdement en ce moment sur le continent américain.

Au total, un tel plan apparaît pour beaucoup comme un repli dangereux et suicidaire que ne justifie pas la situation économique de l'entreprise.

Il semblerait que ce soit sur les deux points cités plus haut (abandon du leadership en R.M.N. et celui du réseau de distribution américain) que le ministère de la recherche et de l'industrie ait opposé son veto en tant qu'autorité de tutelle. Dès lors, un accord est-il possible ? A quelle condition ? Au *ministère de la recherche et de l'industrie*, on déclare laconiquement œuvrer « *dans l'intérêt légitime de l'industrie française* », précisant que les conditions préalablement définies « *n'étaient pas acceptables* ». On souligne aussi n'avoir, dans ce domaine, aucun point de divergence avec le ministère de la santé. Pour sa part, M. Jack Ralite, ministre de la santé, nous confiait récemment vouloir pour la C.G.R. « *une solution franco-française* », thème fréquemment repris ces derniers temps par le parti communiste français.

Il est pourtant acquis que l'essentiel de la stratégie de la nouvelle équipe dirigeante, depuis son arrivée au pouvoir, a consisté en la recherche d'alliances — selon diverses modalités — avec des concurrents étrangers. Sans préjuger les résultats de la négociation en cours avec *le groupe américain Johnson and* Johnson, se pose le problème de l'autonomie laissée à M. Jacques Fournier, directeur délégué de Thomson, chargé des activités médicales mises en place par M. Alain Gomez, P.-D.G. du groupe, en même temps que se joue l'essentiel de l'avenir de l'industrie biomédicale française.

J.-Y. N.

(1) La R.M.N. a pour objet la visualisation des zones du corps humain placées dans un champ magnétique intense.

L'appel des médecins aux pouvoirs publics

Dans un communiqué rendu public le 20 janvier, un groupe de médecins (1) *spécialistes de radiologie et de biophysique estiment que* « les milieux médicaux sont légitimement préoccupés par certaines des solutions qui sembleraient être envisagées et qui amèneraient la Compagnie générale de radiologie (C.G.R.) à passer sous le contrôle de sociétés étrangères ». « Ceci, *poursuivent-ils,* serait très grave pour la médecine française, tout particulièrement pour l'imagerie, la radiothérapie et la recherche médicale (...). Si les centres de *décision des sociétés qui fabriquent* le matériel utilisé dans tous les domaines se trouvent en dehors de France et *a fortiori* si leurs équipes de recherche et centres de recherche ne sont pas situés en France (...), il en résultera inévitablement un handicap d'une très grande activité pour tous ces secteurs de la vie médicale française. Or ce secteur est très important à la fois sur le plan technologique et sur le plan de la balance commerciale française. De plus, la C.G.R. fabrique encore une gamme de produits très compétitifs. »

Les signataires déclarent « vouloir attirer l'attention des pouvoirs publics sur l'urgence des décisions à prendre ». *Ils estiment qu'*« il est nécessaire qu'existe en France une société ayant une taille suffisante pour *construire du matériel radiologique*, d'instrumentation médicale et d'imagerie de haute qualité, autour de laquelle seraient réunis tous les laboratoires de recherche qui sont nécessaires à une telle fin. » « Il est indispensable, *concluent-ils,* que dans le domaine de la résonance magnétique nucléaire comme dans celui de la *médecine nucléaire et de la* radiothérapie, la France soit présente sous peine de devenir une puissance technologique de second rang dans le domaine de la santé, sous peine d'obliger la médecine française à adapter, avec les plus grandes difficultés, des appareils conçus hors de France aux besoins spécifiques *du médecin et du malade français.* »

(1) Ce communiqué est signé par les professeurs Maurice Tubiana (Institut Gustave-Roussy), *Claude Kellershohn (centre* Frédéric-Joliot-Curie), A. Desgrez (C.H.U. Paris-Sud), Dutreix (Institut Gustave-Roussy), Alain Laugier (hôpital Tenon, Paris) et Perrin (Cochin), par Mme A. Dutreix (Institut Gustave-Roussy) et F. Soussaline (C.E.A.) et par MM. J. Chavaudra (Institut Gustave-Roussy), R. Di Paola (INSERM, Institut national de la santé *et de la recherche médicale*), E. Kahn (INSERM), A. Bethencourt (C.N.R.S.) et J.-P. Bazin (INSERM).

La définition d'une nouvelle politique de lutte contre le cancer

Un groupe de travail va remettre à M. Ralite une série de propositions concrètes

M. Jack Ralite, ministre de la santé, a ouvert ce vendredi 21 janvier au siège de l'UNESCO, à Paris, la journée de synthèse de la concertation nationale sur le cancer, en présence de M. M'Bow, directeur général de l'UNESCO.

De nombreuses personnalités devaient s'exprimer au cours de cette journée au nom de diverses institutions et organisations nationales et internationales.

Outre le ministre de la santé, plusieurs membres du gouvernement devaient prendre la parole au terme de cette journée, qui sera suivie, dans quelques jours, d'une soirée télévisée consacrée au cancer et à laquelle participeront MM. François Mitterrand et Jack Ralite.

L'objectif de cette concertation est la définition d'une nouvelle politique de santé en matière de cancérologie. Un groupe de travail composé des principaux animateurs et dirigé par le docteur Jean-Claude Salomon remettra prochainement au ministre de la santé une série de propositions concrètes. Nous publions ici les points principaux des rapports de synthèse des différents thèmes retenus par cette concertation, qualifiée par M. Ralite de « *première dans le domaine de la santé* ».

● **LA FORMATION DES SOIGNANTS**

Il apparaît qu'aucune des différentes catégories de soignants ne s'estime satisfaite de sa formation (*le Monde* du 28 décembre 1982). Pour les médecins, il est nécessaire d'harmoniser en quantité et en qualité leur formation en cancérologie. Il s'agit « *d'une urgence si l'on veut égaliser les chances de guérison des cancéreux* ». Il est notamment proposé « *la création de services de formation pluridirectionnelle dans chaque établissement tournés vers le personnel hospitalier médical et non médical, les médecins de ville, le public fréquentant l'hôpital et le grand public. L'information devrait être transmise, au-delà des personnels de santé, aux enseignants de sciences naturelles et aux hygiénistes* ».

● **IMAGES, MYTHES ET MORALE.**

L'accent est mis sur la nécessité de mener à bien des recherches en sciences humaines et sociales. Selon les rapporteurs, qui rappellent que « *les représentations sociales du cancer ont eu et continuent d'avoir des incidences très importantes sur la politique de lutte contre le cancer, et notamment sur la place privilégiée accordée au développement des dispositifs de recherches et de soins* », « *l'exemple du cancer semble tout à fait pertinent pour analyser comment s'élabore le savoir médical, comment il s'enchâsse dans les systèmes de représentation d'une époque, c'est-à-dire comment, tout à la fois, il les influence et s'en trouve influencé* ».

● **INÉGALITÉS DES RISQUES**

L'effort épidémiologique destiné à évaluer le risque cancérogène de certaines professions (3 à 5 % des nouveaux cas sont des cancers professionnels) a été jusqu'à présent presque nul. Si l'accent est souvent mis sur le tabac et l'alcool, l'amiante et les poussières de bois n'ont été reconnues comme dangereuses qu'après de « *longues controverses* » et « *d'âpres luttes sociales* ». Accroître les connaissances des risques industriels, modifier les conditions de travail, sont les principaux axes définis, accompagnés de diverses *suggestions comme, par exemple,* la création d'un carnet de santé des travailleurs et la nécessité de rendre plus indépendants de leurs employeurs les médecins du travail.

● **INSTITUTIONS ET STRUCTURES DE LUTTE**

La principale question d'actualité est celle du statut des centres de lutte contre le cancer. Une large majorité s'est dégagée sur ce point en faveur du maintien du statut actuel, qui pourrait néanmoins être modifié, compte tenu de certaines critiques qui ont été formulées : insuffisance de démocratie dans la direction de ces centres, coordination insuffisante entre eux et mauvaise définition des buts et des moyens de la recherche. *Plusieurs propositions sont* faites : renforcement de la représentativité du conseil d'administration et du comité technique, statut national des médecins de centres de lutte contre le cancer. La création de départements de cancérologie est souhaitée, en même temps que la redéfinition de la place des hôpitaux publics et des cliniques privées dans la lutte contre le cancer. Des formules de coordination entre tous ces établissements sont proposées, notamment à l'échelon régional.

● **LES « MÉDECINES PARALLÈLES »**

Il est proposé que la concertation nationale soit suivie d'un échange durable avec les « interlocuteurs valables » sur l'initiative des pouvoirs publics. La mission du groupe de travail serait de favoriser les expérimentations des produits les plus usuellement prescrits par les « médecines parallèles », de favoriser l'accélération de la validité des tests divers auxquels est attachée une valeur diagnostique et de recenser et d'analyser les « *cas ou prétendus cas* » d'amélioration durable et de guérison de cancers histologiquement prouvés. Des *contacts « assez encourageants »* ont, dans ce domaine, été pris avec l'industrie pharmaceutique (*le Monde* des 19-20 décembre 1982 et 5 janvier 1983).

● **LE MOUVEMENT ASSOCIATIF**

La création d'associations de malades ou d'aide aux malades doit être encouragée. Le système actuel des quêtes et dons, qui, « *par le volume financier qu'il représente* », est d'une grande importance, profite à la fois à l'Etat et aux associations. Une coordination des moyens s'impose d'urgence entre l'Etat et les associations (de collectes, d'aide et de solidarité, de consommateurs). Il est proposé la création d'une commission entre les différents partenaires, *réunie sous les auspices des pouvoirs* publics, tout en rappelant la nécessité de conserver au système une « *très grande souplesse* ».

● **COOPÉRATION INTERNATIONALE.**

Concernant la circulation de l'information, il y a « *une exigence d'un contrôle sur l'information scientifique et de rejet du sensationnalisme qui doit être un objectif privilégié de la presse médicale française* ». L'établissement d'une coopération permanente entre les centres de lutte contre le cancer et les pays en voie de développement est proposé. Il est demandé au gouvernement français de mettre en œuvre, en particulier grâce à la Communauté économique européenne, les moyens nécessaires pour subventionner la recherche européenne et la modification de la législation française dans le sens d'une libéralisation de l'accès aux dossiers médicaux pour des raisons scientifiques.

● **RÉINSERTION, VIVRE COMME AVANT**

Il est demandé le remboursement de tout le matériel et des médicaments nécessaires pour la réinsertion des malades cancéreux, l'harmonisation des taux de remboursement ainsi qu'un élargissement de la gamme des prothèses mammaires. Pour la réinsertion sociale, sont notamment demandés plusieurs modifications d'articles du code de la santé publique et du code du travail, des modifications dans les surprimes demandées par les compagnies d'assurance ainsi que le développement de l'hospitalisation à domicile.

● **CHANCES INÉGALES DANS LA MALADIE**

Les inégalités de l'accès aux soins pourraient être réduites par l'information et l'éducation sanitaire dès l'enfance. *Le rôle des médecins généralistes* est estimé « *capital* ». Les différentes filières de soins, publiques ou privées, ne doivent pas être placées en situation de concurrence.

● **LA RECHERCHE**

Le souhait formulé de la création d'un Institut national du cancer est rappelé. Cet institut devrait notamment tenir compte de l'existence indépendante de grands organismes comme le C.N.R.S., l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et des associations privées.

● **LE DÉPISTAGE**

La nécessité de développer le dépistage est soulignée en même temps que les limites pratiques de ce dernier, puisqu'« *il n'est pas prouvé que le niveau de santé de la population ait été sensiblement amélioré par le dépistage* ».

J.-Y. N.

CARNET

Mariages

— M. et Mme Sion MAREK,
M. et Mme Dominique LEFEBVRE,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,
Karine et Jérôme,
le 22 janvier 1983.
38000 Grenoble.
38420 Murianette.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Brunoy, le 19 janvier 1983, de

Mme René GLACHANT,
née Noëlle Carié,

De la part de
ses frères et sœurs,
M. et Mme Paul Carié,
Mme Sacha Glachant,
M. et Mme Jean Carié,
Mme Henri Hardy, ses neveux et nièces,
Carié de Geluly, Levrat, Balas,
Glachant, Haywood, Perrin,
Carié, Imbert, Ségur-Carié, Varin,
Hardy, Servantie, Mevel,
leurs enfants et petits-enfants,
Des familles
Hardy, Cugnet, Nicault, Tenant, Martin, Merveu, Failliot et Thaury.
La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 22 janvier 1983 en l'église Saint-Médard de Brunoy, à 9 h 15.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« La Brégalière »,
13, rue du Réveillon,
91800 Brunoy.

M. Dan Kessler et ses enfants,
M. et Mme Paul Kessler et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Bernard KESSLER,
directeur honoraire
du groupe des compagnies d'assurances la Protectrice,
survenu le 19 janvier 1983, dans sa quatre-vingt-sixième année.
L'inhumation a eu lieu le vendredi 21 janvier dans l'intimité.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
Ottawa (Canada).
98, rue Jean-Jaurès,
92300 Levallois-Perret.

— Ardon, la famille et ses nombreux amis,
ont l'immense tristesse d'annoncer le décès subit, le 10 janvier 1983, de
Mme Dagna KIRSCHENBAUM.
Les obsèques ont eu lieu le 13 janvier 1983, dans la plus stricte intimité.

— M. Charles Genton,
Karin, Alexandra et David Genton,

L'ingénieur général et Mme Jacques Mercier,
Vincent, Christophe et Henri Mercier,
Anne et Christian Gauliard,
Agnès et Laure Gauliard,

M. et Mme Jean Caldairou,
Florence, Laure, Bertrand et Philippe Caldairou,

M. et Mme Léon Girardot,

Mme Darraux,

Les familles *Girardot, Guibout,* Drouin,
Ainsi que les familles Vautherot, Parrot, Pernot, Vienot, Ferrand, Arbousse-Bastide, Lavondès, Delamain, *Fallot* et Brika,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henry L'ÉPÉE,
née Emilie Vautherot,
décédée le 17 janvier 1983 dans sa soixante-seizième année.
Les obsèques sont célébrées à Sainte-Suzanne (Doubs) ce vendredi 21 janvier 1983, à 15 heures.
Réunion à l'église protestante.

— Mme Paul Pérez,
M. Michel Pérez,
M. et Mme Jean-Marie Lecacheur et leurs enfants,
Mme Yvonne Hagège,
M. Henry Pérez,
M. et Mme Marcel Pérez,
Mme Suzanne Pérez,
font part du décès de

M. Paul PÉREZ,

survenu le 18 janvier 1983 à Marseille.
54, rue de Locarno, 13005 Marseille.

— Mme Jacques Uzan et sa fille Martine,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès brutal, à Tunis, de leur adoré
Jacques UZAN.
Les prières du mois auront lieu le samedi 22 janvier, à 11 h 30, à Saint-Georges.
La famille ne reçoit pas.
9, avenue des Chasseurs, 75017 Paris.

Remerciements

— Mme Georges Fouilleron,
et ses enfants,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées en mémoire de

M. Georges FOUILLERON,
adressent leurs sincères remerciements.

— Saint-Jorioz, Mougins, Nice.
Mme Lucien Mugnier-Pollet,
Mme et M. Gérard Cintelli,
M. Bruno Mugnier-Pollet,
M. Joseph Mugnier-Pollet,
très touchés par *les marques* de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès, le 1er janvier 1983, de
M. Lucien MUGNIER-POLLET,
vous prient de trouver ici, avec l'expression de leur profonde reconnaissance, leurs sincères remerciements.

— Dans l'impossibilité de répondre à toutes les marques d'affection et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme René THOMAS,

M. René Thomas et ses enfants prient chacun de trouver ici l'expression de leurs très sincères remerciements.

Anniversaires

— A l'occasion du cinquième anniversaire de la mort du
professeur Yves COUTEL,
une messe de souvenir sera célébrée le dimanche 23 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-Germain à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Messes anniversaires

— Pour le vingt-cinquième anniversaire de la création des groupes Rencontres, une messe sera célébrée le mardi 25 janvier 1983, à 18 h 30, par le Père Tournier, aumônier de l'enseignement supérieur militaire, en la chapelle de l'Ecole militaire, 19, place Joffre, Paris-7e. Elle sera consacrée à la mémoire de leurs fondateurs disparus,
le général
Claude VEN BREMEERSCH
et
André CLAVE,
ainsi qu'à celle des animateurs et des membres de l'association qui l'ont quittée pour toujours.
Les groupes Rencontres,
63, rue Hallé, 75014 Paris.

Avis

— On nous prie d'insérer l'avis suivant : une jeune fille, née Ros-Chanmony, dite Christine, fille de M. Ros Samith, décédé, recherche sa mère, dont elle ignore l'identité. La mère de celle-ci, ou toute personne la connaissant, est priée de contacter M. Leang Mith, 12, allée des Peupliers, 54420 Saulxures-lès-Nancy.

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

PENTES DOUCES

Isola n'a plus peur d'être à 2000 mètres

ISOLA-2000 revient de loin. Il n'est que de voir la mauvaise réputation que cette station de sports d'hiver des Alpes-Maritimes traîne encore derrière elle ! Alors que vous rentrez de cette haute vallée où l'on skie sans problème, on vous demande si votre séjour n'a pas été gâché par l'absence de neige. On vous répète à l'envi qu'une radio fait état de difficultés routières importantes entre Nice et ces pistes en raison de la météo. Pourtant la route est sèche... Alors ?

Pour expliquer qu'Isola-2000 donne tant de prises à la calomnie, il convient de remonter à 1971, année de sa naissance et du début de ses ennuis. Ce sont les Britanniques du groupe Bernard Sunley Investment Trust Limite (B.S.I.T.) qui avaient obtenu les autorisations nécessaires pour planter 180 000 mètres carrés de béton dans le vallon du Chastillon à 1 998 mètres d'altitude, juste au-dessus de la vallée de la Tinée. Ils avaient dans l'idée de construire, de vendre vite et de prendre un bénéfice d'autant plus confortable que la promotion était menée de façon tapageuse. Même le prince Charles d'Angleterre y aura contribué en venant tâter de cette neige méditerranéenne.

La montagne en décidera autrement. Un mois après son inauguration, la station Isola-2000 s'est trouvée retranchée du reste du monde pendant cinq semaines. Les avalanches, aussi traditionnelles qu'énormes, avaient coupé le téléphone et la route.

Ah ! Cette route ! 17 kilomètres de goudron qui se tordent sur eux-mêmes pour gagner les alpages 1 138 mètres plus haut. 17 kilomètres qui auront coûté 40 millions de francs. 17 kilomètres qui seront coupés périodiquement par les intempéries. Jusqu'à ce que les aménagements finissent par tapisser la vallée d'un entrelacs de routes, de tunnels plutôt ahurissant, mais qui a le mérite d'éviter les coulées de neige. Depuis 1977, la durée des entraves à la circulation n'excède plus six heures. Trop tard pour rectifier l'image de marque. Isola isolée.

Tout à leurs habitudes de promoteurs d'immobiliers « des plaines », les Anglais s'étaient imaginé que la vente immobilière en résidence secondaire était la meilleure formule pour récupérer leur mise de fond. Malheureusement ils emboîtaient le pas, ce faisant, aux stations pyrénéennes dont les volets s'ouvrent seulement durant les week-ends et aux vacances scolaires. Stations inévitablement déficitaires. Le résultat ne s'est pas fait attendre : pendant les huit ans où B.S.I.T. en a assuré la gestion, Isola-2000 a enregistré un déficit moyen de 7,6 millions par an.

Autre erreur de la société britannique : la même organisation administrait les trois hôtels et les commerces de la station. En l'absence de concurrence et de motivation, la « fonctionnarisation » des personnels aboutit à une non moins inévitable dégradation du service rendu aux vacanciers.

Tous les témoignages concordent : hormis dans le domaine des remontées mécaniques, Isola-2000 allait à vau-l'eau. Et le récit de Ziad Takieddine, aujourd'hui directeur général de la station, ne semble pas trop misérabiliste : *« En mars 1979, peu avant que notre groupe, la société internationale pour l'aménagement et le développement foncier (S.A.D.F.) de Beyrouth rachète la station, j'avais décidé de juger ce qu'elle valait,* raconte-t-il. *Je me suis donc rendu dans une agence de voyages parisienne. En réponse à mon désir de partir aux sports d'hiver, on m'a proposé Avoriaz ou les Ménuires. J'ai suggéré Isola-2000. On m'a répondu que la route était toujours coupée. J'ai tout de même réservé un studio et me voici à l'aéroport de Nice.*

» Aucun panneau ne fait allusion à la station. Je m'enquiers des moyens de transport pour s'y rendre. On me dit qu'il existe un bus, mais on ignore ses heures de passage ? Je prends le taxi : coût : 600 francs. Le studio que j'avais loué m'était revenu à 750 F ! Au bureau d'information d'Isola-2000, l'accueil est réfrigérant. Il m'est demandé une caution, en échange de laquelle on me donne la clé de mon appartement, mais aucune indication pour m'y rendre. Le ménage de mon studio n'avait pas été fait. Le lit était cassé. Les parois des ascenseurs étaient couvertes de graffiti. Aucune animation dans la station. Alors je me suis mis à la place du pauvre skieur : il n'avait rigoureusement aucune raison de venir et de rester à Isola-2000 ! »

Ce n'était pas tout d'avoir racheté à bon compte – officiellement 150 millions – une station de sports qui avaient coûté le triple à ses concepteurs. Encore fallait-il la remettre d'aplomb. Les Libanais s'y sont employés apparemment avec efficacité malgré une période d'apprentissage compréhensible. N'est pas aménageur-promoteur de montagne qui veut !

Ils ont injecté 200 millions de francs pour mettre enfin la route à l'abri des avalanches et pour construire 22 000 mètres carrés de studios – les Hameaux – en optant pour une architecture de type châlet qui répudie la muraille de béton si insolite en ces lieux.



Les nouveaux propriétaires ont compris qu'ils n'y avait pas de salut en dehors de la location. Ils se sont tournés vers la société Pierre et Vacances du groupe Brémond pour louer les appartements et, comme la crise ralentissait la vente des Hameaux, ils ont aussi mis en location les cent vingt-huit logements qui ne trouvaient pas acquéreurs. L'afflux de nouveaux skieurs qui en est résulté a presque doublé le chiffre d'affaires des remontées mécaniques de la fin de l'année 1982 par rapport à la période correspondante de 1981.

« *A chacun son métier,* poursuit M. Takieddine, *ce n'était pas à la société qui gère Isola-2000 de tout faire. Nous avons donc vendu les commerces à des commerçants, les hôtels à des hôteliers et notamment au groupe libanais Abella, qui possède le Gray d'Albion. Nous sommes en voie de conclure un accord avec le Club Méditerranée* ».

En attendant que les acheteurs reviennent et que les pouvoirs publics autorisent les 85 000 mètres carrés qui resteraient à construire, on fait le ménage. Ziad Takieddine a peur qu'Isola-2000 soit sale, alors il balaie, peint, ravale. Il redoute que les meubles soient en mauvais état, alors il répare, cloue, remplace.

Finis les contrats d'exclusivité des commerçants ! « *Il faut plusieurs salons de thé pour que la concurrence oblige leurs gérants à sourire et à accueillir les clients* ». A bas le ronron ! On a mis en route une radio libre, un circuit vidéo, un club signé Marielle Goitschel pour les moutards, une école de conduite sur glace animé par Bernard Darniche. Demain, il y aura une liaison quotidienne par hélicoptère et une autre par minibus entre l'aéroport de Nice et le vallon de Chastillon. Demain, des remonte-pentes agripperont les flancs du mont Merlier et la cime de la Lombarde. Demain, on basculera sur le versant italien dans la poudreuse.

Isola-2000 est entrée en convalescence. Les 13 millions de francs de pertes de la saison 1981-1982 pourraient faire place à un bénéfice dès cette année. Certes, tous les bris de boiseries, tous les morceaux de moquette effilochée n'ont pas encore disparu. Certes, l'immeuble incongru qui trône au cœur des pistes ne sera pas dynamité : mais les atouts de la station la plus haute des Alpes du Sud commencent à être sensibles et sa personnalité s'affirme.

Isola-2000 est une station de taille moyenne avec six mille lits. Ceux qui n'apprécient pas les marées humaines, de la Tarentaise par exemple, s'y trouvent plus à l'aise. Elle dispose de quarante-quatre pistes agréables et faciles qui la destinent à une clientèle familiale. Non aux amateurs de « noires » comme le laisserait penser le sigle du bolide casqué qui la symbolise.

Les prix y sont, eux aussi « familiaux ». Il faut compter 430 francs par personne pour le forfait des remontées mécaniques d'une durée de sept jours, mais seulement de 329 francs pour les titulaires d'une carte S.N.C.F. de famille nombreuse de 40 %. Un appartement de 35 mètres carrés, convenant à six personnes, coûte 3 600 francs pour une semaine de la période de pointe de février, mais 1 800 francs en mars.

M. Jean-Marie Morisset, directeur adjoint d'Isola-2000 et responsable du domaine skiable, peut à bon droit être intarissable sur la qualité de la neige. « *Notre degré d'hygrométrie étant très faible, le cristal conserve sa structure, et notre neige vieillit bien. Nous n'avons pas eu un flocon depuis un mois, eh bien, regardez !* » C'est vrai : les pistes du vallon Saint-Sauveur sont vraiment douces et souples à la plante des skis.

Ajoutez à cette poudreuse étincelante, un environnement de mélèzes roux et de pins cembro noueux, une harde de chamois entrevus. Le contemplatif, lui-même, n'est pas déçu. Il y a, enfin, le soleil de la Côte d'Azur qui donne aux crêtes de pierre, aux aiguilles des pins et aux arrondis neigeux un relief incomparable.

Soleil ! Isola-2000 ne va pas tarder à le brandir. Bientôt, on y remboursera le forfait journalier des remontées mécaniques en cas d'absence totale de rayons solaires. Quarante-huit heures de mauvais temps dans un séjour d'une semaine vaudront au touriste malchanceux une semaine gratuite (forfait et location) pendant la saison suivante...

A quand un slogan pour rectifier l'image de marque d'Isola-2000 et pour faire miroiter ce soleil ? « *Pas pour l'instant* répond Ziad Takieddine. *Tant que nous ne disposerons pas d'une station excellente à tous les points de vue, je ne me lancerai pas dans la publicité.* » D'abord finir le nettoyage.

ALAIN FAUJAS.

★ Office de tourisme, 06420 Isola-2000, tél. : (93) 23.10.50 (Vingt-quatre heures sur vingt-quatre).

JARDIN DES NEIGES

Skier en jouant

« *MEUNIER, tu dors...* », chantent les bambins de trois à quatre ans, accroupis, skis aux pieds, autour de Nicole Boite, responsable du jardin des neiges, « *ton moulin, ton moulin va trop vite...* » Ils se relèvent et tournent sur eux-mêmes. A côté, un autre petit groupe fredonne la chanson « *Polichinelle monte à l'échelle, rate un barreau et tombe dans l'eau. Plouf !* » Chute obligatoire dans la bonne humeur générale. C'est toujours le même rituel le premier matin, au Club Saperlipopette de Valmorel. Les skieurs en herbe de trois à huit ans apprennent à se mouvoir avec les « prothèses » que sont les skis et les chaussures. Et, une fois qu'ils se sont familiarisés avec la neige, ils découvrent les premières glissades. La trace directe sur terrain plat, puis légèrement pentu ; le fil neige téleski à leur taille, que les débutants lâchent à la hauteur de l'ours jaune ; ceux qui maîtrisent déjà les changements de direction poursuivent jusqu'à l'ours bleu, pour tenter un petit slalom, matérialisé par des piquets multicolores.

« *Par l'intermédiaire d'une série de jeux, nous voulons que l'enfant mette son corps en réponse-réflexe, et qu'il associe de lui-même un mouvement à un besoin* », explique Bruno Brett, directeur de la Maison de Valmorel.

« *Inutile de lui parler de chasse-neige, de skis parallèles, de dérapage,* ajoute Nicole Boite. *Jusqu'à sept ou huit ans, les mots techniques restent incompréhensibles ; c'est pourquoi, nous avons adopté une pédagogie ludique.* »

« *Pas d'explication théorique,* confirme Annie Famose, qui anime un village d'enfants à Avoriaz depuis 1975. *L'aménagement du terrain remplace les consignes verbales. Face à des situations concrètes, l'enfant découvre tout seul le bon mouvement. Petite flexion pour passer sous une arche constituée de deux piquets croisés ; extension pour toucher un fanion accroché à un autre piquet ; virage spontané lorsqu'il emprunte le toboggan aux courbes douces creusées dans la neige.* » On est bien loin du « *plantez votre bâton et appuyez sur le ski extérieur* » que les moniteurs ont rabâché à leurs parents !

Tous les jardins des neiges sont conçus de façon identique : un espace clos, protégé des adultes qui dévalent les pistes à toute allure, aménagé au cœur de la station. Il est modelé à la pelle avec des bosses, des tremplins, des dévers – en particulier après des chutes de neige – et égayé de figurines en bois de 1 à 2 m de haut.

A La Plagne-Bellecôte, l'« île aux enfants » est placée sous le signe de l'exotisme : des palmiers, une caravelle, un pirate, un coffre-fort débordant d'écus... une véritable île aux trésors. A Avoriaz, Pinocchio, Mickey, Donald, sont à l'honneur. Les enfants peuvent retrouver ces personnages de dessins animés après le ski sur le petit écran de la salle de projection. A Valmorel, ourson, ours, grizzly et panda symbolisent les difficultés croissantes du terrain.

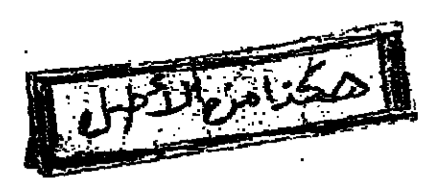
« *Tous ces joyeux compagnons, dont l'emplacement n'est pas laissé au hasard,* constituent des outils de travail dynamiques, continue Annie Famose. *Ils permettent aux enfants de contourner les pièges sans s'en rendre compte.* » Mais les progrès des « chères têtes blondes » sont favorisés par un matériel bien adapté : des chaussures ultra légères, des skis-patinettes dont la semelle en écailles ressemble à celle des lattes de fond – si bien que le futur champion glisse lentement et prend plus rapidement confiance en lui – et des fixations « poids plume ».

Les enfants sont répartis en ateliers par niveaux et par tranches d'âge. « *Le principe est de les faire travailler en circuit avec un moniteur aux points stratégiques* », poursuit l'ancienne championne. En huit-dix jours, un enfant de cinq ans qui a des dispositions peut atteindre le niveau de la première étoile. D'ailleurs, dans la plupart des stations, la fin de séjour est sanctionnée par des tests officieux qui amusent autant les jeunes participants que leurs parents. « *Nous ne voulons pas empiéter sur l'école de ski qui possède un stade d'initiation, ouvert aux plus de cinq ans,* poursuit Bruno Brett. *Nous souhaitons simplement sensibiliser, en douceur, les petits aux joies de la glisse.* »

A Avoriaz, Annie Famose va plus loin, en accueillant les juniors jusqu'à quatorze ans. Elle propose plusieurs ateliers dont le niveau correspond à celui des cours de l'E.S.F. (Ecole de ski français) : médaille de bronze pour la première étoile, d'argent pour la deuxième, d'or pour la troisième. Elle a même créé, pour les habitués du village, un stage d'entraînement à la compétition, avec travail au magnétoscope. Le domaine skiable du village s'étend sur 5 hectares, divisés en plusieurs secteurs, avec fil neige, téléskis et stade de vitesse, où les amateurs de sensations fortes passent le test chronométré de l'étoile filante : record : 97 km/h à douze ans.

MIREILLE GIGNOUX.

(Lire la suite page 16.)



AVALANCHES

Le meilleur ami du montagnard

LE 23 décembre dernier, deux alpinistes disparaissent au pied de la face sud de l'aiguille du Midi. Le 26 décembre, Nicolas Dufour, un civil et son chien d'avalanche, Pollux, montent à leur recherche. En quelques minutes, le berger allemand localise la tente de bivouac et ses occupants, ensevelis sous 80 cm de neige fraîche. Les deux occupants sont morts de froid.

Timo, quatre ans, chien du P.G.H.M. de la vallée de Chamonix (Peloton de gendarmerie de haute montagne), n'est pas encore intervenu en montagne cet hiver. Manque de neige et peu d'avalanches. Jean-Luc Yvon, maître-chien et gendarme, se rappelle le 13 mars 1982 : « *Une avalanche signalée à Megève a fait des victimes, à 17 h. Mauvais temps. L'hélico ne peut venir nous prendre. Nous rejoignons les lieux en voiture, chenillette et peaux de phoque. Nous arrivons sur place à 19 h 30. Après trente minutes de recherches, Timo a déjà montré du nez et gratté plusieurs endroits. Je sonde... Rien. Je décide alors de planter des fanions aux points de marquage et demande aux pisteurs de procéder à un sondage fin, dans l'axe des fanions. Sous 4 mètres de neige, nous retrouvons la victime dans un coma hypothermique, mais vivante. Une demi-heure pour la dégager, l'évacuation en traîneau, chenillette, ambulance. Elle décède pendant le transport à l'hôpital de Sallanches. Diagnostic : la température du corps était tombée à 21°. Au-dessous de 26 °C, on ne peut plus rien.* »

Pollux et Timo, tous deux bergers allemands, font partis des quatre-vingt-huit chiens d'avalanche français que possèdent la gendarmerie, les C.R.S., l'armée, les particuliers et les stations. « *Tous des mâles*, explique, Jean-Luc Yvon, *car les femelles sont moins disponibles.* »

Timo, acheté en Allemagne, par le service vétérinaire de l'armée, dans l'un des grands élevages de la race, a commencé, comme tout chien policier, ses classes à Gramat, dans le Lot. Trois mois de formation au cours desquels il a appris pistage, attaque et défense. Jugé robuste mais lourd (33 kg à 35 kg), d'un bon équilibre psychologique, vif et intelligent, il a été sélectionné pour devenir chien d'avalanche. Depuis lors, l'équipe Jean-Luc Yvon – Timo, se rend, chaque hiver, à Montgenèvre, pour suivre les différents cycles de formation organisés par la gendarmerie.

« *Trois stages successifs*, explique Jean-Luc Yvon, *soit deux ans de formation. La classe A dure une semaine. Le chien n'a encore jamais travaillé dans la neige. On construit un igloo dans lequel le maître s'installe, et l'on creuse un chemin au bout duquel se trouve le chien. Le maître appelle le chien, qui suit la tranchée, pénètre dans l'igloo et reçoit une récompense. Ensuite, on recommence le même exercice, mais cette fois, l'igloo légèrement fermé ; un coup de patte suffit à l'ouvrir. Troisième stade : on mélange les odeurs, en associant au maître un étranger qui donnera la récompense. Enfin, la trace ayant été effacée, le chien, conduit par son maître, doit percer l'igloo et retrouver l'étranger qui s'y trouve seul. A la fin de ce premier stage, le futur chien d'avalanche doit avoir acquis le réflexe nez-grattage.*

» *En classe B, le chien devient opérationnel. On le conduit sur une avalanche où sont ensevelis deux étrangers, sous 80 cm de neige. Pendant les quinze jours de stage, en environ dix minutes par jour, maître-chien et chien apprennent à prospecter et s'habituent à zigzaguer sur la coulée, à la recherche des personnes enfouies.* »

Ces deux stages déjà franchis, Timo suit cet hiver la classe C, dite de recyclage et de perfectionnement. Un plus grand nombre de personnes enfouies, plus profondément, mélangées à des skis, des sacs, et différents objets.

L'apprentissage est long et complexe dans le cadre de la gendarmerie, plus court à la Sécurité civile et chez les C.R.S., qui forment également des chiens à Flaine et à Val-d'Isère. Ces techniques donnent, dans tous les cas, des résultats assez surprenants.

« *Un bon chien d'avalanche prospecte 1 hectare de neige en une demi-heure et peut localiser une victime entre 50 centimètres et 10 mètres de profondeur, selon l'état de la neige*, affirme Jean-Luc Yvon. *Il est particulièrement utile pour rechercher les victimes « non-coopérantes », c'est-à-dire les personnes ensevelies et dépourvues d'émetteur-récepteur. En moins d'une minute bien souvent, sur une coulée de 20 à 30 mètres de large et à une profondeur de 50 centimètres, la victime est localisée et peut être secourue.* »

Deux difficultés subsistent cependant. Le délai d'intervention de l'équipe est rarement inférieur à quarante minutes. L'imprécision des témoignages lance parfois maître et chien sur une fausse piste, entraînant une perte de temps précieux. « *C'est pourquoi*, conclut Jean-Luc Yvon, *on prévoit toujours une seconde et une troisième équipe en renfort, car après une demi-heure de recherches, le chien est trop fatigué et moins opérationnel. Mais, dans tous les cas, il retrouve le disparu. Malheureusement, il est trop tard.* »

Timo n'a que quatre ans. En cet hiver peu enneigé, ses services sont assez peu demandés. Chaque jour cependant, au cours de longues balades en moyenne montagne, son maître l'entraîne à la recherche, à l'attaque. Régulièrement, il le conduit en terrain d'avalanche pour qu'il ne perde pas ses réflexes et son efficacité. Encore quatre années de service et il sera réformé, et mis en vente aux enchères par le service des domaines... « *Mais*, s'empresse d'ajouter Jean-Luc Yvon, *priorité est accordée à son maître-chien qui peut le racheter pour 208 F. C'est ainsi que j'ai récupéré Bogo, qui a maintenant douze ans et finit sa vie, loin du chenil, à la maison.* »

CAROLINE GROSS.

Dobermans et bergers allemands

Quatre-vingt-dix pour cent des chiens d'avalanche sont des bergers allemands. On compte également quelques bergers belges, des dobermans, et un dalmatien. Tous ont un poil ras, afin que la neige ne s'agglutine pas en glace autour de leur corps et sous leurs pattes. Parmi les 88 équipes (chien – maître chien) opérationnelles en France, 36 relèvent des stations, 18 des particuliers, 15 de la gendarmerie, 15 des C.R.S., et 4 de l'armée. Au niveau des effectifs, la France arrive en quatrième position, derrière la Suisse (283 équipes), l'Autriche (200 équipes), l'Italie (174 équipes), et devant la Norvège (55 équipes), l'Allemagne fédérale (40 équipes), le Lichtenstein (10 équipes), l'Espagne (2 équipes).

Au cours de l'hiver dernier, parmi les 36 victimes ensevelies et localisées par un moyen quelconque, les chiens d'avalanche en ont retrouvé 17 soit 47,3 %. Malheureusement, le bilan a été assez lourd : seize morts pour un survivant.

A titre d'exemple, enfin, les stages de formation organisés et financés à Flaine par la Sécurité civile, pour les chiens de particuliers, coûtent entre 60 000 et 70 000 F. Ce qui explique qu'ils concernent seulement les équipes destinées à assurer une permanence régulière dans une région de montagne.

Skier en jouant

(Suite de la page 15.)

Ambition plus limitée à La Plagne-Bellecôte. L'« île aux enfants », partie intégrante de l'E.S.F., reçoit les champions en herbe de trois à sept ans. « *Une fois que les petits nouveaux sont bien dégrossis, nous les emmenons sur un stade d'évolution plus vaste*, explique Jean-Loup Courtier, directeur de l'E.S.F., et, *s'ils viennent régulièrement, ils peuvent rapidement s'intégrer aux cours classiques.* » Le succès remporté par l'« île aux enfants » a incité les responsables de l'E.S.F. des stations satellites de Bellecôte à ouvrir leur propre jardin des neiges. Mais les structures de Belle-Plagne et d'Aime 2000 sont moins complètes.

Pourtant, l'« île aux enfants », malgré la bonne volonté des organisateurs, manque de chaleur, et l'initiation à la glisse, de pédagogie. La raison : les moniteurs de l'E.S.F. *n'ont ni la formation d'un éducateur spécialisé ni des notions de puériculture.* Et au cours de la même saison ils peuvent dispenser des cours aussi bien aux débutants de quatre ans qu'à ceux de vingt ans.

A Bellecôte, pas d'échauffement préalable. Dès le premier matin, on attrape le fil *neige sans apprendre la* marche des canards, *ni les* petits sauts de l'oiseau. Tous les jardins des neiges disposent d'un local chauffé. Mais il ne doit pas avoir pour seule vocation de rassurer les parents en cas d'intempéries. Jeux d'intérieur, salle de repos, salle de projection à La Plagne, théâtre de marionnettes et vidéo à Avoriaz, gigantesque bibliothèque de bandes dessinées et de jeux de société à Valmorel. Les variantes se multiplient d'une station à l'autre.

A Valmorel, « Saperlipopette » s'étend sur quatre niveaux dans un bâtiment *séparé du champ de ski par* une rue. « *Nous aurons un chalet au pied du fil neige l'an prochain* », précise Bruno Brett.

A l'inverse des cours classiques, *qui ne prennent les enfants qu'une* partie de la journée, les jardins des neiges peuvent les occuper de 8 h 45 à 18 h selon les stations. Les tarifs oscillent entre 45 et 60 F pour la demi-journée, 76 et 110 F pour la journée, 28 à 32 F pour le repas. Il existe aussi des forfaits de six demi-journées ou de six jours complets. Il faut compter de 600 à 700 F, repas compris.

« *Mais s'occuper de mille enfants par semaine en haute saison demande une sérieuse organisation. C'est pourquoi nous avons acheté un ordinateur* », continue Annie-Françoise. Ainsi, à leur inscription, les enfants reçoivent une carte magnétique qu'ils portent en permanence sur l'anorak. En plus des nom et prénom, elle indique si l'enfant prend ses repas ou non, s'il quitte le village à 16 h après les cours ou à 18 h après les animations, s'il peut sortir seul, s'il doit attendre un adulte. Et un autocollant de couleur différente précise le groupe auquel il appartient. Un tel système n'est possible qu'à grande échelle. Les petits jardins de deux cents enfants ne peuvent se le permettre.

MIREILLE GIGNOUX.

TOURISTES

A vos

A mi-chemin entre la saison écoulée et celle à venir, les hôteliers corses font leurs comptes. L'été 82 ? Des professionnels interrogés par l'INSEE, 79 % considèrent qu'il a été bon ou moyen. *Mais* contrairement aux années précédentes, ils ne sont plus unanimes pour se laisser aller à l'euphorie et reconnaître que la saison a été « *excellente* ».

Signe des temps ? La fréquentation touristique a stagné par rapport à 1981. Certes, la barre du million de touristes a été, une fois de plus, allégrement franchie. Mais, derrière la symbolique des chiffres ronds, se cachent des évolutions moins satisfaisantes. D'abord, elle paraît bien finie, la fameuse progression de 9 % par an du nombre de touristes. Même dans la période de pointe, on a enregistré un tassement de la fréquentation. En août 1982, disent les professionnels, les hôtels étaient pleins à 80 % en moyenne contre 89 % l'année précédente. De plus, l'arrière-saison, qui est traditionnellement une période faste pour le tourisme insulaire, a tourné court cette année avec la rentrée scolaire avancée, un peu partout, au début de septembre. Ce phénomène a été accentué par la baisse de la durée moyenne des séjours.

Enfin, les hôteliers corses constatent – crise oblige – que les vacanciers dépensent moins, comme partout en France. A une exception près cependant : la clientèle italienne. En trois ans, elle a supplanté les Allemands, grands amateurs de camping sauvage et de sandwiches. Les Italiens, au contraire, appartiendraient plutôt à la clientèle « haut de gamme », selon un hôtelier bastiais.

Ce bilan en demi-teinte plutôt morose n'incite cependant pas les professionnels à réagir ou à se regrouper pour être moins tributaires du marché estival. Rares sont les initiatives qui misent sur un produit touristique plus élaboré et qui intégreraient l'intérieur de l'île délaissé au profit du littoral. M. Jean Pagni, avec ses Étapes hôtelières corses, créées il y a trois ans, propose des circuits touristiques et des haltes possibles dans seize établissements répartis aux quatre coins de l'île. Mais sa démarche est celle d'un franc-tireur. La majorité des hôteliers sont méfiants vis-à-vis des syndicats ou groupements, qui imposent une participation financière et une organisation rigoureuse.





EN CORSE

risques et plaisirs

A part quelques professionnels qui voyagent, courent les salons, s'informent de l'évolution des techniques et du marché, le reste bricole. « *La saison, elle se fera vaille que vaille. Alors pourquoi aller chercher autre chose ?* » entend-on dire.

Ces réactions traduisent, en fait, une approche souvent contradictoire du phénomène touristique. Au plus fort de la saison, très exactement le 13 août de chaque année, la Corse compte 330 000 touristes pour 220 000 habitants permanents. La marée du tourisme, on la souhaite et on la craint ; on s'y prépare et on la rejette ; on avance le thème de l'« hospitalité séculaire », mais des cars pullman sont plastiqués à côté de Bastia.

A cet accueil-rejet, comment réagissent les visiteurs de l'été ? Pour la première fois, l'INSEE a lancé une vaste enquête sur l'opinion des touristes (1). Ils sont 53 % à estimer que l'accueil reçu est bon, et seulement 6 % à trouver qu'il est mauvais. Un bon point donc pour l'image générale du tourisme en Corse. Mais cette satisfaction s'estompe dès que l'on aborde le niveau des prix pratiqués : 40 % des touristes le jugent mauvais. Le questionnaire laisse peu de place aux appréciations diverses. Sinon, de l'avis même des enquêteurs, que d'« histoires sur l'arnaque » dont ils ont été victimes auraient racontées les sondés !

Si l'on aime la Corse, c'est pour ses sites préservés – 70 % des vacanciers estiment qu'ils le sont – et pour la propreté de ses plages – 63 % de jugements positifs. On comprend mieux alors l'explosion de l'hôtellerie de plein air, dont la capacité s'approche des vingt mille places aujourd'hui, dont près de la moitié ont vu le jour en deux ans. La capacité hôtelière classique ne dépasse pas treize mille lits, à égalité avec les villages de vacances qui sont assurés d'un très bon remplissage. Si, en quelques années, le tourisme insulaire a beaucoup évolué, ce remodelage n'a cependant pas permis de remédier à ses tares structurelles. Le tertiaire demeure le secteur dominant de l'économie corse, un secteur presque totalement dépendant de l'extérieur pour son approvisionnement en biens d'équipement et en denrées alimentaires. Les trois quarts de l'outil touristique sont contrôlés par des capitaux non corses. Enfin, près de la moitié du personnel (en grande partie saisonnier) est continental.

C'est dire qu'entre la tentation du rejet et la volonté de maîtriser le fait touristique les Corses n'ont pas encore véritablement choisi. Mais en ont-ils seulement les moyens ?

DOMINIQUE ANTONI.

(1) Enquête réalisée par les services de l'antenne corse de l'INSEE entre avril 1981 et avril 1982 auprès de vingt-neuf mille touristes de passage dans l'île.

PARTIR

SKI DE FOND CATALAN

A 100 kilomètres de Perpignan et près de Font-Romeu, dans les Pyrénées catalanes, un petit village d'une trentaine de maisons, Espousouille, parie sur le ski de fond et sur la vie montagnarde. Stages d'une semaine avec pistes tracées autour du village et sur les hauts plateaux. Hébergement en gîte d'étape (grange rénovée). Prix : 1 100 francs tout compris.

* Martine Vilana, Espousouille 66210 Fontrabiouse. Tél. : (68) 04.44.93.

A CHEVAL DANS LE HAUT-LANGUEDOC

Un jean solide et « rodé », des vêtements de saison, des bottes ordinaires en hiver, des chaussures de sport en été, un canif et un bon duvet suffisent pour partir en randonnée équestre dans le Haut-Languedoc. L'association Caval d'Amount organise aussi plusieurs stages-randonnées pour débutants. Le premier commencera à Pâques prochain, du 3 au 10 avril. Prix : 1 720 francs.

* Caval d'Amount, La Saumière-Le Margnes, 81260 Brassac. Tél. : (63) 74.07.03.

AUSTRALIE

Sydney sans les angoisses du siècle

INSOLENT contre-pied ! On vous promène à l'autre bout du monde pour vous gaver d'air et d'espace, vous perdre dans d'incroyables vastitudes, vous gorger d'infinis désertiques et vous repaître de mythes rustiques. On vous promet, citadin malade du vieux monde, des horizons et des frissons, des courses folles et un peu de « crapahute ». On vous offre l'aventure, un vrai western grandeur nature avec prairies, troupeaux, cow-boys et ruée vers l'or. On vous emmène rêver en brousse, flâner ou chevaucher. On vous chatouille des fantasmes d'écolo frustré...

Et vous vous retrouvez, un soir, la panse lourde de bière glacée, l'œil vitreux dans une pénombre enfumée, le crâne sonné par le raffut d'un hard-rock, au beau milieu d'un bistrot envahi de jeunes désœuvrés. Aux anges... Sans l'ombre d'un regret, la conscience nette, ravi du voyage !

Pourquoi donc se sentir coupable ? Elle est aussi là, l'Australie. Elle est là, « Aussie », près du zinc du Bellevue, le vieux pub de Paddington, heureux faubourg de Sydney...

Les murs n'ont plus qu'un pâle souvenir de leur dernière peinture. Vestiges essoufflés de la glorieuse épopée des « *convicts* », les ventilateurs brassent mollement les rares bouffées d'un air vicié. Les néons, badigeonnés de bleu fade, ont renoncé depuis longtemps à colorer l'atmosphère. Le parterre est déçu : *Shots in the park*, l'orchestre de service est juste bon pour les concours de décibels. Demain, tout ira mieux : mercredi est jour de paye. *Le Bellevue* fera le plein, noyé dans la Carlton Draught, et se videra sagement, comme chaque soir, une heure avant minuit, toujours fidèle aux leçons de vertu de la très prude Victoria.

Inutile de se récrier. Ou de grogner qu'il n'est pas de bon ton de flatter un coin de bas-fonds dans ce pays en rêvé quadrichromé, eldorado de santé, peuplé d'éternelles bronzées et de beaux enfants blonds. Non, il n'y a là ni goût pervers, ni douteux effet de plume. Pas même cette manie fâcheuse qui veut qu'à tout propos, à temps et contretemps, on use du paradoxe pour s'épargner le cliché... Ce n'est point pécher que d'aimer « Aussie » dans les brumes du « Bellevue ». Et ce n'est pas tromper que prétendre la découvrir, la mieux connaître, l'apprivoiser peut-être dans ces salles mi-obscures aux heures de pinte.

Ce pub, à Sydney comme au fin fond du *bush*, est une institution nationale. Pas moins prisée que le jeu de boules en gants blancs sur green immaculé, ou que le surf sur les rouleaux de Perth. Pas moins sacrée que la toute-puissance du syndicat ou l'allégeance fidèle à la lointaine Albion. Là, au milieu des venelles rénovées des vieux *rocks*, toutes rouges de briques, dans les rues paisibles de Paddington, où l'artiste a chassé l'ouvrier de ses maisons à terrasses et balcons victoriens, là, l'Australie sage, propre et douillettement insouciante, vient boire sa bière à l'heure du thé, fêter ses bonheurs tranquilles, arroser sa prospérité. Et, peut-être, oublier qu'elle s'ennuie...

Un ersatz de Manhattan

On peut, sans vaine honte, délaisser la vadrouille tarifée, la découverte-pas-de-course-des-huit-jours-forfait, sacrifier – pour un temps – la douceur des tropiques, la promenade des coraux, les kangourous et les ornithorynques. Tout peut attendre... Le temps de se perdre dans Sydney. Une ville comme nulle autre, gigantesque et provinciale, austère et paresseuse, moins guindée que Melbourne, plus désordre que Brisbane, une ville vautrée sur l'eau entre plage et bureaux. Un ersatz de Manhattan dans un océan de cottages, des petits bateaux en guise de métro. Une ville qui fait de l'indolence vertu...

Il n'est que banal de tomber amoureux de Sydney. Tant pis pour les jaloux : de crique en anse, du damier de la City aux sables de Bondy, l'aînée des villes d'Australie n'est pas avare de ses charmes. Un opéra cap au large, une baie tentaculaire, des P.-D.G. en short, des banlieusardes oisives, tout y mitonne un art de vivre dans l'ignorance superbe des angoisses dites « du siècle ».

Nulle part on ne ressent mieux qu'ici cette léthargie sans ambition ni complexe qui semble baigner ces terres aussi repues que lointaines. « *Le travail n'y est investi d'aucune valeur morale ou mystique,* notait un vieux routard des pays de disette venu là en bout de course remettre sa pendule à l'heure d'un brin de bien-être. *L'Australie vit au présent. Sa société ne se pose pas de questions. Elle est sans mauvaise conscience, matérialiste, pragmatique, hédoniste, amoureuse du confort, et, pour toutes ces raisons, représente le paradis de la « middle-class ». C'est aussi l'une des sociétés les plus libres, les plus paisibles, les plus solidaires de la planète. En un mot, une société saine, au physique comme au moral, dont le seul défaut est sans doute le manque d'imagination* (1). »

Alors, quand, la nuit tombée, in intello attardé sur une terrasse de King's Cross, ce Pigalle pudique des antipodes, vous gratifie, très docte, d'états d'âme torturés, il vous prend des envies de fuir. Il l'a belle, lui, de pester contre l'assoupissement d'une race autrefois pionnière, de mépriser le dorlotement des petits bourgeois sans aventure. Comme s'il était honteux, ou malséant, de respirer sans angoisse...

On le laisse, maussade, devant sa bière. Persuadé de trouver à mille lieues de la ville, dans les immensités promises – mais un temps différées pour mieux aimer Sydney – de quoi démentir son spleen. On prend la route, droite jusqu'à l'horizon, interminable griffe au milieu d'un désert si désert qu'il y pousserait, dit-on, quatre mille plantes aux senteurs inconnues. On court le *bush*, l'âme vagabonde, l'air conquérant. On traverse l'Australie, on poursuit son image parmi d'immenses troupeaux et leurs stockmen un peu frustes.

Des ranchs grands comme la Sardaigne, des villages-rues dignes d'Hollywood, pour un western mécanisé. John Ford revu et corrigé par Toyota !... Curieux pays qui balance entre le milkshake et la beuverie de canettes, la planche à voile et les furies de Mad-Max, le sport-roi et des fantasmes de violence aveugle...

On y cultive déjà la nostalgie d'hier avant d'avoir fini d'écrire l'histoire. On y célèbre à coups d'images sépia, les héros de la « Frontier »... Pour mieux oublier que leur « conquête » s'est arrêtée à mi-chemin. Curieux western, oui, où la longue caravane aurait atteint l'Eden, à l'ouest, sans avoir vraiment parcouru, conquis, domestiqué les immenses plaines... Tout au bout, une Californie, sans histoires... Ni histoire.

On a planté un casino, là où les routes se croisent au milieu du désert. Alice-Springs singe maintenant Las Vegas avec des croupiers en jupons et des marchands de bestiaux à peine endimanchés. Dehors, des aborigènes déracinés s'évadent dans l'alcool et l'éther. Leur histoire est trop vieille pour s'écrire, trop « spirituelle » pour tous ces Blancs pressés qui les ignorent ou détournent au plus vite un regard à demi gêné. Ils sont fils d'une préhistoire et simples survivants de l'histoire. On les chassa comme du gibier, on les préserve désormais dans des « parcs naturels » : la civilisation sait se faire tendre pour les espèces menacées...

Faut-il donc atterrir au cœur de ce désert pour soudain soupçonner qu'« Aussie » pourrait nourrir quelques tourments de conscience ? Allons donc ! On débarque ici en charters pour jeter un œil sur « Ayers Rock », cet immense monolithe qui égrène l'arc-en-ciel entre aube et crépuscule. Et l'on rentre à la nuit, ravi du Caran d'Ache, pour se bousculer entre roulette et black-jack.

La saga blanche des forçats

Les livres d'images des enfants blonds n'ont que faire des « indigènes ». L'Australie, avant leurs aïeux, n'était que *terra incognita*. Et l'histoire qu'ils récitent est seulement peuplée de bagnards et de déportés, de soldats de la reine et d'Irlandais fauchés, de brigands au grand cœur et de vieux chercheurs d'or. Et pour qu'ils n'oublient rien de cette belle saga blanche, on la leur met en scène, en décor et costumes d'époque.

Il y a fierté et naïveté mêlées dans la grande rue de Ballarat, village reconstitué d'une fin de siècle qui vit se ruer les amateurs de pépites. On s'y promène dans une nuée de gosses émerveillés, entre saloon et forge, église et temple chinois, jusqu'au fin fond d'une mine où l'aventure et ses rêves fortunés s'acheva dans les corvées du salariat. On a même, sur un tertre, replanté la tente du photographe français venu, un jour, pour témoigner des illusions dorées.

« *Papa, y'avait même des Indiens* », s'est écrié un gamin tout excité. L'Australie quête encore son identité, disent les esprits inquiets. Pardi ! Quand ses enfants se trompent de western...

DOMINIQUE POUCHIN.

(1) Pierre Grudmann, *l'Australie*, « Guide bleu ».

★ L'agence Tours 33, 85, boulevard Saint-Michel 75005 PARIS. Tél. : (1) 329-69-50 organise des séjours et des circuits en Australie. Parmi les tarifs aériens qui seront pratiqués pendant l'été 1983, citons celui d'un vol Paris-Melbourne ou Sydney (via Kuala-Lumpur). Aller-retour : 8.250 F – Aller simple : 4.700 F.

BIBLIOGRAPHIE

Le Cheval de vent

Patrick Segal poursuit sa croisade en faveur de la liberté. Avec *le Cheval de vent*, titre qui rappelle le drapeau de prière qui flotte aux portes des villages himalayens, il emporte le lecteur d'abord dans une expédition à l'Ama Dablam, sommet de l'Himalaya, où il teste lui, handicapé, une banquette de sauvetage.

Et la ronde continue : les prisons de Thaïlande d'où il tire un copain, l'Erythrée et sa guerre civile, New-York, les Jeux olympiques des handicapés d'Arnhem (Hollande).

Ce n'est pas de la littérature, les chapitres s'entrechoquent un peu, mais l'aventurier force l'attention car il vit et il écrit, avec un cœur « gros comme ça », pour libérer et libérer encore.

★ *Le Cheval de vent*, Patrick Segal. Flammarion, 60 F.



Équitation

Les sports équestres entre deux régimes

Le débat en cours au sujet de la place respective de l'équitation sportive et de l'équitation de loisir trouve une partie de ses racines dans l'évolution du nombre de pratiquants en France depuis une dizaine d'années.

En 1961, l'Hexagone compte 22 000 cavaliers réguliers (1). L'équitation est alors un sport confidentiel, à l'image de marque déplorable : « sport de riches » réservé à quelques snobs fortunés et à des militaires passéistes, etc. Puis, l'équitation décolle et change d'image : les pouvoirs publics mettent l'accent sur la démocratisation de l'équitation (Edgard Pisani, alors ministre de l'agriculture, a lancé en 1965 le slogan de l'équitation populaire). Les taux de progression de l'équitation caracolent alors autour de 15 % et même 20 % par an. En 1972, en plein enthousiasme, une étude prévoit au mieux plus d'un million de cavaliers en 1981, plus probablement 800 000, au pire 600 000. M. Henry Blanc, alors responsable du service des haras, ne prévoit, lui, que 300 000 cavaliers (*le Monde* du 15 avril 1972).

Les faits lui donneront raison. En 1975, *brusque effondrement*. Le nombre de cavaliers stagne. La progression reprendra ensuite, mais les gains ne dépasseront plus guère 5 % en moyenne par an. En dix ans, de *1972 à 1982, l'équitation double* à peu près ses effectifs, pendant que le tennis voit les siens décupler. En 1982, on compte plus d'un million de licenciés... à la Fédération de tennis, pour 141 000 licenciés à la Fédération équestre française (FEF), et un peu plus de 250 000 pratiquants réguliers.

Le débat s'engage sur ce score décevant. Pour l'actuel président de la FEF, M. Legrez, les chiffres réalisés par la France, loin derrière les autres pays du peloton de tête des nations équitantes, ne sont pas mauvais. Ils s'expliquent par un manque d'esprit cavalier. A la différence du Britannique ou de l'Allemand, « *le Français n'est pas homme de cheval* ».

Une telle interprétation est loin de faire l'unanimité. D'autres chiffres sont mis en avant : l'équitation est l'un des premiers sports que souhaiteraient pratiquer les jeunes. Le Conseil supérieur de l'équitation (C.S.E.), dans son rapport controversé, note que près de *100 000 jeunes découvrent l'équitation* chaque année, mais aussi que « *le taux d'abandon annuel* (...) *atteint 45 % de l'ensemble des cavaliers* » (pourcentage contesté par la FEF). Selon cette analyse, si l'équitation ne « décolle » pas, c'est essentiellement parce qu'une équitation de type sportif ou classique est proposée à des pratiquants qui recherchent une équitation de loisir (2).

Encore faut-il noter un désaccord sur les définitions : pour le président de la FEF, *la distinction entre équitation sportive et équitation de loisir* est « *purement théorique et totalement artificielle* ». Mais le président de la FEF met à part le tourisme équestre, pour lequel il ne cache pas son manque d'intérêt. En face, on réplique que le tourisme équestre, qui pourrait ne pas se limiter à la randonnée, est au contraire une forme privilégiée d'équitation de loisir et de pleine nature.

Le débat est d'autant plus complexe que, à la différence d'autres sports, l'équitation, qui met en jeu un cavalier mais aussi un cheval, exige une instruction préalable sérieuse. Mais la majorité des cavaliers, qui souhaitent se contenter de la promenade, ne veulent pas subir l'astreinte du traditionnel « tape-cul ».

La « manne » de la carte de cavalier

L'argent est bien sûr au cœur du débat. Il est assez communément *reproché à la FEF de ne rien faire*, ou pas grand-chose, pour les pratiquants de base, qui sont autant de cotisants, et de réserver ses faveurs et ses subsides au sport de haut niveau (*c'est à peu de chose près la* position du C.S.E.).

La FEF a beau jeu de rétorquer que l'essentiel des fonds qu'elle reçoit de l'État sont des « *crédits affectés* », dont l'utilisation est déterminée non par elle mais par la puissance publique. Comme les autres fédérations sportives habilitées, la FEF est jugée, *par son ministère* de tutelle, sur les résultats en compétition, plutôt bons au demeurant. M. Legrez se plaît à souligner qu'aux Jeux olympiques « *l'équitation est un placement de père de famille* ».

Néanmoins, la FEF se trouve dans une position un peu particulière. Quand la « carte nationale de cavalier » (C.N.C.) a été créée en 1971, dans l'esprit de son instigateur, M. Blanc, cette carte devait être prise par *tous* les cavaliers, *qu'ils soient sportifs, de simple loisir*, cavaliers réguliers ou non. A charge ensuite pour la FEF, qui collectait l'argent de ces cartes, de répartir ces sommes considérables, entre les diverses parties en présence — notamment le tourisme équestre — et ce, dans un souci d'unification de l'équitation.

Ce schéma n'a pas été respecté. La « manne » — quelque 9 millions de francs en 1981 — apportée à la FEF par la carte nationale de cavalier *est répartie entre la FEF et ses* ligues régionales, une fois payée l'assurance dont est assortie la C.N.C. (3). L'Association nationale pour le tourisme équestre et l'équitation de loisir (ANTE) a de nouveau sa propre carte. Financée essentiellement par les haras, l'ANTE, qui est rattachée à la FEF, a un budget environ vingt fois inférieur. L'Association française d'attelage (AFA) et le Poney-Club de France ont également leur propre carte ; le tout sur fond de rivalité entre les principaux ministères de tutelle de l'équitation, qui étaient, jusqu'à l'élection de M. Mitterrand, celui de l'agriculture et celui de la jeunesse et des sports, le premier étant le principal bailleur de fonds, par l'intermédiaire du service des haras. A l'évidence, l'équitation n'est pas unifiée.

Arrive le 10 mai 1981. L'équitation compte un ministère de tutelle supplémentaire, *le temps libre*. Les nouveaux gouvernants socialistes de la France ont l'idée de promouvoir les activités de loisir accessibles au plus grand nombre. A ce titre, le *ministère du temps libre s'intéresse à* l'équitation de loisir, celui des sports à l'équitation sportive.

Les cartes ont été largement redistribuées. Le Conseil supérieur de l'équitation, organisme consultatif plus ou moins en sommeil jusqu'alors, est « réactivé » et confié en janvier 1982 à Mme Nelly Commergnat, député (P.S.) de la Creuse, qui a été éleveur de chevaux. Jusqu'en juillet 1982, le service des haras reste entre les mains de M. Blanc, dont les sympathies *pour l'ancienne majorité sont* connues. Lui succède ensuite M. Jean-Pierre Launay, un polytechnicien étranger au corps des officiers des haras. Il n'est évidemment pas question de remplacer à la tête de la FEF M. Legrez, élu jusqu'en 1984, lui aussi lié à la majorité sortante.

Largement conseillés par le C.S.E., les nouveaux responsables élaborent une politique de l'équitation. Ils découvrent avec effarement parfois le « panier de crabes » que *constitue à bien des égards le monde* du cheval. Le service des haras du ministère de l'agriculture, réputé jusqu'alors « forteresse » à peu près autonome, est l'objet d'une attention soutenue. Le rapport 1981 de la Cour des comptes, qui dénonçait le mode de fonctionnement de cette administration, est lu avec intérêt.

Fin 1982, les objectifs gouvernementaux, tels qu'ils seront soumis au premier ministre, sont connus : reconnaissance du clivage entre équitation de loisir et équitation sportive, affectation des crédits en conséquence, recherche d'une plus grande transparence dans l'usage des fonds d'Etat (*le Monde* du 4 décembre 1982). Fin décembre, le C.S.E. rend public le rapport adressé à M. Pierre Mauroy. Ce rapport, qui propose des axes de réorganisation de l'équitation et de l'élevage du cheval, est présenté comme la synthèse des travaux des *commissions du C.S.E.* pendant un an. Les grandes orientations sont celles énoncées plus haut, mais on remarque la vivacité du ton et le manque de nuance de certaines propositions formulées. A bien des égards, le rapport du C.S.E. met « les pieds dans le plat », parfois maladroitement.

Bien que Mme Commergnat s'en défende au cours d'une conférence de presse, un homme apparaît visé : M. Legrez, qui cumule les fonctions de président de l'Union nationale interprofessionnelle du cheval (UNIC) et de la FEF (4) (*le Monde* des 5 et 13 janvier 1983). M. Legrez, dont la personnalité même est fort controversée, compte quelques solides ennemis au sein du C.S.E. et jusque dans l'entourage du président de la République. Bien qu'il ait boycotté les travaux du C.S.E. *auxquels il était* convié — « *c'est une affaire privée entre Mme Commergnat et moi* », affirme-t-il, — M. Legrez a beau jeu de laisser entendre clairement qu'il s'agit d'une attaque politique.

Le caractère radical de certaines propositions du C.S.E. (5) fournit des soutiens inespérés à M. Legrez. *Le président de la FEF* fait presque figure de défenseur de l'intégrité et de l'indépendance du mouvement sportif, face au « *dogmatisme idéologique qui tend à opposer le sport de haute compétition et le sport pour tous* (6) » : un représentant du Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.) est à ses côtés pendant qu'il réunit une conférence de presse au début du mois de janvier, puis le C.N.O.S.F. condamne officiellement l'initiative du C.S.E. Les présidents des ligues régionales de la FEF qui tous, jusqu'à présent, n'approuvent pas la politique de M. Legrez, signent à l'unanimité une motion s'opposant à la partition de leur Fédération. Le *syndicat C.G.C. des enseignants salariés* de l'équitation envoie également à M. Legrez une lettre dénonçant le projet. Au ministère de la jeunesse et des sports enfin, sans qu'il soit possible d'obtenir une réaction officielle, on estime que certaines propositions du C.S.E. sont « *excessives* ».

Le prochain acte de la pièce se jouera autour du premier ministre, qui devrait présider au mois de février le comité interministériel de l'équitation, auquel il revient de trancher.

Le C.S.E., en s'attaquant au « *système Legrez* » — ainsi que l'écrit *le quotidien l'Equipe*, — a posé, affirme Mme Commergnat, « *un problème, les cartes sur la table. Il va falloir répondre* ».

JEAN-LOUIS ANDREANI.

A 5 % près...

Prenant en compte le nombre d'« autorisations de monter » en compétition officielle (quatorze mille en 1982), le Conseil supérieur de l'équitation affirme que l'équitation sportive intéresse 5 % des cavaliers, l'équitation de loisir et de pleine nature, attirant au contraire 80 % des « équitants ». Le président de la FEF conteste ces chiffres : selon lui, 50 % des cavaliers titulaires de la carte nationale de cavalier s'intéressent de près ou de loin à l'équitation sportive.

Mais on peut raisonnablement admettre que la France compte environ deux fois plus de cavaliers que de titulaires de la carte nationale de cavalier. Cela fait donc 25 % de cavaliers qui s'intéressent à l'équitation sportive, et 75 %... qui, par soustraction, ne s'y intéressent pas et pratiquent une équitation de simple loisir.

La Fédération et le Conseil sont d'accord à 5 % près...

J.-L. A.

(1) Ce chiffre et ceux qui suivent sont des estimations du nombre de pratiquants réguliers fournies par le service *des haras. Personne ne sait combien la* France compte de cavaliers en tout. *A fortiori* ignore-t-on combien, par exemple, de cavaliers font du tourisme équestre pendant leurs vacances.

(2) La *chute du taux de progression* de l'équitation coïncide avec le déclenchement de la crise dans les pays occidentaux. Dans la mesure où, sauf en région parisienne, l'équitation coûte nettement plus cher que le tennis, on peut penser qu'elle a *été* plus rapidement « sacrifiée » dans les budgets loisirs des ménages. Ce phénomène est sensible en 1982.

(3) La C.N.C. est obligatoire pour monter dans un établissement affilié à la FEF.

(4) Mme Commergnat critique l'« ambiguïté » qu'entraîne cette double présidence. D'autre part, dans son rapport à propos des haras, la Cour des comptes a mis en cause les rapports de cette administration avec l'UNIC.

(5) Le rapport du C.S.E. préconise notamment la création d'une fédération de loisir équestre rattachée au ministère du temps libre, la FEF ne conservant autorité que sur les trois actuelles disciplines olympiques : saut d'obstacles, concours complet, dressage. Le C.S.E. conteste également *l'utilité d'*un directeur technique national (D.T.N.)

(6) *L'Equipe* du 4 janvier 1983.

Hippisme

Le

Les flonflons de l'inauguration s'étant tus, les pas et l'œil découvrent sereinement le nouveau Vincennes.

Une lacune énorme, lancinante, subsiste : l'absence de parkings suffisants. Conçu pour vingt-cinq mille spectateurs, le nouvel hippodrome peut tout juste accueillir les voitures de deux ou trois mille. *Les autres doivent* continuer de patauger un quart d'heure à travers le bois de Vincennes avant d'atteindre le pied des tribunes. Le plus citadin de nos hippodromes par *la distance, après* Auteuil (6 kilomètres de Notre-Dame), reste le plus éloigné par les possibilités — pardon, par les impossibilités — d'accès. On n'avait pas assez d'argent pour tout faire ; on s'est occupé des tribunes d'abord ; on verra pour les parkings quand une trésorerie sera reconstituée, peut-être en 1984.

Quelques bavures, aussi. *Là où* sont en service non pas des escaliers mécaniques mais des ascenseurs (ce qui est le cas à la tribune des propriétaires), ceux-ci sont *insuffisants*. On n'en finit pas d'attendre et de presser les boutons, de plus en plus nerveusement, à mesure que les haut-parleurs annoncent l'imminence du départ. Par ailleurs, on aurait pu essayer *de gratter quelques fonds de* tiroirs (les caisses de la rue d'Astorg ne doivent tout de même pas être tout à fait vides) pour faire araser le paysage lunaire de déblais et débris *constituant* la première *image offerte* au visiteur qui patauge par le côté nord.

Mais, enfin, ne chipotons pas trop. Paris ne s'est pas fait en un jour et on ne peut reprocher au nouveau Vincennes, atteint de plein fouet par les vagues de la récession au moment où il sortait de terre, de ne pas s'être fait entièrement en cinq ans (les travaux ont commencé en 1977).

L'important est que l'ensemble soit bien. Il l'est. Peut-être encore un

nouveau Vincennes

peu étriqué pour certains grands jours de Prix d'Amérique ; mais bien.

Il y a du Centre Pompidou dans cette architecture de glaces et de tubes de couleurs vives. Il y a de la gare Montparnasse dans ces niveaux largement échancrés vers le ciel et dans ce dense réseau d'escaliers mécaniques. Mais, ici, c'est un Centre Pompidou de qualité ; un Centre Pompidou qui a choisi délibérément de l'être, qui ne l'est pas devenu sous la seule pression des difficultés de fins de mois. Quelques points de conception particulièrement appréciés : on n'a jamais plus que quelques pas à effectuer pour aller des guichets à la tribune, c'est-à-dire pour passer de la réflexion à son résultat. Surtout, les problèmes phoniques ont été traités avec une grande attention. L'ancien Vincennes avait des résonances insupportables de hall de gare. Le nouveau est muet.

Quelques chiffres, dont l'un est malheureusement douloureux : l'ancien hippodrome pouvait abriter huit mille spectateurs et offrir un filet d'échappée visuelle vers la piste à vingt mille. Le nouveau comporte vingt-cinq mille places à l'abri de la pluie et permet à trente-deux mille environ de suivre les courses. Mais l'addition, prévue initialement pour 80 millions de francs, s'élève déjà — l'inflation ayant couru plus vite que les parieurs (donc que les recettes) et les bétonnières — à 200 millions.

Le problème en suspens est celui de la piste. Le comité de la Société du cheval français annonce *urbi et orbi* qu'il la redessinera dès que l'état des caisses le permettra, qu'il atténuera la fameuse descente de la ligne des tribunes, qu'il décalera le poteau pour offrir au dernier effort des chevaux une ligne d'arrivée plus longue d'une cinquantaine de mètres.

Mais, en Normandie — et par conséquent à Vincennes, — il y a parfois loin des intentions aux réalisations. Beaucoup de mauvais esprits pensent que ces messieurs du comité — qui n'en sont pas moins éleveurs et propriétaires — ne pousseront pas l'esprit de sacrifice jusqu'à dépenser encore 20 ou 30 millions pour retirer des chances de vaincre à leurs chevaux. L'actuelle piste-toboggan avantage les trotteurs français, plus athlétiques et plus rustiques que leurs grands rivaux mondiaux, les trotteurs américains, plus près du sang pur et par conséquent moins puissants, mais plus véloces et davantage à leur aise sur les pistes planes. Pour n'avoir pas fait le tour de Vincennes avec une chaîne d'arpenteur, nous n'irons pas jusqu'à prétendre, comme le soutenait naguère un grand entraîneur étranger, que la piste serait plus courte que la distance annoncée, ce qui améliorerait d'autant les réductions kilométriques et ajouterait, de ce fait, au prestige de nos chevaux. Mais même si les kilomètres ne sont pas, ici, plus courts qu'ailleurs, il est incontestable que leur profil a fait beaucoup pour la réputation universelle des chevaux qui s'y produisent. Si les propriétaires de ces chevaux suppriment, de leurs deniers, cet avantage dû à la seule nature, il faudra admettre que Dozulé et Tinchebray ont été atteints par la grâce divine, ou... sont tombés sur la tête.

Un qui n'est pas tombé sur la tête, c'est *Idéal du Gazeau*. Pas un effort de plus qu'il ne fallait, à deux semaines du Prix d'Amérique, dimanche passé, dans le Prix de Belgique. Une course en roue libre, qui l'a amené gentiment à la septième place. Ce qui est dommage, c'est que le public n'ait pas compris que le champion n'était là que pour parfaire sa condition, non pour remporter une nouvelle victoire qui, compte tenu du handicap de 25 mètres qu'il devait rendre, aurait été éprouvante. Le cheval était très joué : 7/4, ce qui représentait une masse de mises d'environ 2 millions de francs sur ses chances.

Voilà le genre d'ambiguïté qui alimente le chapitre — auquel le public est si sensible, comme l'a encore montré un récent « Dossier de l'écran » — des « courses truquées » et des chevaux « tirés ». Le propriétaire ne pouvait évidemment annoncer que son cheval n'était là que pour la frime, ce qui, d'ailleurs, n'était pas tout à fait exact, car, si les six concurrents qui se sont trouvés devant *Idéal du Gazeau* avaient mis le genou à terre, le champion n'aurait pas négligé le picotin de 165 000 francs accroché au poteau d'arrivée.

Le public pouvait considérer que, du moment qu'on ne lui disait pas que le cheval n'était pas là pour gagner, jouer sur ses chances était un placement de père de famille.

En fait, il y a, aux courses, un abécédaire tacite qu'il faut connaître avant d'engager son premier franc. Cet abécédaire indiquait clairement que, dimanche, à deux semaines du Prix d'Amérique et à 25 mètres de handicap, il ne fallait pas jouer *Idéal du Gazeau*. Après ce que le champion a montré d'aisance et de bonne condition physique, le même *B.A.-BA* hippique suggère, par contre, qu'on lui confie nos portefeuilles dans le Prix d'Amérique.

Côté portefeuilles, bonnes nouvelles (pour les sociétés de courses et l'État) du tiercé quotidien, camouflé sous le nom de « trio ». Comme nous l'avions prévu, les enjeux journaliers approchent les 10 millions de francs. D'un coup, la recette globale des sociétés de courses, les jours de semaine, a augmenté de près de 30 %.

Rencontré, dans le nouveau Vincennes, l'entraîneur de chevaux d'obstacles Jean-Paul Gallorini, suspendu pour un an, en novembre 1981, à la suite de tests antidopages positifs sur sept de ses chevaux. Il plaide toujours non coupable et s'est refusé à payer l'amende de 300 000 francs à laquelle il avait été condamné. Mais le propriétaire Daniel Wildenstein a payé pour lui et, samedi passé, Gallorini est rentré en possession de sa licence. Il redémarre avec vingt-six chevaux à Daniel Wildenstein et, pour l'instant, avec ces chevaux seulement.

Apparemment, ce n'est plus le grand amour avec l'écurie Centaure, dont Gallorini avait fait la première écurie d'Auteuil mais qu'il avait dû confier, au moins en nom, pendant sa suspension, à Patrick Rago. Probablement l'habituel problème des intérims, faciles à mettre en place, plus diffiles à dénoncer.

Pas un mot, dira-t-on, sur la mort de François Mathet. Qu'on nous excuse, cette semaine. Le personnage tenait assez de place pour qu'il se survive longtemps. Nous le retrouverons.

LOUIS DÉNIEL.

Photo

Zoom pour tous

LA société Angénieux, fabricant d'optique à Saint-Héand dans la Loire, vient de commercialiser les premiers zooms destinés aux appareils 24×36, dont les prototypes avaient été présentés en juillet dernier (1). L'un de ces objectifs, le 2,5-3,3 de 35-70 mm, est le zoom (2) le plus lumineux jamais réalisé pour un appareil photo. Mais aucun photographe, professionnel ou amateur, n'y prêtera vraiment attention, car son ouverture maximale (3), 1:2,5, n'est pas *a priori* une performance exceptionnelle. Il existe en effet depuis longtemps des objectifs à focale fixe plus ouverts (1:1,4 ou même 1:1,2, c'est-à-dire quatre et huit fois plus lumineux).

L'ouverture 1:2,5 du zoom Angénieux représente en fait un gain de lumière de 50 % (soit l'équivalent d'un demi-diaphragme) par rapport aux zooms 1:2,8, jusqu'à présent les plus lumineux du marché. Ceux-ci sont d'ailleurs rares, et l'on n'en compte que sept sur le marché français, ce qui est bien peu au regard des quelque deux cents zooms proposés par les fabricants (4). Le progrès est donc apparemment mince. Il semble même inexistant si l'on observe que l'ouverture 1:2,8 était déjà utilisée voilà près d'un quart de siècle. Ce fut le cas dès 1959 lorsque Voigtländer, l'une des grandes firmes de l'industrie photographique allemande, aujourd'hui disparue, lança le Zoomar 2,8 de 36 - 82 mm., qui était le premier objectif à focale variable conçu pour un appareil photo. Dès les années 60, d'autres fabricants proposèrent à leur tour des zooms ouvrant à 2,8 (Carl Zeiss, Canon et Nikon notamment).

Cette absence de progrès de la luminosité des zooms est une conséquence de la miniaturisation des appareils photographiques, miniaturisation qui eût été freinée si elle n'avait pas concerné aussi les objectifs. En particulier, les zooms, qui, dans les années 60, étaient gros et peu pratiques d'emploi, ne pouvaient arriver à concurrencer les objectifs ordinaires qu'en devenant aussi petits. Pour cela, il fallait réduire le diamètre et le nombre des lentilles les constituant (souvent une vingtaine). Cette exigence n'était compatible ni avec un accroissement de la luminosité ni avec la recherche de meilleures performances qu'il fallait aussi envisager. En matière d'optique, en effet, il n'est pas possible d'améliorer ensemble les caractéristiques d'un objectif en éliminant toutes les aberrations des lentilles. Les opticiens sont tenus de faire des choix : dans le cas du zoom, ils donnèrent la priorité à l'amélioration de certaines qualités et à la miniaturisation, sacrifiant notamment la luminosité.

Ce sacrifice fut accentué ces dernières années, la plupart des fabricants renonçant même à obtenir une luminosité constante à toutes les focales (c'est le cas du nouveau zoom Angénieux, dont l'ouverture maximale diminue de 1:2,5 à 1:3,3 lorsque la focale varie de 35 à 70 mm). C'est dans ces conditions que furent réalisés, dès les années 70, des zooms particulièrement compacts, souvent aux dimensions des objectifs ordinaires de 50 mm. Leurs commandes sont devenues très accessibles en cours de cadrage, étant souvent réduites à une seule bague pour le réglage de la distance et de la focale. Aujourd'hui, le zoom, qui facilite beaucoup le cadrage, est une optique aussi courante qu'un objectif ordinaire, et son succès ne cesse de s'affirmer. Au Japon, principal pays producteur, 30 % des objectifs interchangeables pour appareils 24×36 fabriqués en 1982 ont été des zooms (contre 8 % en 1978). Si l'on ne prend pas en considération les objectifs normaux qui équipent les appareils 24×36 lors de leur commercialisation, le zoom représente maintenant plus de la moitié des ventes d'objectifs interchangeables, et les industriels japonais estiment que la proportion sera bientôt de 70 à 80 %.

Les zooms sont maintenant aussi bons que les objectifs ordinaires. Mais on ne peut comparer que ce qui est comparable.

En premier lieu, la qualité d'un zoom dépend de son constructeur (plus ou moins sévère sur les tolérances et les contrôles de fabrication) et de son prix. Si l'on prend l'exemple d'un classique 50 mm ouvert à 1:1,8 ou à 1:1,4, le prix peut varier couramment de 500 à 3 000 francs, les objectifs en cause ayant des différences de performances considérables. Les mêmes écarts se retrouvent avec les zooms, dont les prix se situent couramment entre 1 000 et 6 000 francs. Un bon zoom coûte d'autant plus cher que sa monture est complexe et doit assurer le déplacement de plusieurs groupes de lentilles en restant aussi peu sensible que possible à l'usure.

D'autre part, il est rare qu'un zoom conserve les mêmes performances à toutes les focales, ce qui est vrai aussi avec des objectifs ordinaires de focales différentes. En règle générale, les objectifs 50 mm sont meilleurs que des téléobjectifs de 100 ou 200 mm ou encore des grands-angulaires de 35 ou de 28 mm. Par ailleurs, pour simplifier la construction d'un zoom et réduire son prix de revient, de nombreux fabricants choisissent de ne pas maintenir une mise au point constante à toutes les focales. Dans ce cas, l'utilisateur a tout intérêt à refaire la mise au point à chaque changement de focale. Bien des images de faible définition obtenues avec un zoom photo sont dues à un oubli de ce genre.

ROGER BELLONE.

(1) Voir *le Monde* du 10 juillet 1982.

(2) De la distance focale de l'objectif dépend la largeur du champ photographié. Celui-ci est d'autant plus grand que la focale est plus courte. Par le jeu du déplacement d'un groupe de lentilles, les opticiens ont réalisé des objectifs à focale variable (ou zoom), autrement dit des objectifs embrassant un champ variable.

(3) La luminosité est définie par l'ouverture maximale d'un objectif et correspond au rapport entre la distance focale et le diamètre des lentilles. Ce rapport donne des valeurs d'ouverture dont certaines sont normalisées : 1 - 1,4 - 2 - 2,8 - 4, etc. La plus petite valeur représente l'objectif le plus lumineux et la quantité de lumière traversant l'objectif diminue de moitié lorsqu'on passe d'une valeur normalisée à la suivante. L'ouverture maximale est parfois une valeur intermédiaire (2,5 ou 3,3 par exemple).

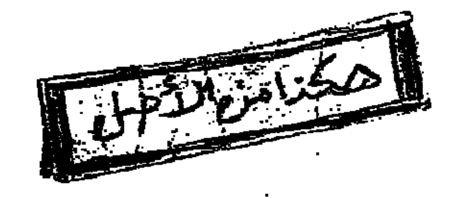
(4) Ces sept objectifs sont les suivants : Canon FD - 2,8 - 3,5 / 35 - 70 mm, Magnon 2,8 - 4 / 28 - 80 mm, Nikkor ED 2,8 / 80 - 200 mm, Sigma 2,8 - 4 / 35 - 70 mm, Pentax 2,8 / 35 - 70 mm, Tamron SP 2,8 - 3,8 / 35 - 70 mm et Tamron SP 2,8 - 3,2 / 70 - 80 mm et Tamron SP 2,8 - 3,2 / 70 - 150 mm.











Plaisirs de la table

Jours de fête

L'AN 1982 est mort, vive 1983 ! *Est-ce l'heure d'un bilan gastronomique ?* J'ai réveillonné le 31 décembre. A midi. Au *Vivarois* (192, av. Victor-Hugo Paris 16e, tél. : 504.04.31). Il me semble à chaque fois, le repas terminé, ici, qu'il est injuste de classer au-dessus quelque restaurant parisien que ce soit. Notre menu : petite truffe en pâte, saint-jacques à la nage, carré d'agneau, mignardises avec le café. Sur la truffe, un madère de cent vingt ans d'âge et un cornas frais ensuite. Simplicité, mais simplicité grandiose !

Quelques jours plus tôt j'avais fêté Noël (le 27 décembre) avec un diplomate venu du froid, à l'*Auberge de l'Argoat* (27 avenue Reille Paris 14e, tél. : 589.17.05). Ami des *poissons nordiques*, il s'enthousiasma des terrines de Goareguer (celle de thon frais aux épinards, entre autres) avant le filet de morue fumé au beurre fondu, le tout arrosé de la grande cuvée Laurent Perrier. Pain, beurre et fromages biologiques évidemment.

Autres trouvailles au fil des cartes : le rouget-barbet à l'unilatéral du *Villars Palace* (8, rue Descartes, Paris 5e, tél : 326.39.08). On sait que c'est là, venue du Nord elle aussi, une façon de cuire le saumon fumé. Appliqué au rouget, le résultat est intéressant, préludant la gibelotte de carpe. Ainsi que le gâteau de *raie en* gelée (*parfumé à la coriandre*) et l'aile de raie au vin de paille de l'*Estournel* (1, rue Léo-Delibes, Paris 16e, tél. 553.10.79) où, entre parenthèses, on vous proposera un excellent menu à 130 F, café compris (malheureusement *sans fromage*).

Pour débuter l'année qui s'annonçait de jours assez froids, ce fut au *Récamier* (4, rue Récamier, Paris 7e, tél. : 548.86.58), où Martin Cantegrit annonce la couleur : « *La tradition du* Récamier *est de ne proposer que des produits frais, naturels et de première qualité et une carte entièrement conçue et réalisée dans ses cuisines.* » (Combien peuvent en dire autant de nos étoilés, toqués et astérisqués ?) Après un petit pâté chaud de lièvre en amuse-gueule, les sardines fraîches crues et *le foie de veau à l'auvergnate* furent les bienvenus. Grand et solide et chaleureux repas.

Enfin pour tirer les rois, j'ai choisi un roi de la restauration : M. Beaumont. A vrai dire, je sais bien ce que l'on reproche le plus à cette maison *Albert* (122, avenue du Maine, Paris 14e, tél. : 320.21.69) : son succès ! Un succès non pas de foule papotante et dans le vent, mais d'habitués bien décidés à trouver, sur une carte classique, les plats solides et honnêtement servis de leur choix, à partir d'un matériau d'extrême qualité. Le cadre est chaud, avec des tableaux montparnassiens de circonstance (j'ai déjeuné en face d'un Carzou délicieux !). De quelques « spéciales » sur un lit d'oseille, de la brochette des « demoiselles » (saint-jacques de Saint-Pabu) avant un rognon (entier) au vinaigre. A l'apéritif et en place des feuilletages mignardisés à la mode, simplement des rondelles d'un admirable saucisson au poivre et des rondelles de radis noir. Le tout pour des prix certes d'aujourd'hui, mais nullement excessifs. Une étoile Michelin et une étoile Bottin Gourmand, c'est bien. Mais j'en connais tellement de deux qui... passons. L'année commençait aussi bien qu'avait fini l'autre ! A la semaine prochaine *un tableau* d'honneur de 1982.

LA REYNIÈRE.

Au goût des lecteurs

NON seulement le lecteur a apprécié de pouvoir signaler ses bonnes haltes « hors guides » et au fil des jours, mais encore nombreux sont ceux qui en ont profité et veulent bien confirmer la qualité de ces maisons mal connues, méritantes et modestes.

Voici donc une nouvelle liste :

A Serres (*Hautes-Alpes*), le restaurant *Fifi Moulin* (tél. : 92-67-00-01), jadis célèbre puis « tombé », reprend vie (il a une étoile au nouveau Bottin Gourmand) et un docteur lecteur s'enchante de la cuisine (et des prix !) sages du chef Ph. Frenoux.

A Coulonges-sur-l'Hautize (Deux-Sèvres) *la Citronnelle* (10, rue du Commerce, tél. : 49-06-17-67), dont les menus à 80 francs avec fromage ET dessert ont enchanté un correspondant, satisfait aussi de l'accueil, du café excellent.

A Bayeux (Calvados), l'*Hôtel du Luxembourg* (tél. : 31-92-00-04) est un « bon » Logis de France, mais surtout c'est à Beuzeville (Eure) que ce lecteur s'est régalé d'un menu touristique de qualité, avec un cadre et un accueil sympathiques, à l'*Auberge du Cochon d'Or* (place de Gaulle, tél. : 57-70-46). Vaut mieux que sa citation au Bottin Gourmand sans mériter les sarcasmes du Gault et Millau.

A Doussard (Haute-Savoie), dans un parc dominant le lac d'Annecy, le *Marceau* (tél. : 50-44-30-11) aux quelques chambres fort courues et aux menus plus que raisonnables pour le prix de pension.

A Montréal (Gers), le *Restaurant de la Gare* (tél. : 62-28-43-37) dont la salle n'est autre que celle d'attente de la gare désaffectée, les différents menus et la cave sont appréciés d'un lecteur qui est aussi fidèle à l'*Hôtel de France*, à Geaune (Landes, tél. : 58-44-51-18) aux prix exemplaires.

A Périgueux (Dordogne), un lecteur me signale le *Vieux Pavé*. Il ne figure sur aucun guide et il ne donne aucune référence. Alors ? Peut-être un autre lecteur voudra bien faire le cobaye et me dire...

A Périgny-sur-Yerres (Val-de-Marne), *depuis quelques mois*, on parle du *Four à Pain* (place du Général-de-Gaulle, tél. : 1-900-90-60) et le cher M. Noël qui *fit les beaux jours des Marronniers* du boulevard Arago, à Paris (nous nous y régalions, avec Marc Allégret) me le signale depuis sa retraite voisine. *J'irai* et vous en parlerai plus longuement. L'aval de ce grand cuisinier est important.

Enfin, un « toubib » de Saint-Quentin me signale l'*Albergo Ristorante Giardino*, à Cernobbio (près du lac de Côme). Dans un jardin, une cuisine italienne traditionnelle, savoureuse et copieuse. L'Italie, avec le progrès, c'est à deux pas. Et puis Côme est une ville gaie et la belle promenade de la place Cavour, au long du lac, jusqu'à ce temple Voltiano dédié à Volta, vaut, comme dirait Michelin, « le voyage » ! – L. R.

PRIX MARCO POLO-CASANOVA 1982

DÉCERNÉ comme de coutume *au Fouquet's*, ce prix devait désigner cette fois le meilleur restaurant japonais de Paris. Ils sont quarante et un dans la capitale. La liste en a été vendue 2,50 francs, au secrétariat du jury, par l'ambassade du Japon elle-même !

Après délibération, les restaurants *Issé* (rue Sainte-Anne) et *Kanno* (rue Saussier-Leroy) ayant obtenu quelques points, le lauréat fut le *Benkay* de l'*Hôtel Nikko* (61, quai de Grenelle. Téléphone : 575-62-62). Mais, attention, ils sont deux dans un, et il vous faudra choisir.

En présence de son excellence M. Hiroshi Ushida, ambassadeur du Japon à Paris, le chef du *Benkay* reçut la coupe des mains du lauréat de l'an dernier, *Wally-Saharien* (un des meilleurs couscous de Paris, rue Le Regrattier, dans l'île Saint-Louis). – L. R.

Philatélie

N° 1775

FRANCE : Brantôme en Périgord.

Dans l'arrondissement de Périgueux, le chef-lieu de canton de la Dordogne, la ville de Brantôme, un peu plus de deux mille habitants (Brantômais), débutera la série « touristique » 1983. Vente générale le 7 février (12*/83).



1,80 F, bleu-gris, brun, vert.

Format 36 × 22 mm. Dessin et gravure de Pierre Béquet. Tirage : 10 millions d'exemplaires. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

– Les 5 et 6 février, de 9 h à 18 h, par le bureau de poste temporaire ouvert à la mairie de Brantôme. – Oblitération « P.J. ».

Le 5 février, de 9 h à 12 h, au bureau de poste de Brantôme. – Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 38000 Grenoble (à l'Alpexpo), les 22 et 23 janvier. Concentration du 51e Rallye de Monte-Carlo.

⊙ 59150 Wattrelos (salle Jean Zay), le 30 janvier. – 30e journée mondiale des lépreux.

⊙ 59400 Cambrai, (centre culturel, rue des Archers), le 5 février. – Exposition « Philatélie et droits de l'homme ».

⊙ 83500 La Seyne-sur-Mer (Hôtel de Ville), les 5 et 6 février. – 22e exposition philatélique, « le sport ».

⊙ 93500 Pantin (42, av. Edouard-Vaillant), les 12 et 13 février. – 23e exposition philatélique.

◆ L'Association des Chroniqueurs Philatéliques de la Presse Française, au cours de l'assemblée générale du 13 janvier dernier, a renouvelé son comité directeur, constitué comme suit : *président*, Adalbert Vitalyos ; *vice-présidents*, Raymond Duxin et Jacqueline Caurat ; *secrétaire général*, Jean-Pierre Bertin ; *trésorier*, Claude Démaret ; *conseillers*, Jean-François Brun, Pierre de Lizeray et Hervé Tolia.

SYNTHÈSE D'UNE ANNÉE D'INFORMATION

A l'attention de nos lecteurs, fidèles à notre chronique hebdomadaire, nous avons réalisé un document synthétisant l'essentiel de nos informations publiées sur les timbres de France en 1982.

Un *tableau récapitulatif* est la clé de l'ensemble de ces quatre pages. Il révèle, dans l'ordre chronologique, les émissions, avec chiffres de tirage, et tous les renseignements utiles pour un collectionneur.

Ce document est à votre disposition contre 5 F en timbres-poste et une enveloppe affranchie et libellée par vos soins, à votre nom et adresse.

★ Ecrire à M. A. Vitalyos, le Monde, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

En bref...

● BENIN. – Série « Noël 1982 », deux valeurs P.A., *la Vierge et l'Enfant* ; 200 F de Grünewald et 300 F de Corrège. Offset, Edila (20-12-82).

● NAURU. – Visite royale, trois valeurs, 20, 50 cents et 1 dollar.

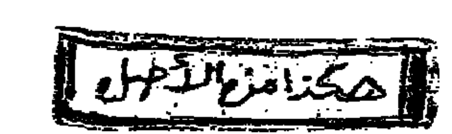
● SAMOA. Série « Noël 82 », dessins d'enfants, 11, 15, 38 sene, 1 dollar. Bloc-feuillet contenant les quatre valeurs.

● SALOMON (îles). – Les Jeux 1982 du Commonwealth, feuillet de huit valeurs (dentelées) de 25 cents, deux sujets divers se tenant et un bloc-feuillet avec deux timbres de 25 cents et un de 1 dollar.

◆ « DEL ET SC. AU CHATEAU DE VAL » (Corrèze), du 2 mars au 14 juin, à Bort-les-Orgues, (*le Monde*, du 15 janvier), *diffusera sous couverture jaquette dix feuillets de luxe de dessins du château vu par les artistes.* L'ouvrage est en souscription jusqu'au *28 février, au prix de 40 F franco.*

Del et Sc., 52, bd. Edgar Quinet, 75014 Paris, (C.C.P. 205 30-32 M Paris).

ADALBERT VITALYOS.



Jeux

échecs Nº 1006

QUESTION DE MAITRISE

(XXVe Olympiade, Lucerne, 1982)

Blancs : A. YOUSSOUPOV
Noirs : D. VAN DER WIEL

Début anglais

1. ç4	Cf6	17. Tf-d1!! (k)	Cb4 (l)
2. Cç3	é6		
3. é4	d5 (a)	18. Fh6	Té8
4. é5 (b)	Cé4 (ç)	19. Fb5!	Fç6
5. Cf3 (d)	Cç6 (é)	20. Fxç6	Cxç6 (m)
6. Fé2 (f)	Fé7	21. Ta-b1!!	Dd5 (n)
7. 0-0	0-0	22. Df4! (o)	Dd8
8. d4	b6	23. Tb3	Tç8
9. Fé3	Cxç3 (g)	24. h4!	Tç7
10. bxç3	dxç4	25. Tf3 (p)	Tf8
11. Fxç4	Ca5	26. Fxf8	Dxf8
12. Fd3	Fb7	27. d5	éxd5
13. Cd2! (h)	ç5	28. Txd5	Cb4
14. Dg4! (i)	g6	29. Td1 (q)	Tç6
15. Cé4	çxd4	30. Cé6	Cxa2
16. çxd4	Cç6 (j)	31. Da4 (r)	abandon

NOTES

a) Le système Mikenas force les Noirs à réagir soit par 3..., d5 soit par 3..., ç5.

b) Une autre possibilité est 4. çxd5, éxd5; 5. é5.

ç) Le plus sûr moyen d'égaliser consiste sans doute en 4..., d4; 5. éxf6, dxç3; 6. bxç3, Dxf6; 7. d4, é5. Le retrait 4..., Cf-d7 est faible : 5. d4, ç5; 6. çxd5, éxd5; 7. dxç5, Fxç5; 8. Dxd5, Db6; 9. Fç4, Fxf2+ ; 10. Rf1, 0-0; 11. Cf3, Fç5; 12. Cé4! Le coup du texte n'a pas bonne réputation, la théorie recommandant de poursuivre par 5. Cxé4, dxé4; 6. Dg4 et maintenant si 6..., Dd4; 7. Cf3! et si 6..., Cç6; 7. Dxé4, Dd4; 8.Dxd4, Cxd4; 9. Rd1, Fd7; 10. d3, 0-0-0; 11. Fé3 et les Noirs n'ont pas de compensation pour le pion perdu.

d) Mais depuis la partie Garcia-Shamkovitch (Rio de Janeiro, 1979), les Blancs ont appris à se méfier de la suite 5. Cxé4, dxé4; 6. Dg4, Fd7!; 7. Dxé4, Fç6 qui donne aux Noirs une forte initiative; par exemple, 8. Dé2, Fç5; 9. d3, Ca6; 10. Fé3 (ou 10. Cf3, Cb4; 11. a3, Fxf3; 12. gxf3, Cç6 ou 10. a3,Fd4; 11. Cf3, Cç5), Fb4+; 11. Fd2, Dd4! ou bien 8. Dé3,Ca6; 9. d4, Cb4; 10. Rd1, Db4. Le raisonnement des Blancs paraît meilleur : ne pas s'occuper du Cé4 qui, de toute façon, ne pourra rester longtemps sur la case é4 et devra s'échanger contre le Cç3, renforçant ainsi le centre.

é) Si 5..., ç5; 6. çxd5, Cxç3; 7. bxç3, éxd5; 8. Fd3!.

f) Toujours dans le même esprit, il s'agit de laisser les Noirs avec le problème du Cé4. Si 6. çxd5 (ou 6. d4, Fb4), éxd5; 7. Fb5, Fç5; 8. 0-0, 0-0; 9. Da4, Cxç3; 10. bxç3, Fd7 comme dans la partie Alburt-Dzindzihasvili, Lone Pine, 1980.

g) L'installation du C-R noir en é4 aura duré cinq coups; l'échange est pratiquement forcé; après 9..., Fb7; 10. çxd5, éxd5; 11. Tç1! ou 9..., Fb7; 10. çxd5, Cxç3; 11. bxç3, éxd5; 12. Fd3 les Blancs sont mieux.

h) Les Blancs ont un centre solide, la case é4 et des perspectives d'attaque sur l'aile R.

i) Menaçant 15. Fh6.

j) Menace 17..., Cxé5 et vise la case d5, via b4.

k) La T-R et non pas la T-D, pourquoi? Réponse dans quatre coups.

l) Le pion d4 n'est pas à prendre : si 17..., Cxd4?; 18. Fxd4, Dxd4; 19. Cf6+ et 20. Dxd4.

m) Les F de couleur blanche ont été échangés, le Cç6 vise toujours la case d5, via b4, où il exercera un rôle dominant. C'est maintenant à la T-D d'interdire son passage en b4; ce qui donne une idée de la maîtrise de 17. Tf-d1! Les Blancs ne peuvent plus renforcer leur attaque par 21. Df4, Cb4!; 22. Cg5, Fxg5; 23. Fxg5, Cd5!; 24. Dh4, Dd7; 25. Dh6, f5!

n) Les Noirs qui attendaient beaucoup de la manœuvre Cb4-Cd5 s'aperçoivent de l'impossibilité de 21..., Cb4; 22. Txb4!, Fxb4; 23. Cf6+, Rh8; 24. Dh4 (menaçant 25. Fg7+ suivi du mat), Tg8; 25. Ff8!, h5; 26. Fxb4 et commettent une erreur qui perd un temps. 21..., Tç8 était meilleur.

o) Menace 23. Cf6+, Fxf6; 24. Dxf6.

p) Gagnant prosaïquement une qualité et la partie. L'ancien champion du monde, M. Tal, a vu la suite élégante : 25. d5!, éxd5; 26. Txd5!, Dxd5; 27. Cf6+, Fxf6; 28. Dxf6, Dxé5 ; 29. Té3!! Une belle variante de mat.

q) Menace 30. é6.

r) Gagnant une pièce : 31..., Tç1; 32. Txç1, Cxç1; 33. Dç2 ou 33. Cxf7 ou 33. Txf7.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1004 G. SLEPIAN
« 64 », 1978
(Blancs : Rç8, Fd1, Pç3, d4, é2, g3. Noirs : Rh5, Cg4, Pd5, d2, g5, g7, h7.)

1. é4!, g6! cherchant le pat; 2. é5!, h6; 3. ç4!, dxç4; 4. é6, ç3; 5. é7, ç2; 6. é8=C!!, ç1=D+; 7. Fç2!, Dxç2; 8. Rd8 menaçant mat en g7, C ad libitum; 9. Cf6 mat. Ou bien 1..., dxé4; 2. d5, g6!; 3. d6, h6; 4. d7, é3; 5. d8=T!! (et non 5. d8=D?, é2; 6. Fxé2, d1=D; 7. Dxd1, pat ni 5. Fxg4+, Rxg4; 6. d8=D, Rxg3; 7. Dd3+, Rf2 nulle), é2; 6. Txd2!, éxd1=D (ou 6..., é1=D; 7. Th2 mat); 7. Txd1 et les Blancs gagnent.

ÉTUDE

D. GURGUENIDZE

(1977)

BLANCS (3) : Rç2, Tb6 et d8.
NOIRS (4) : Rç4, Ta7, Fç7, Pa2.

Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge Nº 1002

IMPERFECTION FÉMININE

Dans cette donne jouée au cours d'un championnat mixte à La Nouvelle-Orléans, la déclarante gagna son chelem, mais sa ligne de jeu n'était pas parfaite.

Nord : ♠ D 10 6 3 ♥ A 6 2 ♦ A 10 8 4 3 ♣ A
Ouest : ♠ 5 ♥ D 9 7 ♦ D V 9 ♣ R D V 9 3 2
Est : ♠ V 9 8 4 ♥ V 10 8 5 4 ♦ – – – ♣ 8 7 6 5
Sud : ♠ A R 7 2 ♥ R 3 ♦ R 7 6 5 2 ♣ 10 4

Ann. : S. don. N-S vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♦	2 ♣	contre	5 ♣
contre	passe	6 ♦	passe...

Ouest ayant entamé le Roi de Trèfle pour l'As du mort, la déclarante tira l'As de Carreau, sur lequel Est défaussa un Cœur. *Comment Judy Jacoby, en Sud, aurait-elle dû jouer* pour gagner ce PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ? (Attention, il faut raisonner en cachant les mains adverses.)

Réponse :

Le seul danger est une mauvaise répartition à Pique, et il faut donc faire un jeu d'élimination afin que Ouest, quand il prendra la main avec son atout maître, soit obligé de jouer dans coupe et défausse ou Pique.

Après l'As de Carreau, Judy Jacoby a rejoué le Roi de Carreau, puis elle a tiré l'*As de Pique* et Pique pour la Dame (Ouest n'ayant aucun intérêt à couper). Ensuite elle a fait un jeu d'élimination à Cœur et Trèfle et a mis Ouest en main à Carreau. Mais cette ligne de jeu est perdante si Ouest a quatre Piques ou chicane à Pique.

En fait le coup est pratiquement sur table *contre toute répartition* en jouant de la façon suivante : Sud prend la main avec le Roi de Carreau, coupe le dernier Trèfle, reprend la main avec le Roi de Cœur et joue *le 2 de Pique* pour la Dame (Ouest livrant le coup s'il a chicane et s'il coupe) ; ensuite, le déclarant tire l'As de Cœur, coupe le troisième Cœur et donne la main à Ouest à Carreau. Si Ouest contre-attaque Pique, il suffit de *mettre le 10* de Pique du mort pour assurer le contrat (car, si Ouest a deux Piques, Est ne peut plus avoir quatre Piques).

Remarque : si Ouest coupe le Roi de Cœur (parce qu'il a chicane à Cœur), il sera obligé de contre-attaquer Pique, et le déclarant prendra soin cette fois de ne pas fournir le 10, mais le 3, car Ouest peut avoir quatre Piques, mais pas singleton (car il aurait alors neuf Trèfles).

LOCALISATION PRÉCISE

Grâce aux indications fournies par les annonces et par les cartes jouées, le déclarant a pu réussir ce chelem comme à cartes sur table, et il a trouvé la douzième levée grâce à une fin de coup assez rare.

Nord : ♠ A ♥ 9 2 ♦ A 6 5 4 ♣ A 8 7 6 5 4
Ouest : ♠ R V 10 9 5 4 ♥ 4 3 ♦ D V 7 3 2 ♣ – – –
Est : ♠ D 8 7 6 3 2 ♥ 10 6 5 ♦ 9 ♣ R D 10 9
Sud : ♠ 6 ♥ A R D V 8 7 ♦ R 10 8 ♣ V 3 2

Ann : N. don. N.-S. vuln. et marqués à 60.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	–	–
–	1 ♣	passe	1 ♥
1 ♠	2 ♣	passe	2 ♥
2 ♠	3 ♥	passe	4 ♥
passe	4 ♠	passe	4 SA
passe	5 ♠	passe	6 ♥...

Ouest a entamé la Dame de Carreau pour le 4, le 9 et le Roi. Après trois tours à Cœur (Ouest défaussant un Pique), Sud a joué le 8 de Carreau, resté maître (Est défaussant un Pique). *Comment Le Dentu (Sud) a-t-il ensuite gagné* le PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères :
Ces enchères sont faciles à comprendre si l'on se souvient que N.-S. étaient marqués à 60. Quand, sur l'invitation au chelem à « 4 Cœurs », Nord a indiqué le contrôle à Pique, Sud a décidé d'aller au chelem si Nord avait trois As. Quant à Est, il n'a pas défendu à « 6 Piques » parce qu'il était convaincu que le chelem chuterait à cause de sa garde à Trèfle.

COURRIER DES LECTEURS

Une dose mortelle (989)

« Ne pensez-vous pas, demande Mme Silva, que l'entame de l'As de Pique est mauvaise en Ouest avec :
♠ A V 10 8 7 5
♥ A 10 2 ♦ 6 ♣ V 10 6

« Il avait ouvert de 1 Pique, Nord avait contré, Est avait dit 2 Piques, Sud avait annoncé librement 3 Carreaux, puis, après avoir obtenu une réponse de 5 Trèfles sur le BW, Nord avait déclaré 6 Carreaux. Une des deux enchères de Nord était donc mauvaise (un BW avec chicane ou 6 Carreaux sans chicane avec deux As dehors). »

Ouest pouvait espérer que, si son As de Pique était coupé, Est aurait le Roi de Pique ; d'autre part, l'entame de l'As de Cœur risquait de faciliter la tâche du déclarant car Ouest ne pouvait pas savoir qu'Est avait une levée d'atout.

PHILIPPE BRUGNON.

Chelem club de Maisons-Alfort, 55, rue du 11-Novembre, 9 décembre 1982. Tournois le jeudi à 20 h 45.

scrabble ® Nº 155

LA DÉCRUE

Le fleuve de l'additif, qui a fait, en son temps, couler des flots d'encre, ne charrie plus guère que trois douzaines de mots. Cet additif, compilé par la Fédération internationale de scrabble francophone, était censé pallier les lacunes du Petit Larousse illustré 1981, mais les nouveaux mots rentrés dans les éditions 82 et 83 l'ont rendu en partie caduc. Voici la liste des rescapés que vous pouvez jouer au Scrabble (et, accessoirement, dans les Anacroisés) : AGASSE (pie), AJOUR, BÉMOLISER, BERNICLE (mollusque), BOBONNE, BRIBE, CHABLER (gauler), CHAUMAGE, CRYOGÈNE, DAMEUR(EUSE), DÉBACHER, DROLET(ETTE), ÉNOUER (une étoffe), ENRÊNER (un cheval), FOFOLLE, GADIN, GOMÉNOL (É, ÉE), GOMINA (É, E), GRAPHITÉ(E), HOTTÉE, HOUER (labourer), HURDLER (coureur de haies), INOX, JACQUES, MARENNES, MINOU, REDEVOIR, RÉÉTUDIER, REVERNIR, SEMONCER - Notez également certaines transitivités que vous pouvez désormais adopter avec la bénédiction du PLI : BLONDIR, DÉCALOTTER, MAZOUTER, MENUISER, ROSIR et VOCALISER, sans compter celles de COGITER, FESTOYER, GLOSER, GRIMACER et RABONNIR, qui, elles, vous sont offertes par le Règlement International *.

	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	AAEPRRU			
2	AABEFIS	APURERA	H 3	74
3	AA+DEEIS	BIEFS	10 G	28
4	E+AGGPRT	AIDASSE	K 5	32
5	GT+EJKQU	RAPAGE	8 J	36
6	GJQU+AHU	TEK	G 1	43
7	GHQU+CTU	JUTA	1 E	33
8	EEHILUY	CHUT	11 E	33
9	Y+AENNR ?	HUILÉE	12 A	35
10	DILMOUX	ENRAYEN (T)	O 8	128
11	DILM+ENS	HOUX	A 12	48
12	IMOSTUZ	MINDELS (a)	13 F	69+10
13	MOSTU+BN	ZIG (b)	N 6	33
14	NT+EILRV	JUMBOS	E 1	32
15	NT+INOR ?	VIRILE (c)	C 9	26
16	AEEEFOT	N (A) ITRON (T) (d)	15 H	71
17	AEEET+AE	FOU	B 10	29
18	CIOQSTW	TA	N 11	15
19	COQT+DLN	KAWIS	3 G	33
20	DLNT+EGO	COQ	2 J	30
21	LN+EELSV	DÉGOUTÉ	2 A	26
22	AEEMT	VENELLES	B 1	63
		GATÉE	C 2	22
		Total		949

Le dictionnaire en vigueur est le P.L.I. (Petit Larousse illustré) de l'année. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

(a) 2e des 4 glaciations de l'ère quaternaire (cf GUNZ, RISS et WURM) ; solo M. Duguet ; LIMANDES, M 5, 63. (b) MAZOUT, M 7. 28. (c) ou VERIN, L 1. (d) KARTIN (G), 3 G. 32.
1. Duguet, 910. 2. M. Pinson 892. 3. Delol 867.

Tournois homologables : 23 janvier : Marseille ; tél. : (91) 78-95-76 (et non Bordeaux, comme nous l'avons annoncé à tort dans notre rubrique du 25 décembre) ; 6 février : St-Just-sur-Loire : tél. : (77) 52-42-46 - Strasbourg ; (88) 39-68-05. 24 heures de Tourcoing, 26 et 27 février ; (20) 26-42-25. Le nouveau magazine bimestriel *les Jeux de l'esprit* inclut (entre autres) une rubrique scrabble de quatorze pages.

MICHEL CHARLEMAGNE.

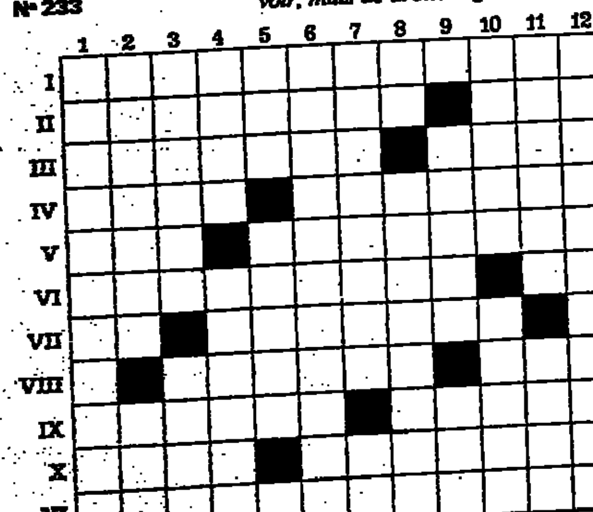
* Pour se procurer le R.I., envoyer une enveloppe timbrée à 2,30 F et 7 F en timbres à la F.F.S.c., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

Nº 233



HORIZONTALEMENT

I. François Dorlet. – II. A servi. Peut-on vraiment le remuer de droite à gauche ? – III. S'est répété. Quatre sur six. – IV. Trafique les charmes. Hérissent des cimes. – V. Lieu protégé. Font partie du décor. – VI. Va au feu. Direction. – VII. A toujours le dessus. Une poule parmi d'autres. – VIII. Danse quand il est percé. On le peigne. – IX. Unique. Suscite un véritable culte. – X. Met au pouvoir, mais de droite à gauche. Monsieur X. – XI. Portèrent aux pires extrémités.

VERTICALEMENT

1. A ses lois fort heureusement. – 2. Suit l'effondrement. Premier marché. – 3. On leur a enlevé le son. Sur l'Adriatique. – 4. Pour une vieille bouteille. On a dit qu'elles portent malheur. – 5. Repris. Nabokov le fit aimer. – 6. Se met au violon. – 7. Accident de la circulation. Conjonction. – 8. Doit se lancer. Fait partie de l'animal. – 9. Se tient sur les sommets. Dans le détroit. – 10. Pour le transit. Quand il fait plaisir, c'est le nôtre. – 11. Plutôt symphatiques. Un lien mal dénoué. – 12. Font des greffes.

Solution du nº 232

HORIZONTALEMENT

I. Eclairagiste. – II. Loutre. Unies. – III. Elitistes. Mt. – IV. Cerisiers. Cph. – V. Trac. Stipule. – VI. Ré. Iota. Liet. – VII. Astarté. Si. – VIII. Commandeur. – IX. Hubert. Trapu. – X. Odr. Iéna. Nle. – XI. Chênes lièges.

VERTICALEMENT

1. Electrochoc. – 2. Colère. Oudh. – 3. Luira. Ambre. – 4. Atticisme. – 5. Iris. Otarie. – 6. Résistantes. – 7. Têtard. Nl. – 8. Guéri. Tétai. – 9. Ins. Pleur. – 10. Si. Cul. Rang. – 11. Temples. Pie. – 12. Esthétiques.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ®

Nº 233

Horizontalement

1. BCEEGIR. – 2. ADHINPU. – 3. AELNRTU. – 4. EEIMNU. – 5. EILNORSS (+ 1). – 6. EEGGILOO. – 7. CEEENTU. – 8. AEKINS. – 9. AACINOR. – 10. AIOPQTU. – 11. AENNOTT (+ 1). – 12. EEIINRT. – 13. ACENOTV. – 14. EEIILMN (+ 1). – 15. EERRRSU (+ 1). – 16. CEEHINT.

Verticalement

17. – BEHIINR. – 18. CEKKOPS. – 19. CEIINTU. – 20. AAEEGLT. – 21. AAGINRRT. – 22. EINOORS. – 23. ACEENRV (+ 1). – 24. EGILLOOR. – 25. EGNORRU (+ 2). – 26. AEILNPTU (+ 1). – 27. AEEIRSSU (+ 1). – 28. CEELOQTU. – 29. EILOPSTT. – 30. ADEENPT. – 31. EIIMNPU. – 32. AEELNRU. – 33. AEEEHNT.

Solution de l'Anacroisés nº 232

Horizontalement

1. VAINQUE. – 2. MARAUDE. – 3. NOURRAIN, alevin qui repeuplent un étang. – 4. INONDAT (DONNAIT). – 5. GLANDES. – 6. STERNAL. – 7. HILARE. – 8. CUEVAS, caves pour flamencos. – 9. PERVERTI. – 10. RENAITRE, (ENTERRAI, ENTRERAI, ERRAIENT, RENTRAIE, TERNAIRE). – 11. SICCITE. – 12. STARISAI (RATISSAI). – 13. PECTINES (INSPECTE). – 14. EOSINE. – 15. EXERÇAS (EXECRAS). – 16. BASIQUE.

Verticalement

17. VOSGIEN. – 18. CROUPIE (COPIEUR, POUCIER). – 19. – SINUEUSE. – 20. INTACTE. – 21. ENTICHE. – 22. QUIDAMS. – 23. EROSIFS (FROISSE). – 24. RISERS, canalisation dans un forage. – 25. ASPECTS. – 26. MIDSHIP, marin 2e classe. – 27. ANATIDE, palmipède. – 28. EVITIONS (VINOSITE). – 29. ENROBERA. – 30. DESAERE (DERASEE). – 31. ERBIUM.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Le Monde

culture

MUSIQUE

UNE BONNE NOUVELLE POUR LES DISCOPHILES

Katherine Ciesinski dans « Ariane et Barbe-Bleue »

« D'une certaine façon, les femmes sont des hommes comme les autres ». Telle était l'opinion d'un homme d'esprit. Son nom n'est pas entré dans l'histoire pour autant, mais cette boutade permet de mieux apprécier la portée véritable d'Ariane et Barbe-Bleue, dont Maurice Maeterlinck écrivit le livret pour Paul Dukas en s'inspirant des expériences amères de sa compagne, Georgette Leblanc, qui devait tenir le rôle principal lors de la création de l'œuvre à l'Opéra-Comique en 1907.

En effet, la curieuse aventure d'Ariane venue délivrer les femmes de Barbe-Bleue et quittant seule le château après avoir découvert que ses sœurs préfèrent la douce servitude à la liberté, l'obscurité à la lumière et à la connaissance, l'obéissance aux caprices du maître à l'amour véritable, pourrait être interprétée comme une sorte d'illustration des luttes et des obstacles auxquels se heurte le féminisme.

En réalité, la question de la libération, exprimée ici par Ariane, ne concerne pas seulement la condition féminine, prise ici comme symbole, mais l'ensemble des créatures humaines. Sans céder à la mode actuelle, qui consiste à analyser les livrets d'opéra non pas selon leurs critères propres mais comme s'ils étaient l'œuvre de psychologues rigoureux ou de philosophes inspirés, il faut reconnaître que le texte de Maeterlinck possède un relief suffisant pour avoir sa part dans l'espèce de fascination qu'exerce cet opéra sur ceux qui le découvrent pour la première fois ou conservent précieusement en mémoire le souvenir des rares exécutions, puisqu'il n'en existait pas d'enregistrement jusqu'à cette année.

Sur ce dernier point, beaucoup de discophiles verront bientôt leur souhait se réaliser : la récente exécution en concert au Théâtre des Champs-Élysées, dans le cadre de la saison lyrique de Radio-France, coïncide avec l'enregistrement de l'œuvre par Erato. Les auditeurs de France-Musique auront donc eu, en direct, un avant-goût de ce que leur réserve le disque. S'il est un point sur lequel on peut avoir quelques certitudes, c'est la qualité de la prononciation française de Katherine Ciesinski, venue remplacer in extremis *Jessye Norman pressentie d'abord pour le rôle d'Ariane. Toutes les paroles de l'héroïne sont importantes, et les phrases de Maeterlinck sont parfois d'une construction propre à embarrasser un comédien qui n'aurait pas le souci supplémentaire de chanter... La première phrase d'Ariane est déjà redoutable, et Katherine Ciesinski l'a dite avec une sûreté d'intonation, une justesse de ton et une intelligence des mots dont elle ne s'est pas départie jusqu'à la dernière note de ce rôle écrasant, puisqu'il reste en scène tout au long des trois actes.*

Compte tenu du style héroïque dans lequel est traité le personnage d'Ariane, on souhaiterait naturellement une très grande voix de soprano dramatique, d'une puissance aussi exceptionnelle que l'idéal humain qu'elle incarne. De ce point de vue, à en juger par l'audition en concert, Katherine Ciesinski ne remplit pas tout à fait les exigences du rôle, mais les artifices de la prise de son feront tomber cette seule réserve. D'ailleurs, comme il est rare de trouver réunies la puissance et l'intelligence vocale, on devrait toujours préférer la seconde de ces qualités.

Le reste de la distribution est d'une très bonne tenue : Gabriel Bacquier n'a pas dédaigné de venir chanter les quatre-vingts notes dévolues à Barbe-Bleue (soit une de moins que le vieux paysan, Chris de Moor, excellent lui aussi) ; Mariana Paunova (la nourrice), au timbre chaud, ne pâlit pas aux côtés d'Ariane. Parmi les quatre femmes, on remarquera la belle couleur de mezzo et la présence dramatique d'Hanna Schaer (Selysette), dont la partie est plus développée que celle d'Anne-Marie Blanzat (Ygraine), Jocelyne Chamonin (Mélisande) et Michèle Command (Bellangère), dont on connaît bien le talent par ailleurs.

Enfin, les chœurs et le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France ont donné le meilleur d'eux-mêmes, sous la direction d'Armin Jordan, qui, sans ostentation, a su dégager les grandes lignes d'une partition somptueuse et, pour cette raison, délicate.

GÉRARD CONDÉ.

THÉATRE

LA GRÈVE DES ARTISTES-INTERPRÈTES A ÉTÉ LARGEMENT SUIVIE

M. Lang annonce pour le mois d'avril un nouveau système d'indemnisation du chômage

La grève des artistes-interprètes a été, le 20 janvier, largement suivie à Paris et de façon variable en province.

Outre les théâtres nationaux parisiens, les quatre-cinquièmes des salles ont annulé leurs représentations. Pour certains concerts, notamment celui de l'orchestre de Paris, salle Pleyel, le rideau s'est levé avec retard. Plusieurs tournages de films ont en outre été interrompus.

La fédération Force ouvrière des syndicats du spectacle, de la presse et de l'audiovisuel s'est félicitée, dans un communiqué, de « *l'ampleur du mouvement* », constatée aussi par le syndicat C.G.T. des réalisateurs de télévision qui, par solidarité, avaient observé un arrêt de travail.

Au cours de la première journée des rencontres des « acteurs du changement », organisée par le P.S., M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, a indiqué qu'il avait parlé de la grève des comédiens mercredi 20 janvier, avec le président de la République et le premier ministre. « *N'oublions pas* », a-t-il dit, « *que la situation de la presque totalité des membres de cette profession n'est certainement pas celle de privilégiés. Nous souhaitons que l'on tienne compte de l'importance de cette profession qui dépasse les questions purement matérielles* ».

M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a estimé que cette affaire est comparable à celle de l'exonération des œuvres d'art de l'impôt sur les grandes fortunes. Du point de vue de l'impôt, « *on ne peut pas dire qu'un Picasso et un lingot d'or, c'est pareil* » ; du point de vue de l'indemnisation du chômage, « *on peut dire qu'un comédien et un technicien, c'est pareil* », a-t-il souligné. « *Faut-il mieux choisir un appauvrissement culturel ou un petit appauvrissement financier* », a ajouté M. Joxe.

M. Jack Lang, ministre de la culture, a annoncé en répondant aux intervenants, que le système d'indemnisation actuellement en vigueur pour les artistes-interprètes, sera prorogé jusqu'à la fin du mois de février et qu'au terme de négociations un projet de loi sera soumis, en avril, au conseil des ministres. Il s'agit de trouver, a-t-il dit, « *un système nouveau qui assure, à l'intérieur de la profession, une certaine péréquation, et qui tienne compte de la nature particulière du métier d'interprète et d'artiste* ».

VARIÉTÉS

TOM NOVEMBRE AU THÉATRE DEJAZET

Caricatures et chansons

Plus de cent trente ans après sa construction au 41, boulevard du Temple, le petit théâtre Dejazet – une vraie bonbonnière rococo en rouge et or – revient à la chanson.

A l'époque de Napoléon III on l'appela successivement les Folies Meyer, les Folies Concertantes et les Folies Nouvelles et la jeunesse boulevardière avait, dit-on, l'habitude de sucer des sucres d'orge à l'absinthe pendant le spectacle. Consacré à l'art dramatique – Victorien Sardou y débuta comme auteur – sous la direction de la commédienne Dejazet, le théâtre avait ensuite abrité le cinéma.

Les premières affiches du Dejazet renové sont consacrées à Tom Novembre (jusqu'à la fin du mois), puis à Gilles Langoureau (à partir du 1er février).

Le frère de Charlélie Couture s'est signalé en septembre dernier par la sortie chez Philips d'un premier album tout en nostalgie et en dérision. Dans le spectacle ici présenté, les chansons n'interviennent que sous forme de parenthèses dans une suite de sketches pas toujours dégagés d'influences évidentes (Brétecher, Gotlieb), pas suffisamment élaborés, fignolés dans l'écriture. Tel quel, le travail comique est encore trop brut, plein de lieux communs. Mais un caricaturiste original est là, présent dans un geste, une attitude, une image fulgurante, avec sa tendresse, sa causticité.

Tout le problème de Tom Novembre est de ne pas se perdre en cours de route.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre Dejazet 20 h. 30.

EXPOSITIONS

Les cinq siècles de Raphaël

(Suite de la première page.)

C'est en 1970 que le *Jules II* vert et rouge de Londres a été mieux vu et mieux compris, les clefs croisées du damas de fond lui assurant la priorité sur la réplique des Offices.

Les nettoyages, généralement conduits avec la prudence qu'exige la notoriété de toutes ces œuvres, ont en quelques années profondément modifié l'interprétation. Après l'éclaircissement considérable du paysage de *la Madone de Foligno* (Vatican) en 1978, on ne songe plus à attribuer l'atmosphère « phosphorescente » du village illuminé par l'arc-en-ciel à l'intervention d'un collaborateur nordique. On y voit le début d'une passion « coloriste », aux rebondissements raffinés (*La Donna Velata*) ou recherchés (*Léon X*) ou puissamment orchestrés dans les sombres (*la Transfiguration*).

Le nettoyage de cet immense et complexe panneau, où l'on s'accordait à voir une intervention abondante des disciples, a été le grand événement des dernières années. Riche d'effets contrastés comme toujours dans les visages, subtil et soigné dans le détail, c'est vraiment le « testament de Raphaël ». S'il l'on peut parler du pestige du dessin pour les années de jeunesse, il n'est plus permis d'enfermer l'artiste dans la définition ingresque du contour mélodieux et du pur graphisme.

Le charme et son mystère

Qui donc était ce génie, si doux et influençable en apparence, et si dominateur et même impétueux dans certaines créations de ses années romaines ? Il est, en un sens, plus important de bien poser la question que d'y répondre.

Nos pères du siècle dernier, qui croyaient au modèle raphaélien dans l'absolu, n'auraient pas compris nos perplexités. Les ouvrages qui commencent à se multiplier, à l'heure de l'anniversaire, devront leur intérêt à leur manière d'interroger l'histoire, ce qu'on fera commodément avec un bon catalogue comme celui des « Classiques de l'art » – opportunément réédité – sous la main (1). Dans la préface à ce recueil, Henri Zernu a souligné le fait que, avec Raphaël, on voit s'accomplir comme jamais plus « *le triomphe de l'art sur la personnalité* ». Passion du style et soumission à la forme à quoi le jeune maître, prince séduisant et autoritaire, contraignait tout son entourage (et d'abord les membres de l'atelier) et amenait son public extasié (qui inventait à cette occasion le « classicisme »).

Les éditeurs italiens occupent naturellement le terrain. La nouvelle édition de l'ouvrage de G. dei Vecchi intègre quelques nouveautés (2). La publication de l'étude de K. Oberhuber, grand spécialiste du dessin, en ajoute pas mal d'autres (3).

On n'attachera pas plus d'importance qu'il ne faut à la décision de tirer parti de la théosophie de R. Steiner – l'homme du pompeux « *gretheanum* » – pour rythmer en périodes de sept ans la croissance et l'épanouissement de l'artiste. La relation avec les cycles lunaires permettrait de comprendre pourquoi le jeune prince de l'art est mort à trente-sept ans, « *comme Van Gogh, Mozart, Byron et autres* ». On pensait naïvement que certains excès, une frénésie de vie et d'exaltation créatrice qui leur étaient communs, pouvaient, hélas ! expliquer les choses. Cela ne suffit pas : il y faut encore les astres et les « cycles » de l'inconscient archétypal. Bien.

La qualité élevée des commentaires étant ce qui importe, un rien d'ésotérisme n'est peut-être pas mauvais pour éveiller chez le spectateur cette respiration forte et heureuse devant les formes dont une volonté d'harmonie si manifeste masque parfois – et pour les modernes souvent – les ressources. La *Raphael-Forschung* a des ramifications de plus en plus nombreuses ; elle est *fascinante dans* la mesure même où l'on peut suivre comme pas à pas, dans les dessins et dans les initiatives de plus en plus audacieuses, la volonté d'arracher à l'antique, aux modèles, à la nature, les moyens de *tout* représenter.

Non seulement ce qu'on nomme pauvrement « la capacité expressive » s'accroît prodigieusement, mais du même mouvement la mélodie rentre dans les notes entrecroisées et fondues de l'orchestre. Sur deux œuvres tardives – aujourd'hui au musée du Prado : *la Montée du Calvaire* (1516) et la *Vierge à la rose* (1520), on observe la progression ici de nappes d'ombre décomposant les tons, et, là, de flamboiements déconcertants qui dispersent l'effet.

Retournant aux madones suaves, rouges et bleues de 1500, à l'adorable et calme *Sposalizio* de 1504 (Brera), on ne peut éviter de s'interroger sur le don pictural et son usage. Une forme déconcertante habitait ce héros délicat et fervent, un élan dont on peut peut-être se demander s'il n'est pas animé à travers les formes sensibles par un battement rapide de l'amour profane à l'amour sacré. Une nouvelle coïncidence veut que l'année du cinquième centenaire soit une « année sainte ».

ANDRÉ CHASTEL.

(1) Tout l'œuvre peint de Raphaël, documentation mise à jour par J.-P. Cuzin, introduction par H. Zernu, « Classiques de l'art », Ed. Flammarion. Paris.

(2) G. dei Vecchi, *Raffaello*, Ed. Giunti Barbera, Florence.

(3) Konrad Obehuber, *Raffaello*, 207 pages, ill. noir et couleurs. Ed. Arnaldo Mondadori, Milan.

■ Après quatre autres villes, c'est au tour de Bordeaux d'accueillir le Festival international du cinéma juif, des 19 et 20 février. C'est un prolongement de la première édition, qui a eu lieu à Paris au printemps dernier.

■ Le compositeur et chef d'orchestre américain Don Costa est mort jeudi 20 janvier, à New-York. Il était âgé de cinquante-sept ans. Auteur de nombreuses chansons, chantées notamment par Frank Sinatra, Don Costa avait composé des titres comme « New-York, New-York » et « Never on Sunday ».

CINÉMA

« LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE », de Jamie Uys

A cause, à cause d'une bouteille vide

Connaissez-vous le Bostwana ? C'est une ancienne colonie anglaise d'Afrique du Sud, le Bechmanaland, devenue indépendante en 1966. Donc, voilà un film bostwanais, réalisé par un cinéaste blanc (il tourne depuis trente ans) qui en est aussi le scénariste, le producteur et le caméraman. Ce film ayant reçu, l'an dernier, le grand prix du Festival d'humour de Chamrousse, on se doute bien qu'il ne s'agit pas d'une œuvre ethnographique.

Cela commence pourtant comme un documentaire sur les bushmen du désert de Kalahari, accompagné d'un commentaire didactique. Ce peuple nomade et déshérité vit heureux, tranquille, jusqu'au jour où, d'un avion, tombe une bouteille de Coca-Cola vide. La bouteille ne tue personne, mais chacun voulant se servir de ce cadeau des « dieux », la discorde se met dans la tribu de XI, jeune bushman qui entreprend d'aller la jeter « au bout du monde ».

Il va alors faire connaissance avec la civilisation.

Tout cela, traité avec une ironie flegmatique, est relativement original. Il y perce pourtant, sous la fantaisie de la situation, une certaine condescendance à l'égard de ces hommes sauvages, comme si le célèbre humour anglais s'exerçait en séquelle de la colonisation.

Jamie Uys a réussi à faire jouer, en comédien, un véritable bushman, Xao, qu'il a utilisé de façon pittoresque. Normalement – c'est le propos initial – le regard du bushman devrait « juger » les représentants blancs et noirs de la partie civilisée du Bostwana. Mais le scénario court plusieurs lièvres à la fois : XI et sa bouteille, les maladresses d'un vétérinaire de réserve animale troublé par l'arrivée d'une jeune institutrice dans un village noir, la fuite de guérilleros après un attentat manqué dans un État voisin.

De témoin de l'absurdité des « dieux », le bushman devient personnage d'une satire assez sournoise. Nous n'avons pas l'habitude, il est vrai, de voir les problèmes du tiers-monde sous un aspect comique. Mais, en définitive, les réactions du vétérinaire (Marius Weyer) et de l'institutrice Sandra Prinsloo) l'emportent sur le reste, bénéficient des meilleurs gags, dont ceux du voyage dans une vieille Land-Rover, où des souvenirs (?) de Jacques Tati se mêlent au traditionnel humour anglo-saxon.

Est-il exact que les rhinocéros du Bostwana, pour préserver la nature, éteignent, en les piétinant, les feux allumés par les hommes ? Cette question écologique ne reçoit pas de réponse. Le film de Jamie Uys a fait rire, paraît-il, de nombreux pays. On aurait mauvaise grâce à ne pas, au moins, sourire.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

François Martin loin de Manhattan

Cela tient du nœud papillon, mais il s'agit en fait de ronds de serviette épinglés dans la couleur. Les ronds de serviette ; quelque chose qui pour un New-Yorkais est aussi bizarre qu'un ministre de la culture. Si nous disons cela, c'est que François Martin les a peints à New-York, où il a séjourné six mois, avec une bourse.

François Martin, qui est un tendre, aime les petits côtés de la vie, les choses un peu vieillottes, le rose, les cahiers d'écoliers, les napperons dentelés, les vieux fauteuils rembourrés avec lesquels il fait courir des petites histoires personnelles.

Il a pas mal de facilité, pas mal de sensibilité, mais est-ce l'effet New-York ou le passage à la peinture à l'huile ? On ne le sent pas très assuré dans cette série anti-américaine. – G. B.

★ Galerie le Dessin, 27, rue Guénégaud.

Pincemin les peintures de 1982

« Sur les ombres, frotté le ton de vermillon, bleu de Prusse et blanc, lequel doit déborder pour faire le reflet, on met le ton de blanc et vermillon avec antimoine ou cadmium, mais l'antimoine fait plus frais »... Deux pages de Delacroix, toutes vouées au commentaire technique tiennent lieu de préface.

Elles en disent plus long que n'importe quels « contomi », et nous mènent tout droit au fait pictural, sans autres formes que des plans de couleurs frottées les unes contre les autres. Il y est question de « tons vigoureux dans les ombres », chauds ou dorés ver le clair, de couleurs rompues, de terres mates, de terre d'Italie, brûlée, de terre de Cassel, de laque jaune et de laque rouge, de cobalt, de bleu de Prusse, de vermillon, de blanc, de jaune de Naples...

Tout est dit et rien n'est dit, sur la présence de la lumière qui filtre aux interstices des plans, la vibration des bords, l'intensité et l'équilibre et cette présence du tableau qui ne cesse d'emmurer la peinture tout en l'ouvrant sur des abîmes insondables.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Galerie de France, 52, rue de la Verrerie.

■ Pour la septième année consécutive, quinze correspondants de la presse étrangère à Paris ont attribué à l'unanimité leur prix au film *Danton* d'Andrzej Wajda. Toujours à l'unanimité, le prix Jeune Cinéma, créé il y a trois ans pour distinguer un nouveau cinéaste, a été décerné à *Tir groupé* de Jean-Claude Missiaen. *Tir groupé* succède à *Extérieur nuit* et à *Neige*.

Pas de grand prix au Festival de New-Delhi

Le jury du neuvième Festival de New-Delhi, présidé par le cinéaste britannique Lindsay Anderson et où l'on trouvait aussi Serge Bondartchouk, Jean Delanoy, Med Hondo, a décidé *ne pas attribuer cette année* la récompense suprême, le Paon d'or.

– Le *prix spécial* du jury a été décerné au film bengali *Chokh* d'Uptalendu Chakravarty, le prix de la meilleure interprétation masculine à l'Egyptien Nour El Cherif *(Bus Driver)*, celui de la meilleure interprétation féminine à la Soviétique Marina Starikh *(Open heart)*. *Open heart* d'Aleksei Pollikov a reçu en outre le prix de la meilleure mise en scène.

Ainsi s'est achevé le 17 janvier, sans grand prix, un festival sans âme qui, deux semaines durant, n'a cessé de se chercher sans parvenir jamais à vraiment « décoller ».

Le public et les critiques (« *un grand bâillement* », résumait un journal de Bombay) devaient partager la déception du jury, exprimée par Lindsay Anderson dans un discours sans concession, applaudi à plusieurs reprises par un auditoire hésitant entre la consternation et la dérision.

« *Le cinéma du tiers-monde*, a notamment déclaré l'auteur de *Britannia Hospital*, *n'a nul besoin d'être traité avec condescendance, mais il doit être encouragé et soutenu. Retenir, pour une compétition internationale, des œuvres inférieures va à l'encontre du but poursuivi, de même que le fait d'accepter, de nations bénéficiant d'une expérience plus ancienne, des films certes de bonne qualité, mais dépourvus d'originalité.* »

PATRICK FRANCES.

SPECTACLES

théâtre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles « LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

LES SPECTACLES NOUVEAUX

COLÈRE. – Vitry, Studio Jean-Vilar (681-68-67), 21 h.
ROSE OU LES ÉPINES DE LA PASSION. – Dejazet (887-97-34), 22 h 30.
L'AMOUR TUE. – Atelier (606-49-24), 21 h.
CAPITAINE FRACASSE. – Ménilmontant (366-60-60), 21 h.

Vendredi 21 janvier

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : La Bohème.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : 20 h 30 : Andromaque.
CHAILLOT (727-81-15) Grand Théâtre, 20 h : Hamlet ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
ODÉON (325-70-32) : 20 h 30 : Superdupont.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Comptine.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : l'Oiseau vert.
PETIT TEP (797-96-06), 20 h 30 : l'Essuie-mains des pieds.
BEAUBOURG (277-12-35), Cinéma-Vidéo : à 13 h, 16 h, 19 h : Nouveaux films B.P.I. 18 h : Robert Breer.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : La Veuve joyeuse.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : les Bas-Fonds, 18 h 30 : Jacques Weber joue et chante Faena.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), à 20 h 30 (dern.) : Le Cocu magnifique.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : les Taupes de Tom Novembre.
ALLIANCE (544-41-42), 20 h : les Conteurs du monde.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARC (723-61-27), 20 h 30 : le Baigneur, Piano Check up.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATHÉNÉE (742-67-27), 20 h 30 : le Désert.
BASTILLE (357-42-14), 20 h : 20 h : Wonder Show Back Again ; 21 h : Krehler.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 20 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : la Nuit des rois ; Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : le Roi des Aulnes ; 18 h 30 : Stèles.
CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28), 20 h 30 : Kapia ; Tsvika, P. Lambert.
CINQ DIAMANTS (580-18-62), 21 h : la Mort d'Elsa.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69) GRAND THÉATRE, 20 h 30 : la Mère. RESSERRE, 20 h 30 : les Larmes amères de Petra Von Kant ; GALERIE, 20 h 30 : les Habits du dimanche ou le Lutrin vivant.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Comédie passion.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et Bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : la Nuit des alligators.
DEUX PORTES (361-49-92), 20 h 30 : les Fourmidiables.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : 1981.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : Valardy 83 ; 22 h : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42), 19 h : le Tombeau du père.
FONTAINE (874-74-40), I : 18 h 30 : Mon Isménie - Gibier de potence ; 20 h 15 : Vive les femmes – II : 20 h 30 : S. Joly.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : A Separate Peace – After Magritte.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : la Farce du roi Force.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Au Bois lacté.
LIERRE - THEATRE (586-55-83), 20 h 30 : Armaguedon.
LUCERNAIRE (544-57-34), I : 19 h : Moman ; 21 h : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : Tchoufa ; II : 18 h 30 : Eden cinéma ; 20 h 30 : la Noce ; Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : la Dixième de Beethoven.
MAISON DE L'ASIE (580-04-73), 21 h : l'Artiste.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : l'Avantage d'être constant.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
MÉNILMONTANT (366-60-60), 21 h : Capitaine Fracasse.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Un grand avocat.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse 21 h : Trois fois rien.
NOUVEAUTES (770-52-76), 20 h 30 : hold-up pour rire.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ou le cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Mariage blanc.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h. : Rêves d'écluse.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 45 : les Burlingueurs.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : les Enfants du silence.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) 20 h 30 : Huis clos ; 20 h 30 : l'Ecume des jours.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 18 h 30 : Yes, peut-être ; 20 h 30 : la Nourrice des étoiles.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres.
THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41), 20 h 30 : Conte cruel.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53) 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle 20 h 30 : la Fuite en Chine.
THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25) 20 h 30 : Mille et une nuits.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Fragments.
THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : Scaramouche.
THÉATRE 14 (545-49-77), 21 h : Une minute encore.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle 20 h 30 : Dylan ; Petite salle, 20 h 30 : l'Ambassade.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Le mal court ; 22 H 30 : Donnez-moi signe de vie.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 21 h : Point H.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Étiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Sur une île flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz : Tout a changé ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. – II : 20 h 15 : Version originale ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : les Bonniches.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Une goutte de sang dans le glaçon.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 30 : H. Blanc ; 22 h : Tragédie au radar.
LE FANAL (233-91-17), 20 h : la Musica ; 21 h 15 : J. Menaud-Le Mac-Amour.
LA GAGEURE (367-62-45), 22 h : la Garçonne.
LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h 45 : A poil ; 22 h 15 : S. Deschaumes.
PATACHON (606-90-20), 22 h 30 : Un sifflet dans la tête.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : X. Lacouture ; 22 h 30 : Douby ; 23 h 30 : Lâche mon tabouret.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
RESTO SHOW (508-00-81), 22 h : Et si c'était vrai.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Autant en emporte le banc.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 22 h : Albert.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Auto-Censure ; 20 h 30 : Excuse-moi si je te coupe ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : Sale-Sucre, S. Rochon.
GALERIE A. OUDIN (271-83-65), 20 h : M. Vossen.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Lindsay Kemp Company.

Les concerts

PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, chœur de l'orchestre de Paris, chef de chœur : A. Oldham (Wagner).
SALLE GAVEAU, 17 h 30 : G. Souzay (cours d'interprétation) ; 20 h 30 : B. Rigutto (Schumann, Chopin, Liszt).
RANELAGH, 18 h 30 : Ensemble Les ombres errantes (Haendel, Purcell, Gibbons...) ; 21 h : Chœur Varenne, chef de chœur A. Barth (Chopin, Schubert).
SORBONNE, AMPHI RICHELIEU, 12 h 30 : M. Mercier, J. Parennin, G. Schwartz (Beethoven, Ravel).
FIAP, 20 h 30 : A.-L. Musso (Debussy, Ravel, Fernandez-Guarnieri...).
CENTRE BSENDORFER, 20 h 30 : N. Bera-Tagrine (Chabrier, Chopin, Rameau).
AGORA-SÈVRES, 21 h : E. Rogier, P. Bolbach (Dowland, Sor, Giuliani...).
ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h 30 : Orchestre symphonique franco-allemand, dir. J.-F. Gonzales (Rameau, Brahms).
LUCERNAIRE, 19 h 45 : C. Zerah (Debussy, Jeasean) ; 21 h : Abelone, D. Guiot, S. Joly.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS, 20 h 30 : A. Chapelin-Dubar (Rameau, Marchand, Couperin...).

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : B. Haller.
CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-35-73), 20 h 30 : J. Berube.
FORUM (297-53-47), 21 h : M. Benin, J.-Y. Joanny, J.-C. Salmon.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : G. Bedos.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : L. de Suza + Riou-Pouchain.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 21 h : M. Sardou.
THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : A. Cordy.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, O. Guidi.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Toure Kunda.
DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30 : Teen Kats.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : H. Bennink, M. Mendelberg.
EGLISE DU BON SECOURS, 20 h 30 : Jazz Phase Quartet.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : J. Hammond.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Murray Head.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-32-26), 22 h 15 : Ph. Deletrez, D. Leloup, Ch. Schneider, M. Becker, W. Brundel, Jo Jones.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Eclectic Jazz Band ; S. : Quartet de Strasbourg ; L. : New Jazz Off ; Ma. : Champion Jazz Dupree.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : M. Roques, A. Jean-Marie, A. Cullaz, R. Portier.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Cl. Luter.

En région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier (666-02-74), 20 h 30 : L'Opéra de Smyrne.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h 30 : Diderot à Petersbourg.
BAGNEUX, Théâtre V.-Hugo (663-10-54), 21 h : la Poudre aux yeux.
BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44), 20 h 30 : le Malade imaginaire.
BOUSSY-SAINT-ANTOINE, La Ferme (900-98-37), 21 h : la Fausse Suivante.
CLAMART, C.C. J.-Arp (645-11-87), 20 h 30 : J. Villeret.
COURBEVOIE, Maison pour Tous (333-58-24), 21 h : M. Valera, P. Galas, K. Clarke.
COYE-LA-FORET, C.C. 21 h : Intervalles.
CRETEIL, Maison des Arts A.-Malraux (899-94-50), 20 h 30 : les Trois Mousquetaires.
ELANCOURT, Maison pour Tous (050-13-75), 21 h : Y. Dautin.
ENGHIEN, Théâtre du Casino (412-90-00), 20 h 45 : Attila Doumai.
EVRY, Agora (079-10-00), 21 h : F. Lalanne.
GOUSSAINVILLE, Théâtre P.-Neruda (988-99-52), 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : M. Sonstrot (Berlioz, Hummel, Ravel).
IVRY, Théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h 30 : Monsieur de Pourceaugnac.
MASSY, centre P.-Bailliart (920-57-04), 21 h : Ensemble de cuivres des Hauts de France.
MEUDON, C.C.M. (626-41-20), 20 h 30 : le Mariage de Monsieur Mississipi.
MONTREUIL, salle Berthelot (858-65-33), 21 h : le Temps des cerises.
NANTERRE, Centre G.-Brassens (725-36-32), 20 h 30, Quatre-Un n° 2 ; 21 h 30 : R. Tarrier, R. Elcourt.
LE PLESSIS-ROBINSON, C.C. (631-15-00), 21 h : Sonny Grey Big Band.
POISSY, Usine-théâtre (074-70-18), 21 h : Avec une vue sur la mer.
RIS-ORANGIS, M.J.C. (906-30-95), 20 h 30 : F. Bebey.
SEVRAN, C.A.E.L. (383-50-17), 21 h : Maluzerne.
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), 21 h : le Nombril.
VILLEPREUX, Théâtre du val-de-Gally (462-49-97), 21 h : Biographie : Un jeu.
VILLIERS-LE-BEL, salle M.-Pagnol (990-54-86), 20 h 30 : H. Tachan.
VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), 21 h : Vous êtes combien dans ce service ? Petit Sorano, 21 h : le Cormoran de Bougainville.







cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Elio Petri (1929-1982) Todo Modo ; 19 h, Hommage à René Clair : le Voyage imaginaire ; 21 h : Forever and a day.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Hommage à G. Mingozzi : Le finestre ; Al nostro sonno inquieto ; Fantasia, ma non troppo, per violino ; 17 h : Kenneth More (1914-1982) : Geneviève, de H. Cornelius ; 19 h : Russ Meyer : le Désir dans les tripes.

Les exclusivités

AMERIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

AMITYVILLE II (LE POSSEDE) (A., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LES FILMS NOUVEAUX

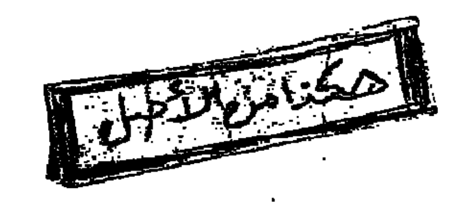
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE, film du Botswana et américain de James Uys. V. ang. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.F. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

OFFICIER ET GENTLEMAN, film américain de Taylor Hackford. V.O. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet- Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SUBWAY RIDERS. – Film américain d'Amos Poe. V.O. : Action Christine, 6e (325-47-46).

LE TERRITOIRE. – Film américano-portugais de Raoul Ruiz. V. ang. : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Républic-Cinéma, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42).





SPECTACLES

ANNIE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – (V.f.) : *Français*, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LA BALANCE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *Gaîté Rochechouart*, 9e (878-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 15e (322-19-23).

LA BARAKA (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

BLADE RUNNER (*) (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA BOUM 2 (Fr.) : *Berlitz*, 2e (742-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LE BRACONNIER DE DIEU (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gloria, 17e (627-60-20) ; Images, 18e (522-47-94).

BRISBY, LE SECRET DE NIMH (A., *v.f.*) : *Berlitz*, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; *Parnassiens*, 14e (329-83-11).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; *Monte-Carlo*, 8e (225-09-83).

COMMANDO (A., v.o.) : U.G.C., 6e (329-42-62) ; *Biarritz*, 8e (723-69-23). – (V.F.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

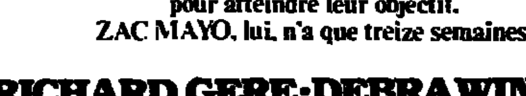
LA COURTISANE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

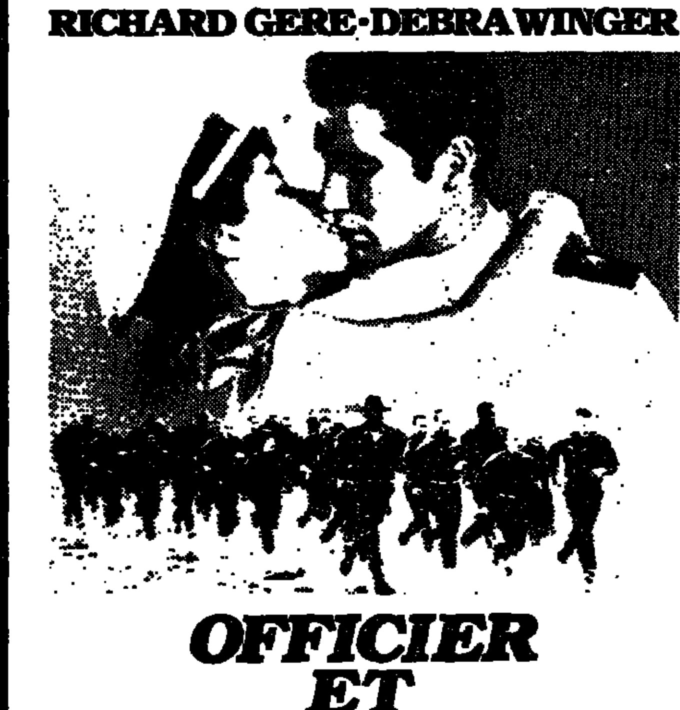
LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : *Marais*, 4e (278-47-86).

DANTON (Franco-polonais) : Gaumont *Halles*, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

V.o. : U.G.C. BIARRITZ – GAUMONT COLISÉE – U.G.C. ROTONDE – 14 JUILLET BEAUGRENELLE – U.G.C. ODÉON – St-MICHEL – GAUMONT HALLES
3 MURAT
V.f. : U.G.C. BOULEVARDS – U.G.C. OPÉRA – CLICHY PATHÉ – MIRAMAR – MISTRAL – MAGIC CONVENTION – U.G.C. GOBELINS – U.G.C. GARE DE LYON 3 SECRÉTAN – PARAMOUNT MAILLOT – REX – CYRANO Versailles – C2L St-Germain – FRANÇAIS Enghien – GAMMA Argenteuil – 4 TEMPS La Défense STUDIO Vélizy – GAUMONT OUEST Boulogne – ARTEL Créteil
ARTEL Nogent – ARTEL Marne-la-Vallée – MÉLIÈS Montreuil
CARREFOUR Pantin – PARINOR Aulnay
4 PERRAY Ste-Geneviève-des-Bois – CALYPSO Viry-Châtillon

Certains ont besoin de toute une vie
pour atteindre leur objectif.
ZAC MAYO, lui, n'a que treize semaines.





OFFICIER ET GENTLEMAN

PARAMOUNT PICTURES PRÉSENTE
UNE PRODUCTION LORIMAR-MARTIN ELFAND
UN FILM DE TAYLOR HACKFORD
RICHARD GERE . DEBRA WINGER
OFFICIER ET GENTLEMAN
Et avec DAVID KEITH et LOUIS GOSSETT, JR. dans le rôle de "Foley"
Écrit par DOUGLAS DAY STEWART · Produit par MARTIN ELFAND
Réalisé par TAYLOR HACKFORD
UN FILM PARAMOUNT DISTRIBUÉ PAR CINEMA INTERNATIONAL CORPORATION

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

DINER (*A., v.o.*) : *Ciné Beaubourg*, 3e (271-52-36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : Ermitage, *8e (359-15-71). – (V.f.) : Arcades*, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; *U.G.C. Gare de Lyon*, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

PRENDS TON PASSE-MONTAGNE, ON VA A LA PLAGE fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 2e (246-66-44) ; *U.G.C. Gare de Lyon*, 12e (343-01-59) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).

LA RIVIÈRE DE BOUE (Jap., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE RUFFIAN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; *Saint-Lazare Pasquier*, 6e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50 ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; *Gaumont Convention*, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

S.A.S. A SAN SALVADOR (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

TELL ME... (DAVID ET EVA) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

TIR GROUPÉ (*) (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

TRON (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). – *V.f. : Richelieu*, 2e (233-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) (*) Studio Médicis, 5e (633-25-97).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

VIGILANTE (JUSTICE SANS SOMMATION) (**) (A, v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Passy, 16e (288-62-34) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

WESTERN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; *Paramount Galaxie*, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

YOL (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). – Vf. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Murat, 16e (651-99-75).

Les grandes reprises

AGENT X-27 (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : *Mac-Mahon*, 17e (380-24-81).

ALIEN (*) (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

ATALANTE (Fr.), Rialto, 19e (607-87-61).

LE BAL DES VAMPIRES (*) (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

CASABLANCA (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) :Escurial, 13e (707-28-04).

DELIVRANCE (*) (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA DEROBADE (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07).

EASY RIDER (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

EMMANUELLE (**) (Fr.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Jap., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). V.f. : Arcades, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).

FREUD PASSION SECRÈTE (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).

GILDA (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic-St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, *14e* (542-67-42).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

HISTOIRE D'O (**) *(Fr.) : Lumière*, 9e (246-49-07).

L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (*A., v.o.*) : Action-Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).

JESUS DE NAZARETH (1re partie) (It., v.f.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-32) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; *Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens*, 14e (329-83-11) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LE LAURÉAT (A., v.o.) Quartier-Latin, 5e (326-84-25).

MAD MAX I (**) (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-*56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50)* ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

MIDNIGHT EXPRESS (**) (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action-La Fayette, *9e (878-80-50)*.

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Acacias, 17e (764-97-83).

PROVIDENCE (Fr., Ang.) V. ang. : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES QUATRE CAVALIERS DE L'APOCALYPSE (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA REINE CHRISTINE (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

Les festivals

JAMES BOND (v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) : On ne vit que deux fois.

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86) : Ma Vache et moi.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : les Marx au grand magasin.

QUE VIVA EISENSTEIN (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) : Ivan le terrible ; La Ligne générale ; Le Cuirassé Potemkine.

SPIELBERG (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) : Les Dents de la mer ; Rencontres du troisième type.

LUIS BUNUEL – ALAIN ROBBE-GRILLET **: LIGNES DROITES ET SANS OBJECTIF** – : Denfert, 14e (321-41-01), 17 h, Cet obscur objet du désir ; 20 h : le Fantôme de la liberté ; 22 h : La mort en ce jardin.

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : La Péniche des Arts, 6e (527-77-55).

CINEMA ET PSYCHANALYSE (v.o) : *Olympic*, *14e* (542-67-42) : l'étrange amour de Marnia Becker.

FESTIVAL HITCHCOCK (v.o.) : La boîte à films, 17e (622-44-21), Psychose ; 22 h : La Maison du Dr Edwardes : 20 h.

ORSON WELLES (v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 16 h : la splendeur des Amberson, 18 h : Citizen Kane.

COMMUNICATION

LA MISE EN ROUTE DE LA TÉLÉDISTRIBUTION

Le nouveau «Monsieur câbles» devra faire dialoguer l'État et les collectivités locales

M. Georges Fillioud, ministre de la communication, et M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., ont inauguré le 20 janvier « Télécâble 83, première convention des villes câblées », organisée par le syndicat communautaire d'aménagement de Marne-la-Vallée et la Fédération de l'audiovisuel indépendant.

Les deux ministres ont confirmé la nomination de M. Bernard Schreiner, député socialiste des Yvelines, à la présidence de la mission sur la télédistribution (le Monde du 20 janvier). Les collectivités locales, fortement représentées parmi les cinq cents participants de la convention, ont exprimé le souhait d'être plus largement associées à la mise en place du plan national de câblage.

Les collectivités locales présentes à Marne-la-Vallée ont entendu deux discours bien distincts autour du câble ; l'un sur la télédistribution tenu par le ministère de la communication, l'autre sur la vidéocommunication interactive tenu par le ministère des P.T.T. M. Georges Fillioud a insisté sur le nouvel espace de liberté ouvert par la programmation locale et la multiplication des programmes diffusés. *M. Louis Mexandeau a* développé la cohérence d'un plan d'équipement qui s'appuie sur les efforts *déjà* entrepris en *télématique* professionnelle et en vidéotexte.

Partage de terrains normal, certes, mais dont la complémentarité nécessaire disparaît quelquefois dans l'énoncé des stratégies de chacun. Même les listes des premières villes câblées proposées par les deux ministres diffèrent sensiblement. Il appartiendra à la mission confiée à M. Bernard Schreiner de conquérir assez d'autorité et d'autonomie pour imposer une approche plus concertée et plus pragmatique des problèmes.

Et les questions en suspens ne manquent pas. En l'absence des décrets d'application de la loi du 29 juillet 1982, on ne sait rien de plus précis sur le cadre juridique des réseaux. On a beaucoup parlé des sociétés d'exploitation qui se verraient confier les lourdes charges de la programmation, l'exploitation commerciale et la maintenance des réseaux. On a évoqué la possibilité qu'elles soient contrôlées majoritai*rement par les collectivités locales*, ce qui ne manqua pas de poser de délicats problèmes de pluralisme *politique. Mais rien ne semble encore* véritablement tranché. En ce qui concerne les autorisations de programmes, *le partage des compétences* est plus clair : la Haute Autorité de la communication audiovisuelle s'occupera essentiellement des programmes à vocation locale ; le ministère de la communication gardera le contrôle des programmes nationaux et des services interactifs dans la période où ces derniers seront encore soumis à autorisation (jusqu'en 1986).

En revanche, on a réaffirmé qu'un producteur ou un éditeur privé ne pouvaient prétendre à plus d'une participation dans une société d'exploitation locale. La règle ne vaut pas pour les sociétés du service public, ce qui laisse une porte ostensiblement ouverte aux sociétés de télévision et, en particulier, à FR 3 et à l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA).

Côté technique, les P.T.T. ont *confirmé leur rôle prédominant dans* la mise en place des infrastructures et les choix technologiques (réseau *en étoile et fibres optiques), malgré* les réserves formulées par certaines collectivités locales. Dès la fin du mois, *les P.T.T.* entreprendront une consultation des industriels pour aboutir au mois de juin à un premier volant de commandes. Les industriels seront libres de proposer diverses solutions techniques à *l'intérieur du cahier des charges* défini par l'administration et de proposer des réseaux « clés en main ».

Le débat a permis de clarifier un peu la question des coûts. Les P.T.T. pourront, dans un premier temps, « panacher » la solution « fibres optiques », coûteuse, avec celle des câbles coaxiaux en cuivre. D'après les premières estimations, le surcoût de l'étoile optique serait de 50 % pendant au moins deux ans. Ensuite, pour des commandes d'un million de prises le prix pourrait baisser pour atteindre 3 000 à 4 000 F (de 1982) par raccordement, ce qui est « compétitif ». La question du financement du surcoût des premières installations est restée en suspens.

Des programmes attrayants

La véritable nouveauté vient de la mobilisation des collectivités locales, venues nombreuses à ce colloque. Candidates au câblage, elles ont réclamé une plus grande participation à la définition générale du projet et des rôles de chacun, avant que les décrets d'application ne ferment l'ère des négociations. Eles refusent d'être les simples agents d'exploitation d'une politique d'équipements et de services décidée en dehors d'elles et entendent maîtriser tant la structure de réseau que le calendrier de sa mise en place ou ses finalités. *Là* encore, la mission *sur la télédistribution* aura fort à faire. *« Les collectivités locales candidates au câblage doivent savoir qu'elles n'auront pas seules les moyens de se lancer dans l'entreprise,* a notamment indiqué M. Schreiner. *D'où la nécessité de les mettre en rapport avec d'autres partenaires afin d'éviter soit l'échec, soit l'invasion des programmes étrangers. »*

Seul point d'accord de tous les participants : l'importance fondamentale des programmes. Les réseaux câblés n'existeront pas si l'on ne propose pas aux utilisateurs des services attrayants. De la qualité de ces programmes dépendent directement le nombre d'abonnés et donc la rentabilité des réseaux et le succès de toute une politique industrielle. *Le* pari est considérable, mais les moyens pour le réussir sont encore mal définis. Pour parer au plus pressé, M. Bernard Schreiner a l'intention de mettre très rapidement en place des banques de programmes thématiques à la disposition des réseaux. Elles regrouperaient des catalogues de programmes déjà disponibles dans les sociétés de télé*vision et feraient appel à l'initiative* des producteurs et éditeurs privés.

Même si les réseaux de vidéocommunication interactive *« ne sont pas pour demain, mais pour après-demain »*, comme l'a rappelé M. Louis Mexandeau, un certain nombre de sites déjà câblés vont être remis en service dès cette année. Et, déjà, à l'occasion de cette convention, le réseau de Marne-la-Vallée *diffusait un programme « petit déjeuner »* de 6 heures à 9 heures, grâce à une autorisation, la première, de la *Haute Autorité*.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● *Les patrons de presse* restent fermement opposés au principe de l'introduction de la publicité régionale sur FR 3. Les représentants de la Fédération nationale de la presse *française* et du Syndicat national de la presse quotidienne régionale se déclarent en complet désaccord avec les orientations du ministère de la communication, qui prévoient la mise en place prochaine de sociétés de régie (*le Monde* du 20 janvier). Dans l'attente au minimum d'un cahier des charges précis et d'une charte, et tant qu'ils n'auront pas eu un rendez-vous avec le ministre, ils refusent de siéger dans les instances conçues par le ministère.

● *Fréquence Gaie*, la radio parisienne des homosexuels, a décidé d'interrompre ses programmes pendant quarante-huit heures afin de protester contre la volonté de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle de la « marier » de force, disent-ils, à Radio-Libertaire, la radio des anarchistes et à Radio-Verte, celle des écologistes. A quelques jours des autorisations définitives qui seront délivrées pour la capitale, Fréquence Gaie, qui a déjà accepté de partager son antenne avec Ark en ciel, une radio de *spectacle, estime qu'il s'agit* d'un désaveu des décisions prises par les commissions Holleaux et Galabert *et dénonce* la *confusion faite* entre les différents types de radios. Radio Libertaire a protesté de son côté.

D'autre part, Radio-Gaie organise une manifestation le samedi 22 janvier, à 15 heures, place du Châtelet.

● *Après le voyage de M. Mauroy dans l'Ouest.* – Le service de presse du premier ministre a adressé, mardi 18 janvier, au directeur du *Télégramme de Brest*, une lettre dans laquelle il conteste les indications publiées le 17 janvier par ce quotidien à propos de l'entretien accordé ce jour-là à *Ouest-France* par M. Pierre Mauroy (*le Monde* du 18 janvier). Le *Télégramme de Brest* ayant accusé le chef du gouvernement de s'être *« incliné devant les exigences de* Ouest-France », l'hôtel Matignon souligne, dans cette mise au point : « Ouest-France *n'a rien demandé ni exigé concernant le* Télégramme. *Il se trouve que le premier ministre n'avait encore jamais accordé d'entretien à ce quotidien et qu'il a choisi de le faire alors qu'il se rendait dans trois villes appartenant à sa zone de diffusion. »*



COMMUNICATION

LA CRISE A « L'UNION » DE REIMS

Le patronat de la presse dénonce « l'agression » de la C.G.T.

Le préfet de région Champagne-Ardenne, M. Gilbert Masson, poursuit sa mission de bons offices engagée mardi 18 janvier pour tenter de dénouer le conflit de *l'Union* de Reims. Tandis que le quotidien continue de paraître sous la responsabilité du directoire C.G.T. (*le Monde* du 19 et du 20 janvier), le représentant des pouvoirs publics reçoit successivement les représentants de la direction et du personnel dans l'espoir de faire une réunion de synthèse le mercredi 26 janvier.

Plusieurs réactions ont été enregistrées à la suite de la prise en main du journal par le Syndicat du livre C.G.T. Dans un communiqué commun, trois organisations patronales de la presse ont dénoncé le « *coup de force* » de la C.G.T., en déclarant notamment : « *La Fédération nationale de la presse française, le Syndicat des quotidiens régionaux et le Syndicat national de la presse quotidienne régionale ont appris avec stupéfaction l'agression à laquelle s'est livrée, au quotidien* l'Union *de Reims, une organisation syndicale qui, par un coup de force, s'est appropriée l'entreprise et en interdit l'accès à ses dirigeants. Ils demandent aux pouvoirs publics de prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'à Reims, dans les plus brefs délais, soit respectée la légalité et sauvegardée la liberté d'expression.* » De son côté, le syndicat des journalistes C.G.C. a déclaré qu'il ne voulait pas qu'il y ait un « *risque d'information en uniforme à la polonaise* » et qu'il disait « *non à la soviétisation du journal* ». Pour sa part, la Fédération française des travailleurs du livre C.G.T. a approuvé l'initiative du « directoire », assurant, en particulier, que « *le refus de la majorité de droite du conseil de gérance à toutes les solutions proposées démontre qu'en fait sa stratégie consiste bien en un démantèlement. Les travailleurs et la F.F.T.L.-C.G.T., eux, ont engagé l'action pour s'opposer à ces manœuvres, sauver des emplois et maintenir un élément du pluralisme* ».

M. SCHNEITER : toutes les voies légales seront utilisées

Enfin, le « directoire » C.G.T. a, dans un « encadré » paru à la première page de *l'Union* datée 19 janvier, affirmé que « *le conseil de gérance dans sa majorité s'est mis dans une situation d'illégitimité en laissant pourrir la situation du journal et en bloquant toutes décisions utiles* ». (En pages intérieures étaient publiées les deux motions de la rédaction du quotidien, dont la parution avait été refusée lundi par les ouvriers du Livre.)

Pour sa part, M. Jean-Louis Schneiter, l'un des membres du conseil de gérance – relevant la manière dont nous avons narré son éviction des locaux du journal, lundi soir 17 janvier – nous écrit notamment : « *Mon absence physique du journal ne signifie nullement que j'ai cessé d'en être l'un des directeurs responsables, et si la mission de bons offices (...) n'aboutit pas, toutes les voies légales seront utilisées pour que le droit reprenne sa place à* l'Union *et que le personnel et les lecteurs retrouvent, les uns un cadre de travail digne de ce nom, les autres un pluralisme dont ils sont aujourd'hui privés* ».

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'IMPRIMERIE ET DES ARTS GRAPHIQUES

LES États généraux de l'imprimerie et des arts graphiques sont organisés les 22 et 23 janvier au Centre Valstar, à Arcueil, par la Fédération française des travailleurs du livre C.G.T. Pour cerner les différentes applications de l'industrie graphique, cinq ateliers de travail sont prévus :

1) Presse, information, communication (nouveaux titres, décentralisation de l'information, nouveaux médias, papier) ; 2) Livre, édition, diffusion (aide à la création, les concentrations, les relations éditeurs-libraires-consommateurs) ; 3) Enseignement, culture (le livre, le patrimoine culturel) ; 4) Les technologies nouvelles (la photocomposition, l'offset et les hommes) ; 5) La production nationale et les échanges internationaux.

Une exposition relatant l'histoire de l'imprimerie est, d'autre part, ouverte tous les jours de 9 heures à 19 heures, jusqu'au 23 janvier. Elle comporte notamment la présentation de matériel de photocomposition, de photogravure et d'impression.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 21 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Formule 1 : Julien Clerc
émission de variétés de M. et G. Carpentier.
Autour de Julien Clerc, Kim Carnes, Lio, Eddy Mitchell, Miou-Miou, Jacques Higelin, Thierry le Luron, Henry Salvador.

21 h 40 Série : Merci Sylvestre.
de J.-J. Tarbes. Réal. S. Korber, avec A. Doutey, C. Harari, B. Kearns...
Troisième épisode : nouvelle tentative. Sylvestre est cette fois recruté comme « gouvernante » pour le jeune fils d'une femme P.-D. G.

22 h 30 Histoires naturelles : la Fauconnerie.
Émission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
La fauconnerie, l'art de chasser avec un oiseau de proie, est issue des traditions les plus anciennes. Un reportage effectué en Alsace, où cette chasse est pratiquée encore par quelques initiés.

23 h 10 Journal et Cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : L'épingle noire.
D'après le roman de D. Saint-Alban, réal. : M. Frydland.
La révolte est réprimée par Napoléon III. Les barricades tombent les unes après les autres. Ludovic est tué. De l'épique républicain.

21 h 35 Apostrophes.
magazine littéraire de B. Pivot.
L'émission est entièrement consacrée à Louis Aragon, le poète du Roman inachevé *et* des Yeux d'Elsa
Avec A. Wurmser, P. Daix, F. Nourissier, A. Cohen-Solal, J.-L. Ezine.

22 h 55 Journal.

23 h 05 Ciné-club (cycle fantastique) : Frankenstein.
Film américain de J. Whale (1931), avec C. Clive, B. Karloff, M. Clarke, J. Boles, E. Van Sloan, D. Frye, K. Kerr (V.o. sous titrée – N.)
Un jeune savant fabrique, dans son laboratoire, un homme avec des débris de cadavres assemblés. La créature prend vie, devient dangereuse et sème la terreur.
Ce film d'épouvante créa, comme Dracula, *un mythe appelé à une nombreuse postérité. Dans le rôle du monstre, Boris Karloff se révéla à la fois effrayant et émouvant.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Le nouveau vendredi : Quand la T.V. s'éveille en Chine.
Reportage de D. Pasche et Ch. Mottier.
Depuis quelque temps, sur les murs de Pékin, les slogans politiques ont cédé la place à la publicité. Symbole de ce grand bond en avant de la consommation, la télévision et bientôt la vidéo. Mais pour l'instant, la T.V. en Chine, c'est une chaîne nationale et trente-huit chaînes locales.

21 h 30 Contes et légendes : Diableries.
Réal. M. Chevillot.
Les Brouches, sorciers et sorcières du Béarn et de la Soule, hanteraient certaines maisons : affaire à suivre.

22 h 30 Journal.

23 h Prélude à la nuit.
Danses nos 1 et 5 de l'opus 5 de E. Granados, par T. Llacuna au piano.

FRANCE-CULTURE

20 h, L'artiste, l'outil et l'expression. Avec C. Fossier, J. Frelant, J.-C. Romand.
21 h 30, Black and blue : jazz et littérature.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Concert (en direct de Stuttgart) : « la Femme sans ombre », de R. Strauss ; « Concerto pour piano et orchestre n° 3 », de Rachmaninov ; « Symphonie n° 5 » de Glazounov, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart ; dir. W. Weller ; sol. Y. Bronfman, piano ;
22 h 15, La nuit sur France-Musique; Les mots de Françoise Xenakis : 23 h 5, Ecrans ; Portrait de H. Mancini ; 0 h 5, musiques traditionnelles.

Samedi 22 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 45 Vision plus.
10 h 15 Philatélie club.
10 h 45 La séquence du spectateur.
11 h 15 La maison de TF 1 (et à 13 h 35).

13 h Journal.

15 h 30 Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe du commandant Cousteau.
A la recherche des civilisations perdues : Atlantide I, deuxième partie du document sur cette grande légende mystérieuse.

16 h 30 Téléfilm : La voie Jackson.
Réal. G. Herzog (dernier épisode. Redif.).

18 h Trente millions d'amis.
Les chiens de drogue ; Jean-Louis Hue pour son livre le Chat dans tous ses états.

18 h 30 Magazine auto-moto.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.

20 h 35 Série : Dallas.
J.R. tombe (enfin !) dans le piège tendu par Leslie Stewart, qui sait comment se retrouver à la tête de la compagnie Ewing. Passions sans chuchotements à Texas.

21 h 35 Droit de réponse : Des goûts et des couleurs.
Émission de Michel Polac.
Avec J. Laurent, historienne auteur de « Arts et pouvoir », M. Troche, responsable de la commission de réflexion sur les arts plastiques, de nombreux peintres et artistes, des critiques d'art, un photographe et trois artistes amateurs.

22 h 50 Etoiles et toiles : La peur au cinéma.
Magazine de cinéma d'A. de Sédouy, Fr. Mitterrand et M. Jouando.
Numéro spécial sur le cinéma fantastique et d'épouvante. Claude Miller, John Boorman, Jacques Demy, Georges Franju parlent des mécanismes de la peur. Extraits de films.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 15 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 50 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.

13 h 35 Série : Drôles de dames.
La collection de jade (Redif.).

14 h 25 Série : Ah ! Quelle famille.

14 h 50 Les jeux du stade.
Ski, à Kitzbuhel ; hockey sur glace, à Megève ; tennis : Tournoi des Masters.

17 h Récré A 2.
17 h 50 La course autour du monde.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
Quarts de finale.

19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Autour de Richard Clayderman, Eric Charden, Pierre Vassiliu, Fabienne Thibeault...

21 h 50 Série : Theodor Chindler.
D'après le roman de B. von Brentano, réal. H.W. Geissendörfer, avec H.C. Blech, R. Fendel, K. Thalbach...
En huit épisodes, un chapitre de l'histoire allemande : la première guerre mondiale et les événements révolutionnaires de 1918 à travers les destins personnels d'une famille moyenne.

22 h 50 Tennis : le Masters de New-York.
En direct du Madison Square Garden.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Objectif entreprise.
Emission de l'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche).

12 h 30 Les pieds sur terre.
Magazine de la Mutualité sociale agricole : Le bon voisinage.

14 h 30 Entrée libre.
Emission du C.N.D.P.
Avec Gilbert Trigano, P.-D.G. du Club Méditerranée ; 14 h 30 : Portraits d'I. Gitlis, E. Thomas ; 15 h 5 : Le métier d'architecte ; 15 h 25 : Coup de filet à Cabourg ; 16 h 25 : Les messages du Vulcain ; 16 h 45 : Revoir David, le portrait de Mme Récamier.

18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.

20 h Les jeux.

20 h 35 Téléfilm : Les affinités électives,
de Claude Chabrol, d'après l'œuvre de Gœthe, adaptation R. Grenier, musique de P. Jansen, avec S. Audran, H. Griem, M. Degen...
Deux couples en présence. Le déchirement passionnel au carré. Des amours impossibles dans un château en fête. La mise en image de l'œuvre de Gœthe est toutefois décevante.

22 h 35 Journal.

23 h 5 Musiclub.
Georges Thill ou la voix du Bon Dieu.

FRANCE CULTURE

7 h 2, Matinales : Des villages et des hommes (Suisse et Algérie).
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Une année d'état de guerre en Pologne.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches, avec Michel Cabaud.
11 h 2, Portrait-sons : P. Mefano.
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons : Mexique.
14 h 5, Les samedis de France-Culture : Indochine, 1961-1982.
16 h 20, Recherches et pensées contemporaines : Deux recherches d'avant-garde en Californie.
18 h, La deuxième guerre mondiale : La Méditerranée, 1939-1942.
19 h 10, Disques.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Communauté radiophonique de langue française : La bande dessinée, troisième art, par Radio-Canada.
20 h, Boabdil Fondation, de S. Ganzl, d'après le roman inédit de J. Floran ; Esquisses pour un portrait de J. Floran.
22 h, Ad-lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

Journée décentralisée avec les radios locales et régionales de Radio-France

6 h, Samedi-matin : Œuvres de J.-S. Bach, Rimsky-Korsakov, Dvorak, Schumann, Elgar, Cage, Ravel.
17 h, Concert (en direct de Cannes).
20 h 30, Concert (en direct de Cannes) : « Sinis coronet pour piano et orchestre », de Mieranu ; « Concerto pour piano et orchestre n° 1 », de Beethoven ; « Appalachian Spring », de Copland. Par l'orchestre Cannes - Provence - Côte d'Azur ; direct. P. Bender ; sol. M. Levinas, piano.

TRIBUNES ET DÉBATS

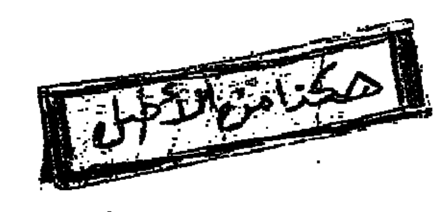
SAMEDI 22 JANVIER

– *M. Maurice Duverger*, professeur à l'université de Paris-I, est l'invité du « Journal inattendu » sur R.T.L. à 13 heures.

DIMANCHE 23 JANVIER

– *M. Alain Savary*, ministre de l'éducation nationale, participe à l'émission « R.T.L.-*le Monde* » sur R.T.L. à 18 h 15.

– *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C.F., est reçu au « Club de la presse » sur Europe 1 à 19 heures.



INFORMATIONS « SERVICES »

FORMATION

Les cadres communaux au rendez-vous d'Angers

L'École nationale d'application des cadres communaux chargée de former les personnels qui, concrètement, font « marcher » les services des collectivités locales — a été inaugurée à Angers, le 18 janvier, par M. Pierre Schiélé, sénateur (union centriste), maire de Thann (Haut-Rhin) et président du Centre de formation des personnels communaux (C.F.P.C.).

Avec des bâtiments fonctionnels dans un cadre agréable, cet ensemble offre un service hôtelier d'une capacité d'accueil de 125 personnes, des locaux d'enseignement — dont un amphithéâtre de 200 places — et des annexes parmi lesquelles un gymnase. Sa réalisation a coûté 37 millions de francs, essentiellement financés, par emprunts, par le C.F.P.C. ; le terrain a été offert par la ville d'Angers.

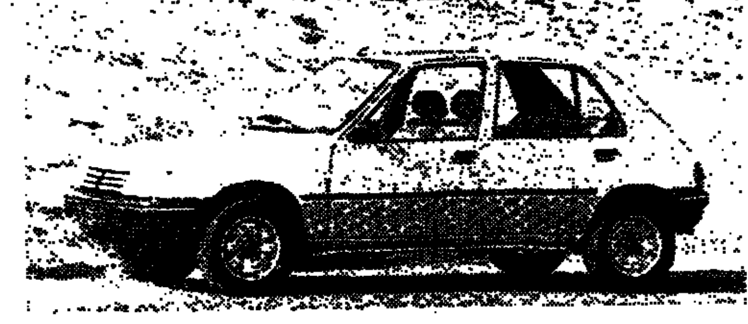
Premier établissement de ce type en France, l'école est appelée à regrouper les formations des sept unités pédagogiques réparties à titre provisoire en 1980 sur tout le territoire par le C.F.P.C. afin d'assurer les stages de perfectionnement obligatoire des cadres accédant au grade d'attaché. Ce grade a été créé par arrêté du ministre de l'intérieur le 15 novembre 1978. Depuis le mois de septembre dernier, elle accueille en formation de « généralistes » la totalité des attachés de France et des départements d'outre-mer (hormis ceux de la région parisienne qui continuent à fréquenter, à titre transitoire, l'unité pédagogique de Pantin) pour des cycles de vingt-deux semaines, alternant cours et stages pratiques au sein d'administrations ou de collectivités locales.

L'école se préoccupe, en outre, de préparer les candidats à la formation des emplois supérieurs — secrétaires généraux de villes, directeurs des services techniques ou administratifs, — ainsi qu'à celle des responsables des départements et des régions, dans le cadre plus large de la nouvelle fonction publique territoriale qui va faire l'objet de projets de lois, discutés au printemps prochain à l'Assemblée nationale.

CLAUDE-HENRI GAY.

AUTOMOBILE

La 205 Peugeot de 4 à 7 CV



La nouvelle Peugeot 205 sera diffusée en France à la fin de février, quelques jours avant le Salon de Genève. La marque vient de lever plusieurs voiles sur ce modèle de conquête, qui se situera, avec une longueur de 3,70 mètres, entre la 104 et la 305.

La 205 disposera de cinq niveaux de finition et de quatre motorisations (954 cm³, 1 124 cm³, 1 360 cm³, à 60 ou 80 ch/moteur). Les performances annoncées vont, selon les modèles, de 142 km/h à 170 km/h en vitesse de pointe, et tous les groupes en alliage léger et à allumage transistorisé sont à 4 cylindres en ligne et arbre à cames en tête. Roues indépendantes, cinq portes, réservoir de 50 litres, insonorisation poussée, lignes en coin, ce nouveau modèle devrait constituer pour Peugeot un atout appréciable dans la bataille qui met aux prises les marques dans le créneau très disputé des voitures de 4 à 7 CV fiscaux. Les prix ne sont pas encore fixés.

UN ENJEU CONSIDÉRABLE

Avec le lancement, officiellement annoncé le 21 janvier, de la 205 — quelques mois après la mise sur le marché de la BX Citroën — le groupe Peugeot S.A. joue son avenir.

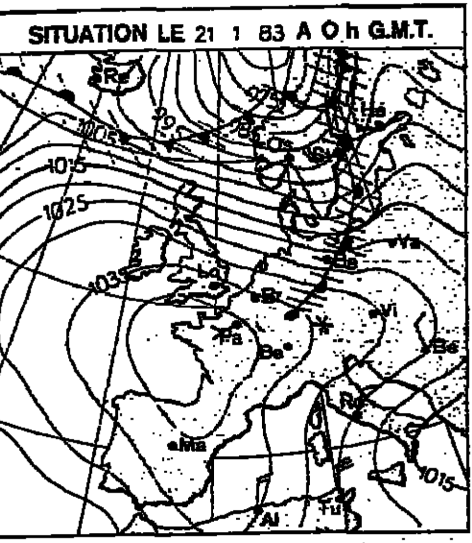
Avec des pertes accumulées de l'ordre de 4,5 milliards de francs en deux ans et un endettement à long terme qui dépasse 12 milliards de francs, la marge de manœuvre du groupe de Sochaux est fortement restreinte. Pour maintenir sa place parmi les grands de l'automobile, Peugeot sait qu'il doit consentir des investissements importants (de l'ordre de 7 à 8 % de son chiffre d'affaires). Il ne peut donc plus se permettre de perdre de l'argent et des parts sur le marché français en 1983.

Les pouvoirs publics, qui ont réaffirmé à plusieurs reprises ces derniers mois — y compris par la voix du président de la République — que le groupe privé ne serait pas nationalisé, ont certes un rôle à jouer. Un comité interministériel s'est penché le 19 janvier sur la demande de hausses de prix des constructeurs nationaux. Parce que les modèles français n'ont été augmentés que de 7,5 % en moyenne en 1982 alors que l'inflation s'est élevée à 9,7 %, les deux groupes réclament un rattrapage de deux points plus une légère hausse au début de 1983. Les pouvoirs publics pourraient prendre une décision d'ici à la fin du mois de janvier. Mais, chez Peugeot, le succès de la 205 et des gains de productivité (négatifs en 1982) seront indispensables pour établir l'équilibre.

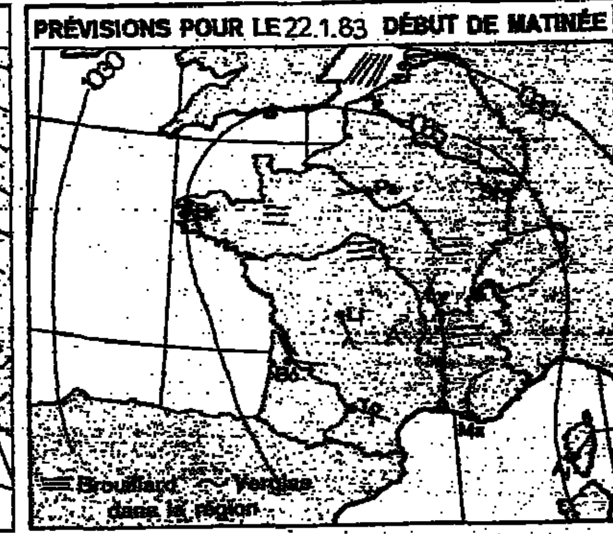
Construite en France et en Espagne, présentée avec sept combinaisons possibles (avec trois moteurs auxquels viendra s'ajouter bientôt une version diesel), la Peugeot-205 s'attaque à un marché où règne depuis dix ans la Renault-5 (dont plus de cinq millions d'exemplaires ont été vendus) et la Fiat-127, au moment aussi où le groupe italien lance la Uno (le Monde du 21 janvier).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21 1 83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 22.1.83 DÉBUT DE MATINÉE



Évolution probable du temps en France entre le vendredi 21 janvier à 0 heure et le samedi 22 janvier à minuit.

Un anticyclone s'installe progressivement sur l'Europe occidentale, son centre se situant sur la France. Les perturbations qui circulent au nord de l'Écosse pour redescendre ensuite à travers l'Allemagne, arrivent tout juste à déborder de façon très atténuées sur nos régions frontalières du Nord-Est.

Samedi : sur les régions au nord-est de la Seine et sur la Normandie, de l'air maritime, plus doux, réussira encore à se glisser. Le ciel sera nuageux le matin et l'après-midi quelques éclaircies se développeront.

Températures clémentes pour la saison, 1 à 2 degrés au lever du jour, 5 à 6 degrés l'après-midi.

Sur la moitié sud-ouest du pays, persistance du temps froid et brumeux dans la matinée avec gelées de – 3 à – 4 degrés même près de la Méditerranée. L'après-midi sera bien ensoleillé et il fera 9 à 10 degrés.

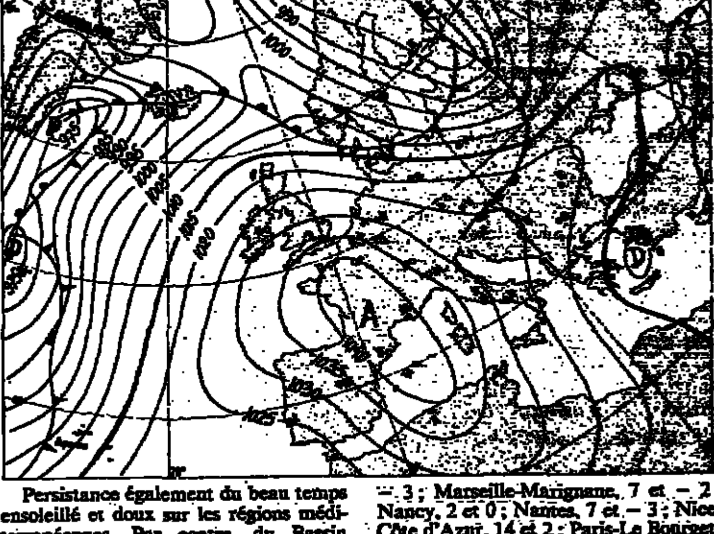
Sur une bande de régions entre ces deux zones de temps distinct, le matin il y aura encore des bancs de brouillards givrants et au cours de la journée le soleil devrait réussir à percer par moments les nuages.

Le vent dans l'ensemble sera faible en toutes régions.

Evolution pour dimanche 23 janvier. La cellule de haute pression qui s'est établie sur la France persistera et maintiendra des conditions anticycloniques en toutes régions, en marge du courant perturbé océanique qui circulera des Açores aux îles Britanniques.

Temps prévu pour dimanche en France : beau temps sec et généralement ensoleillé sur l'ensemble de la France. Les vents faibles de sud-ouest maintiendront des températures agréables pour la saison, des régions voisines de l'Atlantique jusqu'à la Normandie, le Bassin parisien et les régions du Nord et du Nord-Est.

PRÉVISIONS POUR LE 22 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)



Persistance également du beau temps ensoleillé et doux sur les régions méditerranéennes. Par contre, du Bassin aquitain aux régions du Centre-Est, les gelées matinales resteront assez marquées (localement – 5 à – 6 degrés) et les bancs de brouillards parfois givrants ne se dissiperont parfois que tardivement.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 21 janvier à 7 heures, de 1040,8 millibars, soit 780,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 janvier ; le second le minimum de la nuit du 19 au 20 janvier) : Ajaccio, 10 et – 2 degrés ; Biarritz, 7 et – 1 ; Bordeaux, 6 et – 2 ; Bourges, 4 et – 3 ; Brest, 9 et 0 ; Caen, 6 et 2 ; Cherbourg, 6 et 5 ; Clermont-Ferrand, 2 et – 5 ; Dijon, 3 et – 4 ; Grenoble, 2 et – 5 ; Lille, 5 et 1 ; Lyon, 2 et – 3 ; Marseille-Marignane, 7 et – 2 ; Nancy, 2 et 0 ; Nantes, 7 et – 3 ; Nice-Côte d'Azur, 14 et 2 ; Paris-Le Bourget, 5 et 3 ; Pau, 6 et – 1 ; Perpignan, 8 et 4 ; Rennes, 7 et – 2 ; Strasbourg, 4 et 0 ; Tours, 5 et – 2 ; Toulouse, 6 et – 3 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 12 et 8 degrés ; Amsterdam, 5 et 5 ; Athènes, 17 et 7 ; Berlin, 2 et 1 ; Bonn, 4 et 3 ; Bruxelles, 4 et 2 ; Le Caire, 19 et 10 ; îles Canaries, 19 et 13 ; Copenhague, 2 et 2 ; Dakar, 26 et 18 ; Djerba, 14 et 6 ; Genève, 3 et – 2 ; Jérusalem, 11 et 0 ; Lisbonne, 12 et 7 ; Londres, 5 et 3 ; Luxembourg, 2 et 0 ; Madrid, 11 et – 5 ; Moscou, – 1 et – 5 ; Nairobi, 29 et 16 ; New-York, – 6 et – 8 ; Palma-de-Majorque, 11 et – 3 ; Rome, 10 et 0 ; Stockholm, – 2 et – 1 ; Tozeur, 16 et 4 ; Tunis, 12 et 3.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 20 janvier 1983, dans les principales stations françaises, telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information enregistré sur répondeur automatique au 266-64-28.

Le premier chiffre indique en centimètres l'épaisseur de neige au bas des pistes ; le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

ALPES DU NORD

Les Arcs : 105-200 ; Alpe-d'Huez : 140-340 ; Auris-en-Oisans : 35-100 ; Autrans : 30-80 ; Arêches-Beaufort : 95-270 ; Bellecombe : 50-80 ; Bonneval-sur-Arc : 105-205 ; Carroz-d'Arrâches : 45-220 ; Chamonix : 40-250 ; Chamrousse : 60-100 ; La Chapelle-d'Abondance : 20-65 ; Châtel : 20-120 ; La Clusaz : 50-180 ; Collet-d'Allevard : 50-120 ; Combloux : 55-140 ; Les Contamines-Montjoie : 85-185 ; Le Corbier : 50-140 ; Courchevel : 90-140 ; Crest-Volant : 60-140 ; Flaine : 85-225 ; Flumet : 60-80 ; Les Gets : 40-80 ; Le Grand-Bornand : 60-145 ; Les Houches : 30-120 ; Les Sept-Laux/Le Pleynet : 45-80 ; Megève : 70-115 ; Les Menuires : 60-140 ; Méribel : 45-140 ; Morzine-Avoriaz : 45-220 ; Peisey-Nancroix : 50-190 ; La Grande-Plagne : 140-210 ; Pralognan-La Vanoise : 70-130 ; Praz-sur-Arly : 40-70 ; Saint-François-Longchamp : 90-150 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 20-140 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 15-50 ; Samoëns : 30-220 ; Thollon-les-Memises : 50-80 ; Val-Cenis : 40-110 ; Val-d'Isère : 45-140 ; Valloire : 50-120 ; Valmorel : 75-145 ; Val-Thorens : 140-310 ; Villard-de-Lans : 30-60.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 30-90 ; Auron : 20-70 ; La Foux-d'Allos : 15-120 ; Isola-2000 : 70-150 ; Montgenèvre : 80-120 ; Orcières-Merlette : 30-120 ; Les Orres : 15-100 ; Pra-Loup : 10-140 ; Puy-Saint-Vincent : 70-120 ; Risoul-1850 : 35-100 ; Le Sauze : 10-90 ; Serre-Chevalier : 30-140 ; Superdévoluy : 30-170 ; Vars : 15-80.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 45-80 ; Les Angles : 20-60 ; Ax-les-Thermes : 20-80 ; Barèges : 40-200 ; Cauterets-Lys : 85-345 ; Font-Romeu : 20-40 ; Gourette : 30-220 ; La Mongie : 70-170 ; Saint-Lary-Soulan : 40-65.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 20-40 ; Super Besse : 10-40 ; Super-Lioran : 20-20.

JURA

Metabief : 20-60 ; Les Rousses : 35-70.

VOSGES

Le Bonhomme : 20-30 ; La Bresse : 20-40 ; Gérardmer : 15-50 ; Saint-Maurice-sur Moselle : 20-30.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-04-38 ; à l'Office national suisse du tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-45-45 ; à l'Office national autrichien du tourisme, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-78-57 ; à l'Office national italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68.

Les mots croisés se trouvent en page 21.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 21 janvier :

UN DÉCRET

● Relatif aux honoraires de consultation et de plaidoirie des avocats.

UN ARRÊTÉ

● Relatif au prix des racines vertes et des cassettes de chicorée à café de la campagne 1982-1983.

P.T.T.

« LA POSTE AU SERVICE DES ASSOCIATIONS », tel est le titre d'un guide pratique qui apporte une réponse aux problèmes les plus fréquemment posés par les associations. Ce document est tiré à 50 000 exemplaires.

LOTO

TIRAGE N° 3 DU 19 JANVIER 1983

2 8 14 39 48 49

NUMERO COMPLEMENTAIRE 11

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	9	1 531 693,60 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	45	153 169,30 F
5 BONS NUMEROS	2 023	10 221,30 F
4 BONS NUMEROS	135 276	152,80 F
3 BONS NUMEROS	2 793 627	10,60 F

PROCHAIN TIRAGE LE 26 JANVIER 1983

VALIDATION JUSQU'AU 25 JANVIER 1983 APRES-MIDI

PARIS EN VISITES

SAMEDI 22 JANVIER

« Connaissance du faubourg Saint-Germain », 15 heures, 121, rue de Lille, Mme Zujovic.

« La Conciergerie », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge, Mme Senant.

« Hôtels du Marais », 15 heures, 11, rue Payenne, Mme Allaz.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel des Comtes Potocki », 15 heures, 27, avenue de Friedland (Approche de l'art).

« Greuze et Fragonard », 10 h 30, musée du Louvre, porte *Denon* (Arcus).

« Atelier de François Desportes », 14 h 45, musée du Louvre, Pavillon de Flore (l'Art pour tous).

« Fantin Latour », 15 h 15, Grand Palais (Arts et curiosités de Paris).

« Saint-Germain-des-Prés », 14 h 45, 2, rue des Ciseaux (Mme Barbier).

« Services secrets 1939-1945 », 15 heures, métro Invalides (M. Czarny).

« Hôtel de Lassay », 15 h 30, 4, place du Palais-Bourbon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Mondragon », 15 heures, 3, rue d'Antin (Mme Ferrand).

« Palais de l'Institut de France », 15 heures, 23, quai Conti (La France et son passé).

« Notre-Dame de Paris », 15 heures, métro Cité (Mme Haulier).

« Hôtel de Vendôme », 60, boulevard Saint-Michel (Histoire et archéologie).

« La Sorbonne », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (P.-Y. Jaslet).

« Le siège du Crédit municipal », 15 heures, 16, rue des Blancs-Manteaux (Paris et son histoire).

« Saint-Laurent », 15 heures, métro Château-d'Eau (Résurrection du passé).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, angle quai de Bourbon, Pont-Marie (Mme Romann).

« Hôtel de Crillon », 15 heures, 10, place de la Concorde (Tourisme culturel).

« Le Marais », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

« Fantin Latour », 11 heures, Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

15 h 30 : Hôtel « Le Printemps », 1, rue de l'Isly, Eckankar : « La clé des mondes secrets ».

15 heures : Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, M. J.-F. Crolard : « Qui suis-je ? » (Université populaire de Paris).

20 h 30 : Hôtel Sofitel, 8-12, rue Louis-Armand : « Existe-t-il un terrorisme du langage ? » (Renouveau juif).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	324 F	519 F	715 F	910 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	584 F	1 039 F	1 495 F	1 950 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	364 F	600 F	835 F	1 070 F
II. — SUISSE, TUNISIE	436 F	744 F	1 052 F	1 360 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

LE GROUPE SOFRESID est l'un des premiers de l'Ingénierie Internationale, plus de 3000 INGENIEURS / TECHNICIENS 80 % du C.A. à l'exportation, des contrats dans 70 pays dans les domaines suivants : MINES - METALLURGIE - PETROLE - PETROCHIMIE - ENGRAIS - CHIMIE - OFFSHORE - PIPELINES - CENTRALES

SOFRESID recrute pour son département Etudes:

Ingénieurs Electriciens

Diplômés Grandes Ecoles

débutants ou possédant 2 à 3 ans d'expérience en conception et suivi de réalisation de réseaux electriques de distribution industriels et d'automatisation de processus de fabrication. réf. 817 A

Ingénieurs Manutention Continue - Transport

de formation A.M. - ECAM - ICAM - I.D.N. - INSA - E.N.S.M. - ENIM

débutants ou possédant une premiere expérience en mécanique lourde. Aimant le travail en équipe, ils devront avoir un goût prononcé pour la mécanique. réf. 817 B

Ingénieurs Automatisation - Instrumentation

(Supélec - I.E.G. - ISEP - ISEN ou équivalent)

possédant une première expérience industrielle acquise sur des systèmes de contrôle - commande avec mini et micro calculateurs associés aux techniques modernes d'instrumentation, d'automatisation, de transmission de données et d'Informatique. Les candidatures d'Ingénieurs débutants seront très favorablement examinées. Les missions offertes couvrent la conception et le suivi de réalisation de projets d'automatisation mettant en œuvre des systèmes d'instrumentation conventionnelle ou numérique, des automatismes programmés et des calculateurs industriels. réf. 817 C

Ces postes offrent de réelles possibilités d'accès à des fonctions de responsabilité de conduite de projets de première grandeur. Tous ces postes s'adressent à des Ingénieurs possédant un bon niveau d'Anglais. Ils devront en outre, pouvoir envisager des déplacements de courte ou longue durée en France ou à l'étranger.

Merci d'adresser votre C.V. + photo + prétentions sous référence choisie à B. MAZIERES Direction du Personnel
SOFRESID
59, rue de la République
93108 Montreuil Cédex

SOFRESID

Le Groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

- **ANALYSTES D'APPLICATION** — Réf. VM 22753 A
  Mobil
- **RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT** — Réf. VM 11482 D
  Ingénieur grande école (Physique Chimie de Paris, Agro...)
- **INGENIEUR BREVET** — Réf. VM 6453 M
  Arjomari - Prioux - Isère

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL MADRID

média-system

IMPORTANT
BUREAU D'ETUDES
Paris 12ème

recherche pour
études et contrôle de travaux d'équipements électromécaniques de bâtiment tertiaire

INGENIEUR ELECTRICIEN DIPLOME(E)

Soit débutant, soit de préférence ayant quelques années d'expérience.
Connaissance de l'anglais souhaitée.
Résidence à PARIS.
Ecrire à O.T.H. SPECIALISTES - 18, Bld de la Bastille - 75012 PARIS.

SOULAT FRERES S.A.
recherche
CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

Expérimenté dans la vente des relais miniatures et à ampoules Reed. Très bonne connaissance du produit et de la clientèle industrielle exigée.

Poste : PARIS/NATION
Zone d'activité : France métropolitaine.
Fixe + intéressement + avantages + voiture.

Envoyer C.V. 53, rue Planchat, 75020 Paris ou tél. : 370.33.60 Poste 19 pour R.V.

Publicités Réunies

CLINIQUE MÉDICALE
St-Germain-en-Laye, rech. INFIRMIÈRE diplômée d'Etat. Tél. : 973-18-32.

Recherchons
ÉDUCATEURS-TRICES
pas trop aigris par existence ayant déjà refait le monde, en vue structure accueil internat parmi nos souhaits, un peu de folie, beaucoup d'imagination et malgré cela, CC 1966
Ecr. s/nº 7595 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ORCHESTRE de L'ILE de FRANCE recherche
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL
CADRE SUP.
Expér. gest. entreprise cult. Adr. C.V. détail. + photo et prét. à : ODIF, 8, rue Bonnet, 94230 CACHAN.

Sté d'expertise Comptable ch. collaborateur expérimenté, niveau B.T.S. ou D.E.C.S. Adr. C.V. Ecr. s/nº 7590 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

VRAI ADJOINT POUR GRAND P.-D.G.

38 ans, apportant :
- Une formation supérieure complète (droit, Sc. Po).
- Une expérience de directeur P.M.E. + 50 personnes.
- Une connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires, commercial, publicité, marketing, clientèle française et internationale, marchés étrangers.
- Un esprit de synthèse, créateur et volontariste.
- Angl. + espagnol. Connaissance allemand + italien.

Cherche :
Situation d'adjoint à P.-D.G. ou D.G. ou poste de directeur de P.M.I.-P.M.E. ou grande sté française ou internationale.
Ecr. s/nº 6.344 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. analyste prog. ass. cob. cherche emploi 2 ans expér. Tél. après 18 h - 343-67-95.

capitaux propositions commerciales

Chef d'entreprise, besoin immédiat 150.000 F. Emprunt à particulier, garantie hypothécaire. Tél. (16 47) 43-22-04.

propositions diverses

L'ETAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) Boîte postale 40209 PARIS.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

GS X2 MODÈLE 76
96 000 km. Excellent état. Sphères, freins, batterie neufs sur facture. Prix : 8.200 F, avec radio. Tél. : 901-08-05.

divers

DATSUN
bizot
AUTOMOBILES
35, av. M. BIZOT
75012 PARIS
Tél. : (1) 340.80.47

HONDA
216, Av. JEAN LOLIVE
(N.3) - 93500 PANTIN
840.69.87
SUPERCAR'S

l'agenda du Monde

Ameublement

COURT-CIRCUIT SUR CANAPÉS

CAP, spécialiste réputé de canapés haut de gamme, vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection.
- EN TISSU : 100 qualités et coloris différents.
- EN CUIR : 9 qualités et 44 coloris différents.

Toutes les possibilités existent : 3 places ou 2 places, fauteuil, déhoussables, réversibles, sommiers à lattes.
Actuellement, en promotion, canapés 3 places. Cuir veau pleine fleur, assise ressorts 6.700 F au lieu de 8.500 F
En buffle véritable 7.600 F au lieu de 9.500 F

Alors mettez le cap sur CAP : vous verrez, c'est direct.
CAP - 37, rue de Citeaux, 75012 Paris. Tél. 307-24-01.

Animaux

Urgent, chats adultes castrés et adorables chatons orphelins, cherchent foyers douillets et beaucoup de caresses. Téléphoner au 531-61-98, 628-79-20, le soir à partir de 19 h.

Artisans

ENTREPRISE, sér. réf. effectue rapid. trav. peint., revêtem. sol et mur électr., plomb., décor. Devis grat. sauf sinistres. Tél. 368-47-84 & 893-30-02.

TRAVAUX
TOUS CORPS D'ETAT.
Téléphone : 202-78-40.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

PAUL TERRIER
Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or. 35, rue du Colisée, 75008. Mº Saint-Philippe-du-Roule. du lundi au vendredi.

REKMAX ACHÈTE
Bijoux anciens, modernes
OR 60 A 120 F/G
Brillants, pierres fines
97, av. Clichy. Paris 17e.

Chant

CHANT
Cours par prof. Opéra, jury du conservatoire de Paris. Tél. 627-71-85.

Cours

Diplômée London University, donne cours particuliers d'anglais tous niveaux : littérature, conversation, grammaire. Lucie Morgan, 274-53-58. 633-99-92.

MATH PHYSIQUE
VACANCES DE FEVRIER
stage intensif du 7 au 12/2
MATH CONTACT
16, rue du Mail, 75002 Paris.
Téléphone : 236-31-63.

Cuisine

PROMOTION KITCHNETTE
(évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie)
en 1 m. 2.500 F Paris.
SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi. 222-44-44.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS

Avec les prix directs CAP vous trouvez maintenant une collection suivie de papiers japonais de première qualité.

A PARTIR DE

150 F le rouleau
(7,80 m X 0,91 m)

Grand choix de coloris et de pailles.
Magasin d'exposition :
CAP, 37, rue de Citeaux, 75012 Paris. Tél. : 307-24-01.
Vente par correspondance.
Documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Enseignement

C.I.E.L.
B.P. 18 CHATEAU LA VALOUZE
24490 La Roche Chalais
- Anglais - Allemand -
Immersion totale naturelle

LA CALIFORNIE PEUT-ÊTRE... L'AMERICAN CENTER SUREMENT
261, bd Raspail, 75014 Paris
633-67-28
Méthode orale, conversations
PARTIR DE FÉVRIER
ET EN AVANT-PREMIÈRE
anglais SECOURS
2 sessions intensives de 15 jours chacune
INSCRIPTION A PARTIR DU 15 JANVIER
PENDANT L'ANNÉE
AS. USUAL
SESSIONS TRIMESTRIELLES
Hiver : janvier, mars
Printemps : avril, juin.

Instruments de musique

A vendre guitare électrique GIBSON SG CUSTON 1968. 6.000 F. 322-02-04, le matin. Ecr. s/nº 6440 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Vds piano, 1er Bösendorfer droit vendu en France, juillet 1981. Garanti 9 ans, 56 000 F. Prix neuf 78 900 F. Pers. 580-00-84.

ACHAT VIOLONS
VIOLONCELLES, VIEILLES GUITARES ANCIENNES PIANOS DÉCORÉS
Automates et boîtes à mus. (même en mauvais état)
WAGRAM MUSIQUE
62, AV. DE WAGRAM-17e
622-09-93.

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES
refaits et garantis
par artisan, facteur
DEVIS GRATUIT
POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Tél. : 840-89-52.

Livres

Vend œuvre poétique ARAGON 15 vol., édit. Princeps, num. 183/399, pleine peau. Prix : 9 000 F. Arr. poss. (23) 38-65-27.

Mode

MILO CAYATTE
Nº 1 DU COSTUME
HAUT DE GAMME
direct usines à prix réduits, 5, avenue de Villiers, 17e.

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE - 50 %
DE SA VALEUR
842-42-62.

Occasions diverses

Sté vend Radio-Téléphone. Voiture marq. Storno sur rés. Paris ou national DICOMAVE, 16 (93) 31-70-20.

Peinture

Artiste peintre avec réf. réalise d'apr. photo copies de dessins et peintures. Technique ancienne. Tél. 735-10-04, le soir.

Photo

Vends anc. projecteur 35 mm cinémascope avec ampli. Tél. à partir de 20 h 30 au 357-89-85.

Vends pour Mamya RB 6 × 7 objectifs 360 × 37 mm viseur à prisme, cellule. Tél. 271-95-35, après 20 h.

Sanitaires

PROMOTIONS
CABINE, douche complète EN COULEUR. 2.300 F.
SANI BROYEUR SFA complet 2.400 F.
SANITOR 21, rue de l'Abbé-Grégoire. Paris 6e. Ouvert le samedi. 222-44-44.

Sécurité

BLINDEZ VOS VITRES
Protection invisible posée sur vos vitrages actuels, vous protège des cambriolages, du feu et des U.V.
Très efficace et peu onéreux POLYPROTEC, 8, place de la Madeleine, 75008 PARIS. Tél. 261-58-59 + (h. bnx).

Soins de beauté

LABORATOIRES CAPILLAIRES
recherchent jeunes femmes jeunes filles ayant des cheveux gras (naturels ou colorés), pour entretien régulier et gratuit de la chevelure. Appeler 759-85-25, entre 10 et 12 h et 15 et 16 h. h. 30.

Trotting

Vous aimez les chevaux et les courses (Trotteurs). Vous avez les moyens d'acquérir un petit effectif de qualité, soutenu éventuellement, par une ou deux poulinières.
En ma qualité
d'Entraîneur-Driver
je vous donne la possibilité, par mes connaissances, d'obtenir une écurie destinée à postuler les premiers rôles. Que vous résidiez en France ou à l'Étranger et que vos obligations vous empêchent de profiter, pleinement de votre effectif, vous pourrez, par l'intermédiaire de la VIDEO, jouir de l'entrainement et des courses de vos chevaux.
ÉTUDIERAI TOUTES PROPOSITIONS SÉRIEUSES
Ecr. s/nº 7.569 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Vidéo

CAMÉRA 7
Photo-ciné-son VIDÉO
Location cassettes
abonnement 500 F
15 F par jour
WEEK-END
4 cassettes pour 100 F
très nombreux titres disponibles
7, rue La Fayette, 75009 PARIS.
Téléphone 878-37-25.

Vacances - Tourisme - Loisirs

Vacances à la neige
Encore quelques places disponibles en février au village de vacances.
Oxygène à Piau Engaly
(Hautes-Pyrénées)
Oxygène
Téléphonez rapidement LOCATION-LOISIRS Tél. (56) 39-44-64.
PROMOVAC, 110, av. de la Jallère Quart. du Lac, 33075 BORDEAUX CEDEX.

Loue hiver-été, stat. 7 Laux (38), sem. et W.-e., studio tt cft, 4/5 P. Tél. (76) 71-09-54, 17/20 h.

Appartement 140 m², région Porto, Portugal, vue agréable, plage à 2 km, période : juin-septembre. Tél. (93) 35-02-63.

Coll. journal, cherche à louer Côte-d'Azur, 17/6 au 18/7, villa pour 2 adultes et 2 J/F. Très calme, soignée, confort. Ecr. s/nº 6439 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHERCHE PARTICIPANTS (TES) Pr circuit tourist. en Algérie, Mali, Hte-Volta, Niger, Algérie. Avec mon 4 × 4. Départ mi 02-83. T. h.b. (42) 27-13-24, p. 305.

« COMITÉ D'ENTREPRISE, loue studio 4 personnes à SUPER-DEVOLUY. Période du 23 au 30 janvier 1983 pour 750 F. Contacter Mme ARFI au 574-98-70 ».

Echange : Vacances Pâques (27-3 au 15-4-83), appt 5 p. Fort-de-France (Martinique) ctre appt, 6-8 pers., à la montagne (10 jrs, Alpes/Suisse). Ecr. s/nº 6444 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ski à St-Gervais 74, janv. à Pâques. Loc. sem. 2 400 F. magnif. châlet, 5 chbres, 10 pers. Tél. (50) 78-10-85.

RAID AU SAHARA
Association (loi 1901), organise expé. Tassili du Hoggar avec participation chercheur aéronome C.N.R.S. du 19 au 26 février.
Contacter : M.-Y. Thiébaut, raids et méharées, rue Basse, 01480 Messimy. Tél. (74) 67-80-10.

GUADELOUPE : SAINT-ANNE
Loue meublé dans résidence moderne, à la semaine 2 000 F ou vente 350 000 F. F 2/3 tout confort, pieds dans l'eau. Cocoteraies, alizées.
Tél. (après 19 h) (56) 22-76-75.

NORMANDIE EN LOCATION ENTRE DEAUVILLE ET CABOURG MAISONS INDIVIDUELLES
Forfait tout compris du 4-2-83 au 25-3-83.
1 sem., 4 personnes 1 200 F.
1 sem., 6 personnes 1 450 F.
1 w.-e., 4 personnes 500 F.
1 w.-e., 6 personnes 600 F.
Linge non fourni.
Au Garden-Club Branville. 14430. Tél. (31) 79-10-94.

LA PLAGNE
1re station française par le nombre de ses remontées mécaniques. Spécial Mars et Pâques : neige garantie par contrat. LOCATION + FORFAIT SKI 1 SEMAINE DE 805 F à 1.407 F. par personne et selon résidence dans un studio de 4 personnes. Tél. : (1) 256-30-50 P. 101.

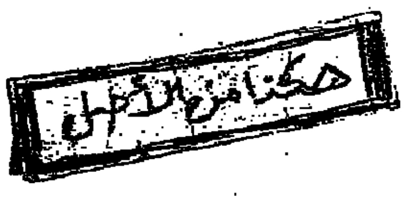
CHAMONIX VACANCES FÉVRIER
studio 2/4 personnes tout équipés, linge inclus au pied Aiguille du Midi location semaine : 2.250 F
RÉSIDENCE ORION
39, rue de Surène
75008 PARIS
Tél. : (1) 266-33-26.

LE CLUB VERT, nature, plein air.
Mixte, enfants, adolescents. FEVRIER : équitation à Chamarande (40 km Paris). PAQUES : tennis au pied des CÉVENNES.
Téléph. : 903-50-80 (le mat.)

SKI DE FOND
dans le Haut-Jura
A 4 h 1/2 de Paris.
Dans vieille ferme rénovée, chambres avec salles de bains, cuisine maison, pain cuit au feu de bois. Capacité d'accueil limitée à 12 personnes. Table d'hôtes. Calme, repos, tout compris (pension complète, accompagnement, matériel de ski) : 1.550 F la semaine du dimanche au dimanche. Places libres à partir du 1er mars.
Ecrire LE CRET-L'AGNEAU, LA LONGEVILLE, 25650 Mont-Benoit ou tél. : (81) 38-12-51.

---

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 296-15-01



TRANSPORTS

POUR AFFRONTER LES DIFFICULTÉS DE 1983

M. Giraudet exhorte les salariés d'Air France à rechercher un « consensus interne »

« *Je ne connais pas de compagnie aérienne qui gagne de l'argent en Europe actuellement.* » C'est sur ce fond de morosité que M. Pierre Giraudet, président d'Air France, a rendu public, jeudi 20 janvier, le bilan de son entreprise pour 1982. Celle-ci enregistre un déficit record — 820 millions de francs, — bien qu'il ne dépasse pas 3,7 % du chiffre d'affaires, contre 6 % en moyenne pour les compagnies membres de l'Association du transport aérien international. Enfin, la marge brute d'autofinancement est demeurée positive (132 millions de francs).

Il n'empêche que les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances. Il y a un an, Air France jouait une politique de reprise, en prévoyant une augmentation de 6 % de ses capacités de transport, mais il a vite fallu déchanter : la hausse du trafic passagers n'aura pas dépassé 1,9 % en 1982, et, par des ajustements successifs, la compagnie a finalement ramené à 2,3 % l'augmentation de son offre de sièges. Car le niveau d'activité s'inscrit en baisse sur un certain nombre d'axes comptant pour une bonne part dans l'activité générale : Atlantique Nord, Amérique du Sud, Afrique du Nord. En Europe même, *les résultats sont à peu près stationnaires* — la direction d'Air France compte sur la mise en service des Boeing-737 pour l'améliorer, — tandis que leur améliora*tion sur le Sud-Est asiatique a été* largement obérée par une farouche concurrence tarifaire.

Aux maux dont souffre l'aviation civile internationale s'est ajouté, pour Air France, le prix à payer pour appliquer la volonté des pouvoirs publics de développer l'emploi et de relancer l'activité économique du pays. C'est ainsi qu'après plusieurs années de stagnation, voire de réduction des effectifs, la compagnie a créé d'un coup 1 900 emplois. Elle compte aujourd'hui quelque 35 000 agents, payés à des niveaux de salaire supérieurs à ceux des autres pays européens, selon M. Giraudet, qui a exhorté ses salariés à assumer leurs « *responsabilités civiques* » en coopérant, par « *leur imagination et leur travail* », au développement de la compagnie dans un « *consensus interne suffisamment général* » ; or, jusqu'ici, seule F.O. a signé l'accord social pour 1983.

Il a aussi adressé un autre appel à l'État, lui demandant de jouer « *pleinement son rôle d'actionnaire* » en apportant « *des capitaux propres nécessaires au franchissement de cette étape transitoire particulièrement difficile de l'histoire du transport aérien international* ». Une responsabilité qu'il n'était pas inutile de rappeler.

Une avance d'actionnaire

En retour de la « relance » de l'an passé, le gouvernement avait promis une avance d'actionnaire dont le montant devait par la suite fondre comme neige au soleil : d'abord 1,2 milliard de francs, réduits à 1 milliard, avec des versements étalés sur un, puis sur deux ans. En définitive, on a appris le 20 janvier que l'« actionnaire » n'avait versé que 165 millions l'an passé, et promettait seulement 500 millions pour cette année. En conséquence, la compagnie a dû s'endetter très lourdement et à des taux élevés : ses charges financières se sont accrues de moitié en une seule année. Quant à l'effort pour 1983, il pourrait bien se révéler insuffisant pour « *préserver l'outil* », selon le vœu de M. Giraudet.

JAMES SARAZIN.

● *Rhône-Alpes : M. Michel Floriot, président du C.E.S.* — M. Michel Floriot, âgé de soixante-cinq ans, vient d'être élu président du comité économique et social (C.E.S.) de la région Rhône-Alpes. Dirigeant d'une P.M.E. du bâtiment et des travaux publics qui emploie quelque cinq cents personnes, président de la chambre de commerce et d'industrie de l'Ain, M. Floriot succède à M. Charles Montreuil à la tête du C.E.S.

CONSTRUCTION NAVALE

TOUT EN CONSERVANT LE PREMIER RANG MONDIAL

Les chantiers japonais ont enregistré une chute de 50 % des commandes étrangères en 1982

Dans tous les pays industrialisés sévit une crise sans précédent de la construction navale. Les chantiers britanniques nationalisés viennent d'annoncer un nouveau « plan de rationalisation », qui va entraîner la suppression de deux mille quatre cents emplois dans les trois prochains mois. En France, une politique de restructuration autour de deux pôles a été engagée, mais, en 1982, il n'a pas été possible de prendre plus de 200 000 tonneaux de commandes nouvelles, alors que l'équilibre des plans de charge aurait exigé 370 000. Au Japon, enfin, numéro un mondial, les commandes passées par les armateurs étrangers ont atteint 2,5 millions de tonneaux, soit 53 % de moins qu'en 1981.

Tokyo. — Victime de la crise économique mondiale, de la réduction de la consommation d'énergie et des excédents de navires sur le marché, en butte à la concurrence de nouveaux chantiers (sud-coréens, *notamment*) *et pénalisée par* les subventions gouvernementales dont bénéficient les constructeurs ouest-européens, l'industrie japonaise de la construction navale ne se porte pas très bien.

Cependant, elle ne va pas si mal, si l'on considère qu'elle fournit toujours près de la moitié du tonnage mondial. Même si l'on est loin, après deux chocs pétroliers, des records mondiaux de 1975 (34,2 millions de tonnes livrées), la part du Japon est *restée assez stable, avec des hauts et* des bas, jusqu'en 1980. Après être — exceptionnellement — tombée à 35 % en 1979, elle représentait l'année suivante 52 % du total, *contre environ 25 % pour l'Associa*tion des constructeurs ouest-européens. On est retombé, en 1981, à 49 %. Rien, là, de très dramatique.

L'exercice 1982 et les années suivantes se présentent néanmoins assez mal (1). L'Association des constructeurs japonais et le ministère des transports, qui font ce pronostic, ont révisé leurs prévisions optimistes à la suite d'une forte baisse de commandes étrangères. La catégorie des tankers est naturellement la plus affectée : le tonnage excédentaire des navires pétroliers atteint, en effet, plus de 100 millions de tonnes dans le monde. Quel armateur fou irait en commander de nouveaux ?

Malgré la dégringolade du yen en 1982, les commandes étrangères ont chuté de 60 % au cours des six premiers mois de l'année fiscale, par rapport à la même période de l'année précédente. En revanche, les commandes des armateurs japonais *restent stables : une cinquantaine de*

De notre correspondant

bateaux. Une croissance relative est même enregistrée du côté des transports automobiles, des porte-conteneurs et des navires frigorifiques.

« *Mais la tendance est mauvaise,* indique-t-on au ministère des transports. *La récession va sans doute se prolonger pendant deux ou trois ans.* » L'Association des constructeurs, qui, en 1980, prévoyait une production mondiale de 35 millions *de tonnes brutes en 1990*, n'en envisage plus, au mieux, que 25 millions de tonnes.

Chez les cinq principaux constructeurs — Kawasaki Heavy *Industries*, Hitachi, *Mitsubishi*, Sumitomo et Hishikawajima-Harima, — le premier est particulièrement touché : ses ventes ont chuté de 65 % depuis neuf mois. Les autres *s'en tirent un peu mieux.* Mais le plus vieux constructeur naval japonais — Kanasashi R.P.T. Kanasashi (établi en 1903) — a dû se faire racheter pour éviter la faillite. On redoute fort ici un retour de la période noire de 1978.

Un organisme de stabilisation

Les mesures de soutien et de réor*ganisation décidées dès 1978 par* l'Association des constructeurs, ainsi que par les pouvoirs publics, pour faire face à la récession sont de trois ordres :

1) *Déclassement de certains* chantiers excédentaires. Il était prévu ainsi une réduction de 35 % des installations dans les entreprises capables de construire des navires de plus de 5 000 tonnes. *Cet objectif* a été largement dépassé : le nombre des chantiers fut réduit de cent trente-huit à quatre-vingt-huit, et la capacité totale de production ramenée de 10 millions de tonnes à 6 millions environ. Pour faciliter ce programme, le gouvernement créa un « organisme de stabilisation » chargé du rachat des chantiers déclassés, et un autre pour garantir les prêts accordés aux entreprises.

2) Relance de la demande intérieure par un programme volontaire de construction navale, sur l'initiative du gouvernement, et encouragement à la destruction des navires anciens qui ont été envoyés à la ferraille.

3) Coordination, enfin, des activités de production et mise en place d'un cartel antirécession. A ces mesures structurelles et conjoncturelles s'ajoutent les efforts de gestion, de rationalisation, de modernisation et de recherche, afin de maintenir la qualité, le niveau de prix et, l'avance technologique du Japon dans le monde.

Des efforts particuliers sont faits pour les moteurs, les alliages nouveaux, l'automatisation de l'électronique, les économies d'énergie. Les Coréens du Sud, qui font une concurrence effrénée aux Japonais, et qui pratiquent des prix inférieurs de 10 à 15 %, traversent également une mauvaise passe. Ils n'en gardent pas moins un cap ambitieux. Leurs commandes, pour les six premiers mois de l'année fiscale (1), ont fortement baissé, tombant à 1 million de tonnes (16 % du tonnage mondial).

Pourtant, ils envisagent de porter leurs capacités de production de 4 millions de tonnes actuellement à 5,3 dans les deux prochaines années. Avec Taïwan, ce trio asiatique domine très largement, Japon nettement en tête, le marché mondial de la construction navale. Certainement pour plusieurs années encore.

R.-P. PARINGAUX.

(1) L'année fiscale japonaise va d'avril à mars de l'année suivante.

FAITS ET PROJETS

Un bateau pour le temps libre

Il y avait le « Bateau de l'année », prix décerné par un jury de spécialistes, le « Bateau pour tous », slogan *choisi par la Fédération* des industries nautiques ; voici le « Bateau du temps libre », idée lancée par M. André Henry, ministre du temps libre. Il s'agira d'un bateau *fluvial sélectionné à partir de* projets qui vont être élaborés, en 1983, par des constructeurs et des architectes navals.

Le but de l'opération est de mettre sur le marché un bateau *simple*, bon marché et pouvant être fabriqué à deux cents exemplaires d'ici à 1986. Le ministère apportera son soutien à cette campagne sous la forme d'indemnisation des avant-projets, de subventions destinées aux associations et aux collectivités publiques désireuses d'acquérir les « bateaux du temps libre ».

— D. G.

CORRESPONDANCE

L'AVENIR DE LILLE-EST

Après l'article intitulé : « Lille-Est, c'est presque fini » (le Monde du 19 janvier), M. Yves Boucly, directeur de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Lille-Est, nous apporte les précisions suivantes :

La réduction des objectifs de la ville nouvelle a été décidée par les élus locaux. L'État en a pris acte. D'autre part l'inquiétude ne vient pas de cette réduction, décision politique claire et irréversible qu'il convient de respecter et d'appliquer. *Elle* vient de ce qu'aucune solution satisfaisante de reclassement du personnel n'a pu encore être présentée, et cela pourrait aboutir non seulement à la disparition de l'un des rares outils « pluridisciplinaires » dans la région Nord-Pas-de-Calais, mais aussi à un risque réel de perte d'emploi pour des agents qui ont été chargés d'une mission d'intérêt public et national qu'ils ont menée à bien.

Enfin, je vous signale que la ville nouvelle concerne environ 1 500 hectares de terrains (et non 6 500).



Le Monde

économie

AFFAIRES

L'AVENIR DE LA FILIÈRE ÉLECTRONIQUE

M. Chevènement installe un comité chargé de préparer les orientations de la politique française

Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, a présidé, jeudi 20 janvier, la première réunion du Comité national pour le développement de la filière électronique. Ce comité regroupe une cinquantaine de personnes : hauts fonctionnaires représentants des divers ministères concernés ; présidents des grands instituts de recherche ; syndicalistes ; P.-D.G. des entreprises publiques du secteur et de quelques sociétés privées. Il doit être, selon le ministre, *« un lieu privilégié de réflexion et d'échange qui définisse les orientations du programme mobilisateur et les actions à entreprendre au sein de la filière électronique »*.

Un secrétariat permanent de ce comité, regroupant quelques personnes, pourrait être mis en place afin d'assurer le suivi des affaires, et quatre groupes de travail ont été constitués pour examiner les grands dossiers de la filière.

Le comité a pris connaissance des premières estimations pour 1982, qui font apparaître un déficit record de 12 milliards de francs pour l'ensemble de la filière. Le ministre a profité de cette réunion pour annoncer officiellement la signature des accords qui permettent l'intégration d'Eurotechnique au groupe Thomson (*le Monde* du 20 janvier). Il a également fait état du lancement des études de faisabilité pour le projet du *« grand ordinateur scientifique et culturel »*.

Où l'on reparle d'un super-ordinateur

La France va-t-elle se lancer dans la production d'un super-ordinateur ? Depuis cinq ans, cette question agite périodiquement les milieux scientifiques et militaires.

La France, comme la plupart des pays, ne produit pas de très grands calculateurs. Elle doit les importer des Etats-Unis. Plus précisément des sociétés Control Data ou Cray. Ces machines sont vendues entre 30 et 50 millions de francs pièce. Le marché français pour ce type de machine n'est au maximum que de quelques unités par an, et ne justifie pas *a priori* la mise à l'étude puis l'industrialisation de telles machines.

Le débat a rebondi ces derniers mois en raison de l'attitude des autorités américaines. Celles-ci ont fait plus que traîner en longueur leur accord – obligatoire – pour la livraison de deux Cray One pour la recherche scientifique française. Il s'agissait là de « pressions » politiques en liaison avec le contentieux entre l'Europe et les Etats-Unis à propos du gazoduc eurosibérien.

L'histoire se répète. En 1964 déjà, l'embargo américain sur un Control Data qui devait simuler les expériences françaises sur la bombe H n'avait pas été pour rien dans la décision du général de Gaulle de lancer le premier plan calcul.

L'attitude de l'administration Reagan a ravivé les craintes des milieux militaires, scientifiques et politiques français d'être à la merci pour leurs travaux informatiques des humeurs de Washington.

Sous l'autorité des ministères de la défense et de la recherche et de l'industrie, il a donc été décidé de lancer une *« étude de faisabilité »* sur un projet de super-ordinateur, à vocation militaire et scientifique. Des résultats de cette étude préliminaire dépendra la décision de poursuivre les recherches.

Dans les milieux concernés, on fait valoir que le coût d'une telle opération ne serait pas exorbitant. Les études globales sont évaluées à environ 300 millions de francs. Mais elles entraîneraient d'importantes retombées pour l'ensemble de la filière électronique. La fabrication proprement dite d'une telle machine ne reviendrait ensuite qu'à quelques millions de francs pièce. A condition que leur construction se fasse à l'unité (c'est le processus d'industrialisation qui coûte le plus cher en informatique).

Bref, il s'agirait d'un « projet arsenal » prévoyant la construction de quelques machines par an, avec une importante contribution financière de la défense. En contrepartie, la France « économiserait » les sorties de devises correspondant à l'importation des super-ordinateurs américains. En outre, son système de défense, sa recherche, ses grands organismes ne seraient plus à la merci d'un embargo.

Reste à savoir si les estimations financières ne pèchent pas par optimisme, certaines évaluations officielles faisaient état, l'an passé, d'un coût de 800 millions de francs pour ce projet ! – J.-M. Q.

● **C.G.C.T. : La C.F.D.T. écrit au président de la République.** – Inquiète pour l'avenir des neuf mille salariés de l'entreprise de télécommunications, ex-filiale d'I.T.T., la C.F.D.T. écrit au chef de l'État sa *« réprobation »* d'être écartée des négociations en cours. L'intersyndicale C.F.D.T. refuse le regroupement Thomson, de C.G.E. et de la C.G.C.T. en un *« monstre »* baptisé *« Téléphone de France »*.

UN « TROU » DE 12 MILLIARDS DE FRANCS

La balance commerciale des industries de la filière électronique aurait enregistré, selon les premières estimations, un déficit de 12 milliards de francs en 1982. Le *« trou »* ne cesse de se creuser. Il n'était en 1980 que de 1,6 milliard de francs pour un chiffre d'affaires des industries de l'électronique en France et à l'exportation de 80 milliards de francs. En 1981, le déficit atteignait 6 milliards de francs, soit 6 % du chiffre d'affaires (96 milliards de francs). Il a donc doublé en 1982 et représenterait 10 % du chiffre d'affaires, estimé à environ 120 milliards de francs.

Alors que les télécommunications ont connu un excédent commercial record, et que la situation a été un peu meilleure que prévu dans les composants, deux secteurs voient leur déficit se creuser. L'électronique grand public où la meilleure couverture du marché français de la télévision en couleur n'a pas compensé, loin de là, le *« boom »* des importations sur les autres matériels (*hi-fi, walkman, magnétoscopes*, etc...). L'informatique où la très forte progression des ventes de mini et micro-ordinateurs a surtout profité aux constructeurs américains.

Selon de premières estimations, les importations de matériels électroniques américains se seraient élevées à 12 milliards de francs en 1982, alors que les ventes de produits français aux États-Unis n'auraient été que 2 milliards de francs. D'où un solde négatif pour la France de 10 milliards de francs dans ses échanges avec les États-Unis.

Cette tendance à l'aggravation du déficit commercial des industries de la filière électronique, vis-à-vis notamment des États-Unis et du Japon, avait été relevée par le rapport Farnoux au printemps dernier. Ces perspectives peu favorables n'avaient pas été pour rien dans le lancement à l'été du plan filière électronique qui prévoit des investissements de 140 milliards de francs en cinq ans. – J.-M. Q.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le déficit de la balance des paiements courants a triplé en 1982

Le déficit de la balance des paiements courants de la France aurait atteint, selon les données provisoires du ministère du commerce extérieur, 16,3 milliards de francs au quatrième trimestre 1982. Ce chiffre est en sensible diminution par rapport au trimestre précédent, période au cours de laquelle le déficit avait été de 25,6 milliards de francs. Cette amélioration proviendrait des « invisibles » (services, négoce), qui constituent avec la balance commerciale proprement dite les paiements courants. Il n'empêche que, sur l'ensemble de l'année, le déficit de la balance des paiements courants aura été de presque 82 milliards de francs (chiffres provisoires), contre 25,7 milliards de francs en 1981.

Ces estimations ont été fournies, jeudi 20 janvier, en même temps qu'étaient détaillés les résultats du commerce extérieur pour 1982. A cette occasion, M. Michel Jobert, ministre du commerce extérieur, s'est pour une fois déclaré plutôt optimiste, en raison du meilleur comportement des Français. *« Les vraies questions sont maintenant sous la réflexion du public »*, a-t-il déclaré.

La dérive de l'automobile

Avec les données de décembre, les services de M. Michel Jobert *sont à même de faire un premier bilan* des résultats du commerce extérieur en 1982.

L'année passée a été marquée par la très forte croissance des importations, qui se sont élevées à 726 milliards de francs en données brutes, soit une augmentation de 16 %, et la stagnation, en francs constants, des exportations. En valeur, celles-ci ont progressé de 9,9 %, passant de 575,7 milliards de francs en 1981 à 633 milliards de francs en 1982, toujours en données brutes.

La dérive la plus imoortante a été constatée dans le secteur de l'automobile, qui a vu les ventes de l'étranger progresser de 40 % et celles des pièces détachées de 22,7 %. En revanche, les exportations n'ont augmenté respectivement que de 9,8 % et 8,9 %. Ce secteur a dégagé en 1982 un excédent de 20,9 milliards de francs contre 27,3 milliards de francs en 1981, soit une diminution de 23,4 %.

« Il faut se mettre à la portée d'acheteurs de plus en plus exigeants, a commenté M. Jobert. *Il faut que les constructeurs français arrivent avec plus de nouveautés sur le marché et qu'ils soient présents de façon compétitive, notamment en matière de délais de livraison. »*

Les deux autres secteurs sensibles sont ceux des biens de consommation (+ 20,3 % pour les importations et + 11,1 % pour les exportations) et de l'électro-ménage et électronique grand public (+ 26,7 % pour les importations et + 15,5 % pour les exportations). Les déficits incombant directement aux dépenses des ménages s'élèvent à 22 milliards de francs en 1982, contre 11,6 milliards de francs en 1981.

Plus inquiétante paraît l'érosion constatée dans certains secteurs traditionnellement forts : l'agro-alimentaire et les biens d'équipement professionnels. Pour les premiers, ce solde cumulé s'établit à + 15 milliards de francs contre 21 milliards en 1981, soit une régression de 28,5 %. Quant aux biens d'équipement professionnels, ils conservent certes une place prépondérante dans la part de nos ventes à l'étranger (22,1 % en 1981, 23,3 % en 1982), mais les importations ont progressé plus vite en 1982 (+ 22,4 %) que les exportations (+ 16,9 %).

En revanche, et malgré la forte hausse du dollar, les importations de *pétrole brut ont coûté moins cher en* 1982 (129 milliards de francs) qu'en 1981 (132 milliards de francs). Cela tient à une *diminution* de la demande (– 15,1 %), 76,4 millions de tonnes de pétrole étant entrées en raffinerie en 1982 contre 90 millions de tonnes en 1981.

Au total, la facture énergétique s'est alourdie de 10,3 %, passant de 161,6 milliards de francs en 1981 à 178,4 milliards en 1982.

LES RÉSULTATS EN DONNÉES BRUTES

(En millions de francs.)

	1973	1978	1979	1980	1981	1982 (2)
Importation FAB (nouvelle méthodologie) (1)	156 672	351 683	436 491	546 997	625 358	726 382
Export. FAB	162 523	357 053	426 742	489 845	575 796	633 072
Solde FAB/FAB prix courants ..	+ 5 851	+ 5 370	– 974	– 57 152	– 49 562	– 93 310
Solde FAB/FAB prix de 1982 ...	+ 15 212	+ 8 404	– 13 762	– 71 097	– 54 369	– 93 310

(1) FAB : fret-assurance non compris.
(2) Chiffres provisoires.

Déséquilibre avec la Communauté européenne

Si l'on fait l'analyse des échanges par zones géographiques, on constate que la Communauté économique européenne est la principale bénéficiaire de l'évolution du commerce extérieur de la France en 1982. Sa part dans nos importations passe de 45,3 % à 47,5 %, soit 344,8 milliards de francs en données brutes. La R.F.A. représente à elle seule 16,8 % et l'Italie 9,6 % de l'ensemble de nos achats. Ni l'un ni l'autre de ces deux pays n'ont vu se développer nos exportations qui, pour l'ensemble de la C.E.E., *son passées* en un an de 48,2 % à 48,7 % (308 milliards de francs). La R.F.A. à *elle seule représente* 40 % du total du déficit commercial de la France. Ce déficit a progressé de 39 % par rapport à 1981, et de 55,7 % par rapport à 1980. Nos échanges traditionnellement excédentaires avec l'Italie et la Grande-Bretagne sont devenus déficitaires en 1982 (voir tableau). Les déséquilibres les plus importants ont eu lieu avec les pays industrialisés, et non plus essentiellement avec les pays de l'OPEP, envers lesquels le taux de couverture est passé de 39 % en 1980 à 55 % en 1982. – F. S.

BALANCES COMMERCIALES PAR PAYS

en millions de francs

	1980	1981	1982
C.E.E. (dont) :	– 19 462	– 31 367	– 64 100
R.F.A.	– 16 810	– 23 251	– 38 097
ITALIE	+ 5 220	+ 3 748	– 4 332
PAYS-BAS	– 8 000	– 13 408	– 14 067
GRANDE-BRETAGNE	+ 1 968	+ 3 139	– 2 144
O.C.D.E. (hors C.E.E.) dont ..	– 30 652	– 29 089	– 43 906
ETATS-UNIS	– 24 567	– 21 999	– 25 400
SUISSE	+ 9 278	+ 9 848	+ 8 906
PAYS DE L'EST	– 3 144	– 5 987	– 10 042
OPEP	– 65 687	– 61 402	– 53 894
Tiers-monde (hors OPEP)	+ 17 861	+ 23 106	+ 20 571

LOGEMENT

SELON M. ALBERT DENVERS

1983 sera une année charnière pour l'habitat social

« Si le mouvement H.L.M. a consommé en 1982, au fur et à mesure de leur distribution, tous les crédits qui lui ont été alloués, aussi bien pour le neuf que pour la réhabilitation, il pourrait avoir des difficultés à continuer dans cette voie en 1983, qui sera pour l'habitat une année charnière : les organismes d'H.L.M. s'appauvrissent d'année en année, les mécanismes et les procédures ayant atteint leurs limites. » C'est ce qu'a déclaré à la presse, mercredi 19 janvier, M. Albert Denvers, président de l'Union nationale des fédérations d'H.L.M.

Estimant que, en période de crise économique, l'habitat social *« ne doit pas être sacrifié, parce qu'il peut aider à résoudre la crise »*, M. Denvers a souligné que le mouvement H.L.M., outre sa demande interne pour améliorer aussi bien production que gestion, va participer à la commission d'étude de réforme de financement du logement mise en place au sein du IXe Plan.

« Le mouvement H.L.M. sera intransigeant, a-t-il ajouté, *sur la nécessaire prise en compte, dans une réflexion globale, de toutes les aides publiques et de tous les apports de la collectivité nationale au secteur de l'habitat, pour les passer au crible de l'efficacité sociale et économique. »*

M. Denvers a déclaré que les coûts de construction pourraient être réduits de 20 %, cette réduction des coûts devant être le thème central du congrès qui se tiendra, à Lille, fin juin.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	6,8470	6,8520	+ 195	+ 230	+ 390	+ 435	+1115	+1235
$ can.	5,5820	5,5875	+ 70	+ 110	+ 175	+ 230	+ 610	+ 735
Yen (100)	2,9285	2,9245	+ 140	+ 165	+ 280	+ 310	+ 855	+ 930
DM	2,8330	2,8365	+ 160	+ 180	+ 320	+ 345	+ 975	+1040
Florin	2,5835	2,5865	+ 155	+ 175	+ 310	+ 330	+ 945	+1000
F.B. (100)	14,5020	14,5195	– 225	– 70	– 440	– 265	–1895	– 650
F.S.	3,4650	3,4700	+ 300	+ 325	+ 565	+ 595	+1595	+1675
L (1 000)	4,9260	4,9320	– 375	– 275	– 770	– 645	–2325	–2115
£	10,7985	10,8025	+ 65	+ 155	+ 185	+ 295	+ 815	+1045

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 3/4	9 1/8	8 3/4	9 1/8	8 3/4	9 1/8	8 15/16	9 5/16
DM	5 7/16	5 13/16	5 7/16	5 13/16	5 7/16	5 13/16	5 7/16	5 13/16
Florin	4 7/8	5 3/8	4 13/16	5 5/16	4 7/8	5 3/8	4 13/16	5 3/16
F.B. (100)	12	13	13	14 1/4	13 1/2	14 1/2	13 1/2	14 1/2
F.S.	5/8	1 3/8	2	2 3/8	2 3/16	2 15/16	3	3 3/8
L (1 000)	16	19	19	21 1/2	20 3/4	22 1/2	22	23 3/8
£	11 1/4	12	11 1/8	11 5/8	11 1/16	11 13/16	10 13/16	11 9/16
F. franç.	12 3/4	13 3/4	15 3/4	16 1/2	18 3/4	19 1/2	19 3/4	20 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

LA RETRAITE A SOIXANTE ANS

Le « oui mais »... de l'Association des régimes de retraite des cadres

A quelques jours de la réunion tripartite (entre M. Bérégovoy, le patronat et les syndicats) sur la mise en place de la retraite à soixante ans, prévue le 24 janvier, l'AGIRC (Association générale des institutions de retraite des cadres) a fait le point le 20 janvier sur la négociation en cours. C'est un « oui » à la retraite dès soixante ans, « mais » assorti de conditions. Pour M. Jean Menu, président de l'AGIRC, le système transitoire de retraite proposé par le C.N.P.F. *« est une solution techniquement viable »*. Mais l'Etat doit *« supporter le coût de ses décisions »* – à savoir l'abaissement de l'âge de la retraite à soixante ans à partir du 1er avril 1983. L'Etat devrait, pour M. Menu, transférer sa contribution à l'UNEDIC vers ce système transitoire, soit 10 milliards de francs – mais il devrait assurer en plus, une avance de trésorerie, nécessaire, pour *« amorcer la pompe »*.

En revanche, l'idée proposée, selon M. Menu, par M. Bérégovoy de financer cette avance par un emprunt gagé sur les réserves des caisses complémentaires paraît impraticable au président de l'AGIRC. Les réserves de son association (environ 14 milliards de francs en 1981) ne sont mobilisables que pour 40 %. De plus, l'AGIRC, dans les prochaines années devra supporter les conséquences coûteuses d'une vague démographique (les classes d'âge d'après la guerre de 1914-1918).

Le 20 janvier, syndicats et patronat se sont rencontrés au siège du C.N.P.F. pour préciser leurs positions avant la réunion tripartite du 24, au ministère des affaires sociales. Les partenaires sociaux ont *manifesté à nouveau leur volonté* d'arriver à un accord préservant totalement leur autonomie. Si des points importants de désaccord subsistent entre eux, ils se sont retrouvés sur la nécessité de mettre en place une structure transitoire de financement des retraites complémentaires (un tel système devant fonctionner pour une dizaine d'années environ).

Force ouvrière a proposé d'instituer une garantie minimum de prestations par annuité de cotisations. Pour les autres syndicats, sauf pour la Confédération française de l'encadrement C.G.C., cette proposition pourrait constituer une base d'accord possible.

Le problème du montant de la retraite sera au cœur des prochaines négociations. De même, l'importance de l'avance de trésorerie qu'accorderait l'Etat, son mode de financement – emprunt ? Gagé par qui ? – seront discutés dès le 24 janvier.

Les syndicats et le patronat se rencontreront à nouveau le 26 janvier. – D. R.

Les élections professionnelles à Renault-Billancourt

SUCCÈS DE LA C.G.T. QUI PROGRESSE DE 7,4 POINTS DANS LE COLLÈGE OUVRIER

A Renault-Billancourt où le conflit de l'atelier de peinture vient de s'achever, la C.G.T. vient d'obtenir un important succès aux élections de délégués du personnel qui se sont déroulées le 20 janvier : dans le collège ouvrier, elle progresse en un an de 7,4 points. Les résultats officiels de ces élections, communiqués par la Régie le 21 janvier, sont les suivants :

Inscrits : 13 105.

Votants : 9 432.

Exprimés : 9 101.

Abstentions, blancs et nuls : 4 004 (30,55 % contre 28,35 % en 1982).

Ont obtenu :

C.G.T. : 6 317 voix, 69,41 % (+ 7,40 points), 25 sièges (+ 3).

C.F.D.T. : 1 736 voix, 19,07 % (– 6,20 points), 6 sièges (– 3).

F.O. : 601 voix, 6,60 % (– 0,66), 2 sièges (idem).

C.F.T.C. : 230 voix, 2,53 % (– 0,75), 0 siège (idem).

Syndicat indépendant Renault (SIR) : 217 voix, 2,38 % (+ 0,24), 0 siège (idem).

M. Henri Krasucki a présenté ces résultats le 20 janvier dans le cadre des Rencontres organisées par l'hebdomadaire communiste *Révolution*.

A Peugeot-Sochaux

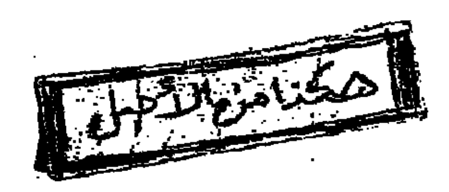
LA C.G.T. PERD LA DIRECTION DU COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT AU PROFIT DE LA C.F.D.T.

(De notre correspondant)

Belfort. – La C.G.T. a perdu, le lundi 20 janvier, le secrétariat du comité d'établissement de Peugeot-Sochaux qu'elle dirigeait depuis dix-sept ans. Trois des cinq élus de l'entente C.G.C.-F.O.-C.F.T.C. ont en effet apporté leurs voix au candidat de la C.F.D.T. (2 élus) qui a ainsi battu celui de la C.G.T. (4 élus et donc 4 voix). La C.G.T. n'a pas présenté de candidats aux principaux autres postes du comité d'établissement. Le secrétariat adjoint est allé à la C.F.D.T. et les postes de trésorier et de trésorier adjoint aux candidats de l'« entente ».

L'an passé, la C.G.T. avait perdu, au profit d'une entente C.F.D.T.-C.G.C.-F.O., le secrétariat du comité d'établissement de l'usine Alsthom-Atlantique de Belfort. Ces dernières semaines, la C.G.T. avait lancé une vaste campagne contre les tentatives d'*« alliance contre nature »* de la C.F.D.T. (*le Monde* du 18 décembre).

● **Peugeot envisage de céder sa filiale de « grandes surfaces ».** – Peugeot S.A. pourrait céder la majorité des actions de sa filiale RAVI, où sont rassemblées les activités *« grandes surfaces »* du groupe.



C.E.E.

LE CONFLIT BUDGÉTAIRE EUROPÉEN

La Commission fait de nouvelles propositions à l'Assemblée

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne vient de consentir un effort pour essayer de résoudre le conflit budgétaire qui a surgi fin décembre entre le conseil des ministres des Dix et l'Assemblée européenne. Cette dernière avait rejeté le projet de budget supplémentaire pour 1982 *qui lui était soumis afin* de régler la compensation promise aux Britanniques (850 millions d'ECU, net) *pour alléger leur contribution nette* au budget européen, ainsi que la compensation plus modeste destinée aux Allemands.

La Commission propose, comme le demandait l'Assemblée, qu'une partie des crédits ainsi ristournés aux Britanniques et aux Allemands, qui sont supposés être affectés à des dépenses d'intérêt communautaire, soient considérés comme des « dépenses non obligatoires » (D.N.O.), soit une catégorie de crédits sur lesquels l'Assemblée peut exercer un contrôle plus strict. L'Assemblée demandait par ailleurs l'engagement que ce type de compensation forfaitaire et le problème des déséquilibres budgétaires soient réglés par la mise en œuvre de nouvelles politiques communautaires. Sur ce terrain, la Commission, tout en manifestant de la compréhension pour le vœu de l'Assemblée, n'est pas en mesure de lui donner complètement satisfaction. Elle s'engage cependant à *« présenter dans les plus brefs délais des propositions visant à approfondir et à développer de telles politiques et à introduire un système mieux diversifié de ressources propres »*. En clair, cela veut dire qu'elle proposera bientôt une réforme de la réglementation financière de la Communauté qui devrait aboutir à un partage plus équitable qu'aujourd'hui, et en particulier moins systématiquement défavorable au Royaume-Uni, de la charge du budget européen.

PHILIPPE LEMAITRE.

MONNAIES

L'encours des crédits bancaires aux pays en voie de développement et aux pays de l'Est a diminué au troisième trimestre de 1982

Passant en revue l'évolution de l'activité bancaire internationale au troisième trimestre de 1982, la Banque des règlements internationaux vient de rendre publics un certain nombre de chiffres qui marquent un ralentissement de « *l'expansion tendancielle* » des crédits consentis par les banques internationales. « *Le fait saillant*, écrit la B.R.I., *a été sans conteste le ralentissement très sensible des prêts accordés par les banques déclarantes* (1) *aux pays extérieurs à leur propre zone.* » Et les experts d'ajouter que « *le facteur de loin le plus important* » à l'origine de ce ralentissement a été « *le changement d'attitude adopté par les banques dans leur politique de crédit à l'égard des pays en développement non membres de l'OPEP* ».

Pour la première fois depuis le début de 1977, on a même noté un léger fléchissement en valeur absolue de l'encours de crédits à ces pays.

On comprend pourquoi le Mexique s'est brusquement trouvé en difficulté pendant l'été : au troisième trimestre, les banques avaient diminué de 1,8 milliard leurs créances sur ce pays, lesquelles avaient encore augmenté de 6,4 milliards au premier semestre. En ce qui concerne l'Argentine, les créances en question avaient été diminuées de 0,6 milliard dès le deuxième trimestre, ce mouvement s'étant poursuivi au troisième avec une réduction de 0,4 milliard.

Du côté des ressources, la B.R.I. note une « *fléchissement spectaculaire* » (de 43 milliards à 4,5 milliards de dollars) de l'expansion, pendant les neuf premiers mois de 1982 (par comparaison avec la même période de 1981), des dépôts en monnaies étrangères effectués auprès des banques internationales situées en dehors des Etats-Unis.

Au troisième trimestre a même eu lieu un retrait des dépôts dans ces banques, tandis qu'on constatait un ralentissement dans la progression des engagements dans les banques situées dans la zone libre de New-York. Cette évolution « *peut avoir été due en partie à la baisse de la confiance de certains déposants non bancaires dans la solidité des banques internationales* ».

(1) La zone déclarante comprend les banques situées dans les pays du groupe des Dix, plus la Suisse, l'Autriche, le Danemark, l'Irlande, ainsi que les succursales *offshore* des banques américaines situées aux Bahamas, aux îles Caïmans, à Panama, à Hongkong et à Singapour.

ÉTRANGER

Aux Pays-Bas

La politique de rigueur provoque une opposition grandissante

De notre correspondant

Amsterdam. — Il ne se passe guère de jours sans que le Binnenhof, la cour des bâtiments parlementaires à La Haye, ne soit assiégé par des manifestants provenant de tous les secteurs de la société néerlandaise. La stricte politique d'austérité du gouvernement de centre droit du premier ministre, M. Rud Lubbers, en est la cause, tant elle porte atteinte à des acquis sociaux qui semblaient inattaquables il y a seulement quelques mois.

Le gouvernement Lubbers, entré en fonction en novembre 1982, s'est fixé comme objectif de réduire le déficit de l'Etat, qui est actuellement de 31 milliards de florins, soit 10 % du produit national brut. Selon ses responsables, l'état de l'économie ne s'améliorera que lorsque le déficit sera ramené à 4 % du P.N.B.

Les enseignants sont venus grossir les rangs des mécontents, car, comme pour tous les fonctionnaires d'Etat, la compensation autrefois automatique de la hausse des prix, dont ils bénéficiaient, a été réduite de 2,5 % dès le 1er janvier. Plus grave, leurs traitements ont été réduits de 2 %. En outre, le nombre de postes d'enseignants sera diminué de 1 %.

Des membres de la police ont également manifesté devant le Parlement contre la réduction sensible du nombre d'heures supplémentaires permises.

Récemment, des musiciens de cinq orchestres symphoniques provinciaux ont donné des concerts en signe de protestation suite à un projet de réduction de la subvention attribuée aux orchestres par le ministère de la culture était prévue, menaçant leur existence même.

Le gouvernement — une coalition du parti chrétien-démocrate (C.D.A.) et du parti libéral conservateur (V.V.D.) — vient également de mettre un terme à l'indexation automatique sur les prix du salaire minimal légal et des allocations *sociales les plus importantes. Cela* équivaudra à une augmentation de 1 %, contre 4 % l'année dernière. *Les affiliés aux caisses* d'assurance-maladie seront obligés désormais de payer 2,50 florins pour chaque ordonnance.

Ce n'est qu'un aperçu de tous les secteurs touchés par la politique d'*austérité qui a provoqué* des grèves nationales dans l'enseignement, les chemins de fer, et des arrêts de travail dans les transports publics des grandes villes et aux P.T.T.

Cependant, le gouvernement n'est pas enclin à céder à la pression des vagues de contestations. Cette atti*tude se trouve renforcée par* l'absence, au sein du gouvernement, du parti socialiste (P.V.D.A.), la *plus importante formation nationale*, qui avait quitté la coalition de centre gauche précédente, précisément en raison de la politique d'austérité prônée par les chrétiens-démocrates.

En moins de trois mois, le gouvernement aura réalisé des réductions de plus de 10 milliards de florins dans les dépenses publiques.

RENÉ TER STEEGE.

ÉNERGIE

La réunion de l'OPEP à Genève

(Suite de la première page.)

En face, l'offre de pétrole reste, en dépit des efforts déjà réalisés par certains pays de l'OPEP — la production de l'organisation prise globalement a diminué de 40 % en trois ans, — trop abondante pour équilibrer le marché, du fait notamment de la production croissante des « *nouveaux* » pays producteurs non membres de l'OPEP (Grande-Bretagne, Mexique, *etc.*). Le déséquilibre a été encore aggravé par le déstockage pratiqué par les compagnies pétrolières.

Seule solution pour l'OPEP : adapter la production à la demande pour éviter un effondrement des prix. En mars 1982, un accord sur la répartition des quotas entre les pays membres n'a pas empêché, du fait de l'indiscipline de ceux-ci, une très grande instabilité des cours sur le marché libre et la disparition quasi-totale des contrats à long terme. Aujourd'hui, le maintien d'un prix officiel de 34 dollars par baril *n'a* plus guère de sens, sinon symbolique. Seuls, l'Arabie Saoudite et quelques États du Golfe, vendent réellement leur brut à ce prix — et encore...

Aussi, Ryad a-t-il de plus en plus de mal à écouler sa production. Les quatre compagnies membres de l'ARAMCO, le consortium qui exploite les champs pétrolifères saoudiens, auraient ainsi récemment signifié au Royaume qu'elles seraient encore contraintes de réduire encore leurs enlèvements si l'Arabie Saoudite maintenait un *prix supérieur au prix réel moyen* pratiqué partout ailleurs (environ 32 dollars par baril).

Tous les pays producteurs de pétrole sont conscients que la seule issue réside dans une organisation de l'extraction permettant d'équilibrer le marché. Une baisse des prix n'aurait en effet à court terme aucun effet sur la demande des pays consommateurs, qui ne répercuteraient d'ailleurs probablement pas cette baisse et pourraient être tentés de taxer les importations. Elle inciterait de plus les pays producteurs les plus pauvres, ou les plus « *serrés* » en trésorerie, comme le Mexique, à accroître leur production pour préserver leurs revenus, et elle risquerait donc d'entraîner les cours dans une spirale à la baisse dont nul ne peut prédire le fond.

Pourtant, depuis juillet 1982, aucun accord n'a été possible sur la répartition des quotas entre les pays de l'OPEP. Cela essentiellement pour deux raisons. D'une part, il n'existe aucun critère objectif pour déterminer ces quotas. *Fixer les* productions respectives des pays membres en fonction de leurs besoins de liquidités serait sans doute la solution la plus solide à moyen terme, mais comment déterminer ces besoins ? Fixer des quotas en fonction des parts « historiques » des membres, solution souhaitée notamment par la Libye et l'Iran, suppose *qu'ils s'entendent sur une période de* référence valable. Les débats sont en outre empoisonnés par les conflits politiques à l'intérieur de l'OPEP, entre l'Arabie Saoudite et l'Iran notamment, le premier pays entendant conserver son poids prédominant dans l'organisation, le second voulant récupérer un niveau de production réduit par la révolution, le boycottage américain, puis la guerre avec l'Irak. Ce dernier conflit est d'ailleurs l'une des principales *pommes de discorde, dans la mesure* où, de la production pétrolière, dépendent les revenus, donc les moyens financiers — et militaires — des différents pays.

L'inconnue iranienne

Second obstacle à l'application des quotas : l'OPEP ne dispose d'aucun moyen de contrôle et rien ne garantit une application des promesses faites par l'un ou par l'autre pays. La Libye et le Venezuela notamment suscitent, du fait du niveau élevé actuel de leur production, la méfiance de leurs partenaires.

Les pays membres se sont mis d'accord à Vienne sur un maximum *de production souhaitable de* 18,5 millions de barils par jour. Compte tenu de la situation économique difficile d'un certain nombre de pays, comme le Nigéria, l'Indonésie, le Venezuela, l'Algérie, de la détermination des pays comme l'Iran, l'Irak ou la Libye, l'essentiel de l'effort ne peut porter que sur les pays du Golfe et surtout sur l'Arabie Saoudite. Celle-ci, placée dans une situation fort délicate, a, jusqu'à présent, refusé de discuter officiellement de la répartition des quotas, arguant de sa souveraineté nationale. Elle a néanmoins déjà réduit sa production, de 10 millions de barils il y a trois ans, à moins de 5 millions de barils par jour. La plupart des *observateurs estiment qu'un accord* sur les quotas et sur une véritable limitation de la production ne sera *possible que si* elle accepte de réduire son niveau d'extraction entre 3,5 et 4 millions de barils par jour.

L'Arabie Saoudite y serait peut-être prête — a-t-elle d'ailleurs réellement le choix ? — à condition d'être certaine que ses partenaires respecteront les quotas qu'ils se sont fixés. Elle ne dispose pour cela que d'une seule arme : la menace d'une baisse unilatérale de ses prix qui entraînerait probablement un éclatement de l'OPEP. C'est tout le sens des négociations de ces dernières semaines. Un accord est-il déjà quasiment conclu sur la répartition des quotas ? Le changement récent d'attitude de la Libye, qui d'une opposition farouche à l'Arabie Saoudite semble être passée à une attitude plus « modérée » et appelle maintenant les pays membres de l'OPEP au « consensus », est un signe que des progrès ont été faits. Demeure une inconnue de taille : l'attitude de l'Iran. La République islamique assistera-t-elle seulement à la conférence de Genève ? Elle n'avait, vendredi matin, en dépit de l'intercession de deux missions libyenne et nigériane pour la convaincre, toujours pas donné sa réponse...

VÉRONIQUE MAURUS.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **La société Bella S.A.,** fabricant de poupées à Perpignan (*Pyrénées-Orientales*), *a été reprise* par la société Berchet-industries, filiale des établissements Fernand *Berchet d'Oyonnax* (*Ain*). Bella S.A. avait été mise en règlement judiciaire en décembre 1981 (*le Monde du 25 décembre 1981 et des* 13 et 14 juin 1982). La nouvelle société a conservé trois cents des huit *cents travailleurs qu'employait* Bella. Elle a bénéficié de 41 millions de francs de prêts à des taux d'intérêt *intéressants et aussi d'une* subvention de 6 millions de francs.

● **Un nouveau P.D.G. aux usines Chausson.** — M. Marcel Carlier, cinquante-quatre ans, directeur général industriel de Renault-Véhicule industriel, va succéder à M. Paul de Buyer-Mimeure, cinquante-sept ans, comme P.D.G. des usines Chausson.

Automobile

● **Ford a supplanté Volkwagen sur le marché français.** — Le groupe Ford a supplanté le groupe Volkswagen à la première place des ventes de voitures importées en France, ayant vendu 118 500 automobiles au cours des onze premiers mois de 1982 contre les 112 850 pour le constructeur ouest-allemand, selon les statistiques de la chambre syndicale des importateurs d'automobiles publiées le 20 janvier.

● *Le contrôle technique des automobiles* est à l'étude au ministère de la consommation avec pour objectif l'établissement d'un système obligatoire. C'est ce qu'a déclaré, le *20 janvier, M. Paul-Louis Corteel,* du cabinet de Mme Catherine Lalumière à un débat organisé par *la* Centrale des particuliers sur les véhicules d'occasion. Selon un sondage *effectué sur deux mille sept cents* véhicules par la Chambre syndicale des experts en automobile, 18 % des *véhicules sont hors d'usage.*

Commerce international

● **Droits antidumping contre des fabricants américains d'engrais.** — La C.E.E. a décidé le 17 janvier d'appliquer des droits antidumping respectivement de 19,05 %, 12,13 % et 12,01 % contre trois sociétés des Etats-Unis — Allied Corporation, Kaiser Aluminum Domestic, et Transcontinental Fertilizer Cy — exportatrices d'engrais composés (d'urée et de nitrate d'ammonium en solution).

● **Les importations françaises de montres à quartz.** — La Commis*sion consultative* du commerce international, vient de donner un avis favorable à une « *protection commerciale* » [...] « *raisonnable* » afin de canaliser l'entrée en France de montres à quartz fabriquées dans *des pays de l'Extrême-Orient* (*le Monde* du 1er janvier).

Consommation

● **La coopérative vinicole des** *Côtes de Buzet a été condamnée* à 6 000 F d'amende pour publicité mensongère, jeudi 20 janvier, par la *cour d'appel d'Agen. La coopérative* devra en outre verser 1 F de dommages et intérêts à la Confédération *syndicale des familles et* 1 F à l'Institut national pour les appellations d'origine (INAO). La coopérative avait commercialisé dans des véhicules lui appartenant du vin de table provenant à *70 %* de l'Aude, alors que la campagne publicitaire avait pu, par son ampleur, laisser croire *qu'il s'agissait de vins d'appellation* contrôlée.

Etranger

ITALIE

● **La hausse des prix de détail** italiens a atteint 16,3 % en 1982, soit à peine plus que l'objectif gouvernemental de 16 %, selon les statistiques provisoires publiées le 6 janvier à Rome. Ce résultat a été obtenu grâce à une décélération de l'inflation en décembre avec 0,7 %, soit la plus faible augmentation depuis seize mois. En 1981, la hausse des prix à la consommation avait atteint 18,7 %. L'objectif gouvernemental pour 1983 est fixé à 13 %. — *(A.F.P.)*

● **Les négociations globales sur le coût du travail,** entre *patronat et* syndicats italiens, se poursuivent au-delà de la date limite du 20 janvier. Le ministre du travail, M. Scotti a obtenu cette prolongation dans l'espoir qu'un accord de principe pourrait intervenir entre les partenaires sociaux, les responsables des trois confédérations syndicales ayant légèrement assoupli leurs positions. Les uns et les autres pourraient se rallier à un compromis préparé par le ministre du travail. — *(Corresp.)*.

Social

● **Reprise du travail à la centrale nucléaire de Cattenom.** — Les mille huit cents salariés des entreprises de génie civil de la centrale nucléaire de Cattenom (Moselle), qui étaient en grève depuis le 12 janvier à l'appel de la C.G.T., ont repris le travail le 18 janvier.

● **Sacilor : la fermeture de l'unité de Fontoy, n'est pas définitive.** — Selon un délégué C.G.T. qui rapportait des propos du P.-D.G., M. Claude Dollé, la direction devra faire connaître sa décision courant février.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

20 janvier

Retour au calme sur le marché de l'or
Valeurs françaises bien orientées

Le calme est revenu jeudi sur les marchés internationaux de l'or. A Londres, l'once de métal fin a perdu 8 dollars à 487,50 dollars et à Paris elle a été traitée à 492,25 dollars contre 495,63 mercredi.

Le lingot, qui avait atteint la veille le cours record de 109 100 F, a cédé 850 F à 108 250 F. Repli également du napoléon, négocié à 724 F (– 6 F).

Cette baisse a entraîné celle des emprunts d'Etat indexés. Le « 7 % 1973 » a coté 9 320 F contre 9 465 F et le « 4,50 % 1973 » 2 164 F contre 2 185 F.

Les valeurs françaises se sont par contre orientées vers la hausse dès l'ouverture de la séance consacrée à la réponse des primes. L'indicateur instantané a progressé de 0,4 % dans un marché encore bien calme mercredi, le chiffre d'affaires réalisé sur les valeurs étrangères était une fois de plus supérieur à celui dégagé par les valeurs françaises, 84,5 millions contre 76,7.

La grande majorité des primes ont été levées, car en quatre semaines la hausse moyenne des cours a dépassé les 5 %.

Les valeurs pétrolières, qui, ces derniers jours s'étaient un peu calmées, sont reparties de l'avant : Esso a gagné 7 %, Raffinage 5,7 %, B P 4,5 %, la Française des Pétroles 3 % et Elf-Aquitaine 2 % malgré l'annonce d'une baisse sensible des résultats pour 1982.

Parmi les autres titres bien orientés, on relevait Révillon (+6,7 %), la Chimique Routière (4,6 %) et Europe1 (+3 %).

Les titres sidérurgiques ont cédé du terrain, notamment Sacilor (–3,5 %). Repli de 2,5 % de Michelin, et du Printemps.

La devise-titre a été un peu plus faible à 8,40-8,45 F contre 8,52 F la veille. Recul général des valeurs étrangères.

NEW-YORK

Léger mieux

Coup d'arrêt à la baisse, jeudi, à Wall Street, mais le très léger mieux observé en séance n'incite guère à penser que le marché new-yorkais est véritablement décidé à repartir de l'avant.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles, qui avait cédé 16,75 points au cours des précédentes quarante-huit heures, a finalement mis 2,76 points à son actif pour s'établir à 1 070,82 après que l'on eut dénombré 821 hausses face à 743 replis et 378 titres inchangés.

Les milieux boursiers continuent à anticiper une reprise économique aux Etats-Unis en espérant qu'elle sera plus accentuée que ne le prévoyaient, il y a peu de temps, les observateurs, mais les inquiétudes que suscite l'ampleur des déficits budgétaires à venir conduisent les spécialistes à une certaine prudence dans le choix de leurs investissements.

A ce sujet, le président Reagan, qui participait à un « briefing », a indiqué, à cette occasion, que le programme de réduction d'impôts défendu par son administration serait maintenu.

Le fait marquant de cette séance a été la fermeté des valeurs pétrolières (Mobil Oil, Exxon et Superior Oil Nevada figurent en tête des valeurs les plus actives) dans l'espoir que les ministres de l'OPEP pourront parvenir à un accord visant à stabiliser les prix du brut lors de la réunion qui doit se tenir, dimanche 23 janvier, à Genève.

VALEURS	Cours du 19 janv.	Cours du 20 janv.
Alcoa	31 3/4	32 1/2
A.T.T.	68 1/4	68 1/8
Boeing	34 1/2	34 3/8
Chase Manhattan Bank	49 1/2	49 3/8
Du Pont de Nemours	40 3/8	41 1/4
Eastman Kodak	82 1/2	83 5/8
Exxon	30 3/4	31 1/8
Ford	37	37 3/8
General Electric	95 5/8	95
General Foods	37 1/8	37 3/8
General Motors	60 1/4	60 3/8
Goodyear	32 3/4	32 3/4
I.B.M.	98 1/8	97 5/8
I.T.T.	32 1/2	31 7/8
Mobil Oil	25 3/4	27 7/8
Pfizer	71 1/4	71 1/2
Schlumberger	48 1/8	50 7/8
Texaco	31 5/8	32 7/8
U.A.L. Inc.	32	30 1/2
Union Carbide	58 3/8	57 1/2
U.S. Steel	20 3/8	21
Westinghouse	44 1/8	43 5/8
Xerox Corp.	40 1/2	40 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

L'ALLOBROGE. – Le chiffre d'affaires commercial du groupe l'Allobroge (sur une base non consolidée, les livraisons internes au groupe n'ayant pas encore été déduites) s'est élevé à 2,42 milliards de francs pour l'exercice 1982, soit une progression voisine de 12,50 % par rapport à l'année précédente. La société souligne toutefois que les chiffres ne sont pas strictement comparables en raison des modifications de structures intervenues en 1982. En ce qui concerne les résultats prévisionnels de l'exercice 1982, l'Allobroge précise qu'ils seront largement influencés par deux facteurs :

– Les mesures de blocage des marges, la non-répercussion de la hausse de la T.V.A. et la stagnation de la consommation constatée au second semestre 1982 ;

– Les résultats de la société filiale Le Ludo, qui sont restés déficitaires l'année dernière.

ALSACIENNE DE SUPERMARCHÉS. – La Société Alsacienne de supermarchés (S.A.S.M.) a enregistré au cours de l'exercice 1982 un chiffre d'affaires de 3,26 milliards de francs (contre 2,77 milliards pour l'année précédente), ce qui représente une croissance de 17,6 % d'une année sur l'autre (ou de 13,4 % à structure de magasins comparable). La société explique que *« l'avance enregistrée au cours du premier semestre 1982 n'a servi qu'à éponger la rupture observée dès juillet 1982 au niveau de l'évolution générale des ventes »*.

LE NICKEL. – La société Le Nickel (S.L.N.), détenu à parts égales par Elf-Aquitaine et par Imétal, devrait accuser une perte supérieure à 600 millions de francs au titre de l'exercice de 1982, contre 288 millions l'année précédente, ce déficit étant consécutif aux charges exceptionnelles liées à l'arrêt de certaines installations et à d'importantes pertes de change sur les dettes et devises et de dépréciation des stocks.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	18 janv.	20 janv.
Valeurs françaises	102,8	103,5
Valeurs étrangères	106	104,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	19 janv.	20 janv.
Indice général	102,6	103,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 21 janvier .... 12 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20 janv.	21 janv.
1 dollar (en yens)	235	235,10

BOURSE DE PARIS – Comptant – 20 JANVIER

SICAV

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

Etrangères

◆ : prix précédent

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 846	6 838	6 630	6 980
Allemagne (100 DM)	283 520	283 420	275	289
Belgique (100 F)	14 474	14 505	13	14 100
Pays Bas (100 fl.)	258 030	258 400	251	263
Danemark (100 krd)	80 430	80 580	76	82
Norvège (100 k)	97 085	96 720	93	99
Grande-Bretagne (£ 1)	10 748	10 749	10 300	11
Grèce (100 drachmes)	8 150	8 160	6 500	8 500
Italie (1 000 lires)	4 932	4 933	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	346 150	346 650	337	356
Suède (100 krs)	93 110	93 060	89	95
Autriche (100 sch)	40 370	40 350	39 500	41 200
Espagne (100 pes.)	5 360	5 353	5 150	5 600
Portugal (100 esc.)	7 220	7 240	5 200	6 400
Canada ($ can 1)	5 588	5 584	5 350	5 820
Japon (100 yens)	2 910	2 927	2 800	2 940

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/1
Or fin (kilo en barre)	108500	108450
Or fin (en lingot)	109100	108250
Pièce française (20 fr)	730	724
Pièce française (10 fr)	480	414
Pièce suisse (20 fr)	708	728
Pièce latine (20 fr)	691	685
Souverain	822	840
Pièce de 20 dollars	3800	3805
Pièce de 10 dollars	1870	1870
Pièce de 5 dollars	890	952
Pièce de 50 pesos	4280	4295
Pièce de 10 florins	688	700

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME

CULTURE

ÉQUIPEMENT

ÉCONOMIE

A B C D E F G

Les conflits dans l'industrie automobile

- *Nouvelle grève à l'usine Renault de Billancourt*
- *Chômage technique chez Unic-Fiat à Trappes*

Au lendemain de la reprise du travail à l'atelier de peinture de l'usine Renault de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), la production était de nouveau perturbée dans cet établissment, ce vendredi 21 janvier, par une grève surprise à l'atelier de sellerie. D'autre part, la direction de l'usine Unic-Fiat de Trappes (Yvelines) a pris ce même jour une décision de chômage technique.

S'agit-il d'un effet « boule de neige » , ou simplement d'une « queue de grève » comme il s'en produit souvent chez Renault après un conflit catégoriel, dans des ateliers voisins ? La direction de la Régie se refusait, vendredi, à tout commentaire sur ce point. Une chose est certaine : les revendications de ces nouveaux grévistes, qui seraient beaucoup plus nombreux qu'à l'atelier de peinture, sont les mêmes que celles de leurs collègues. Ces derniers avaient arraché jeudi une augmentation de prime de l'ordre de 155 francs.

Les ouvriers de sellerie réclament la même somme que celle obtenue par les peintres au pistolet. La même revendication apparaît d'ailleurs dans d'autres secteurs, notamment à l'atelier de mécanique. « *L'effet de « boule de neige » est possible* », commentait un responsable cégétiste. *Il en ira toujours ainsi, tant que la direction n'aura pas accepté de discuter d'une refonte totale des classifications et continuera de répondre aux revendications en accordant des primes. En attendant, chacun veut obtenir la prime que l'autre a arrachée.* »

Si la grève de la sellerie devait s'étendre ou se prolonger, la production de près de cinq mille salariés s'en trouverait perturbée : les mêmes conséquences, en somme, que la précédente grève des peintres.

A l'*unité* Flins (Yvelines) – toujours paralysée par la grève des peintres et par les mesures de chômage technique qui ont suivi – les négociations amorcées vendredi matin ont été interrompues en raison de l'absence du directeur de l'usine, retenu par une réunion à Boulogne-Billancourt.

Au même moment, à Trappes, une autre usine, celle de la société Unic-Fiat (camions) était frappée par une mesure de chômage technique touchant environ cinq cents ouvriers. Cette décision faisait suite, selon la direction, à la « grève-bouchon » d'une trentaine de travailleurs dont les revendications portent sur les salaires et l'organisation du travail.

Chômage technique, également, pour vingt-quatre heures, chez Citroën à Levallois – mesure conjoncturelle prévue depuis décembre – la troisième des quatre journées perdues « programmées » pour janvier. La production de cette usine était toujours perturbée, d'ailleurs, par une « grève-bouchon » à l'atelier de ferrage.

● *Mavilor : reprise du travail.* – Après avoir approuvé l'accord élaboré au ministère de l'industrie, les mille-cent-vingts salariés des usines Mavilor (vilebrequins) à Lhorme et à Lorette (Loire) ont repris le travail vendredi matin 21 janvier. *(Corresp.)*

● *Une grève du tri postal* dans onze des vingt centraux d'arrondissement de Paris, commencé le lundi 17 janvier, d'une durée d'une heure chaque jour, retarde actuellement l'acheminement du courrier vers la province. Les grévistes réclament une diminution de leur temps de travail hebdomadaire (38 heures) d'une heure et demie. La C.F.D.T., qui soutient ce mouvement, a appelé ses adhérents à une manifestation ce vendredi 21 janvier vers midi devant la direction régionale des postes.

M. KRASUCKI A L'ÉLYSÉE

« Une conversation constructive au ton très libre »

A la demande du président de la République, M. Krasucki a été reçu le 21 janvier pendant une heure trente par M. Mitterrand.

La conversation a porté, selon le secrétaire général de la C.G.T, sur toutes les questions de l'actualité économique et sociale. « *Je suis un porte-parole des travailleurs,* a-t-il affirmé, *donc je me fais l'expression de leurs préoccupations, de leurs sujets d'inquiétude et en même temps de la volonté que nous avons de tirer le meilleur parti des résultats accomplis, qui sont les conquêtes sociales.* »

M. Krasucki a souligné qu'il n'était pas venu négocier avec le chef de l'État, mais qu'un entretien avec lui était « *autre chose qu'une rencontre avec Giscard ou Chirac. C'est utile* ». La signification des conflits que connaît actuellement la régie Renault à Flins et à la sellerie de Billancourt a été évoquée, mais, a tenu à préciser M. Krasucki, « *dans le cadre d'un examen plus global des problèmes économiques et sociaux* ». Il s'est agi, a-t-il ajouté, « *d'une conversation constructive au ton très libre* ».

AMNISTIE POUR SEPT POLICIERS VIOLENTS

(De notre correspondant.)

Nancy. – Sept policiers de Strasbourg, primitivement condamnés à *quatre à dix mois de prison* avec sursis pour coups et blessures volontaires avec préméditation *(le Monde,* des 23-24 mai et du 30 juin 1982) ont vu leurs inculpations disqualifiées par la cour d'appel de Nancy en violences légères sans incapacité de travail qui se trouvent amnistiées de plein droit.

Les faits remontent au 18 octobre 1979. A la suite d'une opération dans une affaire de drogue, plusieurs suspects étaient gardés à vue. L'un d'eux, M. Mohamed Chakkour, trente ans, ouvrier marocain, affirmera avoir été enchaîné, nu, à un radiateur et roué de coups. Il donnera le nom d'un complice, un étudiant turc en sociologie, M. Mustapha Arrikligil, *qui subira à son* tour, durant treize heures, des violences. Des expertises médicales confirmeront leurs déclarations.

La cour d'appel de Nancy a estimé que, *contrairement à l'opinion fâcheuse des premiers juges, il y a eu violation des droits de la défense* », que les rapports d'expertise médicale n'ont pas été transmis à la connaissance des policiers. Si la cour admet qu'il y a eu des violences et des « *interrogatoires musclés* », elle estime que « *les déclarations des victimes relatives à certains sévices dépassent toute mesure et toute vraisemblance et n'ont été faites que dans le but évident de faciliter leur défense* ».



Aux Etats-Unis

UN PIRATE DE L'AIR EST TUÉ PAR LA POLICE DANS L'OREGON

Portland *(A.F.P., A.P.)*. – Un pirate de l'air, âgé d'environ vingt ans et dont l'identité n'a pas été révélée, a été tué par la police jeudi soir 20 janvier, à Portland, dans l'Oregon, sur la côte ouest, alors qu'il avait détourné un Boeing-727 de la compagnie américaine Northwest Orient pour se rendre en Afghanistan. L'appareil effectuait un vol régulier entre Seattle, dans l'Etat de Washington, et Portland, lorsque le jeune homme, qui affirmait être porteur d'une bombe dissimulée dans une boîte à chaussures, avait exigé d'être conduit en Afghanistan, sans donner d'autres explications.

Le pilote était parvenu à le convaincre qu'un avion de ce type ne disposait pas d'une autonomie suffisante pour rallier directement l'Afghanistan. Le pirate avait alors accepté que l'appareil se pose à Portland, où des agents du F.B.I., profitant d'un moment d'inattention de sa part, ont donné l'assaut. La boîte à chaussures ne contenait aucun explosif.

FERMETÉ DU DOLLAR : 6,85 FRANCS

Vendredi 21 janvier, le dollar a continué de se montrer ferme, s'établissant à Francfort à 2,4175 DM et à Paris à 6,85 F environ, contre 6,8350 F la veille. Le fait que la Banque fédérale d'Allemagne n'ait pas réduit son taux d'escompte, comme beaucoup l'attendaient, n'a pas raffermi le mark, très affecté par la perspective d'une victoire socialiste aux prochaines élections allemandes.

La faiblesse du mark fait l'affaire du franc, dont la tenue reste satisfaisante au sein du Système monétaire européen.

Près de Marseille

20 MILLIONS DE FRANCS VOLÉS AU COURS D'UN HOLD-UP

Plusieurs hommes armés ont attaqué ce vendredi 21 janvier, vers 6 h 30 nous indique notre correspondant, les bureaux de la Société de surveillance française, dans la zone industrielle de Vitrolles (Bouches-du-Rhône). Ils se sont emparés d'au moins 20 millions de francs ainsi que de plusieurs armes, la société attaquée étant chargée du transfert des fonds des hypermarchés de la région.

Les malfaiteurs ont immobilisé les quatre gardiens chargés de la surveillance des locaux et ont assommé six autres employés qui venaient prendre leur travail.

LES OBSÈQUES DE JEAN D'ARCY

Les obsèques de M. Jean d'Arcy, ancien directeur des programmes de la Télévision française (*le Monde* du 21 janvier), auront lieu le lundi 24 janvier, à 13 h 45, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, avenue Raymond-Poincaré (16e arrondissement).

Dans un télégramme adressé à Mme d'Arcy, M. Pierre Mauroy, premier ministre, déclarait notamment : « *Jusqu'au terme de son existence* (votre mari) *a voulu mettre son expérience irremplaçable au service des recherches contemporaines et de l'avenir du système audiovisuel* ». Pour sa part, M. Georges Fillioud, ministre de la communication, a déclaré : « *La Télévision française, dont il fut l'un des « inventeurs », lui doit beaucoup (...). Pour ce grand professionnel, le développement de la communication en France et dans le monde était aussi l'acte de foi et la raison d'agir d'un humaniste.* »

M. Jean d'Arcy venait d'être, le jour même de sa mort, confirmé par le président de la République pour présider l'association chargée de la mise en œuvre du futur Centre international de la communication, construit dans le quartier de la Défense.

● *Les négociations israélo-libanaises.* – Des « *progrès sensibles* » ont été enregistrés le jeudi 20 janvier, à Kyriat-Schmoneh (nord d'Israël), au cours de la huitième session des négociations israélo-libanaises. Quatre nouveaux groupes de travail (outre celui qui avait été constitué le 13 janvier) se réuniront, à partir de lundi ou de mardi prochain, pour entreprendre l'examen détaillé des différents points de l'ordre du jour. C'est sur la demande du Liban qu'un groupe de travail se consacrera à l'examen des « *garanties possibles* » à apporter aux « *arrangements de sécurité* » entre les deux pays. – *(A.F.P.)*

LE TOURNOI DES « MAITRES » A NEW-YORK

Vilas et McEnroe qualifiés pour les demi-finales

De notre envoyé spécial

New-York. – Ivan Lendl et Jimmy Connors devaient rencontrer respectivement, le vendredi 21 janvier, Yannick Noah et Johan Kriek en quarts de finale du tournoi des « Maîtres ».

Guillermo Vilas et John McEnroe se sont qualifiés, jeudi 20 janvier, pour la demi-finale qui les mettra aux prises, samedi 22 janvier, le premier *en éliminant Andrès Gomez (7-5, 6-4), le second en battant José-Luis Clerc (6-3, 6-4).*

La télévision française retransmettra le tournoi samedi 22 janvier, à 22 h 50, *sur Antenne 2*, et la finale dimanche 23 janvier, à 22 h 10, sur TF 1.

Depuis trois jours, l'ambiance du tournoi des « *Maîtres* » n'était pas très bonne. Tennis fin de série sur le court. Bâillements discrets dans les *tribunes. Matches de lendemain* de fête, dont seul l'enjeu (100 000 dollars au vainqueur) justifiait l'intérêt. Et John McEnroe est arrivé. Avec un curieux short barboteuse. Avec de nouvelles chaussures serrant les chevilles. Jeudi soir, le *numéro un mondial* rencontrait *l'Argentin* Clerc. Au programme : match de qualification pour les demi-finales, récital de « hot tennis », avec Frank Hamon à la chaise d'arbitre. C'était le gage d'une soirée forte en émotions.

Hamon-McEnroe constituent un couple arbitre-joueur aux relations tumultueuses. En 1979, lors d'un tour préliminaire de Flushing-Meadow, leur prise de bec, répercutée dans l'arène par le micro de chaise resté ouvert, avait été un moment paroxysmique du tournoi. On savait que, depuis ce jour-là, l'arbitre – que le superviseur avait alors fait descendre *de son perchoir,* – redoutait les foucades du gaucher new-yorkais. Il en a donné, jeudi, la preuve.

Huitième jeu du second set. McEnroe, qui menait 4-3, servait, avantage Clerc. première balle : « *faute* ». Deuxième balle : « *faute* ». « Big Mac » se précipita au filet en gesticulant en direction du juge de ligne. Hamon donna le point à l'Argentin puis hésita et rectifia la décision : « *deux balles* ». Clerc est frappé de stupéfaction : une balle, il voulait bien comprendre. Mais deux ? Le public ne comprenait pas plus. Brocards dans les gradins, intervention du *superviseur*, explication de l'arbitre : deux balles, parce que la discussion a été très longue. Sidéré, Clerc regagna son coin, retourna le service de l'Américain comme un automate et gagna finalement le point, le retour amorti de McEnroe échouant dans le filet. « *Cette décision m'a complètement déconcentré. Je me suis dit qu'il n'était pas possible de gagner dans ces conditions* », explique par la suite Clerc. Alors qu'il venait d'égaliser à 4-4, il perdit, en *effet, derechef, son service, et McEnroe* boucla le match au jeu suivant.

Comment ne pas avoir « *craqué* », quand on a eu en face de soi, depuis le début de la rencontre, un hurluberlu qui, entre deux coups prodigieux, vitupérait contre les photographes de presse, grommelait contre son propre manque de réussite ou interpellait vertement les spectateurs du premier rang, commentant trop fort à son goût les points. D'autant que les juges avaient déjà donné un petit *coup de* pouce à la chance de McEnroe au cinquième jeu de la deuxième manche. 3-1 pour Clerc au service, égalité. « *Faute de pied* », annonça un juge de ligne à la première balle. La seconde tapa dans le filet. Avantage McEnroe, jeu McEnroe, qui revint à 3-2, puis égalise sur son service. Clerc avait dérapé sur cette première *peau de banane. Il tomba sur la* seconde.

Méchant joueur et mauvais juges

Le public prit fait et cause pour lui *contre le méchant McEnroe et contre les mauvais juges.* Réaction normale. Il y a toujours eu court-circuit entre les spectateurs et le numéro un mondial. Mais il ne faudrait pas en conclure qu'il y a eu tricherie ! Jeudi soir, c'était bien un tennis sous haute tension que l'Américain sortit de sa raquette. Au premier set, il joua juste d'entrée, alors que Clerc n'arrivait pas à *trouver la bonne cadence* : légers retards dans le placement, jeux trop courts, manque de confiance. Une seule balle de *break* suffit à faire la différence.

C'était le même McEnroe bougon et pugnace qui avait battu Noah en finale de la Coupe Davis à Grenoble : assurance au fond du court, volées imprévisibles et surtout services vipérins. Mais au second set, Clerc avait des deuxièmes balles de service très hautes et des accélérations de coups droits qui gênèrent l'Américain.

Ce match « parasité » par l'arbi*trage aura cependant donné au tour*noi le coup de fouet dont il avait besoin.

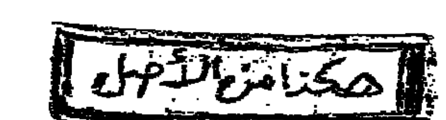
ALAIN GIRAUDO.

Le numéro du « Monde » daté 21 janvier 1983 a été tiré à 514 238 exemplaires.

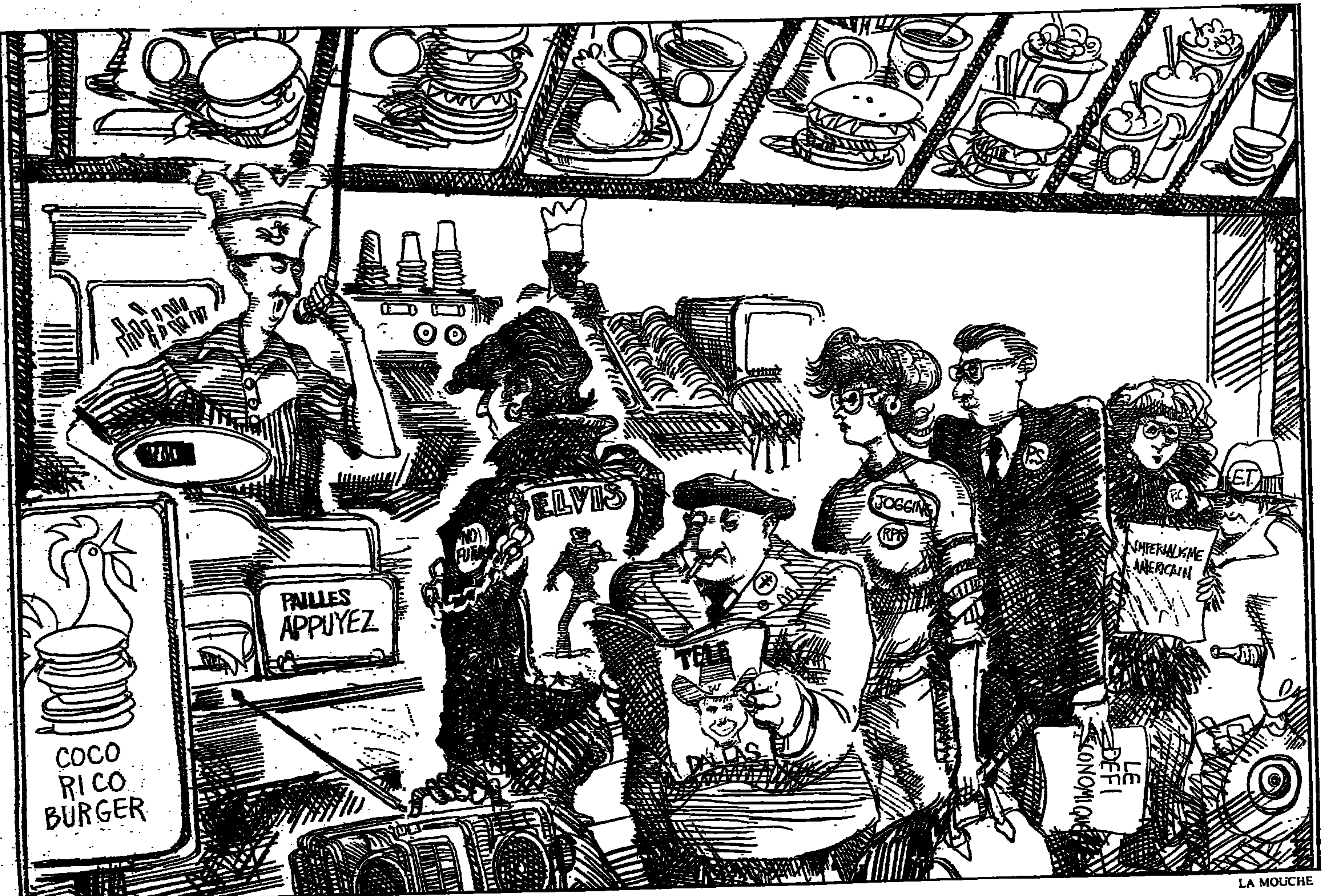








Le Monde
DIMANCHE



LA MOUCHE

Les Français vus des ÉTATS-UNIS

Quel regard les grands peuples étrangers portent-ils sur la France et les Français ? Nous avons donné la parole aux Allemands (*le Monde Dimanche* du 7 décembre 1980), aux Britanniques (29 mars 1981), aux Italiens (31 mai 1981), aux Portugais (10 janvier 1982). Elle est aujourd'hui aux Américains.

Le plaisir d'être étranger

PAR BARBARA CHASE-RIBOUD *

PEU avant sa mort, on demanda au photographe Man Ray pourquoi il avait passé à Paris les quarante dernières années de sa vie. Toujours caustique, il répondit : « *Moi, j'aime être un étranger.* » Man Ray fut l'un des plus jeunes *étrangers* américains de la génération de l'entre-deux-guerres et de l'après-guerre, parmi lesquels figurent Fitzgerald, Hemingway, Gertrude Stein, Alice B. Toklas, Styron, Wright, James Jones, Calder, Mc Carthy et Baldwin. Il semble qu'à un moment donné tout intellectuel américain ait ressenti le besoin d'être un *étranger* à Paris. Et tandis que tous les Européens qui affluaient en France à cette époque étaient des « *réfugiés* » ou des « *émigrés* », les Américains restaient des « *expatriés* », terme vaguement imprécis et sans aucun doute hostile aux États-Unis.

Vivre à l'étranger est pour un Américain un acte anti-patriotique, car cela prouve un manque d'amour pour son pays. Dans l'esprit populaire, le désir de partir ne s'explique pas autrement. Et ce reproche incite les Américains à se justifier par le besoin presque hygiénique d'« élargir leurs horizons ».

Les Américains semblent voir la France telle que l'a définie Thomas Jefferson en 1788, alors qu'il était ambassadeur à la cour de Louis XVI. Dans un étonnant réquisitoire contre l'éducation européenne, il décrivait les Français comme des êtres frivoles, courtois et incapables de fonder des institutions politiques. « *En France*, affirmait-il, *les Américains acquièrent le goût du luxe et de la dissipation, et un mépris pour la simplicité de leur pays. Ils se laissent entraîner dans un monde d'intrigues où ils détruisent leur bonheur et celui des autres, où ils se prennent d'une passion pour les prostituées, ce qui leur ruine la santé.* » Les excès de la Révolution française, précise-t-il, provoquèrent, « *un vide dont sut profiter un aventurier militaire* (Napoléon) *et furent la cause des excès qui démoralisèrent le monde...* »

En d'autres termes, la révolution américaine (qui maintint l'esclavage), et non la révolution française (qui engendra Napoléon), fut un exemple pour le monde. « *Venez voir la France*, écrivait Jefferson à Monroe, *cela vous fera adorer votre pays.* »

Une tendance extraordinaire à tout s'approprier

Les Américains ne savent pas voyager. C'est dû au fait qu'ils ne parlent pas de langues étrangères, mais aussi à leur indifférence historique aux événements et aux habitants des autres pays. Ce sont, au sens premier du terme, les citoyens les plus *dés-intéressés* du monde. Les Français ne voyagent pas mieux, car ils ont toujours méprisé tout ce qui n'est pas français, mais ils ont une tendance extraordinaire à tout s'approprier. Exemple : la *Description de l'Égypte* de Napoléon en vingt-trois volumes, ou la *Démocratie en Amérique* de Tocqueville, une œuvre définitive sur les États-Unis. Envoyez un Français passer trois semaines à l'étranger et il en reviendra avec un livre dans lequel il définira, cataloguera et expropriera non seulement le pays qu'il a visité, mais vous, moi, et le pied du lit.

Mais où sont les expatriés anglo-saxons qui ont écrit sur la France ? Hemingway a écrit sur l'Espagne, Durrell sur l'Égypte, McCarthy sur Venise, Fitzgerald sur Newport, Miller sur le sexe et le *Giovanni* de Baldwin est italien. Est-ce de l'incompréhension ? De la pudeur ? Du respect ? De l'amour ? « *Si vous n'avez rien de gentil à dire, taisez-vous* », dit le proverbe. L'indifférence des Américains et des Français pour tout ce qui est étranger les rapproche presque ; elle leur donne même un certain charme. C'est une des raisons pour lesquelles j'ai aimé les Français tout de suite. J'ai passé à Paris la moitié de ma vie, et, si j'ai inventé les Français, il m'ont rendu la pareille. A peine sortie de l'Université, nullement francophile et ne parlant pas un mot de français, je vins de Londres pour passer un week-end à Paris. Je me trouvai bientôt lotie d'un mari, d'un nom, de deux enfants, d'une immense famille, tous français, et d'une cuisinière électrique, modèle américain. Je ne tardai pas à me heurter à des difficultés sentimentales, et je dus suivre un cours accéléré de survie dans le pays de Descartes.

Comme tout bon Français, j'étais censée avoir un avis sur tout, et j'appris à répondre aux questions sur « *les Américains* ». La « *petite américaine* » (c'est moi !) dut soudain expliquer l'Amérique à la famille, aux amis, à des inconnus, à la satisfaction de tous. Pour la première fois de ma vie, on me traitait d'abord comme une Américaine. Alors qu'aux États-Unis une Noire est la dernière personne à pouvoir exprimer une opinion quelconque sur son pays.

∴

Quelques lieux communs :

– Pourquoi les étrangers qui ont passé X... années en France n'ont-ils jamais été invités dans une famille française ?

– Pourquoi les gens parlent-ils encore d'expatriation alors que New-York est à trois heures d'avion et qu'il y a un McDonald au coin de la rue ?

(Lire la suite page XIV.)

* Ecrivain et sculpteur. Auteur de *la Virginienne* (Albin Michel, 1981).

Voir pages XIII, XIV, XV, les articles de Daniel S. Greenberg (Où sont vos prix Nobel ?), Stanley Aronowitz (Des vedettes venues d'ailleurs) et Richard Sennett (Paris est dans notre tête).

Dossier établi par
PIERRE DOMMERGUES
Textes traduits par
ANNE RABINOVITCH

LIRE

- **MESSIEURS LES SYNDICALISTES ADMINISTRATEURS**
  « Bond en avant » ou « truc juridique » ? Dans les entreprises nationalisées, le tiers des conseils d'administration sera formé de représentants du personnel *(lire page III).*
- **PAYSANS ÉCOLOGISTES DANS LA MANCHE**
  A défaut de pétrole, des villageois ont décidé d'utiliser « leurs » ressources *(lire page V).*
- **LES PROGRAMMES DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION** *(pages VII à X)*

COURRIER



ALAIN COUSTALAT

Valérie Valère

Valérie est morte... Si tous les médias publient la nouvelle, aucun n'en mentionne les circonstances.

Or beaucoup d'entre nous ont le souvenir de cette petite fille, qui parut, un vendredi soir, à « Apostrophes ». C'était à l'occasion de la publication de son second roman *Malinka*. Ce soir-là, elle parla peu de son expérience de l'hôpital psychiatrique, qu'elle avait relatée dans son précédent roman, *le Pavillon des enfants fous*. Bernard Pivot interrogea plutôt l'écolière, qui avoua n'être pas très bonne en « français », car les exigences d'une dissertation sont strictes, et ne s'accordaient sans doute pas avec ce qu'elle portait en elle. Il montra aussi sa prestation théâtrale. On pouvait penser que, par l'écriture, par le théâtre, Valérie Valère était sortie de son drame.

Celui-ci ne continuait-il pas plutôt à miner en sourdine la jeune fille ? Cet appel qu'elle avait lancé aux autres, par son anorexie, avait-il été entendu ? En effet, son troisième roman montre l'impossibilité d'écrire où se trouve son héros — Valérie connaissait, sans doute, à nouveau, la difficulté de vivre avec son « mal ». Les premiers romans avaient remporté un succès certain auprès du public, mais « les autres » l'avaient-ils entendue ? Le silence autour de cette mort nous laisse perplexes...

Quand comprendrons-nous, nous tous, à de rares exceptions près, que la dépression nerveuse est une véritable maladie de la communication, que nous pouvons aider ces « blessés de la vie » ?

Sans doute leur personnalité fragile nous gêne-t-elle, et nous préférons les renvoyer à leur *néant*...

MICHÈLE HELLO
(La Roche-sur-Yon).

Éditeur

Qui édite quoi ? Dès l'enfance, nous apprenons à l'école à admirer les écrivains, les poètes. Malheur à celui qui veut ensuite les imiter. De plus en plus rigoureuse, l'édition normalise ses collections. Et, pourtant, il existe un nombre important d'éditeurs — je ne parle pas de ceux qui publient à compte d'auteur — totalement ignorés des auteurs.

Si l'on arrive à obtenir des renseignements véridiques, si les éditeurs qui n'éditent pratiquement pas sans une « commande » préalable le déclarent, auteurs et éditeurs économiseront bien des envois inutiles. Nous avons constaté que de nombreuses œuvres originales et de valeur ne trouvent jamais d'éditeur, peut-être parce qu'on ne savait à quelle porte frapper. De surcroît, il faudrait encourager la formation de « centres pluri-créateurs » permettant aux auteurs tout en coopérant aux travaux collectifs de se voir tirer en offset avec une diffusion locale ou par correspondance. Par ailleurs, nous avons proposé vainement depuis longtemps aux pouvoirs publics la création d'un dépôt central des inédits où les manuscrits seraient par exemple reproduits sur micro-films et pourraient être consultés par les chercheurs, voire par les prospecteurs de talent. Trop souvent, le public croit que l'on publie n'importe quoi et n'importe qui. En fait, la responsabilité de l'éditeur, comme celle du directeur d'une publication, est une première entrave, la commercialisation une seconde, la médiocrisation une troisième. Il en va de même en matière de théâtre où, malgré des dépenses colossales, les théâtres nationaux n'ont guère innové, ni vraiment révélé des auteurs nouveaux. C'est presque tous les jours qu'on assassine Mozart, Shakespeare, Michel-Ange...

JACQUES PÉTREL,
directeur de l'Institut des hautes synthèses, Nice.

Monde

Monde, mon *Monde*, on t'achète en kiosque pour 3,60 F. Trois francs soixante centimes ! C'est pas cher vendu pour ta pauvre gueule toute ronde et tout ce que tu possèdes... ou alors beaucoup trop, pour ce que tu ne donnes pas, mais pour ça, tu n'y es peut-être pour rien ; est-ce nous les *responsables du Monde ?*

Mais ce soir, il me prend l'envie d'écrire. D'écrire pour mettre fin à cette complaisance qui m'englue depuis longtemps et me fait ajouter du gris au gris de tes colonnes.

« ... A l'école on n'apprend pas à écouter sa propre voix... » (J. Beaucarne).

C'est si tant vrai qu'au bout de dix-sept années d'étude, depuis la maternelle j'avais oublié. Je marchais, non-voyante, malentendante, aphone et bossue dans la jungle des cités, rongée de solitude et de désespérance. Et la glue s'appelait complaisance. D'autres, plus romantiques, diront « mal de vivre » tous ces mots définissant l'ennui qui résulte de la pollution minutieuse de l'éducation et de la socialisation.

Je ne veux pas d'excuses, seulement l'instinct était si profondément enfoui en moi, tellement couvert de poussière, qu'il m'a fallu jouer serré avec la mort, pour sentir dans mon corps déjà froid la dynamique bouillonnante de la vie.

Mais à ce jeu-là, combien n'en sont pas revenus ?...

Luc, vingt-deux ans, overdose, retrouvé au sommet d'une décharge publique.

Anelyse, vingt-six ans, barbis.

Daniel, trente-trois ans, se couche sur les rails du chemin de fer.

Marie, dix-sept ans, défenestrée.

Hervé, vingt-six ans, barbis, réanimation, hosto Salvator, Marseille.

Les salles de réanimation sont devenues le nouveau mouroir du mal de vivre !

Mais, ce soir, je voudrais dire à tous ceux-là déjà en partance, qui ne sont présents qu'à moitié et qui vont de coma en coma, je voudrais essayer d'expliquer la vie, là, en moi, cette vie que je ne veux pas, que je ne veux plus perdre.

Comment cela s'est-il fait en moi ? Comme un jour venu de très loin, de la nuit des temps, et qui a eu tant de mal à percer. Ce cri d'éveil, que, d'autres avaient poussé pour moi et qu'il a fallu retrouver dans le silence de la peur.

En naissant on « n'est » rien et tout à la fois. Mais la vie est là, même dans la peur, et personne n'y peut rien, pas même les puissants de ce monde ; la vie s'insinue douloureusement dans ce corps oublié et cherche son merveilleux *triomphe*.

Cette lente progression, cet accouchement qui aboutit à « n'être », c'est-à-dire à nier l'existence au profit de la vie, se fait autour du dernier tabou, la mort. Suicide — folie — délinquance — drogue — avortement.

Autant d'expériences du fond du gouffre qui tournent autour de la même référence à la mort, partout cet ultime recours à la mort, à l'impensable impossible parce que tout est rationalisé, décortiqué, classifié, spécialisé, sclérosé, mort, espérant la renaissance.

Je suis née une deuxième fois mais chaque naissance a sa mort *et sa peur.*

Oh les comas, les longs trips sirupeux, tout cela ne fait pas peur, tout cela vous berce d'inutile et d'oubli sans vous bousculer. On se laisse glisser lentement sans s'apercevoir de rien, et l'oubli, le trip, le voyage, la came deviennent indispensables.

Mais le métro à 6 heures du soir, sentir la mort doucement me plaquer au sol, voûter mes épaules, deux couvercles sur les paupières, et tenir de station en station, sortir en se traînant et dégueuler dans l'indifférence générale ses tripes sur la chaussée... à éponger, tenir pour ne pas être écrasée par des centaines de pieds bien pensants, tenir les yeux ouverts avec ce poids sur la nuque, ramper jusqu'à un havre où s'écrouler pendant deux jours sans savoir si l'on va se réveiller et le *désirer follement, follement,* et ne rien pouvoir faire pour en sortir, rien qu'attendre une dernière fois dans cet oubli qu'on apprend à haïr !...

D'avoir senti, touché, vu la mort de si près, ma vie s'est peu à peu dépoussiérée. Elle a secoué les araignées dans la tête, ouvert mes yeux et mes oreilles, et s'il m'arrive encore de claudiquer, c'est qu'il faut du temps pour s'habituer à sa jambe de bois.

En naissant on « n'est » rien et tout à la fois.

Nous sommes sur terre des milliards de personnes, les unes à côté des autres, celles-ci qui s'acharnent à mourir et qui y parviennent souvent, celles-ci qui survivent sans s'en apercevoir, les zombis, et celles-là qui s'acharnent à vivre.

Je crois bien que je suis né à les regarder ceux-là qui luttent pied à pied pour défendre leur petit bout d'os, leur pauvre et tendre espoir. Cette année, j'ai découvert la vie se battre dans ces lieux où la misère enlève tout artifice à la référence à la mort, parce que leur mort est quotidienne. J'ai découvert sans comprendre, muette, émerveillée. Et maintenant en moi, ce besoin de dire, vivre, témoigner, les raconter pour un peu les remercier.

Mon *Monde* pour 3,60 F dans les kiosques, je t'aime, même si pour titiller ma bonne conscience, tu étales le cortège de tes guerres, tes meurtres, tes génocides, tes maladies, ta faim, ta soif...

Tu as déjà de drôles de cernes sous les yeux, et je ne veux à aucun prix être pour toi une ride supplémentaire. Alors, puisque par la force des choses, je suis là pour un bout de temps, je vais donner de moi.

A cause de ces appels si nombreux, si grands pour moi, partout, partout, à en éclater de joie.

Monde je t'aime ! Je tiens à la vie, je tiens à ma vie, comme on tient à quelqu'un qui est cher !

« Et le Verbe s'est fait chair... » Oh ! dire sans s'arrêter, avant qu'il ne soit trop tard !

ANNE TESTARD,
(vingt-cinq ans).

PARTI PRIS

Inauguration

Pour l'inauguration de la nouvelle salle des fêtes, on avait bien fait les choses. On avait pelleté du gravier sur la boue du chantier, planté des bouquets de drapeaux tricolores avec un peu de houx. On avait tendu deux rubans (il ne faut mécontenter ni les élus ni le pouvoir) et soigneusement affûté les ciseaux pour les trancher. On avait préparé le vin d'honneur et amidonné les serviettes du banquet. Mais, avant tout cela, il y avait une messe dans l'église, avec la chorale, et une gerbe au monument aux morts, avec les anciens combattants et leur drapeau, la clique avec ses clairons et ses tambours.

Il paraît que la France change. C'est vrai. Au premier rang il y avait monsieur le directeur du temps libre.

JEAN PLANCHAIS.

Café fort

En vous écrivant aujourd'hui, je cours un double risque :

1) Celui de battre en brèche la tradition tenace qui veut que les polytechniciens (j'en ai été) ne sachent pas compter ;

2) Celui d'accroître la colère de votre correspondant M. Perdrix (Paris).

Celui-ci a en effet épilogué sur le fait que le café en sachet coûte, dans un gril express de la S.N.C.F., 310 francs le kilo. Or, ce n'est pas 310 francs mais bien *3 100 francs ! Hénaurme*, comme disait Ubu (je crois).

Même si on tient compte du prix du sucre, de la petite cuillère qui disparaît quelquefois, de la tasse, *qui n'est pas incassable,* du service, de l'amortissement de la voiture, du coût de sa traction...

Ce n'est pas de l'or noir, c'est du brillant... fondu.

J. LEVY
(Paris).

(Notons seulement que le service est réduit au minimum : le client prend sa tasse, sa petite cuillère et prend de l'eau chaude au robinet... N.D.L.R.)

ACTUELLES

L'industrie, elle est malade

J'ai vu un grand industriel. [...]

« Ça va très mal... ça va très mal... », gémit-il. On ne peut plus travailler tranquillement... Toujours des grèves ! uand l'une cesse, l'autre commence... Pourquoi, mon Dieu, pourquoi ? Ah ! je ne sais pas ce que va devenir notre industrie, notre pauvre industrie. Elle est bien malade ».

Et, brusquement :

« C'est de votre faute ! crie-t-il.

— De ma faute ?... A moi ?

— Oui, oui. Enfin, de la faute des socialistes... des anarchistes français. Mais oui. Vous ne connaissez pas nos ouvriers, à nous. De braves gens... de très braves gens. Au fond, ils ne veulent rien... ne demandent rien... sont très contents de ce qu'ils gagnent. Ils ne gagnent pas grand-chose, c'est vrai. Mais ça leur suffit... [...]

« Nos grèves ? C'est la forme moderne de la kermesse. Oui, mais dès que nos ouvriers sont en grève, arrivent, on ne sait d'où... des tas de socialistes... d'anarchistes... enfin des Français. Ils gueulent : « Debout ! Debout !... Sus... aux patrons !... Mort au capital... » Ils excitent à la violence, à l'émeute, au pillage. [...] Alors, tout va mal... le gâchis, quoi ! Nous sommes obligés, parfois, d'augmenter les salaires. Or, augmenter les salaires, savez-vous ce que c'est ? C'est ruiner notre industrie, tout simplement. Oui, monsieur, notre industrie. »

La scène ne se passe pas chez nous, non, mais à Bruxelles, en avril 1905. C'est Octave Mirbeau qui la rapporte dans *la 628-E8*, journal de voyage en Europe, paru la même année.

JEAN GUICHARD-MEILI.

VOUS ET MOI

Frontières

Savez-vous pourquoi les Américains ont la vie facile ? Ils n'ont jamais connu le problème des frontières. Depuis l'époque des pionniers où on pouvait défricher des forêts entières en s'attribuant 20 ou 30 hectares de terrain, une rivière et un puits de pétrole pour faire le poids, ce qui est à moi est à toi et à vous tous. Dans cet esprit *sublime de « togetherness »,* de communauté, de communes, il est difficile d'empiéter sur l'espace du voisin : les limites sont peu définies ou inexistantes et on se moque des territoires limitrophes.

Aucune grille, aucun mur pour encadrer les jardins américains. Les chiens du voisinage s'y promènent tout à leur aise, ainsi que les enfants rassemblés à n'importe quelle heure pour une partie de ballon. Le facteur s'y repose quelques instants après sa longue tournée matinale, et l'employé chargé de relever les compteurs à eau fait ses additions sur une table de pique-*nique à l'ombre d'un érable.* A l'intérieur des maisons, d'ailleurs, pas beaucoup non plus de surfaces délimitées. L'espace est flou, les rares portes ne sont jamais fermées, une étagère ou un sofa sert de muraille illusoire dans un décor de théâtre. Il ferait bon, parfois, se réfugier dans les coulisses ou, tout au moins, tirer le rideau de temps en temps.

... Ainsi pensait Bernard, installé aux États-Unis depuis dix ans et très désorienté par l'absence de barrières. Sa maison est presque la sœur siamoise de celle de ses voisins. Moins de 6 mètres les séparent *l'une de l'autre. On ouvre une* fenêtre, on va cueillir un brin de persil, et on se trouve obligé à un brin de conversation avec les voisins omniprésents et ultra sociables. Non que les voisins soient *désagréables*, d'ailleurs ; non que Bernard soit misanthrope. Mais, enfin, cet espace indélimité le rendait mal à l'aise. Et puis, jusqu'où exactement pouvait-il planter son *persil ?... Et alors ? Aurait-il* besoin de passeport pour cueillir son persil égaré chez le voisin ? *« Mais c'est gênant »,* disait Bernard. Il a bien essayé de faire pousser une haie pour créer un semblant de frontière — sans résultat appréciable puisque le persil et les tulipes se faisaient un malin plaisir de passer à travers les espaces libres. Il ne restait qu'une solution : faire bâtir une clôture. Comme si c'était la chose la plus facile du monde ! Le mot clôture évoque, à *Washington*, une forteresse, un camp retranché, « défense d'entrer ». La police voit pire : une cachette pour un malfaiteur, un repaire de brigands. Et les lois sont sévères : interdiction d'avoir, sur le côté rue, un mur ou une haie dépassant 4 pieds de haut. Sur le côté voisin, on ferme les yeux sinon la porte.

Une clôture, une insulte. Comme Bernard est très diplomate, il a insinué, il a suggéré... il a exprimé son admiration pour Robert Frost — *« Good Fences make Good Neighbors ».* Mais les voisins n'aimaient pas Robert Frost et ils ignoraient les suggestions. Par contre, ils se plaignaient beaucoup des locataires que Bernard installait chez lui lorsqu'il partait en mission dans l'un ou l'autre pays du monde :

« Vos locataires lançaient des ordures par la fenêtre... »

« C'est impensable ! »

« Leurs enfants jetaient des tricycles sur les géraniums... »

— « Je vais faire bâtir une clôture. désormais vous serez tranquilles ». Et Bernard d'arpenter le terrain pour déterminer les limites exactes de son jardin. Mais on était loin de la chère Normandie ! 5 centimètres de plus ou de moins dans leur jardin, c'était le moindre souci des voisins. Ce qui les inquiétait, c'était le genre de clôture prévue. *Ils la voyaient blanche,* à clairevoie, haute de 60 centimètres, une mini-frontière par-dessus laquelle on échangerait des poignées de main. Ils ne s'attendaient pas au *sombre mur de Chine qu'ils ont* trouvé un soir, en rentrant chez eux... Qui dit frontière, dit ennemi. Bernard a apporté chez eux le rameau de la paix : une dizaine de rosiers grimpants qui ne pouvaient grimper... que sur une clôture. De l'hostilité on est passé à la neutralité.

Nul n'est plus dérouté par le problème épineux des frontières que le gouvernement américain qui emploie parfois un groupe hétéroclite d'Européens fraîchement *déracinés. Imaginez un bureau où* travaillent un Français, un Anglais, un Suisse, un Belge, un Italien... Ajoutez une pincée d'Allemand et une tête de Polonais, et essayez donc de mélanger le tout « à l'américaine » ! L'Allemand voulait un coin fenêtre, et on lui a accordé un coin fenêtre avec vue sur la forêt noire des taxis. Le Suisse voulait suffisamment d'espace *mural* pour coller ses *affiches* de pics neigeux, et on lui a trouvé un grand pan de mur. Certains ont ensuite demandé plus d'espace vital, mais ils se sont heurtés à la loi bureaucratique : 100 pieds carrés par fonctionnaire. Ils ont donc sournoisement poussé leurs corbeilles à papier, leurs télévisions et leurs étagères vers les voisins, se taillant ainsi, petit à petit, un domaine plus important. Un autre encore, voyant son territoire se rétrécir de jour en jour, s'étonnait d'avoir tout juste assez de place pour sa chaise et son bureau. *« Ne joue donc pas au martyr »,* lui disait-on.

Le Français pourtant, qui souffrait de violents maux de tête, se confia un jour à son chef de service, M. Grey, diplômé de sociologie européenne. : « Savait-il à quel *point c'était difficile* de travailler avec des gens d'origine si différente, d'être exposé sans cesse à leurs maniérismes, leurs accents, leurs cravates décorées de ruines romaines, leur façon de téléphoner, leur habitude de grignoter des carottes crues ou du chocolat aux noisettes, de se chauffer les mains à leur bouteille thermos ?... D'être envahi, les jours de pluie, par les *parapluies des uns et des autres,* étalés comme de gros champignons vénéneux ? D'être interrompu, à n'importe quelle heure, par n'importe qui, venu se planter devant son bureau pour feuilleter son atlas ou même palper son coupe-papier ?... » M. Grey décida de consulter le psychiatre nommé dans chaque section par le ministère du travail :

« J'ai ici un Français traumatisé qui... »

Et le psychiatre d'effleurer l'importance des lignes symboliques et hyperboliques, des méridiens, des traits d'union, des frontières...

— Passez donc une commande de frontières. »

Les frontières sont arrivées sous forme de paravents — 6 pieds de haut, 5 centimètres d'épaisseur, en matière plastique beige assortie à celle des bureaux — qui laissaient, pour circuler, d'étroits couloirs en méandres. Le Rhin ou la Vistule ?... A l'abri des frontières, le calme régnait. Mais le Suisse se fatigua bientôt de contempler sa fausse montagne de plastique, le Belge assurait que l'odeur de plastique le rendait malade, l'Italien a été affecté à un autre service et le Français est parti en vacances. Tous les paravents ont disparu ; l'Anglais est resté seul derrière le sien, parfaitement heureux.

M. Grey, lui, n'est jamais seul. Sa porte est ouverte en permanence à tout venant. « C'est tout de même gênant, pensait-il, d'avoir un Anglais prisonnier derrière un paravent ». Alors, il a insinué, il a suggéré, il a essayé d'exprimer son admiration pour l'Europe unie et la Manche en commun... Mais *l'Anglais n'aimait pas la Manche* en commun, il *n'aimait* pas les suggestions, et il aimait les paravents.

Les pompiers ont eu le dernier mot. Au cours de leur visite *annuelle dans les bureaux, ils ont* déclaré ne jamais avoir vu autant de matière plastique inflammable. Il fallait se débarrasser de tout ce qui n'était pas absolument essentiel, y compris les paravents. Comme si les frontières n'étaient pas essentielles...

PAULE ZAPATKA.



NICOLAS VIAL

Messieurs les syndicalistes administrateurs

Dans les entreprises nationalisées, le tiers des conseils d'administration sera formé de représentants du personnel. Les syndicats semblent y croire. Pourtant – faiblesse numérique, poids de l'État et des syndicats eux-mêmes, – les expériences antérieures ont été peu concluantes. « Bond en avant » ou « truc juridique » ?

VOILA un an, le 11 février 1982, que la nouvelle loi de nationalisation des grands groupes industriels et financiers a offert à leurs salariés un tiers des sièges dans chaque conseil d'administration (C.A.). Au terme de négociations entre gouvernement et syndicats, la C.F.D.T. obtenait ainsi 54 postes d'administrateurs, F.O. 43, la C.G.T. 38, la C.G.C. 52, et la C.F.T.C. 18.

Dans les mois à venir, la loi de démocratisation du secteur public devrait donner une nouvelle dimension à cette mesure : dans toutes les sociétés de plus de deux cents salariés dont le capital est constitué, à plus de 50 %, par des fonds publics, les conseils d'administration ou de surveillance (1) devraient comprendre désormais *au moins* un tiers de représentants du personnel. Ces représentants ne seront plus, selon toutes probabilités, désignés par les pouvoirs publics sur proposition des instances syndicales, mais élus par l'ensemble des salariés.

Ce sont ainsi plusieurs milliers de travailleurs qui intégreront les conseils d'administration, ces lieux prestigieux où se décide, en principe, la politique des entreprises, ces instances qui symbolisent la plénitude du pouvoir industriel.

Depuis une quinzaine d'années, la participation des salariés aux décisions est à l'ordre du jour dans les pays d'Europe occidentale et même dans certains pays du tiers-monde, tels l'Égypte ou le Bénin (2). En France, en février 1975, le rapport Sudreau s'était prononcé pour une *« cosurveillance »* qui aurait donné un tiers des postes d'administrateurs aux salariés de toutes les grandes entreprises, publiques ou privées. En 1978, le président Giscard d'Estaing avait tenté de faire un premier pas dans cette direction en introduisant un ou deux représentants des cadres dans les C.A., mais il s'était heurté à une hostilité presque générale, tant à droite qu'à gauche, et le projet avait tourné court.

« Un blocage culturel »

L'arrivée de la gauche au pouvoir a remis la question à l'ordre du jour : dans le nouveau contexte politique, il va de soi que les travailleurs doivent avoir accès en tant que tels à la direction de la société ; dès 1920, d'ailleurs, la C.G.T. s'était prononcée pour des conseils d'administration tripartites (personnel, usagers, collectivité) dans les futures sociétés nationalisées dont on commençait à parler.

Mais, curieusement, il semble que l'élément déterminant, aujourd'hui, soit ailleurs : il y a quelque chose dans l'air du temps – en particulier ce besoin de plus en plus manifeste que chacun, chaque catégorie sociale, éprouve de s'exprimer – qui fait qu'on ne peut pas ne pas avancer dans ce domaine, même si personne ne sait très bien ce qui en résultera.

Il existe quelques précédents : au lendemain de la libération, des ordonnances du général de Gaulle avaient en effet déjà introduit des salariés dans les C.A. des établissements qu'elles nationalisaient ; il y avait, à l'époque, une unanimité parmi les forces politiques issues de la Résistance, pour poser les fondements d'une *« véritable démocratie économique et sociale »* (3).

Les salariés se sont ainsi vu attribuer, par exemple, cinq places au C.A. des Charbonnages de France (sur un total de quinze), six (sur dix-huit) à celui de chacune des Houillères de bassin (4), six (sur quinze) chez Renault, quatre (sur seize) à Air France, deux, puis trois (sur douze), dans les banques...

Mais cette première expérience n'a fait l'objet d'aucune étude. Ni les hommes politiques ni les sociologues ne s'y sont intéréssés. Quant aux syndicalistes, pourtant concernés au premier chef puisque, dans cette première période, ils avaient l'exclusivité de la représentation des salariés dans les conseils d'administration, ils ont vécu l'expérience au jour le jour, sans la « capitaliser » ni en tirer des perspectives et des revendications.

« Il y a un blocage culturel dans le syndicalisme ouvrier à l'égard des responsabilités de pouvoir dans l'entreprise, constate Jean-Paul Jacquier, permanent confédéral de la C.F.D.T. *Gérer, c'était l'affaire des patrons ; nous ne voulions pas être dans les décisions. »*

D'autre part, les responsabilités données se sont vite révélées formelles : *« Ce n'est qu'une chambre d'enregistrement »*, répètent avec un bel ensemble tous ceux qui ont vécu l'expérience.

D'abord la structure du pouvoir dans les entreprises est telle, en France, que les C.A. ne sont pas, sauf exception, les lieux de décision qu'ils sont censés être. *« Le conseil d'administration traditionnel, c'est la messe dominicale. On lit le rapport du président, celui du directeur général. Pas de questions, messieurs ? Au revoir »*, reconnaît avec humour, Pierre Chavance, actuel président de CIT-ALCATEL, tandis que Jean-Yves Eichenberger, P.-D.G. d'Imétal (société de métaux non ferreux qui faisait partie du groupe Rothschild) et président de la Confédération française des patrons et dirigeants d'entreprises chrétiens (C.F.P.C.) précise : *« C'était déjà le cas avant que les salariés n'y soient représentés. En France, les administrateurs n'interviennent, par quelque question ou suggestion, que dans les cas graves. »*

Tel ou tel problème peut être discuté individuellement, à n'importe quel moment de l'année, avec tel ou tel administrateur particulièrement concerné ou compétent ; mais l'essentiel de la décision relève de la direction générale. *« Et, là même,* ajoute Jean-Yves Eichenberger, *il arrive qu'on limite l'information, jusqu'au dernier moment, aux gens les plus directement concernés. »* Quant aux C.A., *« ils sont nécessaires, d'un point de vue juridique, pour que certaines décisions soient entérinées, mais ce n'est pas là qu'elles sont prises à proprement parler, du moins dans les entreprises que je connais »*.

Dans les entreprises nationalisées s'ajoute le poids de la tutelle exercée par les pouvoirs publics. Les grandes décisions ne sont prises ni en conseil d'administration ni dans le bureau du P.-D.G., mais dans celui du ministre, surtout quand il s'agit de quasi-services publics, comme E.D.F., la S.N.C.F. ou les Charbonnages. *« Il est hors de question que des problèmes de la gravité de ceux que nous avons à aborder soient réglés en quelques heures. Les décisions sont très largement prédéterminées, et je ne vois pas comment il pourrait en être autrement »*, estime André Nègre, administrateur C.G.C. d'Air France.

La possibilité du recours à l'opinion publique

Pourtant il garde *« l'espoir de, parfois, influer sur le cours des choses »*. Il est un des rares salariés-administrateurs à avoir été élu par le personnel. Peut-être l'image plutôt positive qu'il a gardé de sa fonction vient-elle de là, même s'il en a bien vu les limites : *« Je suis convaincu que nous ne perdons pas notre temps. Nous constituons un garde-fou car la direction s'interroge sur nos réactions quand elle prépare ses décisions. A défaut de la majorité, nous avons la possibilité du recours à l'opinion publique : un tract à trente mille exemplaires sur les salaires, un appel à la presse dans les cas les plus graves... »*

Même son de cloche chez son collègue C.G.C. de Gaz de France, André Blaizot. Sans doute n'est-ce pas par hasard s'ils sont tous deux cadres. Leurs pareils évoquent aussi, assez souvent, l'aide que constituent les informations données spontanément ici et là, par les autres cadres, et celles qu'ils tirent de leur propre compétence professionnelle.

Pour d'autres, comme Marcel Barrois, C.G.T., ancien du C.A. des Houillères de bassin du Nord et du Pas-de-Calais, le seul intérêt retiré a été l'information : *« C'est positif pour nos dossiers. »* Mais il ne démentirait sans doute pas Jacques Bore, actuel administrateur C.G.C des mêmes Houillères, quand il dit : *« Le C.A. est un observatoire pour les organisations syndicales, une chaire pour exprimer leur point de vue, et un moyen de pression pour obtenir une gestion transparente. »*

D'une entreprise à l'autre, on note, dans la pratique, des différences sensibles. A la SNIAS, par exemple, Michel Judic, de l'usine de Nantes-Bouguenais, administrateur C.F.D.T., décrit une situation bloquée : *« Quatre ou cinq fois par an, on avait une réunion qui durait moins de deux heures. La veille, et encore pas toujours, on avait reçu 1 kilo de papiers confidentiels. Le président faisait un exposé très brillant, donnant des informations elles aussi « confidentielles » mais qu'on avait en général déjà lues dans la presse... »*

A E.D.F., en revanche, les conseils occupent trois demi-journées chaque mois : *« La commission des investissements se réunit le mercredi, la commission d'exploitation le jeudi,* explique Maria Aubertin, représentante des usagers au C.A., en tant que dirigeante de la Fédération nationale des associations familiales rurales. *Chaque administrateur est affecté à l'une ou l'autre mais peut assister au deux. On y fait un travail assez approfondi. Enfin, le vendredi, c'est l'assemblée plénière. »* Elle note l'abondance de l'information (*« Trop de papiers même ! »*), la volonté de dialogue : *« L'ancien président, Paul Delouvrier, en particulier, aimait bien que les idées s'affrontent, il poussait au débat. »*

Face au mutisme et à l'absentéisme de nombreux représentants des « usagers » – Maria Aubertin est une exception – et autres « personnalités », on ne s'étonne pas vraiment de découvrir, ici ou là, l'esquisse d'une sorte de connivence entre direction et salariés, devenus les codéfenseurs de l'entreprise face à ces ... étrangers. Une connivence où Maria Aubertin détecte aussi un certain « corporatisme » face aux usagers.

MARIE-CLAUDE BETBEDER.

(Lire la suite page IV.)

(1) On ne les distinguera pas ici les uns des autres.

(2) Le Bureau international du travail *(B.I.T.)* a publié, en 1981, un petit ouvrage qui fait l'inventaire, à l'échelle mondiale, de ce qui existe dans ce domaine : *la Participation des travailleurs aux décisions dans l'entreprise* (Bureau de Paris, 205, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 548-92-02).

(3) *Selon la formule du Conseil national de la Résistance.*

(4) Un septième viendra s'y ajouter en 1974 pour donner une représentation plus équitable à la C.G.T.

Évolution à la « N.R. »

Le secteur privé continuera à se passer de représentants des salariés dans ses conseils d'administration : *« On a assez à faire pour faire passer dans les actes la loi Auroux du 4 août 1982 sur la « liberté des travailleurs dans l'entreprise »*, dit-on du côté des syndicats.

On trouve néanmoins quelques exceptions ayant en général comme point de départ une initiative patronale.

La Nouvelle République du Centre-Ouest, à Tours, est l'une d'entre elles. Fondée en 1944 par d'anciens résistants, *c'est une SAPO, société anonyme à participation ouvrière.* Les salariés y sont propriétaires d'un tiers des actions en capital, auxquelles s'ajoutent des « actions de travail » détenues collectivement par une *« coopérative de main-d'œuvre »* qui regroupe tout le personnel. Ces actions de travail donnent autant de voix au personnel que ses actions en capital, si bien qu'il dispose, en assemblée *générale, du même nombre* de voix que les actionnaires extérieurs.

Il a par ailleurs cinq représentants – élus – au conseil de surveillance, sur onze membres. Il est intéressant d'y observer, entre autres choses, l'évolution de l'attitude de la C.G.T. – très largement représentée – à l'égard de ce qu'elle a longtemps dénoncé comme une « collaboration de classes ».

Jean-Yves Thébault, membre du conseil de surveillance, très apprécié à la « N.R. » pour son souci permanent d'agir de manière démocratique, en est un exemple : *« Pendant longtemps, à la C.G.T., on a vécu sur l'idée que tout ce qui venait des patrons était mauvais. Maintenant nous faisons la différence entre ce qui se passe ici, même si c'est imparfait, et la situation dans une société capitaliste classique. J'ai des collègues communistes qui sont même très intéressés par l'expérience de la « N.R. ».*

» Plus ça va, plus nous sommes amenés à réfléchir aux formes nouvelles que devrait prendre l'action syndicale dans une situation comme la nôtre. Que signifie la grève quand on est propriétaire d'une partie de l'entreprise ? Alors on pense à la mise en place de conseils d'atelier, qui compléteraient très bien les structures de la « N.R. » J'en rêve ; mais on se heurte à l'opposition de la direction syndicale. Ou plutôt, on s'y est heurté quand on a commencé à en parler, il y a quelques années, après le congrès de Grenoble. Aujourd'hui, je sens encore des réticences. Je pense que ça vient de ce que la C.G.T., chez nous, est très pyramidale, alors que le conseil d'atelier est plutôt une structure horizontale. »

Serge Rigollet, cégétiste et communiste, ouvrier comme Jean-Yves, et délégué du personnel, est également candidat aux prochaines élections au conseil de surveillance. *« Je fais les deux à la fois pour montrer que le militantisme syndical et la participation à la gestion ne sont pas du tout incompatibles. On n'est plus en 1936 ni même en 1968. A cette époque-là, on pouvait se contenter de réclamer du pain, maintenant il faut dire aussi comment on peut se le procurer. On ne peut plus se cantonner dans la critique, il faut faire des propositions ! »*

« Dialogue » à la régie Renault

Maurice Badiche, administrateur C.G.T. à la régie Renault pendant quatre ans, aux alentours de 1970, se souvient : *« On se réunissait tous les quatrièmes mardis du mois, au septième étage du siège des Champs-Élysées. Il y en avait en général pour deux heures. C'était un dialogue entre le président, Pierre Dreyfus, et les syndicats, sous l'œil amusé ou absent des représentants du gouvernement qui n'ouvraient jamais la bouche. Le P.-D.G. commençait par présenter l'activité du mois précédent. Nous étions abreuvés de chiffres. Ensuite une discussion s'ouvrait à partir des questions que nous avions déposées à l'avance : où va se faire la nouvelle voiture ? A Billancourt ou à Flins ? Nous avons entendu dire que vous allez transférer la fonderie à Lorient, est-ce vrai ?...*

» Les problèmes de salaires n'étaient en général pas abordés. Venaient ensuite les « questions diverses », parfois anecdotiques, relevant souvent de l'immobilier. Je me souviens de discussions à propos de l'aménagement de la tête du pont de Sèvres où se trouvaient des ateliers qui devaient disparaître. Le terrain a été vendu aux H.L.M., mais, en fin de compte, il y a été construit des bureaux et des immeubles résidentiels. Nous avions du mal à connaître les dessous de ces affaires-là.

» De temps en temps, le représentant d'un syndicat lisait une déclaration, par exemple à l'occasion d'une grève. Nous avions l'État devant nous... il fallait en profiter ! Tout le monde écoutait religieusement, puis le président disait : « Très bien, j'ai bien enregistré ce que » vous venez de dire. »

» Les réunions du comité central d'entreprise, qui duraient au minimum une demi-journée, et, dans les cas les plus importants, deux journées entières, étaient cent fois plus vivantes et plus riches en informations.

» Pour les votes, il y avait deux blocs face à face : d'un côte les représentants de l'État et des transporteurs (les « usagers »), de l'autre, le personnel, minoritaire. Nous, les salariés, nous divergions parfois dans nos votes, mais, en quatre ans, je n'ai jamais vu l'autre bloc se rompre. »


NICOLAS VIAL

Messieurs les syndicalistes administrateurs

(Suite de la page III.)

Comment les administrateurs salariés ont-ils été choisis par les syndicats ? « *On cherche le militant solide, confirmé, qui défendra en toutes circonstances les idées de l'organisation,* explique Claude Bouin, de la C.G.T., membre du C.A. des Houillères du Nord-Pas-de-Calais, *quelqu'un qui connaît bien les problèmes de la profession et qui sait intervenir en public.* » « *Ce serait stupide d'envoyer un chien fou dans un C.A. !* », ajoute Georges Roy, ancien du C.A. de l'aéroport de Paris.

Claude Bouin et R. Merlier, comme leur collègue de Force ouvrière, Marcel Muller, et beaucoup d'autres, ont dû acquérir un bagage, car tous trois ont commencé à travailler « au fond » dès l'âge de quatorze ans. « *Ça m'en a couté des nuits de travail !* », dit Marcel Muller. Du coup, beaucoup sont restés administrateurs pendant longtemps : vingt ans pour Marcel Muller.

Pourtant il restent des « inconnus dans la maison » : à l'entrée du puits 5, à Sallaumines, près de Lens, oui, certains savent qu'il y a des ouvriers au C.A. des Houillères. Oui, certains pensent que c'est important. Non, ils n'ont rien de plus à en dire. Les autres ne savent pas : « *Des ouvriers ? Vous me l'apprenez !* » Michel et Yvette Lépingle, une famille de mineurs de Sallaumines, sont de ceux qui « savent ». Mais « *de toute façon,* disent-ils « *ils* » *n'ont pas la majorité ;* « *ils* » *ont le droit de dire, de crier, pas le droit d'être écoutés. Et puis, ces administrateurs, est-ce qu'ils demandent leur avis aux gens des cités* » ?

Ignorés par l'immense majorité des salariés de leurs entreprises aussi bien que par les pouvoirs publics, les hommes (pas une seule femme parmi eux !) qui ont vécu cette terne aventure n'ont pas eu vraiment l'occasion de se prendre trop au sérieux. Aucun, semble-t-il, n'est devenu un « sénateur », transfuge de son milieu. Mais ils sont souvent très marqués par l'aspect institutionnel du syndicalisme.

D'une expérience trop limitée pour être mobilisatrice, et quelque peu asphyxiée par le double poids du syndicalisme et de l'État, peut-on réellement, aujourd'hui, passer à une autre qui soit vigoureuse et riche ? Le nombre, cette fois, y est : quand, d'ici six mois ou un an, les salariés de plusieurs centaines d'entreprises éliront leurs administrateurs au suffrage universel, l'événement ne devrait pas passer inaperçu. L'autonomie de gestion a été affirmée de manière répétée par les ministres concernés et le président de la République lui-même (5). Le fait qu'il s'agisse de firmes industrielles ou bancaires du secteur concurrentiel et non de semi-services publics peut donner quelques espoirs ; mais la tradition étatique est si forte en France que l'autonomie devra inévitablement être une conquête des intéressés.

Comme des potiches

Après quelques mois seulement de fonctionnement, les nouveaux conseils d'administration constitués depuis février 1982 n'apparaissent en tout cas pas encore comme des lieux de décision. Chez P.C.U.K., par exemple, Jacques Hazebrouck, de la C.F.T.C., exprime la même déception que son collègue C.F.D.T., Marc Béchet : « *Les décisions ne sont pas du tout discutées, elles sont préétablies. On nous considère comme des potiches !* » Pour Jean Guénin, administrateur C.F.T.C. de Rhône-Poulenc, « *le C.A., c'est toujours la chambre d'enregistrement* ». Chez Usinor, tout en reconnaissant l'effort fait par la direction en faveur des administrateurs salariés, Jean-Claude Valetti, C.G.T., constate : « *Pour le partage du pouvoir de gestion, là, ce n'est pas gagné.* »

La situation est encore mouvante et peu claire. Souvent, les témoignages se contredisent. Les nouveaux présidents des sociétés nationalisées, même lorsque ils y sont favorables, sont peu préparés à des pratiques plus collégiales.

Pour tous, un temps de rodage est nécessaire. C'est l'avis de Daniel Cholley, qui a participé, en tant que représentant du P.S., aux travaux de préparation de la loi sur les nationalisations : « *Le plan d'entreprise de 1983 s'est préparé dans des conditions telles qu'il faut le considérer un peu comme le numéro zéro d'une publication,* dit-il. *La plupart des comités de groupe ne sont pas encore nommés, les C.A. se mettent tout juste en place, les filiales ne sont pas encore dans le coup. Ce ne sont encore que les balbutiements de la concertation. Le vrai démarrage se fera à travers la préparation du contrat de plan de 1984.* »

TRANCHES DE DRAMES

Vénus sur les lieux du crime

Seul indice auprès du corps d'une infirmière assassinée, la « Vénus Erotica », le livre d'Anaïs Nin.

ETOUFFÉES par les murs de sa prison de Chambéry, les protestations d'innocence d'Yves Ponthieu, trente-six ans, incarcéré depuis dix-huit mois pour meurtre ; l'insondable embarras de la C.F.D.T. où il a exercé des responsabilités nationales ; le silence outragé et honteux d'un établissement de soins, ancien sanatorium d'Hauteville (Ain) dont l'inculpé était économe, et la victime, Monique Soubeyran, vingt-cinq ans, infirmière. Une énigme syndicalo-hospitalo-criminelle qui devrait trouver son épilogue au printemps devant les assises de l'Ain, à Bourg-en-Bresse.

Le 16 juillet 1981, en milieu de journée, Monique Soubeyran quitte l'établissement Belligneux l'Albarine, où elle a été embauchée comme infirmière quelques mois auparavant. Anorak à la ceinture, la jeune femme affectionne les longues marches dans les bois de sapins qui surplombent Hauteville, située à 900 mètres d'altitude.

C'est même son seul plaisir : elle ne sait pas danser, on ne lui connaît aucune liaison. Seuls la marche, le vélo parfois. Originaire de Haute-Loire, elle a peu frayé avec ses collègues, qui n'en dressent qu'un portrait flou : « *Une fille saine, toujours souriante, sur qui on peut compter.* »

Où part Monique Soubeyran, ce 16 juillet ? Sans doute pour une marche en forêt. Une ultime balade avant les vacances. Dans quelques jours, elle doit retourner à la ferme familiale. Personne ne reverra vivante Monique Soubeyran.

Deux jours plus tard, des promeneurs découvrent son corps, nu et à demi-calciné, sur un chemin forestier à proximité du col de la Berche. à cinq kilomètres d'Hauteville. Un joli coin, le col de la Berche. Une splendide forêt de sapins où vont glousser tous les couples illégitimes ou romantiques d'Hauteville. Immédiatement averti, l'économe de l'établissement, Yves Ponthieu, s'offre à aider les gendarmes. Il reçoit et réconforte les parents de la victime.

Retour des gendarmes, quelques jours plus tard, dans le bureau de l'économe. Le matin même, il vient de conduire sa femme à la maternité de Nantua où elle accouchera dans la soirée de leur quatrième enfant.

Mais les rôles ont changé. Près du corps, en effet, on a retrouvé un livre, *Vénus Erotica,* d'Anaïs Nin. Un livre qu'ont vanté les mois précédents de nombreuses publicités dans *le Monde* et *le Nouvel Observateur,* lectures habituelles d'Yves Ponthieu.

Un libraire d'Hauteville s'est souvenu avoir vendu ce livre à l'économe de Belligneux. Souvenir indiscutable, quoique la date en demeure floue. L'économe avait plutôt pour habitude d'acheter des revues du style *Union,* du pur porno avec alibi médical ou sentimental. « *Tiens, il m'achète un « poche », aujourd'hui* », se souvient avoir remarqué le libraire à l'intention du gendarme Husson, son ami, de congé ce jour-là, et en visite dans la librairie.

De cet achat de l'économe, le gendarme Husson s'est souvenu lui aussi. « *Qui est ce con qui ne dit même pas bonjour ?* », a-t-il demandé à son ami. L'économe, ce jour-là, est vêtu d'un très directorial costume trois pièces, et... fume des Boyards. L'accoutrement ne cadre pas avec la physionomie, juge le gendarme Husson qui, pour être en congé, n'en garde pas moins ses réflexes professionnels.

Complexe personnage, Yves Ponthieu. Issu d'une famille nombreuse du Nord, fils, déjà, d'un permanent C.F.T.C. — celle des origines, avant la C.F.D.T., — ancien infirmier psychiatrique, il s'est hissé aux fonctions d'économe à la force du poignet. « *Mon bâton de maréchal !* », dit-il de ce diplôme acquis après deux ans de travail de nuit, pour pouvoir étudier durant la journée. Petit, la mèche rebelle, le visage jaune, allongé d'un bouc peu sympathique, *il est arrivé à Hauteville dix-huit mois auparavant.*

C'est peu dire qu'on ne l'aime pas, à Belligneux l'Albarine. Le rejet est unanime, quoique muet. D'abord, tare indicible, c'est un étranger au plateau, un nouveau, alors que tous les cadres de l'établissement trônent depuis des lustres, dignes et immuables, derrière leur bureau du pavillon administratif.

Et puis, voilà qu'il prend des initiatives. Le personnel de l'hôpital, tout à coup, est bombardé de notes administratives. Yves Ponthieu n'aime pas qu'on arrive en retard. *Yves Ponthieu se mêle d'interdire au personnel de cuisine* la consommation d'alcool sur le lieu de travail. Yves Ponthieu arpente à tout propos les couloirs interminables de l'établissement, alors que ses prédécesseurs se cantonnaient sagement dans leur pavillon administratif, à distance des unités de soins.

Bientôt, Yves Ponthieu tient l'établissement à bout de bras. Veille à sa bonne moralité, à la propreté, à la ponctualité.

Yves Ponthieu, certes, a les défauts de ses qualités. Il n'aime pas que son avis ne prévale pas. La réunion quotidienne, qui rassemble les principaux cadres de l'établissement autour du médecin directeur, le docteur Accard, est souvent orageuse. « *Il s'est pénétré de ses nouvelles fonctions* », disent ceux qui l'ont connu avant. « *Un petit chef, un péteux !* », réplique Belligneux l'Albarine : des cadres aux aides-*soignants, une sainte unanimité.*

Mais ses détracteurs ignorent que le petit chef irascible et rigide est aussi un syndicaliste épris de promotion humaine. Après avoir œuvré à la fondation de la C.F.D.T., il représente la confédération au bureau de l'Association nationale pour la formation hospitalière (A.N.F.H.), premier collecteur de fonds de formation en France, qui concerne 400 000 agents hospitaliers. Il a longtemps fait partie du bureau de la fédération C.F.D.T. de la santé (90 000 adhérents). S'il a souhaité, à son arrivée à Hauteville, du fait de sa promotion et sur la demande de sa femme, redevenir un simple « adhérent de base », il ne s'en souvient pas moins qu'il a été syndicaliste.

« On m'a frappé »

Comme toute sa famille, Yves Ponthieu est également croyant, même si sa pratique *s'est relâchée ces dernières années.* Elle reviendra en prison, où il égrène son chapelet durant la promenade quotidienne.

Voilà donc l'homme chez qui débarquent les gendarmes, quelques jours après le meurtre. Sans rien dire, sans mandat de perquisition, on fouille son bureau de fond en comble. Et on trouve dans un tiroir les fameuses revues pornos que l'économe, honteux, achetait en les enveloppant, détail aggravant, dans *le Monde...* A la gendarmerie d'Hauteville, Yves Ponthieu admet d'abord avoir acheté *Vénus Erotica.*

Puis il bafouille, se rétracte.

Trop tard. Les gendarmes ne le lâchent plus. Après quarante-quatre heures de garde à vue et d'interrogatoire « musclé », alors qu'on refuse de lui dire si sa femme a accouché ou non, Yves Ponthieu « craque » : « *J'ai lu Vénus Erotica, ça m'a donné envie d'une fille. J'ai rencontré l'infirmière. Je lui ai proposé de lire avec moi, elle a refusé. J'étais tellement fou de désir que je l'ai étranglée sans m'en rendre compte. Je suis revenu la nuit suivante mettre le feu au corps avec de l'alcool à brûler.* » Ces aveux, Yves Ponthieu les réitère le lendemain dans le cabinet du juge d'instruction. Et, quelques jours après, se rétracte : « *On m'a frappé, on m'a fait mettre nu, on m'a plongé le nez dans les viscères de la victime (1).* » On lui a en outre promis la liberté s'il avouait, et il était prêt à tout pour avoir des nouvelles de sa femme. Il ne variera plus.

***

Dix-huit mois ont passé. En ces jours de décembre 1982, il pleut sur Hauteville. Sa station attend la neige. Car si les établissements de soins sont la première industrie du plateau (5 000 habitants, 1 800 lits de sanatorium reconvertis, on appelait jadis Hauteville, dans la vallée, « *le mouroir* » le tourisme est la seconde.

Il pleut et le plateau se terre. Se tait. Pensez : deux étrangers au pays, l'inculpé et la victime. Yves Ponthieu, qui, en dix-huit mois, n'a jamais réussi à attirer à dîner un seul de ses collègues, est rayé des *récits, sinon des mémoires. Le juge d'instruction se tait.* Les gendarmes prennent des airs entendus et se taisent. L'établissement Belligneux l'Albarine, le plus important d'Hauteville qu'il surplombe orgueilleusement, se ferme comme une huître. Le docteur Accard, le directeur, ne parlera que si la préfecture le lui ordonne. Mme Lapierre, chef du personnel, ne parlera que si le directeur l'y autorise. Le chef de la comptabilité, M. Rapetti, se donne une demi-journée de réflexion et plonge dans le même silence.

Tous trois se taisent, comme ils se sont tus voici dix-huit mois. Un silence de plomb comme le ciel d'Hauteville. Tous trois travaillaient à quelques mètres d'Yves Ponthieu. Le croisaient dans le couloir cinq fois par demi-journée. Un mot de leur *part, un effort pour rassembler leurs souvenirs* quant à l'emploi du temps de l'économe l'après-midi du jeudi 16 juillet 1981, eussent pu l'accabler définitivement ou le sauver. Le mot n'est pas venu.

Silence de la hiérarchie, silence de la C.F.D.T. Les « administratifs » de la section syndicale de Belligneux l'Albarine n'auraient peut-être pas été opposés à un soutien à l'inculpé. Mais les « soignants », qui travaillaient avec la victime, persuadés de sa culpabilité, s'y sont refusés. Deux mondes qui se vouvoient. Ecartelée entre les deux, la C.F.D.T. s'est tue.

Seul un responsable national, Gérard Prier, secrétaire général de la fédération C.F.D.T. de la santé durant dix ans, a soutenu moralement l'inculpé « *à titre personnel* », et sans se prononcer sur la culpabilité. *La fédération C.F.D.T. a en outre aidé* matériellement la femme d'Yves Ponthieu, sans autres ressources que les allocations familiales après l'incarcération de son mari. *L'été* dernier — un an après les faits, — Yves Ponthieu a fait grève de la faim durant dix-neuf jours. Gérard Prier a rédigé un communiqué de presse. Sans beaucoup d'écho.

Yves Ponthieu ne peut présenter aucun alibi valable. Tout au plus un faisceau de détails. Le jour présumé du meurtre, vers 18 heures, *personne ne lui remarque un* quelconque signe de nervosité. Et puis le personnage est peut-être rigide, « *borné* », disent certains, il est tout sauf cynique. « *Quand il me mentait, je le lisais dans ses yeux* », affirme sa femme, persuadée de son innocence. L'imagine-t-on, meurtrier, s'offrir à aider les gendarmes, à accueillir les parents — alors qu'il n'est pas de permanence ce week-end-là ?

L'imagine-t-on, comme le disent ses aveux, se relevant la nuit alors que sa femme, en proie aux contractions, se réveille sans cesse, descendre l'escalier qui craque *pour aller,* tout tranquillement, mettre le feu au cadavre ? L'imagine-t-on, s'il a eu ce sang froid, oubliant sur les lieux le livre qui l'accuse ? Lui imagine-t-on, ce sont les termes des psychiatres, cette « *volonté inconsciente d'être reconnu et puni ?*

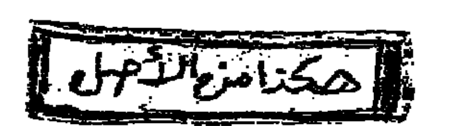
Enfin et surtout, alors qu'il vivait sa sexualité extraconjugale dans le plus grand secret, profitant de ses voyages à Paris pour rendre visite aux prostituées, imagine-t-on ce petit cadre imbu de ses *prérogatives* et de sa dignité, qui dès son arrivée a sévi contre des « *coucheries* » *entre malades et soignants, l'imagine-t-on* faisant des avances à une jeune infirmière qui, acceptation ou refus, risquait de le répéter le lendemain à tout l'établissement ?

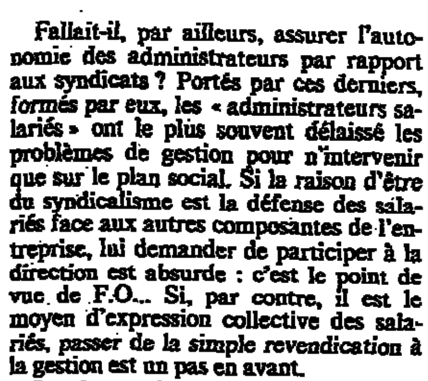
Le cadavre a été embrasé à l'aide de carburant auto, alors qu'Yves Ponthieu prétend avoir utilisé de l'alcool à brûler : le rapport d'autopsie est formel sur ce point. L'enquête n'a exploré aucune autre piste. Quelque temps avant sa mort, Monique Soubeyran avait fait la connaissance d'un jeune homme qui s'était proposé de lui apprendre à danser le rock, et la poursuivait de ses avances. « *Il me colle !* », avait-elle confié en riant à une camarade. Le jeune homme n'a pas été recherché.

Il est vrai que dans l'hypothèse de l'innocence, on s'explique mal qu'Yves Ponthieu *continue de nier avoir acheté* le livre. N'empêche. Sur des cahiers d'écolier, depuis le premier jour de son incarcération, Yves Ponthieu clame son innocence. Avec le même soin, le même zèle qu'il a apporté à ses *cours du soir,* ou à la *rédaction* des notes administratives à Belligneux, il a entrepris d'en convaincre ses proches, les bombardant de lettres « *trop bien léchées* », soupire l'un de ses destinataires, qui ne peut se défendre d'une sensation de malaise.

DANIEL SCHNEIDER.

(1) Les gendarmes admettront « *quelques petits coups* », avoir fait enlever sa chemise à Yves Ponthieu et lui avoir montré des « *restes* » de la victime.





Fallait-il, par ailleurs, assurer l'autonomie des administrateurs par rapport aux syndicats ? Portés par ces derniers, formés par eux, les « administrateurs salariés » ont le plus souvent délaissé les problèmes de gestion pour n'intervenir que sur le plan social. Si la raison d'être du syndicalisme est la défense des salariés face aux autres composantes de l'entreprise, lui demander de participer à la direction est absurde : c'est le point de vue de F.O... Si, par contre, il est le moyen d'expression collective des salariés, passer de la simple revendication à la gestion est un pas en avant.

La plupart des centrales se sont à peu près ralliées à ce dernier point de vue, mais ce n'est pas sans hésitations, détours et nuances, et contradictions internes. Ce sera un tournant considérable, *si la montagne « démocratisation du secteur public »* n'accouche pas d'une souris... Personne ne semble vraiment en mesure d'en peser toutes les implications.

Un effort général de formation

Décollage devenu indispensable par rapport à un syndicalisme essentiellement contestataire ? Mélange insupportable des genres dans lequel les syndicats vont perdre leur mordant (et... beaucoup de militants happés par les nouvelles tâches) ? De toutes manières, il n'y a pas de solution de rechange : *« Peut-être, dans vingt ans, pourra-t-on agir différemment ; mais, dans l'état actuel des choses, les syndicats sont les seuls véritables lieux de formation et d'information dans les entreprises*, fait observer Daniel Cholley. *Eux seuls sont en état de sélectionner des candidats qui aient la personnalité et la compétence nécessaires, et qui représentent autre choses qu'eux-mêmes ; eux seuls sont à même de les faire connaître et de les maintenir en contact avec l'ensemble du personnel. »*

L'expérience d'Air France, où les candidatures libres ont toujours été admises, le confirme : nombreuses, elles ne recueillent jamais que quelques dizaines de voix.

Tout en demandant aux syndicats de parrainer les listes de candidats, le projet de loi laisse une porte entrouverte : des candidatures pourront aussi être parrainées par 10 % des élus du personnel, toutes catégories confondues, et peut-être même (mais ce n'est pas dans le texte actuel) par 10 % du personnel lui-même. Par ailleurs, le projet interdit le cumul du mandat d'administrateur avec toute forme de mandat syndical.

Cependant, la participation des salariés aux conseils d'administrateurs de leurs entreprises prend bien un nouveau départ. Les organisations se sont efforcées de choisir des hommes (et quelques femmes) aussi solides, mûrs, capables que possible. Ces « élus » manifestent un intérêt évident – voire une certaine impatience pour leur mission – notamment dans son aspect économique. Certains ont déjà obtenu des réunions plus fréquentes et plus longues.

Le plus significatif est peut-être l'effort quasi général de formation : la Fédération C.F.D.T. de la banque a, par exemple, mis au point un cycle de formation économique et financière de près de quarante jours sur quinze mois. Les cinq administrateurs d'Usinor suivent, quant à eux, une formation négociée avec des enseignants de l'université Paris-Dauphine, sur une initiative de leur patron. *« Au début, nous étions méfiants*, confie Jean-Claude Valetti, administrateur C.G.T. *Mais nous avons pu donner librement notre avis sur le contenu. »*

« Nous nous demandions comment nous allions pouvoir faire travailler ensemble les membres de cinq syndicats concurrents, raconte de son côté Guy Clément, l'un des professeurs. *Mais il n'y eut aucun problème. L'économie les passionne. Et nous, nous avons beaucoup apprécié la formule adoptée qui associe salariés, professeurs, et spécialistes d'Usinor venus faire la liaison avec les problèmes concrets de l'entreprise. »*.

Mais tout cela aura-t-il un écho au niveau du salarié de base ? *« Avoir des représentants des salariés dans les C.A. n'a d'importance que s'il s'agit d'un élément dans un ensemble : il faut que les salariés puissent aussi s'exprimer dans leurs ateliers, leurs bureaux, leurs services, de telle sorte que l'administrateur qui les représente puisse s'appuyer sur leurs idées. »* Cette phrase est de J.-P. Jacquier, de la C.F.D.T. ; Pierre-Louis Marger, secrétaire général de l'UGICT-C.G.T. (6) s'exprime en termes presque identiques.

La participation aux décisions ne saurait être un *« petit truc juridique »*, une délégation de pouvoir à ajouter à la kyrielle des autres. Ce ne sera sûrement pas simple pour autant.

MARIE-CLAUDE BETBEDER.

(5) Voir notamment la déclaration de ce dernier au conseil des ministres du 17 février 1982 et les lettres de mission de M. Delors aux administrateurs généraux des banques et de M. Dreyfus aux administrateurs généraux des groupes industriels (février 1982).

(6) Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens C.G.T.

CHALEUR

Paysans écologistes dans la Manche

Fumier, petit bois, plantes des marais... à défaut de pétrole, des villageois ont décidé d'utiliser « leurs » ressources : celles de la nature et de l'agriculture.

EN 1979, le second choc pétrolier s'abat sur les pays occidentaux. Cette année-là, Marchésieux, 640 habitants, dans la Manche, décide de faire le bilan de ses besoins et de ses ressources énergétiques et de tirer parti de ses réserves.

Le village ne compte pas moins de 80 exploitations agricoles dont l'élevage bovin est l'activité principale, produisant donc, outre le lait et la viande, du fumier, source possible de « biogaz ». Le bocage y reste très serré (le remembrement est seulement en cours) : 360 kilomètres de haies sillonnent la commune (plus que la distance Marchésieux-Paris). Elaguant chaque année une partie de ses haies, l'agriculteur fait son bois avec les bûches et les rondins, mais les petites branches, autrefois mises en fagot, sont aujourd'hui brûlées dans les champs. Mille mètres cubes de bois chauffent ainsi chaque année l'air de la campagne.

Fumier et bois : deux sources de « pétrole vert ». Le maire, Léon Ourry, quarante-sept ans, cultivateur syndicaliste agricole de longue date, militant au P.S.U., puis au P.S., qui veut être « un animateur », lance l'Association des énergies nouvelles de Marchésieux (1).

Celle-ci compte aujourd'hui une vingtaine de membres actifs, des agriculteurs en majorité, mais aussi le chauffagiste, l'institutrice, le garagiste, des employés, et même un artiste peintre. Une association de plus à « Marchu », où les habitants ont construit eux-mêmes leur terrain de sport, fournissant cinq cents jours de travail bénévole. Tout en se défendant d'être écologistes – beaucoup ont mal accepté que passent dans leurs champs deux couloirs de ligne électrique venant de la centrale nucléaire de Flamanville, – se chauffer au petit bois ou avec le biogaz produit à partir de la fermentation du fumier, c'est un peu une revanche.

Côté petit bois, il n'y aura pas de problème majeur. Une chaudière communale chauffe aujourd'hui la mairie, l'école et les logements d'instituteurs. La commune achète, par contrat, le petit bois aux agriculteurs (383 m3 en 1982), qui le broient sur place, dans les champs. Les « plaquettes » obtenues sèchent huit à dix mois avant d'être affinées en copeaux stockés dans un silo alimentant la chaudière et assurant une autonomie de quinze jours.

Aucun *matériel* ne correspondant aux besoins, Jacky Lerosey, le chauffagiste qui a effectué l'installation après dix-huit mois de recherches, a dû utiliser un broyeur à os et à verre et, pour le silo, un monteur pour maïs. L'alimentation de la chaudière n'est pas parfaite, car il n'existe pas de système *permettant d'amener les copeaux régulièrement.*

Incident technique

Mais le bilan financier est net : alors que *la thermie de fuel revient à 33 centimes à* la commune, celle de bois ne coûte que 15 centimes. L'agriculteur qui, de toute façon, devait brûler le bois touche environ 800 francs pour une journée de broyage (20 m3). La commune rémunère « ses » agriculteurs qui, eux, chauffent « leur » *mairie et « leur » école. Dans une région* où la tradition d'autoconsommation est forte, le bénéfice psychologique renforce le bénéfice tout court. D'autre part, à l'heure où Marchésieux entame son remembrement, *« cela peut aider les gens à distinguer les bonnes haies à conserver des mauvaises haies à abattre »*, souligne Léon Ourry.

La production de biogaz s'est avérée plus délicate. Ce n'est pas faute de s'être entouré de compétences techniques : les Marchésiens ont pris contact pour les études avec l'INRA (2), pour le financement *avec le Commissariat à l'énergie* solaire (3). Ils ont demandé à une grosse société de recherche-développement, Bertin, les plans et une partie du matériel nécessaire (le réservoir pour la fermentation du fumier), Shell Recherche fournissant gazomètres et chaudière (biogaz-propane). *C'est un chargé d'études de la* chambre d'agriculture de Caen (4), Serge Defaye, qui fera le lien entre agriculteurs, ingénieurs, artisans et industriels.

Dans une première expérience, l'objectif est d'alimenter en continu par quatre « digesteurs » deux fermes groupées. Le gaz produit sera utilisé pour le chauffage et l'eau chaude.

Pour que l'opération soit rentable – on a opté pour un système de fermentation « non immergé » : une dalle en béton, isolée, recouverte d'une bâche imperméable tendue par des arceaux, qu'on peut charger facilement sans matériel spécial, et que l'agriculteur peut monter lui-même. Le moule pour fabriquer la dalle en béton lui sera fourni, ainsi que la bâche, les tuyauteries et les appareils de mesure. Il s'agit de mettre au point un prototype susceptible d'être utilisé dans toutes les fermes de 30 à 40 vaches.

En mars 1981, les essais sur huit semaines du premier « digesteur » se révèlent concluants : 550 mm³de biogaz sont produits, des résultats proches de ceux des *laboratoires de l'INRA.*

Mais des ennuis techniques provoquent un conflit entre les agriculteurs et la société Bertin : la bâche fuit ; le circuit de réchauffage (5) scellé dans la dalle de béton a provoqué une fissure ; les arceaux de métal sont rongés par le fumier et le *gaz.*

Pour les techniciens de Bertin, c'est un incident normal : *« Quatre ou cinq prototypes sont nécessaires pour réussir : le système est aussi complexe qu'une maison préfabriquée. Et réaliser un prototype demande plusieurs centaines de milliers de francs »*. Et de réclamer des fonds supplémentaires pour continuer les travaux. Les agriculteurs ne l'entendent pas de cette oreille. *« Tout agriculteur sait que la ferraille est bouffée par le fumier »*, proteste Michel Lenesley, président de l'Association des énergies nouvelles. Pour des paysans, un contrat signé c'est une parole donnée. Surtout, l'affaire n'a pas la même signification pour eux : c'est « leur » énergie. Ils y ont investi leur temps, leur matériel et leur sueur. Ils en attendent autant de leurs partenaires. Et une grosse société, quelles que soient ses aptitudes, n'est peut-être pas la mieux placée pour démontrer que *« small is beautiful »*.

Au hameau ou au canton ?

Résultat, l'expérimentation est restée bloquée un an. Mais elle a redémarré à l'automne dernier, l'Association des énergies nouvelles devenant maître d'œuvre, la *réalisation étant confiée* à l'Union des coopératives agricoles de Normandie (UCANOR), qui fournit non seulement des approvisionnements mais du matériel agricole et des bâtiments d'élevage en « kit ». Les agriculteurs expérimentateurs vont pouvoir se chauffer et obtenir de l'eau *chaude avec « leur » biogaz. La mise en* point des deux premiers digesteurs sera achevée en 1983 ; en 1984, on construira les deux autres de « présérie », dernière étape avant la commercialisation d'un « kit » par UCANOR.

Déjà, puisque la récupération des haies a réussi, on songe à faire aussi des plantes des marais une culture énergétique destinée à fournir la litière des animaux, donc du fumier, ou directement utilisée comme combustible dans les chaudières : *« Certaines plantes semi-aquatiques produisent 10 à 12 tonnes de matière sèche à l'hectare. Autant que le maïs. Est-ce que ça ne pourrait pas être utilisé pour le méthane ? Mais il faudrait de temps en temps drainer les marais. Ce sont de véritables couloirs à vent. L'énergie éolienne permettrait donc de le faire. »* Le laboratoire de bioclimatologie de l'INRA-Versailles a déjà entamé les premières études qui déboucheront sur des expériences en vraie grandeur.

Sur un autre plan, le temps de réflexion n'a pas été perdu. Autour du cas de Marchésieux, *« commune-pilote »*, selon l'expression de Philippe Chartier, directeur scientifique à l' Agence française pour la maîtrise de l'énergie, se développe tout un débat à propos du biogaz. *« Pourquoi ne pas envisager un marché local du biogaz ? »*, demande Pierre-Alain Jaillet, du Laboratoire d'économie rurale de Grignon (INRA). *Pour les ménages ayant une faible* consommation d'énergie et pour les non-agriculteurs, la production de biogaz sur place n'est pas rentable. Il faudrait donc créer un marché collectif *« au niveau cantonal, la quantité produite au niveau communal étant insuffisante »*.

Mais cela suppose le transport du fumier, opération coûteuse au-delà de 30 kilomètres, pour un véhicule de 10 tonnes, selon Antoine Lemarchand, ingénieur agronome chargé de mettre en œuvre le digesteur de Marchésieux. *« Aujourd'hui*, souligne-t-il, *on réfléchit sur la valorisation du lait à la ferme pour éviter de transporter « de l'eau » ; or le fumier, c'est 80 % d'eau. L'échelle intéressante pour le digesteur, c'est le hameau. » « Cela dépend des régions*, estime plus prudemment Claude Sourie, de l'INRA-Grignon. *Mais il faut s'interroger sur les possibilités de production collective. D'abord, par quelques agriculteurs en habitat groupé. Puis, dans un village. Enfin par un système centralisé : une coopérative, par exemple, recevant le fumier des exploitants « satellites »*.

Au-delà, les initiatives de Marchésieux débouchent sur la recherche d'un autre modèle d'exploitation agricole *« plus économique et plus autonome »*, explique Serge Defaye, qui prend en compte besoins et ressources locales, la main-d'œuvre *« gratuite »* et le matériel disponible de l'agriculteur, ainsi que ses motivations. Certains ne s'y sont pas trompés : agriculteurs, syndicalistes agricoles, élus locaux, animateurs de contrats de pays et associations de tout crin ont défilé devant le digesteur et la chaudière. Aujourd'hui une union sacrée se fait sur un point : continuer l'expérience.

FRANTZ WOERLY.

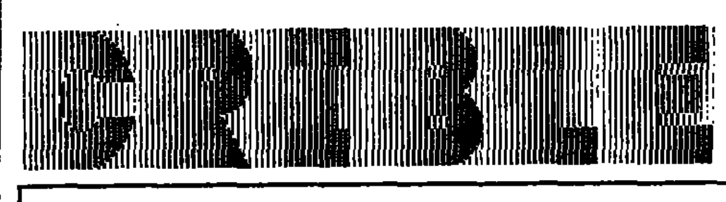
(1) Mairie de Marchésieux, 50190 Periers.

(2) Plusieurs équipes de l'INRA y ont collaboré : le laboratoire d'économie rurale de Paris-Grignon, celui d'économie et sociologie rurales, celui de bioclimatologie et la station de Rouen.

(3) Le Comes a été intégré dans l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie,208, rue Raymond-Losserand, 75014 Paris.

(4) Chambre régionale d'agriculture de Normandie, 4, promenade Madame-de-Sévigné, 14039 Caen cedex.

(5) La fermentation méthanique idéale est obtenue à partir de 35°. Dans le système non immergé, il faut donc un circuit de réchauffage du fumier. Celui-ci utilise 18 % des thermies produites.



ANNIE BATLLE

A SUIVRE

Les bactéries au travail

L'Institut de recherche solaire américain (SERI) prépare un centre de production d'hydrogène par des bactéries. L'objectif est de fabriquer ainsi 28 000 mètres cubes d'hydrogène par jour : dans un marais artificiel, peu profond, où la lumière solaire transforme en hydrogène certains micro-organismes avec un rendement de 5 %.

Les déchets industriels et ménagers pourraient *fournir* la matière première. Si ce prototype permet de faire passer le rendement de production de l'hydrogène à 10 %, *il serait alors* compétitif avec celui produit à partir du gaz naturel.

Energies : 26, rue Cadet, 75009 Paris.

Démographie chinoise

La Chine a « trouvé » 50 à 60 millions de Chinois de plus que ceux qui avaient été comptabilisés lors du dépouillement du recensement mené au début de l'année.

Cette *révélation* vient d'un haut fonctionnaire chinois de la commission du planning familial : la « nouvelle » population chinoise serait par conséquent supérieure à 1 milliard (environ 1,08 milliard, soit un taux de croissance de 2,1 % par an). Autant dire que la Chine a peu de chance de s'en tenir au chiffre de 1,2 milliard qu'elle s'était fixé d'ici la fin du siècle (objectif : réduire le taux de croissance démographique à zéro pour l'an 2000).

Futuribles, n° 61 ; 55, rue de Varenne, 75007 Paris.

BOITES A OUTILS

Études prospectives

La revue Sciences et Techniques a inauguré dans son numéro 89 une nouvelle rubrique intitulée « Actualité des études prospectives ». Doivent y être analysées quelques-unes des principales études prospectives sur les technologies dans le monde et signalé le lancement d'études multi-clients. Il s'agit d'apporter des informations directement exploitables et de signaler l'existence de documents utiles. Il s'agit également de rapprocher les hommes de *technique des hommes de* prospective.

Sont entre autres sélectionnées, résumées dans ce premier numéro (avec indication des sources, adresse et prix) les études suivantes : « Les marchés européens des usines, équipements et services de gaz naturel et gaz liquéfié », Frost et Sullivan Ltd. « Video Market Oppotunities », International Ressource Development Inc. « Une nouvelle révolution en composants électroniques : les réseaux logiques prédiffusés », Mackintosh Consultants. « Prévision de croissance des matériaux composites », « Evolution des robots industriels », Battelle (lancement d'études pour les deux dernières).

Sciences et Techniques, 19, rue Blanche, 75 009 Paris. Tél. : 874-83-56

Développement rural intégré

De nombreux projets de développement rural ont échoué en raison de leur caractère élitiste et parce qu'ils étaient imposés de l'extérieur à ceux/celles à qui ils étaient destinés. Il n'y a eu que *peu ou pas de dialogue avec la* population rurale, et celle-ci n'a pas participé à l'identification de ses valeurs, de ses aspirations ou *de ses besoins. La population n'a* pas davantage participé à la planification et à l'exécution des projets. Alors que les femmes constituent *la majorité de la* population rurale, en raison de l'émigration des hommes vers les villes, ces projets n'ont ainsi abouti qu'à affaiblir le rôle traditionnel des femmes, à les marginaliser davantage plutôt qu'à les intégrer.

Dans le dossier 33 de l'IFDA (Fondation internationale pour un autre développement) est publié un long papier de Felicia Ifeoma Ekejiuba sur un projet d'un type nouveau au Nigéria, le projet « Réponse » – un cadre institutionnel *pour le développement* intégré. Il concerne expressément les femmes et vise à l'amélioration de leur situation par l'accroissement de leur revenu, l'organisation de coopératives de commercialisation, l'éducation scolaire et extra-scolaire et la recherche dans tous les domaines de la vie rurale. L'auteur fait partie du département sociologie et anthropologie de l'université de Nsukka (Nigéria). Ce texte avait été proposé au séminaire sur les femmes et le développement rural, organisé par l'Association des femmes africaines pour la re*cherche et le développement*, à Alger, en septembre 1982.

IFDA. Secrétariat : 2, place du Marché. C.H. 1260 Nyon, Switzerland. Téléphone : 41 (22) 61-82-82. Rome Office : 207, via Panisperna, 00184 Rome, Italie. Téléphone : 39 (6) 679-96-22 (direct) et 48-*56-92 (standard)*.

L'après-opulence

L'épuisement des ressources naturelles, la surpopulation généralement annoncée par les scientifiques, ne sont en fait pas pour demain, mais sont déjà là. En prendre conscience, agir ici et maintenant est essentiel pour survivre dans un monde désormais « post-exubérant ». Chaque « succès » technologique a toujours entraîné un accroisse*ment de la population humaine.* Encourager la technologie et la croissance ne conduit qu'à des solutions éphémères.

Après l'étude de la doctrine « pré-écologique » et de la culture de l'« exubérance », W.-R. Catton dans « Overshoot : The Ecological Basis of Revolutionary Change » (La saturation : bases écologiques d'un changement révolutionnaire), pose les principes de l'écologie générale*ment ignorés par les décideurs*. Il décrit la conduite d'évasion qui est généralement adoptée et la pratique de la politique de l'autruche. Eviter le génocide, c'est arrêter de déifier le progrès perpétuel.

Overshoot : The Ecological Basis of Revolutionary Change, par William R. Catton, Jr. University of Illinois Press, Box 5081, 54 E. Gregory Dr., Station A, Champaign, Illinois 61820.

RENCONTRES DU FUTUR

Les cours du futur

Le centre interuniversitaire de Dubrovnik organise des séries de cours sur le futur :

– Du 5 au 15 avril 1983, « Future studies, building alternative studies » (Etudes du futur, construire des études alternatives). Directeurs : Eleonora Masini (World Future Studies Federation, Rome), Rudmilla Nakarada (Belgrade) ;

– Du 18 au 30 avril 1983, « Future of religion : modern scientific and social revolutions and the problem of God » (Le futur de la religion : les révolutions scientifiques et sociales modernes et le problème de Dieu). Directeurs : Rudolf J. Siebert et Juleen Eichinger (Western Michigan University), S.R.D. Srdan Vrcan, N. Gerald Saenk (Zagreb).

Inter-University Centre for Postgraduate Studies Frane Bulica 4, YU-50 000 Dubrovnik, Yugoslavia.

PETITES ANNONCES POUR LES ASSOCIATIONS

RUBRIQUES* : Appels ☐ Convocations ☐ Créations ☐ Manifestations ☐ Sessions et stages ☐

* *Cocher la rubrique souhaitée.*

VOTRE TEXTE :

1 . . . .
2 . . . .
3 . . . .
4 . . . .
5 . . . .
6 . . . .
7 . . . .
8 . . . .
9 . . . .
10 . . . .

- Prix de la ligne : 25 F (28 signes, lettres ou espaces).
- Délai d'insertion : deux semaines après réception de la demande d'insertion ACCOMPAGNÉE DU RÈGLEMENT libellé : Régie Presse L.M.A.
- A envoyer à : REGIE PRESSE L.M.A., 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

annonces associations

Appels

« POUR UN AUTRE TOURISME », le nouv. magazine du voyag., 48 p., dont 16 en coul., *édité par l'ass. « Le Point »* arr. Des photos, interv., tuyaux. Du rêve, de l'humour. Ts les 2 mois, sur abonn. uniquem. (60 F par an pour 6 numéros). Pment à : « Pour un autre Tourisme », 25, quai R.-Rolland 69005-LYON

Union nationale pour expansion rech. et indust. haute techn. UNERIHT recherche des juniors et seniors consultants disposant de leur temps pour missions de support au transfert de technologie auprès des PMI-PME électron., inform., math., gestion, finance, droit, relations publiques, désign. UNERIHT Résidence Irène, 29, av. Berlioz, 93270 Sevran.

L'Ass. résistance des femmes à la guerre ch. local Paris, loyer mens. 800 F maxim. Ecr. B.P. 52, 94210 La Varenne.

Convocations

Fondation ZERVOS Vézelay élit 22 janvier 4 membres conseil d'administration. Candidatures à envoyer avant 5 janvier. Ecr. M. RAZOUX 89450 Vézelay.

Ass. des biens-portants et des hand. tiendra son ass. gén. 29-1 à 15 h. au 14, r. de la Verrerie (4e). Mo H.-de-Ville. Rens. (3) 953-69-07 entre 18 et 20 h.

Créations

INFIRMIERS (ERES) en PSYCHIATRIE, contacter le (73) 61-35-83 ou le 93 ter av. J.-B.-Marrou, 63110 Ceyrat pour adhérer et collaborer à la création de l'association nationale des infirmiers (ères) en psychiatrie.

Manifestations

L'Association racines d'or (Tisserandes Laotiennes) expose du 8 au 24 janvier soierie, tissées main, objets façonnés, démonstration. T.l.j. de 14 à 18 h, 5, rue Payenne (3e).

Diapo confér. : lundi 21 fév. à 19 h. « Raja-Yoga » à Irys, 26, av. V.-Hugo, 75016 Paris. Samedi 26 février à 15 h, « Images du yoga indien », de Rosa et Mathieu, au Centre Verdier, 11, rue Lancry, 75010 Paris. Ass. Santih, 700-24-60.

Sessions et stages

Initiation à la Trufficulture. Stage le 11 février. Ecomusée de la Truffe. 24420 Sorges-en-Périgord. Tél : (53) 05-90-11 (ap.-midi).

SEJOURS DE SKI pour JEUNES ET FAMILLES
Haute-Savoie : Bernex
Savoie : Sollières et Termignon
Italie : Champorcher (Val d'Aosta)
Suisse : Mérivue
Pyrénées : Luchon
Vosges : Saint-Stail.
Février, du 12 au 21.
Pâques, du 2 au 10 avril.
Enseignement du ski, location du matériel, remontées mécaniques, encadrement assuré par animateurs.
Renseignements et inscriptions à l'U.N.C.M.T., 4, avenue du Parc-Saint-André, 14200 Hérouville-Saint-Clair. T. : (31) 93-14-62 et 93-16-06.

Jazz vocal et instrumental, petites et grandes formations, 2 au 10 avril 1983, Lot.
Chants, musiques et danses traditionnelles, 2 au 9 avril 1983, Marly-le-Roi.
Musique d'ensemble, flûtes, guitare, violoncelle et voix, 2 au 9 avril 1983, Indre.
Chœurs et orchestre « Le Gloria de Vivaldi », avec M. Basso et J.-F. Gonzales, 2 au 9 avril 1983, Chevreuse.
F.N.A.M.U.
201-95-98.

Auberge de jeunesse Marseille org. EXCURSIONS et VOYAGES SCOLAIRES 47, av. Vidal-Marseille (8e). (91) 73-21-81.

Les U.S.A. pas chers en 1983 : le COUNCIL propose aux étudiants de découvrir les U.S.A. en travaillant pendant les vacances. Le COUNCIL s'occupe de tous les détails administratifs.
Pour renseignements, écrire avec une enveloppe timbrée : Work and Travel U.S.A. COUNCIL B.P. M 1, place de l'Odéon, 75006 Paris.

GEOLOGIE ET PHOTOGRAPHIE Stage géologie en Garrigue. Avec pratique photographie. Du 6 au 12 février. 800 F. ECOLOGISTES EUZIERE, 34270 St-Jean-de-Cuculles. (67) 55-28-86.

Pour les ingénieurs de retour de l'étranger, les enseignants et les coopérants, les officiers dégagés d'obligation, l'ADETEM (reconnue d'utilité publique) organise à partir du 14 février un cycle de 12 semaines afin de les préparer à réussir leur intégration dans les entreprises. Alternance des enseignements et d'un stage pratique en entreprise. Formation gratuite et rémunérée par le F.N.E. ADETEM, 30, rue d'Astorg, 75008 Paris, tél. 266-51-13.

Alpinistes, skieurs, randonneurs d'expérience, valorisez votre savoir : devenez moniteurs au
CLUB ALPIN FRANÇAIS
Pour tous renseignements 7, rue La Boétie, Paris (8e), tél. 742-36-77, de 12 h à 18 h, sauf le lundi.

Séj. vacanc. découv. Egypte, avril 12 jours adultes, été jeunes, canoë, Dordogne, planche Léon 40 Grèce, etc. Assoc. CRASI, 10, rue Brandier, 33170 Gradignant, tél. (56) 89-10-61.

L'ENJEU DES ELECTIONS EN ALLEMAGNE. De jeunes Français (18-25 ans) intéressés par la vie politique allemande peuvent participer du 27-2 au 6-3-83 en observateurs à la campagne pour l'élection du Bundestag. Programme, conditions et inscriptions à BILD, 50, rue Laborde, 75008 Paris, tél. (1) 387-25-50.

Découvrez-vous, exprimez-vous par le signe physique (jeu masqué, jeu distancié, clown) : suivez le stage théâtre organisé les 19-20 janv. par ACACIA Rens. 10 à 13 h au 245-33-89.

Sessions 6 jours hiver, été, découverte montagne, ski de fond, escalade, spéléo, randonnée montagne, etc. Sessions organisées dans une optique loisirs physiques. G.P.A.M., 7, rue Roquelaine, 31000 Toulouse, tél. (61) 62-14-28.

FAIRE SON JOURNAL DE A à Z. 48 h de formation théorique et pratique, depuis la rédaction jusqu'à l'impression, du 7 au 12 février et du 14 au 19 février. Programme complet sur demande (stages radio, photojournalisme, affiche et dépliant...) *Centre de Formation pour la presse associative* C.F.D., 5, bd Voltaire, 75011 Paris, tél. 357-71-04.

Association (loi 1901) « l'un ou l'autre ». But : expérimentation de l'informatique dans la vie associative. Propose stage BASIC 15 h 600 FF. Autres services spécifiques pour associations : stages personnalisés, logiciels. 9, rue Campagne-Première, 75014 Paris, tél. 322-47-28.

Le G.E.R.M.E. vous propose de participer à groupe d'évolution par le psychodrame, sociodrame, mimodrame. Séances hebdomadaires. 553-57-03.

L'ERGEI (assoc. loi 1901) propose à tous ceux qui sont en situation de rupture affective un lieu d'écoute et d'échanges en entretiens individuels et en groupe animés par des spécialistes. 5, av. Claude-Vellefaux, Paris (10e), tél. 208-21-89.

Apprenez à utiliser un
MINI-ORDINATEUR
4 fois 6 heures ou 12 fois 2 heures, stages formation convent. APICI, association s.b. lucratif, 3, rue de l'Arrivée, Paris (15e), 538-99-98.

CONSEILS

Associations et coopératives

La commercialité partielle des actions des associations est un fait reconnu qui ne remet nullement en cause le caractère général de nonlucrativité du but poursuivi. Cependant, lorsque cette commercialité cesse d'être occasionnelle (organisation d'une exposition-vente de produits réalisés par les membres de l'association) pour devenir quasi permanente, il se crée une ambiguïté encore accrue par la généralisation aux prestations de services de toutes natures de l'assujettissement à la T.V.A.

Or la loi du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération peut permettre dans de nombreux cas d'éviter ces ambiguïtés et de donner aux activités de nature commerciale ou para-commerciale des associations une transparence fiscale qui lève toute suspicion ou contestation.

Dès son article premier, la loi de 1947 affirme que *« les coopératives exercent leur activité dans toutes les branches de l'activité humaine »*. Elles peuvent donc aisément comprendre toutes celles qui font l'objet des associations les plus diversifiées.

La loi précise en outre que l'objet essentiel de la coopérative est de réduire, au bénéfice de ses membres par *« l'effort commun de ceux-ci, le prix de revient et, le cas échéant, le prix de vente de certains produits ou de certains services, en assumant les fonctions des entrepreneurs ou intermédiaires dont la rémunération grèverait ce prix de revient »*.

C'est bien là ce que proposent à leurs membres de nombreuses associations qui organisent pour leurs membres des groupements d'achat de toutes sortes ou réalisent à leur intention ou à celle de leur famille des objets ou des services à des prix de revient inférieurs à ceux du commerce. Les exemples en ce domaine sont tellement nombreux, variés et évidents que nous renonçons à en citer quelques-uns au hasard.

Quels statuts adopter pour constituer ces coopératives au sein d'associations ? Il semble bien que les statuts types de sociétés coopératives de consommation, d'entreprises privées ou nationalisées, ou d'administrations publiques, annexés à la circulaire du 12 août 1955 du ministère du travail et de la Sécurité sociale, en application du décret du 20 mai 1955, peuvent être facilement adaptés.

En effet, ils répondent aux principes mêmes du 2e alinéa de l'article 2 de la loi du 7 mai 1917, ajouté par le décret du 20 mai 1955, à savoir que ces coopératives doivent fonctionner sous forme de *« coopératives fermées »*, au seul bénéfice de leurs membres et des personnes de leurs familles vivant au même foyer et en outre être *« gérées et dirigées par les sociétaires eux-mêmes, qui élisent au sein de la société un conseil d'administration responsable chargé de désigner les directeurs et de surveiller leur gestion »*.

Ajoutons pour terminer que ces coopératives doivent être déclarées au préfet du département et au directeur départemental du travail et qu'elles doivent remettre annuellement à cette même direction un rapport annuel d'activités.

* *Cette rubrique est rédigée par Service Associations, association selon la loi de 1901, 24, rue de Prony, 75017 Paris. Tél. (1) 380.34.09.*

BLOC-NOTES

INITIATIVES

Cinéma et développement

L'association ORCHIDEES (Organisation pour la communication entre les hommes, l'information, le développement, l'échange et la solidarité) vient de se doter d'une équipe permanente d'information. Cette organisation, fondée par des organisations de solidarité et des professionnels de l'audiovisuel (cinéastes...), veut sensibiliser l'opinion publique à la solidarité internationale, réaliser des films pour l'expression des peuples du tiers-monde et faciliter à ceux-ci l'accès aux médias. En 1981-1982, elle a produit ou participé à la production de sept films (courts, moyens ou longs métrages).

★ ORCHIDEES – Images – Tiers-monde – Solidarité, 23, rue Pierre-Curie, 94200 Ivry ; tél. : (1) 672-51-00.

Banque écologique

Une base de données, *Ecothek*, permet de connaître les références de 7 000 documents (rapports, articles, thèses, cartes) relatifs à l'eau, au climat, à la géologie, au relief, à la faune, à la flore, à l'écologie, à l'agriculture, aux pollutions et au patrimoine naturel de l'Ile-de-France. Elle a été créée par le conseil général de l'Essonne, le ministère de l'environnement et la région Ile-de-France.

★ Information : M. J.-L. Gitton, archives départementales de l'Essonne, 9, rue Lafayette, 91107 Corbeil-Essonnes ; tél. : 077-92-50, poste 2188, ou service documentation de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (I.A.U.R.I.F.) ; tél. : (1) 567-55-03, poste 407 ou 370.

Échanges

L'Association nationale franco-québécoise organise des échanges linguistiques (familiaux) entre lycéens français et collégiens canadiens anglophones, ainsi que le placement de jeunes filles françaises (majeures) comme aides familiales dans les familles anglophones ou bilingues de Montréal et d'étudiantes canadiennes (anglophones et francophones) « au pair » dans des familles françaises.

★ Association nationale franco-québécoise, quai du Port, 94130 Nogent-sur-Marne ; tél. : (1) 324-34-66.

Expression

Le MACIDD (Mouvement d'accueil, de conseil et d'information pour divorçants et divorcés) organise une journée de stage d'expression corporelle, verbale et écrite, le dimanche 30 janvier 1983.

★ MACIDD, 40, avenue d'Italie, tour Béryl, 75013 Paris ; tél. : (1) 588-88-02 (mardi ou jeudi).

PUBLICATIONS

Personnes âgées

L'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPSS) vient de publier une étude sur le thème « Le soutien des personnes âgées en perte d'autonomie — quelles approches innovantes ? » (122 pages, 60 francs). L'étude entend démontrer que, entre l'isolement à domicile et le lourd dispositif d'un service de long séjour, il y a la place pour une gamme de solutions plus souples. Elle recense diverses actions innovantes répondant aux questions suivantes : comment préserver l'autonomie des personnes très âgées ? Quels sont les moyens de soutien dans leur milieu de vie, à domicile ou dans des petites unités liées au quartier ou au village ? Quel est le rôle de la coordination locale et de l'hébergement temporaire ?

★ UNIOPSS, 103, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris ; Tél. : (1) 225-16-76.

Dallas, ça traîne. Monsieur Sylvestre... merci ! Cet adepte du tablier, on n'arrive pas à s'en débarrasser. A quand un vrai feuilleton ? Pas de chance, les deux émissions qui sortent du lot cette semaine tombent le même jour, mercredi, à la même heure : *Credo*, de Jacques Deray, sur A2, ou l'interrogatoire d'un professeur russe, Jean-Louis Trintignant, accusé de contaminer par sa foi ses élèves ; *Agora*, sur FR3, un grand forum sur l'amour aujourd'hui, animé par trois télévisions francophones. Que choisir quand on n'a qu'un seul poste et pas de magnétoscope ?

FRANCE-MUSIQUE AU MIDEM CLASSIQUE

Les vingt ans du dinosaure

L'audience décolle, l'organigramme change : France-Musique fête dans le mouvement son vingtième anniversaire.

IL a tous les disques chez lui, Georges Zeisel. Il faut voir son appartement. Pas un mur vide. Des étagères débordantes, pliant sous le poids des albums. Les parquets aussi disparaissent un peu, encombrés de piles superposées, de vieux coffrets de 78 tours chinés aux Puces (pas chers), dénichés à New-York (très chers), récupérés dans tel grenier ou repérés chez un certain marchand de rossignols, pour ne pas parler des véritables coffres *laqués made in Japan, rééditions par kilos de trésors européens envoyées par les firmes de Tokyo.* Et encore, il dit qu'il en avait bien davantage avant, des disques... Mais les déménagements... On s'allège. Car rien de plus lourd que le polyvinyle.

Ce qu'il n'a pas ? Il le trouve à la discothèque de la maison de Radio-France. Et s'il ne trouve pas dans cette mine ? Il court le quérir à l'Institut national de la communication audiovisuelle, le chercher en Allemagne ou en Italie, le réclame à la Bibliothèque du Congrès à Washington, ou encore dans une radio de Boston avec laquelle il « s'arrange », ayant en vue une coproduction d'émissions d'archives.

Un archiviste, Georges Zeisel ? Pas tout à fait. Plutôt un fouineur, autodidacte apparemment, ayant fait de son job une passion. C'est en quasi maniaque qu'il part aussi en quête de bandes magnétiques inédites pour ses émissions – plutôt nombreuses – sur France-Musique. Un producteur qui a le vent en poupe, murmurent les ironiques, relevant des approximations, par-ci, des complaisances, par-là. Mais après tout, *il a récemment offert en cadeau la* compagnie du pianiste Jörg Demus. Vous savez : celui qui, non content d'être un virtuose, possède chez lui presque trente-six pianos ... Zeisel y est allé. Est parti pour l'Autriche, dans la campagne, près de Vienne, a demandé à Demus de lui jouer l'opus 109 de Beethoven sur un piano de 1850, puis sur un autre datant de 1870, puis sur un autre, digne de la reine Victoria, puis sur un autre de 1920, puis... A tendu son micro, Geoges Zeisel. Et l'auditeur n'avait plus qu'à être heureux. C'est d'abord ça, la musique, non ?

Cette chose capable d'être chamboulée d'un instrument, l'autre, de respirer autrement si on *ne la joue pas pareil.*

Et c'est ça aussi, la radio : cette possibilité de comparer des « versions » sans outre mesure de bla-bla, quoi qu'en disent les « addicts » de l'éternelle Tribune des critiques de disques. Ceux-là probablement sont « rassurés » par le son des voix au rendez-vous. En réalité, ils n'écoutent peut être pas vraiment ce qu'elles disent, les subissent en attendant d'entendre la suite. Mais ceci est une vieille histoire, plus intéressante vraiment. D'ailleurs, depuis la disparition d'Antoine Goléa, rien n'est plus comme avant. Pourquoi en reparler ? C'est que, encore une fois, le pilier de la tribune, Jacques Bourgeois, sera aux côtés de Zeisel pour présenter, *du lundi 24 au vendredi 28 janvier, cinq* matinées durant, l'histoire de l'enregistrement phonographique de 1898 à 1983. On doit trouver que leurs voix vont bien ensemble ; en juillet dernier, le tandem racontait l'histoire du Festival d'Aix-en-Provence, sur place. Jacques Bourgeois y allait de ses souvenirs – c'est fou ce qu'il en a, et ce qu'elle est précise, sa mémoire. On a donc recours à ses accents inénarrables d'imbattable et à peine péremptoire lyricomane en l'honneur de « l'événement » MIDEM classique, le premier du genre, lancé à l'intérieur du MIDEM traditionnel par Pierre Vozlinski, l'ancien directeur des services musicaux de Radio-France, (*le Monde* du 20 janvier).

Événement que France-Musique va « supercouvrir », transférant son antenne à Cannes : dix-neuf heures d'émissions par jour, multipliées par cinq jours, en direct donc du marché du disque et de l'édition musicale. Avec en prime la diffusion des multiples concerts organisés sur place. Mais, surtout, René Kœring – le chef des programmes de France-Musique est le champion reconnu de ce genre d'opérations de choc et *autres journées spéciales – s'est débrouillé pour* inviter Martial Solal : le pianiste de jazz jouera en direct du Palais des festivals. Duos sublimes en perspective : Franco d'Andrea et John Taylor l'accompagneront.

Nouveau magazine

En outre, comme depuis maintenant plusieurs mois, la musique traditionnelle a sa part, presque une bonne part, n'était l'horaire de ces deux soirées (23 heures), où Djamchid Chemirani, et toute une série de musiciens hongrois, verront leurs concerts retransmis. La musique persane, celle qui fleurissait à la cour des princes, au temps des Sassanides, au septième siècle (et *avant aussi) et qui, plus tard, de vivre* cachée devint mystique, jusqu'au dix-neuvième siècle où elle resurgit, cette musique du pays appelé Iran est peut-être de plus haute splendeur encore que celle des régions indiennes, et Chemirani en est *l'interprète inégalé.* Du tout bon, en somme : à signaler que France-Musique annonce à cette occasion la publication d'un disque de musique hongroise, dans la collection Ocora.

Toujours dans le cadre du spécial MIDEM classique, ou plutôt en guise de prélude à ce voyage d'une équipe de cinquante Parisiens (producteurs, assistants et techniciens de la maison ronde), un nouveau magazine est inauguré *à Cannes, le samedi 22 janvier. Désormais,* toutes les six semaines, les stations régionales ou locales produiront elles-mêmes pour l'antenne nationale un contingent d'émissions consacrées aux événements musicaux de leurs régions respectives. *Il y avait les « journées exceptionnelles »* en province, il y aura le créneau des radios du terrain.

Au moment de la généralisation de l'enregistrement *numérique*, et bientôt du disque compact, France-Musique, en se « branchant » sur le MIDEM, se situe à sa manière : des matins muséographiques de Zeisel et Bourgeois faisant réentendre les voix de Brahms, Saint-Saëns et *Sarah Bernhardt jusqu'au veillées extra*-européennes, en passant par les débats entre professionnels sur la vidéo ou le film musical. Primo : la chaîne respecte sa vocation d'objet du patrimoine national. Secundo : France-Musique – *qui annonce de surcroît, du 29 janvier au 4 février*, cent trente heures de concerts au lieu des émissions habituelles – s'affirme encore comme producteur, ou susciteur de musique vivante. Alain Durel, arrivé le 1er janvier dans ses fonctions nouvelles de délégué à la coordination des programmes et services musicaux, a déclaré son intention d'associer aux programmes, autrement que lors des retransmissions habituelles, les musiciens des formations de Radio-France. Il développera aussi davantage les enregistrements pour les besoins des chaînes, en fonction de leurs politiques respectives.

Pas besoin d'être grand clerc pour imaginer que France-Musique cependant ne « bougera » pas tellement, quoi que l'on annonce déjà. C'est un gros dinosaure manquant de studios qui fête le 12 février prochain, et tout au long de cette année, ses vingt ans d'existence, tandis que le programme musical de France-Culture – petit frère soi-disant pauvre, bien plus libéré ces derniers temps – va son chemin à tête chercheuse, un peu « à la mode », consacrant par exemple le *mercredi 26 janvier* les quatre de ses heures quotidiennes d'émissions au génial, charmant, un peu fumiste mais indispensable, Luc Ferrari. L'auteur de *Cellule 75* et de *Presque rien* n'est pas seulement un compositeur : aventurier du son, il s'exprime à merveille et regorge d'idées, pose des questions, tout, sauf banales. Ne pas manquer. ■

MATHILDE LA BARDONNIE.

les films

PAR JACQUES SICLIER

★ A VOIR,
★★ GRAND FILM

DIMANCHE 30 JANVIER

LES FORBANS DE LA NUIT ★★

Film anglais de Jules Dassin (1950), avec R. Widmark, G. Tierney, G. Withers, H. Marlowe, F.-L. Sullivan.
FR 3, 22 h 30 (91 mn).

Londres vue par Jules Dassin, déjà menacé par le maccarthysme mais pas encore chassé d'Hollywood. Londres des boîtes de nuit, des matches de catch, des trafics et des passions troubles. Tragédie à Soho pour un superbe « film noir » où le lyrisme de Dassin s'exerce sur le décor social et le destin des personnages. Un renard argenté ne suffit pas à acheter le baiser d'une femme méprisant l'obèse tenancier qu'elle a épousé. Un vieux lutteur meurt pour avoir cru, jusqu'au bout, que son sport était un art. Et Richard Widmark, mythomane en souliers clairs, court éperdument après l'argent, après ses chimères, trompant tout le monde et faisant, contre lui, l'union de la pègre. Widmark étonnant, et c'est peu dire, dans un film où tous les interprètes sont admirablement décrits, humanisés jusque dans leurs aspects les plus troubles.

LUNDI 24 JANVIER

LA DOLCE VITA ★★

Film italien de Federico Fellini (1959), avec M. Mastroianni, A. Ekberg, A. Aimée, Y. Furneaux, M. Noël, A. Cuny.
FR 3, 20 h 35 (166 mn).

L'un des plus célèbres films de Fellini, celui qui clôt en tout cas sa période « narrative » avant les grandes œuvres inspirées de ses phantasmes. Un journaliste (Marcello Mastroianni) erre dans les milieux du cinéma et de la haute bourgeoisie. Exhibitions, scandales, orgies, toute une société en décadence, en plein vide spirituel, représente la crise de la civilisation occidentale au début des années 60. Une star se baigne dans la fontaine de Trevi, une jeune milliardaire joue à la prostituée, un intellectuel se suicide avec ses enfants, une mondaine se livre à un strip-tease... Mastroianni, embarqué dans les faits divers et les fêtes, devient le témoin moral de Fellini, brassant, en des images inoubliables, l'Apocalypse de Rome, la ville éternelle.

LUNDI 24 JANVIER

POIL DE CAROTTE ★

Film français de Henri Graziani (1972), avec P. Noiret, M. Chaumette, F. Cohn, P. Frankeur, D. Kurys.
TF 1, 14 h 30 (environ 90 mn).

Le gamin aux cheveux roux n'est pas ici bouleversant et pitoyable comme, jadis, Robert Lynen, chez Julien Duvivier. Il juge sa famille dans une étude de mœurs, incisive, dénuée de sensiblerie, et fidèle au roman de Jules Renard.

MARDI 25 JANVIER

VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE ★

Film français de Patrice Leconte (1980), avec T. Liotard, M. Blanc, B. Giraudeau, Anémone, C. Dejoux.
A 2, 20 h 40. (82 mn)

Portrait d'un dragueur chauve et moustachu, d'un fumiste, d'un parasite, chômeur presque par vocation qui s'installe chez les copains et leur rend la vie impossible. Un style et un esprit comiques hérités du café-théâtre. C'est chouette !

MARDI 25 JANVIER

LE SOLEIL EN FACE ★

Film français de Pierre Kast (1979), avec J.-P. Cassel, S. Audran, A. Stewart, P. Vaneck, B. Bruno.
FR 3, 20 h 35 (environ 130 mn).

Au soleil du Portugal, un écrivain de gauche, atteint d'un cancer incurable, prépare la mise en scène de sa mort, entouré de ses femmes et de ses amis. Pierrre Kast a filmé avec gravité et simplicité tout ce qu'il a aimé : les intellectuels, les jeux du libertinage, les attitudes philosophiques et les belles actrices. Il faut savoir « vivre sa mort ».

JEUDI 27 JANVIER

LE SOURIRE DE L'HOMME TOURMENTÉ ★

Film chinois de Yang Yangin, Deng Yimin (date non indiquée), avec L. Zhiyu, P. Hong, G. Fei, Y. Yue.
FR3, 20 h 35 (90 mn).

Film chinois inédit, s'élevant contre les méfaits de la révolution culturelle (jusqu'à la chute de la « bande des quatre ») et, en particulier, la manipulation de l'information par le parti. Chose surprenante : tout cela est traité, sociologiquement et politiquement, à travers un cas, un conflit individuel.

VENDREDI 28 JANVIER

LA FIANCÉE DE FRANKENSTEIN ★

Film américain de James Whale (1935), avec B. Karloff, C. Clive, E. Lanchester, E. Thesiger, V. Hobson.
A2, 23 h 05 (72 mn).

L'histoire mythique et prométhéenne écrite par Mary Shelley trouve une suite cinématographique où Boris Karloff est un monstre désespéré, victime de l'intolérance, de la folie « scientifique » de son créateur. Grand choc final : l'apparition foudroyante d'Elsa Lanchester.

DIMANCHE 30 JANVIER

CHINATOWN ★

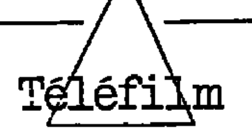
Film américain de Roman Polanski (1974), avec J. Nicholson, F. Dunaway, J. Huston, R. Polanski, P. Lopez.
TF1, 20 h 35 (122 mn).

Un « thriller » dont le scénario original et le personnage de détective privé font furieusement penser à Raymond Chandler. Mais Jack Nicholson mène presque toute son enquête (bien compliquée) avec un pansement sur le nez et Polanski a glissé quelque chose de cruel et de tragique dans ce film aux couleurs de la mode rétro.

Les soirées de la semaine

	LUNDI 24	MARDI 25	MERCREDI 26	JEUDI 27	VENDREDI 28	SAMEDI 29	DIMANCHE 30
TF 1	**20 h 35 Téléfilm : Le crime de Pierre Lacaze (fin)**, un mélodrame sur la justice. **22 h 05 L'enjeu**, magazine économique et social.	**20 h 35 Théâtre : Un roi qu'a des malheurs**, de R. Forlani ; une satire de la mode « biologique ». **22 h 35 Variétés : Mégahertz** ; le rock de l'année 82.	**20 h 35 Les mercredis de l'information** : la menace vient de la mer. **21 h 35 Série : Wallenstein**, de L. Ahlsen, fresque historique.	**20 h 35 Série : Julien Fontanes, magistrat** : Une affaire de proxénétisme. **22 h 05 Histoire des inventions.** Émission de D. Costelle.	**20 h 35 Variétés : Yves Duteil.** **21 h 40 Série : Merci Sylvestre.** **22 h 30 Documentaire : Sculpteurs dans la ville.**	**20 h 35 Série : Dallas.** **21 h 35 Droit de réponse**, de M. Polac. Le vêtement « A la mode de chez nous ». **22 h 50 Étoiles et toiles**, magazine de cinéma.	**20 h 35 Film : Chinatown**, de R. Polanski. **22 h 40 Pleins feux**, magazine culturel de J. Artur et C. Garbisu.
A 2	**20 h 35 Théâtre : La Soupière**, de R. Lamoureux. **22 h 10 Documentaire : Soleil voilé**, un reportage sur le Gabon : menace sur une coproduction ?	**20 h 40 Film : Viens chez moi, j'habite chez une copine**, de P. Leconte. **22 h 10** *Mardi cinéma.* Avec J. Carmet et P. Richard.	**20 h 35 Téléfilm : Credo**, de J. Deray : les dangers de la foi en Union soviétique. **22 h 10 Document : Culture en fête... regards**, de F. Reichenbach.	**20 h 35 Magazine : Résistances** : les droits de l'homme. **21 h 40 Magazine : les enfants du rock.** Randy Newman ; Spécial boxe.	**20 h 35 Feuilleton : Capitaine X.** **21 h 35 Apostrophes**, de B. Pivot. Variation sur le pouvoir. **23 h 05 Ciné-club : La fiancée de Frankenstein**, de James Whale.	**20 h 35 Variétés : Champs-Élysées**, de M. Drucker. **21 h 50 Série : Théodore Chindler.** L'histoire à travers la vie d'une famille moyenne allemande. **22 h 50 Histoires courtes.** 45 jours de « mitard ».	**20 h 35 Variétés : Chansons sans frontières.** **21 h 55 Série documentaire :** Roule... routier. **22 h 40 Concert magazine.**
FR 3	**20 h 35 Film : la Dolce vita**, de F. Fellini. **23 h 50 Magazine de la mer : Thalassa.** **0 h 35 Prélude à la nuit** : Telemann.	**20 h 35 Film : le Soleil en face**, de P. Kast. **22 h 45 Bleu outre-mer** : la condition féminine en Guadeloupe. **23 h 40 Prélude à la nuit** : Mozart.	**20 h 35 Agora : la liberté d'aimer.** Trois pays (France, *Suisse, Canada) autour* de ce thème. **0 h 05 Prélude à la nuit** : Ravel.	**20 h 35 Cinéma sans visa : le sourire de l'homme tourmenté**, *de Yang Yanjin Deng Yimin* (Chine). **22 h 10 Débat.** **22 h 45 Prélude à la nuit** : Chopin.	**20 h 35 Le nouveau vendredi : Suivez l'ananas**, de A. Gaillard. **21 h 35 Téléfilm : Fragments d'exils.** **23 h Prélude à la nuit** : Brahms.	**20 h 35 Opéra : Rusalka**, de Dvorak. **23 h 25 Musiclub.** Concerto pour violon en ré mineur de R. Schumann.	**20 h 35 Le choc des énergies...** *21 h 35 Court métrage* : le Retour de Pierre et l'Arbre vieux. **22 h 30 Film : les Forbans de la nuit**, de J. Dassin. **0 h Prélude à la nuit.**

TÉLÉVISION



La foi : une maladie qui s'attrape

ON a trouvé un missel et un chapelet dans le bureau d'un professeur de sociologie à l'université de Moscou. Il est convoqué au K.G.B. par un commissaire et une « psy ». Croirait-il en Dieu par hasard ? Oui ? Embêtant, très embêtant. Surtout dans son cas. Il risque de contaminer ses élèves. La foi en la Sainte-Trinité, ça relève de la maladie, la maladie mentale. Et ça s'attrape.

Pendant quatre-vingt-dix minutes. Jean-Louis Trintignant va tenir tête à Bernard Haller et à Nicole Courcel. Ils sont remarquables tous les trois. Il s'agit-là d'un fait vrai. Jean-Claude Carrière l'à découvert dans les colonnes de ce journal il y a quelques années. Il est tombé entre-temps sur un traité du siècle dernier : la démonstration, par un révérend père jésuite, que tous les athées sont des fous. Les juifs et les protestants aussi d'ailleurs. D'où l'idée de cette dramatique tournée dans sa continuité, du premier au dernier plan, par Jacques Deray.

Belle affiche. La télé nous en offre rarement de semblables. Une chose à voir. Nous y reviendrons.

CLAUDE SARRAUTE.

★ CREDO, le mercredi 26 janvier, A 2, 20 h 35 (95 minutes environ).



Voyages sans griserie

ON désespérait de sortir de nos frontières. La France, c'est bien beau, mais on l'a sous les yeux grandeur nature sans besoin de la voir en feuilleton au petit écran. « Madame S.O.S. » est morte et, espérons-le, bien enterrée, « L'épingle noire » au placard, il ne reste plus qu'à se débarrasser de « Merci Sylvestre ». Mais aussitôt, un autre est là, « Capitaine X. », en six épisodes réalisés par Bruno Gandillon et écrits par San Bartolome et Cecil Saint-Laurent, alias Jacques Laurent, l'auteur de *Caroline chérie*, un écrivain qui sait raconter des histoires pour tous les publics. C'est plutôt bon signe.

Ce nouveau-né, truffé d'images-clichés du style « Club Méditerranée », s'il n'a rien d'exceptionnel, aura au moins le mérite de nous promener à Vienne, Constantinople, Paris ou dans le désert de Syrie. Ces lieux magiques, hautement stratégiques, appellent des hommes forts, musclés, des héros ou des traîtres. D'abord, le capitaine X, beau et séduisant *comme Pierre Malet qui l'interprète, jouera un* officier des services français aux prises avec des espions allemands ou anglais. Ensuite, une multitude d'autres personnages — militaires ou fripouilles extravagantes, comme l'un d'entre eux, de père hongrois, de mère hindoue, ayant perdu un bras en Roumanie..., — groupés autour des grandes causes nationales et idéologiques de ce siècle.

Si l'action stationne dans le premier épisode, victime de la torpeur climatique du désert, le deuxième prend l'air, sur un bateau, où les cœurs s'éprennent, où le destin du monde se joue à la roulette.

« Capitaine X » commence directement après la première guerre mondiale ; il se feuillette distraitement comme un roman-photos : aucune émotion forte, aucun risque de méningite. Bref, un voyage à peine grisant.

MARC GIANNÉSINI.

★ CAPITAINE X, à partir du vendredi 28 janvier, à 20 h 35, sur A 2 (55 minutes environ).

Fascination de l'or noir

FR3, ces derniers temps, est attiré par les grandes étendues sablonneuses. Non que sa grille de programmes soit désertique, mais la chaîne de M. André Holleaux cherche l'or noir. Dans les semaines à venir, elle nous offrira une vie de Conrad Killian, un géologue incompris, qui eut le malheur de découvrir le pétrole au Sahara. Il est trop tôt pour en parler.

Parlons plutôt du *Choc des énergies*, une série *documentaire en trois épisodes, signée* Colette Bourdache et Claude Givray. Une ligne directrice claire, historique : du *Temps des pionniers* diffusé le 23 janvier (qui évoquait le passage du charbon au pétrole au début du siècle) au *Temps des consommateurs*, sur la crise de 1929 aux États-Unis, en passant par *le Temps des producteurs* consacré aux nationalisations des compagnies pétrolières, tout est dit, simplement.

On glisse d'un épisode à un autre sans s'ennuyer une seconde. Le didactisme, inhérant au documentaire est ici illustré par des images d'archives bien choisies, ponctuées de commentaires pertinents : une leçon de gai savoir.

M. G.

★ LE CHOC DES ÉNERGIES, le dimanche 30 janvier, FR 3, 20 h 35 (55 minutes environ).

LUNDI 24 JANVIER

TF 1

11 h 15 TF 1 Vision plus.
12 h Météorologie (et à 19 h 5).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Les après-midi de TF1 d'hier et d'aujourd'hui (et à 15 h 50).
14 h 30 Film : Poil de Carotte, de Henri Graziani.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : le Crime de Pierre Lacaze.
D'après le roman de J. Laborde. Adapt. S. Ganel, réal. J. Delannoy avec R. Hanin, M.-F. Pisier, M. Creton...
(2e épisode). Pierre Lacaze, présumé coupable du meurtre d'une jeune fille, sera innocenté grâce la perspicacité du juge d'instruction, une femme dont il tombera amoureux.
22 h 5 L'enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de La Taille et A. Weiller.
23 h 5 Journal.

A 2

12 h Journal.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Série : Hawaï police d'État.
15 h 50 Reprise : Apostrophes.
(Diffusé le 21 janvier à 21 h 40.)
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 40 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : La Soupière, de R. Lamoureux, réal. P. Planchon. Avec R. Lamoureux, D. Ceccaldi, D. Lebrun.
L'oncle Alphonse vit de beaux jours en compagnie d'une belle soubrette, quand son neveu en veut à son argent... Une comédie légère qui frôle la catastrophe.
22 h 10 Documentaire : Soleil voilé, réal. D. Lecomte.
(Lire notre sélection.)
23 h Journal.

FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
S.O.S. environnement.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 35 Film : La Dolce Vita (la Douceur de vivre) de Federico Fellini.
23 h 20 Journal.
23 h 50 Magazine de la mer : Thalassa.
0 h 35 Prélude à la nuit.
Concert en ré majeur de G.-P. Telemann, par le quatuor de flûte « Arcadie ».

> *« Le seul avantage, si je puis dire, du fonctionnement actuel de l'audiovisuel, c'est que personne n'imagine plus qu'il puisse durer. »*
> (Valéry Giscard d'Estaing, dans *France-Soir* du 16 novembre 1982.)

PÉRIPHÉRIE

● R.T.L., 18 h 45, Benny Hill Show ; 20 h, Le lundi au soleil, émission musicale de A. Torrent ; 21 h, *la Jument verte*, film franco-italien de C. Autant-Lara.
● T.M.C., 20 h 35, *le Cousin Pons*, film de G. Jorre ; 22 h 10, Club 06, émission de variétés.
● R.T.B., 19 h 55, Téléfilm : Psycho-week-end tous frais compris. Réal. J.-M. Degesves.
● TÉLÉ 2, 19 h 55, Histoires du plaisir d'exister ; 20 h 30, Soirée wallonne : show Émile Solon.
● T.S.R., 20 h 10, Spécial cinéma, magazine du cinéma.

MARDI 25 JANVIER

TF 1

11 h 15 TF 1 Vision plus.
12 h Météorologie (et à 13 h 5).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord.
20 h 35 Théâtre : Un roi qu'a des malheurs.
De Rémo Forlani ; enregistré au Théâtre La Bruyère à Paris, mise en scène M. Risch avec D. Paturel, M. Luccioni, J. Staup..., réal. J.-P. Sassy.
Entré dans une clinique où l'on traite les patients par les plantes, Bergamo rencontre un banquier éthylique, une libraire nymphomane, un abbé défroqué et enfin un écrivain déprimé : une satire de la médecine « bio ».
22 h 35 Variétés : Mégahertz.
D'Alain Maneval.
De Mink De Ville à Fillardi en passant par The Gogo's, les meilleurs reportages de rock de l'année 1982.
23 h 20 Journal.

A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h 5 Série : Hunter.
15 h 50 Reprise : La nouvelle affiche. (Diffusé le 23 janvier à 20 h 35.)
16 h 45 Entre vous.
De L. Bériot. (Diplômés sans exil).
Témoignage sur une association d'accueil aux étrangers.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 40 Film : Viens chez moi, j'habite chez une copine. De Patrice Leconte.
22 h 10 Mardi cinéma.
Avec Jean Carmet et Pierre Richard.
23 h 20 Journal.

FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Union démocratique bretonne.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 35 Film : le Soleil en face.
De Pierre Kast.
22 h 15 Journal.
22 h 45 Bleu Outre-mer : Guadeloupe, Michèle Gervaise, Aurélie et les autres...
De M. Coletti.
Quatre jeunes femmes, quatre Antillaises, ont choisi de rompre le silence, de parler de leur vie. Un témoignage sur la condition féminine aux Antilles qui remet en cause le comportement de l'homme antillais. Une réflexion aussi sur le cadre socio-économique qui favorise certains comportements.
23 h 40 Prélude à la nuit.
« Fantaisie en ré mineur », de W.-A. Mozart par T. Llacuna au piano.

PÉRIPHÉRIE

● R.T.L., 21 h, *la Caravane de feu*, film de B. Kennedy ; 22 h 55, Visite guidée : le magazine des sites inattendus, de K. Grass. Aujourd'hui : les champignons.
● T.M.C., 20 h 35, Aventures australes : le requin ; 21 h 40 Téléciné-Vidéo, magazine du cinéma et de la vidéo.
● R.T.B., 20 h 50, Document : Il y a cinquante ans l'Allemagne. La prise du pouvoir par Hitler ; 22 h, Grâce à la musique : Liszt.
● TÉLÉ 2, 20 h 55, Cycle Fernandel : *Barnabé*, film de A. Esway.
● T.S.R., 21 h 50, Le choc du futur : les métamorphoses du siècle ; 22 h 5, Les écrivains romands : E. Barilier.

MERCREDI 26 JANVIER

TF 1

10 h 15 Vision plus.
Émission du C.N.D.P.
12 h Météorologie (et à 13 h 5).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain : réceptionnaire d'hôtel.
13 h 50 Mer-cre-dis-moi-tout.
15 h 45 Jouer le jeu de la santé.
15 h 50 Les pieds au mur.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
19 h 53 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Les mercredis de l'information : la menace vient de la mer.
Reportage de Ch. Brincourt, M. Breane et R. Pescadère.
De quels moyens dispose la marine nationale française ? L'équipe des « Mercredis de l'information » a passé huit jours à bord du Foudroyant, *un sous-marin nucléaire lanceur de missiles.*
21 h 35 Série : Wallenstein.
De L. Ahlsen. Réal. F.-P. Wirth, avec Boysen, R. Pehny, W. Freindl...
L'occupation de Munich par le roi de Suède amène Ferdinand II à convaincre Wallenstein de reprendre le commandement armé. Une fresque classique.
23 h 5 Journal.

A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Les carnets de l'aventure.
14 h 30 Dessins animés.
15 h 5 Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
Avec Heaven 17, Noverde, Lili Drop... Culture Club, H. Cristiani.
17 h 45 Terre des bêtes.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Credo.
De J. Deray, avec J.-L. Trintignant, N. Courcel, B. Haller, C. Anger...
(Lire notre sélection.)
22 h 10 Document : Culture en fête... regards.
De la fête de la musique à l'affiche publicitaire en passant par la bande dessinée, les images « culturelles » de Reichenbach. Avec la participation de nombreux artistes et de MM. Jack Lang, ministre de la culture, Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'industrie et de la recherche, et Jack Ralite, ministre de la santé.
23 h 10 Journal.

FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre
Strasbourg alternative.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 35 Agora : la liberté d'aimer.
Émission de la Communauté des télévisions francophones, en triplex Paris-Montréal-Genève.
Trois fictions de vingt minutes chacune : « T'avais quel âge, toi », de Jean Curtelin, ou les réactions de parents face aux aventures de leur fille ; « Moi, c'est pas pareil », de Valérie Bierens de Haan, les retrouvailles d'une épouse avec son chef de service ; « Elle pourrait être ta mère », de Lise Lemay-Rousseau, la différence d'âge dans le couple. Chacune de ces fictions qui sont diffusées dans chacun des pays sera suivie d'un grand débat avec les différents publics.
23 h 35 Journal.
0 h 5 Prélude à la nuit.
« Tziganes », de M. Ravel par J.-J. Kantorow au violon et J. Rouvier au piano.

PÉRIPHÉRIE

● R.T.L., 18 h 45, Feuilleton : Tom Sawyer ; 21 h, *le Hasard et la Violence*, film français de P. Labro ; 22 h 30, Portrait d'artiste : Zaka et ses collages de papiers peints.
● T.M.C., 20 h 35, *Paris au bord des lèvres*. Les changements du paysage parisien entre 1900 et 1963, accompagnés par des chansons ; 22 h 10, Gogo rythmes, émission de variétés.
● R.T.B., 20 h 55, variétés : vidéogam ; 21 h 45, Planète des hommes, films ethnographiques.
● TÉLÉ 2, 19 h 55, Sports 2 : spécial « Rallye Paris-Alger-Dakar ».
● T.S.R., 20 h 5, *Atari*, film américain de H. Hawks.

JEUDI 27 JANVIER

TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h Météorologie (et à 19 h 5).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Objectif santé : vieillir et réagir.
14 h Les rendez-vous du jeudi.
Émission du C.N.D.P.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression.
C.F.D.T.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Julien Fontanes magistrat, de J. Cosmos, réal. Lefranc, avec J. Morel, S. Artur, L. Couteneau...
Trois prostituées entreprennent de dénoncer le réseau de proxénétisme auquel elles appartiennent. Non sans risque. Julien Fontanes se charge de l'affaire...
22 h 5 Histoire des inventions : Inventer pour tuer.
Emission de D. Costelle.
No 5 : Arquebuses du temps passé, guillotines de 1789, Kalachnikov, M-16, etc. Inventer pour en finir. Avec le colonel Royer, Frédéric Pottecher et le docteur Soubiran : un documentaire allègre qui se voit comme une bande dessinée.
22 h 55 Journal.

A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Sport : ski.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Téléfilm : L'homme de papier, de W. Grauman.
Une carte de crédit bancaire tombe par erreur dans les mains d'un étudiant en informatique. Il va créer un personnage imaginaire...
16 h 20 : Un temps pour tout.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Résistances, de M. Thoulouze, présentation B. Langlois, réal. Desfons.
Nouveau magazine mensuel consacré aux atteintes portées aux droits de l'homme en France et à l'étranger.
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Randy Newman, un samedi en décembre. L'impeccable : spécial boxe.
23 h 25 Journal.

FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Union du peuple corse.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma sans visa.
De J. Lacouture et J.-C. Guillebaud, avec un débat à 22 h 10.
22 h 40 Film : Le sourire de l'homme tourmenté.
De Yang Yanjin Deng Yimin.
22 h 35 Journal.
22 h 45 Prélude à la nuit.
Étude no 7 « Lento » *opus 25 de F. Chopin par J.-B Pommier au piano.*

PÉRIPHÉRIE

● R.T.L., 21 h, *Aventures à New-York*, téléfilm américain de A. Hiller, ou *En voiture Simone*, film britannique de R. Boulting ; 22 h 45, Essais, le magazine de l'automobile.
● T.M.C., 20 h 35, *les Pilotes de grands chemins*, film de R. Gicquel ; 22 h 20, Débat : « La compétition automobile face à la voiture de monsieur tout le monde ».
● R.T.B., 20 h 20, *la Vie devant soi*, film de M. Misrahi ; 22 h 10, Le carrousel aux images, actualités cinématographiques.
● TÉLÉ 2, 20 h 50, Opéra : *Der Ring der Nibelungen*, Tétralogie de R. Wagner ; 22 h 10, Carnets du court-métrage belge, émission de J. Boigelot.
● T.S.R., 21 h 10, *la Lumière d'à côté*, film de J.-P. Garnier ; 22 h 5, *la Mort d'un cycliste*, film de J.-A. Bardem.



TÉLÉVISION

Information

Une image gênante du Gabon ?

ON a assisté à un incident assez vif l'autre jour après la projection presque privée de ce documentaire (honnête, disons-le tout de suite), plutôt prudent (certains trouveront même trop), de Daniel Lecomte sur le Gabon d'aujourd'hui. M. A. Yangari, secrétaire d'État aux relations publiques du Gabon, qui était accompagné, ne semblait pas content — mais pas content du tout ! — de la façon dont on avait parlé de son pays. A l'entendre, le réalisateur aurait commis un crime de lèse-majesté en interviewant après le président Bongo un opposant au régime, un de ceux dont celui-ci venait justement de dire qu'il s'agissait d' *« d'aigris »*, de bourgeois *« incapables »*, *« roulant en Mercedès, bras dessus, bras dessous avec des Françaises... »* L'aigri en question, M. Paul Barbesol, responsable du Morena (1), prêtre, exilé en France, parlait, lui, de l'injustice sociale au Gabon.

Le problème, c'est que ce qui se fait couramment dans de nombreux pays et qui s'appelle « objectivité », est inacceptable ailleurs : *« Cher ami,* a dit M. A. Yangari d'un ton glacial, *je vous rappelle qu'une convention nous lie. Le Gabon a versé quelque 45 millions de centimes pour ce film. Nous sommes co-producteur. Ce film nous appartient autant qu'à vous. »* L'argent sera-t-il plus fort que le droit à la liberté d'expression ? On le saura si le film est diffusé, d'une part, s'il passe intégralement, d'autre part. Sinon il appartiendra au gouvernement gabonais de faire mentir l'image donnée par Daniel Lecomte au début de son reportage. L'image d'un pays plutôt libéral, qui a su garder une presse critique.

La religion, l'économie, la culture, l'éducation, la santé, la politique... Les questions sont parfois directes. Sur l'opportunité des dépenses de certains équipements, sur les fameuses « caisses noires », sur la Haute Cour de sûreté dans un pays qui, « officiellement », n'a pas de prisonnier politique... Il a réussi à filmer quelques scènes étonnantes, les femmes battant l'eau de leurs mains, plusieurs cérémonies animistes.

Daniel Lecomte n'a pas la dent dure, il filme ce qui est. Il aurait même tendance à idéaliser de temps à autre. Le Gabon n'est pas un « pays de cocagne », il n'est pas « libéral ». Supporte-t-il la critique ?

CATHERINE HUMBLOT.

★ **SOLEIL VOILÉ, lundi 24 janvier, A2, 22 h. 10 (57 minutes).**

(1) Mouvement de redressement national, oppositionnel au régime du président Bongo.

A qui profite l'ananas ?

EN 1832, Samuel Castle et Amos Cook quittent Boston pour les îles Hawaï ; ils se retrouvent à la tête d'une épicerie-bazar qui marche bien et qui devient la Castle and Cook. Les années passent, le royaume devient république et la Castle and Cook rachète (en 1932) une entreprise d'ananas en faillite, la Dole. L'histoire continue, et les îles Hawaï annexées par les Etats-Unis deviennent (en 1952) le 50e Etat de l'Union. La Dole, qui s'est transformée entre-temps en « géant » et se trouve face à des syndicats puissants, à une main-d'œuvre beaucoup plus chère, commence à regarder ailleurs... du côté des Philippines où les salaires sont vingt fois plus bas et où le gouvernement, pour faire rentrer des devises, propose des conditions avantageuses aux compagnies étrangères. La Dole émigre...

Amos Gitai, le réalisateur, nous raconte l'histoire d'une multinationale dont le chiffre d'affaires aujourd'hui est de 14 millions de francs. Un document *sérieux où toutes les parties ont été interrogées*, mais qui traîne un peu en longueur.

C. H.

★ **LE NOUVEAU VENDREDI : SUIVEZ L'ANANAS, FR 3, vendredi 28 janvier, 20 h 35 (60 minutes).**

Musiques

L'univers de Dvorak

ON ne connaît pas toujours les opéras féériques de Dvorak, univers fantastique peuplé d'ondines et de dryades espiègles, où le magique et l'invisible se heurtent au prosaïsme des sentiments humains. Monde fantasmatique à la manière d'Ibsen et de ses méchants trolls, directement inspiré (comme l'avouait Dvorak) par *la Fée de la mer* d'Andersen, par les légendes picaresques du Grand Nord.

Rusalka, nymphette en mal d'amour, prend une enveloppe charnelle. Mal lui en prend. Froide comme l'eau d'où elle vient, repoussée par le prince convoité, elle sera refoulée dans les ondes profondes et maudite pour l'éternité. Car le conte lumineux est une terrible leçon. Pour son premier passage en France, la *Rusalka* de Dvorak, plus populaire à l'étranger qu'ici, a été bien servie : des décors bleutés, une lumière froide, deux ou trois fumées qui créent une atmosphère lunaire. La sorcière Jezibaba, la hautaine princesse et l'ondine sévère ont l'air de se mouvoir dans un dessin animé que vitalise une musique svelte et fluide, un peu italienisante. Lyrisme, magie, poésie. Tout serait parfait si cette musique subtile, qui flirte sans dommage avec Verdi, ne s'enfonçait à la longue dans une cotonneuse monotonie.

THIERRY FRESLON.

★ **RUSALKA, FR 3, samedi 29 janvier, 20 h 35 (environ 120 minutes).**



VENDREDI 28 JANVIER

TF 1

11 h 15 **Vision plus.**
12 h **Météorologie (et à 19 h 5).**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 50 **Portes ouvertes : le GERFI.**
« Les marionnettes Pantafil ».
14 h 5 **Ils ont votre âge.**
Emission du C.N.D.P.
18 h **C'est à vous.**
18 h 25 **Le village dans les nuages.**
18 h 50 **Histoire d'en rire**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **S'il vous plaît.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Yves Duteil, réal. G. Job.**
Au cours de son dernier passage à l'Olympia. « La Maman d'Amandine », « Mélancolie », « Tarentelle », etc.
21 h 40 **Série : Merci Sylvestre.**
De J.-J. Tarbes et Ch. Watton. Réal. S. Korber, avec C. Marchand, J.-L. Moreau.
Numéro 4. Merveilleuse Daphné : Sylvestre trouve cette fois du travail chez un metteur en scène. Il doit le débarrasser d'une actrice dont celui-ci ne veut plus.
22 h 30 **Documentaire : Sculpteurs dans la ville.**
De J. Vigoureux, réal. G. Pignol.
Métaux, plastiques, résines, verre, etc., sont les matériaux utilisés par la sculpture moderne, qui, dit-on, est en divorce avec le public.
23 h **Journal et Cinq jours en Bourse.**

A 2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal.**
12 h 10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Série : La vie des autres.**
14 h **Aujourd'hui la vie.**
Avec Armand Lanoux
15 h **Série : Hunter.**
15 h 45 **Reprise : Lire c'est vivre.**
De P. Dumayet, R. Bober. Gog et Magog (diffus. le 18 janvier à 22 h 15).
Un livre de Martin Buber, philosophe contemporain, sur les juifs et le mouvement hassidique.
17 h **Concours des chefs-d'œuvre en péril.**
De P. de Lagarde.
(reprise de l'émission du 2 janvier.)
17 h 45 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Feuilleton : Capitaine X.**
Réal. B. Gantillon, avec P. Malet, T.-A. Savoy, J.-P. Sentier
(Lire notre sélection.)
21 h 35 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Variations sur le pouvoir, avec Mme F. Giroud (le Bon Plaisir) ; MM. Y. Cannac (le Juste Pouvoir), M. Lever (le Sceptre et la Marotte), M. Paillet (les Hommes de pouvoir).
22 h 55 **Journal.**
23 h 5 **Ciné-club.**
Cycle fantastique : La fiancée de Frankenstein, de James Whale.

FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
18 h 55 **Tribune libre.**
Mouvement socialiste autonomiste occitan.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **D'accord pas d'accord (I.N.C.).**
20 h 35 **Le nouveau vendredi : Suivez l'ananas.**
Carte blanche à Anne Gaillard, un film de A. Gitai.
(Lire notre sélection.)
21 h 35 **Téléfilm : Fragments d'exils.**
De L. Bogdan, réal. G. Combet, avec D. Lesage, M. Guichaoua, T. Bialkowski...
L'histoire d'une famille polonaise arrivée en France dans les années 20 : à mi-chemin entre le documentaire et la fiction.
22 h 30 **Journal.**
23 h **Prélude à la nuit.**
Festival de Prade : 1re sonate de Brahms par L. Rose, au violon, et A. Wolf au piano.





CLAP

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 17 h, Léo contre tous, émission *de jeux électroniques* ; 20 h, Feuilleton : Le riche et le pauvre ; 21 h, *Atlantic City*, film franco-canadien de L. Malle.
- **T.M.C.**, 20 h 35, *les Beaux Messieurs de Bois-Doré*, film de B. Borderie ; 22 h 10, Chrono : Magazine automobile.
- **R.T.B.**, 21 h, *Renaldo et Clara* (deuxième partie), film musical américain de B. Dylan ; 22 h 35, Document : Oui, vous pouvez guérir la lèpre.
- **TÉLÉ 2**, 20 h, Théâtre : *Billet de faveur. Qui est qui ?* Mise en scène de R. Chetwyn ; 21 h 50, Spectacle magazine.
- **T.S.R.**, 20 h 35, La chasse au trésor ; 21 h 35, Jardins divers.

SAMEDI 29 JANVIER

TF 1

10 h **Vision plus.**
10 h 30 **La séquence du spectateur.**
11 h **La maison de TF 1.**
(et à 13 h 35).
13 h **Journal.**
13 h 40 **Série : Les incorruptibles.**
15 h 30 **Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.**
De J.-Y. Cousteau et T. Strauss.
16 h 30 **Téléfilm : Le cercle fermé.**
De P. Ducrest.
18 h **Trente millions d'amis.**
18 h 30 **Magazine auto-moto.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **S'il vous plaît.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Dallas**
Miss Ellie parle de divorce et Jack menace de prendre la campagne. J.R. tente de le manipuler. Suite sans fin d'un feuilleton dont on commence à se lasser.
21 h 35 **Droit de réponse.**
Émission de Michel Polac.
Le vêtement « A la mode de chez nous ».
22 h 50 **Etoiles et toiles...**
Magazine de cinéma de Frédéric Mitterrand.
Deuxième volet du numéro spécial sur le cinéma fantastique et d'épouvante. C. Miller, J. Boorman, J. Demy, G. Franju parlent des mécanismes de la peur. Extraits de films.
23 h 30 **Journal.**



A 2

11 h 50 **Journal des sourds et des malentendants.**
12 h 15 **La vérité est au fond de la marmite.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : Drôles de dames.**
14 h 25 **Série : Ah ! Quelle famille.**
14 h 50 **Les jeux du stade.**
17 h **Récré A 2.**
17 h 50 **La course autour du monde.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord pas d'accord (I.N.C.).**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Champs-Elysées.**
De M. Drucker.
Autour de Nicole Croisille, Dave, Herbert Léonard, Céline Dion, Yvan Dautin...
21 h 50 **Série : Theodor Chindler.**
De B. von Brentano, réal. H. W. Geissendorfer.
Septembre 1914. Au cours d'un dîner, Chindler fait la connaissance d'un industriel qui lui parle de la situation réelle au front. L'histoire à travers la vie d'une famille moyenne allemande.
22 h 50 **Histoires courtes.**
« Le cachot », de M. Sibra, d'après D. Langlois.
Le récit méticuleux de quarante-cinq jours de « mitard » vécu par Denis Langlois en 1966 pour insoumission militaire.
23 h 25 **Journal.**

FR 3

12 h **Objectif entreprise.**
Émission de l'Anvar (Agence nationale de valorisation de la recherche).
12 h 30 **Les pieds sur terre.**
Émission de la Mutualité sociale agricole : La sécurité, une affaire de groupe.
13 h 30 **Horizon.**
Le magazine des armées.
14 h 30 **Entrée libre.**
Émission du C.N.D.P.
Avec notre collaborateur Jean-Michel Quatrepoint ; Portraits de A. Bozon et B. Esambert ; 15 h : Ecran noir, col blanc ; 15 h 5 : Festival d'été ; 15 h 35 : Ausculter la terre ; 15 h 45 : W. Gombrowicz « Cosmos ».
18 h 30 **Pour les jeunes.**
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Opéra : Rusalka.**
D'A. Dvorak, mise en scène G. Uhry avec L. Sukin, V. Manno, L. Budai, D. Petkov, N. Willis et l'Orchestre de l'Opéra de Marseille, sous la direction de J. Furst, en version tchèque sous-titrée.
(Lire notre sélection.)
22 h 55 **Journal.**
23 h 25 **Musiclub.**
« Concerto pour violon en ré mineur » de R. Schumann, sol. G. Kremer et l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, sous la direction de C.M. Giulini.

> *« Jusqu'à preuve du contraire, Desgraupes, Pivot ou Langlois ont le même patron : le peuple français. »*
> **(Bernard Langlois, journaliste et présentateur à Antenne 2, dans *les Nouvelles littéraires* du 21 décembre 1982.)**

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 17 h 45, La course autour du monde ; 20 h, Feuilleton : Chips, surveillance mortelle ; 21 h, Variétés : le cœur en fête ; 22 h, Ciné-club, cycle Patrick Dewaere : *Paco l'infaillible*, film franco-espagnol de D. Haudepin.
- **T.M.C.**, 20 h 35, *Johny Guitare*, film américain de N. Ray ; 22 h 25, Chansons de toujours.
- **R.T.B.**, 19 h 55, Magazine animalier : le jardin extraordinaire ; 20 h 30, Téléfilm : Pour l'amour de Marc ; 22 h 5, Antenne de cristal.
- **T.S.R.**, 21 h 45, Benny Hill ; 22 h 30, Sport ; 23 h 30, Concert rock-pop.

DIMANCHE 30 JANVIER

TF 1

9 h **Émission islamique.**
9 h 15 **A Bible ouverte.**
9 h 30 **La source de vie.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h **Messe célébrée en la cathédrale Saint-Julien- Saint-Benoît du Mans (Sarthe), prédicateur : Mgr Georges Gilson.**
12 h **Téléfoot.**
13 h **Journal.**
13 h 20 **Série : Star Trek.**
14 h 30 **Sports Dimanche (et à 16 h 10).**
15 h 40 **Série : Arnold et Willy.**
17 h **Pour vous.**
18 h **Les animaux du monde.**
18 h 30 **Jeu : J'ai un secret.**
19 h **Sept sur sept.**
Magazine d'actualités de J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Film : Chinatown.**
De Roman Polanski.
22 h 40 **Pleins Feux.**
Magazine culturel de J. Artur et C. Garbisu.
23 h 25 **Journal.**

A 2

10 h **Gym Tonic** (et à 10 h 45).
10 h 30 **Magazine du cheval.**
11 h 15 **Dimanche Martin.**
Entrez les artistes.
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Dimanche Martin (suite).**
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : L'homme qui tombe à pic ; 15 h 20, l'École des fans ; 15 h 55, les Voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 **Série : la Traque.**
18 h **Dimanche magazine.**
19 h **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Chansons sans frontière.**
Avec C. Trenet, S. Distel, R. Clayderman, Adamo, F. Mey, I. Caven.
21 h 55 **Série documentaire : Roule routier.**
Numéro 3 : En Arabie Saoudite, de F. Gall. Réal. J. Habans.
Des routiers en prière. Aïd, qui gardait des chameaux il y a encore cinq ans et qui possède aujourd'hui trois camions de 40 tonnes, n'a abandonné aucune de ses habitudes monacales. Ascétisme et religiosité, sur fond d'autoroutes du désert (aussi encombrées que les boulevards américains) et de richesses pétrolières.
22 h 40 **Concert magazine.**
Le Midem à Cannes.
23 h 25 **Journal.**

FR 3

10 h **Images de ...**
10 h 30 **Mosaïque : Variétés.**
18 h **Magazine de la photo : Flash 3.**
Revue de presse ; Reportage sur le métro ; portrait : Bernard Faucon ; flash pratique : comment utiliser un flash en plein jour ; concours.
18 h 45 **L'Echo des bananes.**
19 h 40 **Spécial DOM-TOM.**
20 h **Série : Benny Hill.**
20 h 35 **Le choc des énergies.**
De Colette Bourtade et Cl. de Givray ; le temps des consommateurs.
(Lire notre sélection.)
21 h 35 **Aspects du court métrage français : le Retour de Pierre et l'Arbre vieux.**
22 h **Journal.**
22 h 30 **Film (cinéma de minuit) : les Forbans de la nuit, de Jules Dassin.**
0 h **Prélude à la nuit.**
He Lu Ting. « Le petit berger joue de la flûte », interprété par Li Jian, pianiste.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 17 h 40, *Espionne de mon cœur*, film américain de N.Z. Mac Leod ; 21 h, *la Veuve rouge* (première partie), film d'E. Molinaro.
- **T.M.C.**, 20 h 35, *Topaz*, film américain d'A. Hitchcock : 22 h 15, Feuilleton : Strange Report.
- **R.T.B.**, 20 h, Variétés : La bonne étoile ; 21 h, *Hitler, une carrière* (première partie), film de J. Sest et C. Herrendoerser.
- **T.S.R.**, 20 h 50, Finale du Concours international pour jeunes danseurs ; 22 h 45, Le choc du futur.

RADIO

FRANCE-CULTURE

LUNDI 24 JANVIER

7 h 2, **Matinales** : Norvège : marais bleu et or noir.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : le cubisme ; à 8 h 32, Armel Guerne, poète et traducteur :
8 h 50, **Échec au hasard.**
9 h 7, *Les lundis de l'histoire* : l'Europe, l'État militaire en Amérique latine.
10 h 45, **Le texte et la marge** : « le Rideau rouge », avec André Roussin.
11 h 2, **Musique** : l'Opéra chinois.
12 h 5, **Agora** : spécial Asie.
12 h 45, **Panorama.**
13 h 30, *Michel Portal à Chaillot* et **Denis le Vaillant au Musée d'art moderne.**
14 h, **Sons** : Mexique.
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Les frères Askenazi », de I.-J. Singer.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : Le monde au singulier. 15 h 30. Points de repère : 16 h 30. *rendez-vous* : *17 h, Roue libre.*
17 h 32, **Instantané** : « Don Giovanni », de Mozart.
18 h 30, **Feuilleton** : Les bonnes femmes du XVIIIe siècle.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Présence des arts** : La galerie d'art moderne de Rome.
20 h, **Le long de la longue rue**, de W. Borchert.
21 h, **L'autre scène ou les vivants et les dieux** : le sens de l'honneur... L'histoire d'une vertu antique et *moderne.*
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

MARDI 25 JANVIER

7 h 2, **Matinales** : Norvège, marais bleu et or noir.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : le *cubisme* ; à *8 h 32*, Armel Guerne, poète et traducteur ; à 8 h 50, la vallée aux loups.
9 h 7, **La matinée des autres** : le livre des autres.
10 h 45, **Un quart d'heure avec Celia Bertin** : « la Dernière Bonaparte ».
11 h 2, **Musique** : orgues comtadines, par J. Merlet (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, **Agora** : spécial Asie.
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons** : Mexico.
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Quand j'étais grande », de D. Gault.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : le monde au singulier ; à 15 h 30, Points cardinaux ; à 16 h 30, Micromag ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, **Feuilleton** : les bonnes femmes du *XVIIIe siècle.*
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Sciences** : la théorie des catastrophes, une philosophie scientifique *(topologie et linguistique).*
20 h, **Dialogues** : la presse et les pouvoirs, avec J. Fauvet et P. Ysmal.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

MERCREDI 26 JANVIER

7 h 2, **Matinales** : Norvège, marais bleu *et or noir.*
8 h, **Les chemins de la connaissance** : le cubisme ; à 8 h 32, Armel Guerne, poète et traducteur.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **Matinée des sciences et des techniques.**
10 h 45, **Le livre, ouverture sur la vie** : rencontre auteur-lecteurs avec A. Chedid pour « Mon ennemi, mon frère ».
11 h 2, **La musique prend la parole** : *la forme, le mouvement symphonique* (Symphonie nº 4 », de Mahler).
12 h 5, **Agora** : spécial Asie.
12 h 45, **Panorama.**
13 h 30, **Rencontre avec Luc Ferrari**, le témoin du son présent (et à 17 h 32 et 20 h).
14 h, **Sons** : Mexico.
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Quand les sirènes se taisent », de M. Van Der Meersch.
14 h 47 **L'école des parents et des éducateurs** : Les clubs d'histoire.
15 h 2, **Les après-midi de France-Culture** : Le monde au singulier ; à 15 h 45, Promenade ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, **Feuilleton** : Les bonnes femmes du dix-huitième siècle.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **La science en marche** : Le myope dans le labyrinthe, avec P. Rosenthiel.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

JEUDI 27 JANVIER

7 h 2, **Matinales** : Norvège, marais bleu et or noir.
8 h **Les chemins de la connaissance** : le cubisme ; à 8 h 32, Armel Guerne, poète et traducteur ; à 8 h 50, la Vallée aux loups.
9 h 7, **Matinée de la littérature.**
10 h 45, *Questions en zigzag.*
11 h 2, **Libre parcours variétés** (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, **Agora** : Spécial Asie.
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Le Rendez-vous du Kentucky », de M. Larneuil.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : Départementale à Brest ; à 17 h : Roue libre.
18 h 30, **Feuilleton** : « les Bonnes *Femmes du dix-huitième siècle.* »
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les progrès de la biologie et *de la médecine*** : *le cerveau du début jusqu'à la fin.*
20 h, **Nouveau répertoire dramatique** : « La Tranchée », de R. Pouderou, avec M. Pillet, S. Pelayo, A.-M. Coffinet...
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

VENDREDI 28 JANVIER

7 h 2, **Matinales** : Norvège, marais bleu et or.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : le cubisme ; à 8 h 32, Armel Guerne, poète et traducteur.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **Matinée des arts du spectacle.**
10 h 45, **Le texte et la marge.**
11 h 2, **Musique** : perspectives du vingtième siècle...pourquoi pas le plaisir (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5, **Agora** : spécial Asie.
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons** : Mexique.
14 h 5, **Un livre, des voix** : « matinée *chez la princesse de Guermantes* » ; « Cahiers Marcel Proust ».
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : les inconnus de l'histoire : William Thorne.
18 h 30, **Feuilleton** : les bonnes femmes du dix-huitième siècle.
19 h, **Actualités magazine.**
19 h 30, *Les grandes avenues de la science moderne* : les nouvelles découvertes sur les rayons cosmiques.
20 h, **José-Maria Arguedas**, écrivain des Andes.
21 h 30, **Black and blue** : Tribune des critiques de disques.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

SAMEDI 29 JANVIER

7 h 2, **Matinales** : Norvège, marais bleu et or noir.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, **Comprendre aujourd'hui pour vivre demain** : Une année d'état de guerre en Pologne... A l'Est rien de nouveau, ou quel nouveau possible ?
9 h 7, **Matinée du monde contemporain.**
10 h 45, *Démarches*, avec James Lord : « Où étaient les tableaux ? »
11 h 2, **Musique** : Boulogne-Billancourt, un conservatoire national de *région (et à 16 h 20).*
12 h 5, **Le pont des arts.**
14 h, **Sons** : Malaisie.
14 h 5, **Les samedis de France-culture** : L'autre Giraudoux, par L. Decaunes.
18 h, **La deuxième guerre mondiale** : L'invasion de l'Union soviétique (juin 1941-novembre 1942).
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Radio-Canada** présente : La bande dessinée 9e art (la moralité des héros).
20 h, Le Président, de C. Charras, avec M. Amiel, A. Alexandre, J. Gastaud...
21 h 15, **Disques** : Stravinsky.
21 h 25, **Bonnes *nouvelles, grands* comédiens** : « Gilles ou le nom du père », nouvelle de J. Colombel, lue par G. Guillaumat.
22 h, **Adlib.**
22 h 5, **La fugue du samedi.**

DIMANCHE 30 JANVIER

7 h 9, **La fenêtre ouverte.**
7 h 15, **Horizon**, magazine religieux.
7 h 40, **Chasseurs de son.**
8 h, **Orthodoxie.**
8 h 30, **Protestantisme.**
9 h 10, **Ecoute Israël.**
9 h 40, **Divers aspects de la pensée contemporaine** : la Fédération française de droit *humain.*
10 h, **Messe**, au couvent Saint-Dominique, à Paris.
11 h, **Musique** : Boulogne-Billancourt, un conservatoire national de région (et à 12 h 45, 16 h 5 et 23 h).
12 h 5, **Allegro.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **La *Résurrection d'entre les* morts**, ou la dernière nuit de Dostoïevski au bagne, de S. Frontes.
15 h 35, **Bonnes nouvelles, grands comédiens** : le garde fantôme, de M. Lowry, lu par J. Negroni.
17 h 30, **Rencontre avec...**
18 h 30, **Ma non troppo.**
19 h 10, **Le cinéma des cinéastes.**
20 h, *Albatros* : *à propos de la manifestation* « Guerre à la guerre ». La poésie et les langages.
20 h 40, **Atelier de création radiophonique : Vol. 540.**

RADIO FRANCE INTERNATIONALE

La Chaîne-Sud en direction de l'Afrique et de l'océan Indien *peut être captée* en France sur 49 mètres, 6175 kHz.

- *L'Argentine vers un retour à la vie civile ?* C'est le thème du prochain carrefour, avec les suites de la guerre des Malouines à l'intérieur du pays, le mardi 25 janvier à 13 h 15.
- *Le colloque de Dakar sur la tradition orale* dans la littérature africaine, le vendredi 28 janvier à 15 h .

FRANCE-MUSIQUE

Toute la semaine jusqu'à vendredi, de 6 h à 1 h du matin, les émissions seront diffusées en direct de Cannes.

LUNDI 24 JANVIER

6 h 2, **Musique légère de Radio-France** : Œuvres de Colombier, Defaye, Walberg.
6 h 30, **Musiques du matin** : œuvres *de Mozart, Debussy.*
7 h 5, **Quotidien Midem.**
9 h 5, **Le matin des musiciens** : Du cylindre au laser, histoire de l'enregistrement phonographique : œuvres de Bach/Gounod, Chausson, Bellini, Puccini, J. Brahms, de Sarasate, Isaye, Wieniawsky, Moussorgsky, Verdi, Mozart, Beethoven.
12 h, **Concert.**
13 h 5, **Magazine.**
14 h, **Premiers disques. Au hasard des rencontres. Disques compacts.**
18 h 30, Concert : œuvres de Rihm par l'Ensemble 13 de Baden-Baden avec R. Salter, piano et B. Wambach, piano.
19 h 38, **Jazz.**
20 h 30, **Concert des solistes internationaux** ; avec en 2e partie, L. Isakadze, violon et M. Pletnev, piano. En fin de concert : l'événement vu de Cannes.
23 h, **Musique traditionnelle hongroise.**

MARDI 25 JANVIER

6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de Beethoven, Chausson, Purcell.
7 h, **Quotidien Midem.**
9 h 5, **Le matin des musiciens** : Du cylindre au laser, histoire de l'enregistrement phonographique ; œuvres de Bizet, Massenet, Verdi, *Wieniawski, J.-S. Bach*, Wagner, Berlioz, Duparc, R. Strauss, J. Brahms, Gluck, Stravinsky.
14 h 30, **Les enfants d'Orphée.**
15 h, Premiers disques. Au hasard des **rencontres ; disques compacts.**
18 h 30, **Concert** (en direct de la Salle des ambassadeurs à Cannes) : œuvres de Dufourt, Tessier, Murail, Masson, par l'Ensemble l'Itinéraire ; dir. M. Decoust.
19 h 38, **Jazz.**
20 h 30, **Concert**(donné à Salzbourg le 4 août 1954) « Trois trios » (en si mineur, en ut majeur et en ut mineur) de J. Brahms par E. Fischer, W. Schneiderhan et R. Mainardi.
23 h 30 **Jazz-Club** : M. Solal, F. d'Andrea et J. Taylor.

MERCREDI 26 JANVIER

6 h 2, **Musiques pittoresques et légères** : œuvres de Translateur, Ortelli et Pigarelli, Rossini, Christiné et Willemets, Davis et Akst, Rosas, Gimenez, Olias.
6 h 30, **Musiques du matin** : œuvres de Weber, Dvorak.
7 h 5, **Quotidien Midem.**
9 h 5, Le matin des musiciens : *Du* cylindre au laser, histoire de l'enregistrement phonographique : œuvres de Thomas, Verdi, Haendel, Chopin, Liszt, Mozart, Wagner, Beethoven, Webern, Schubert, Donizetti.
12 h, **Concert** (en direct de la salle Debussy du Palais des festivals de *Cannes)* : œuvres de Schumann, par M. Levinas, piano.
13 h 5, **Magazine.**
14 h 30, **Microcosmos** : œuvres de Charpentier, O. Strauss, Beethoven.
17 h, **Premiers disques. Au hasard des rencontres. Disques compacts.**
18 h 30, **Concert** (en direct de la salle Debussy du *Palais des festivals)* : œuvres de Stockhausen, Ligetti, Schoenberg, par l'Ensemble intercontemporain.
19 h 35, **Jazz.**
20 h 30, **Concert** : « Ernani : scène et air de Don Carlos », de Verdi ; « l'Enfant prodigue : récitatif et air de Lia », de Debussy ; « la *Traviata, air de père Germont* », de Verdi ; « l'Elixir d'amour : duo Adina-Dulcarama », de Donizetti ; « Manoni récitatif et air de Manon », de Massenet ; « le Barbier de Séville, air de Figaro », de Rossini ; « Don Pasquale, air de Narina », de Donizetti ; « Rigoletto, duo Gilda-Rigoletto », de Verdi, par l'Orchestre de Cannes-Provence-Côte d'Azur, dir. P. Bender, sol. I. Cotrubas, soprano, R. Panerai, ténor.

JEUDI 27 JANVIER

6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de Vivaldi, J. Brahms, Schumann.
7 h 5, **Quotidien Midem.**
9 h 5, **L'oreille en colimaçon.**
9 h 20, **Le matin des musiciens** : Du cylindre au laser, histoire de l'enregistrement phonographique ; œuvres de Mozart, Meyerber, Bellini, J. Brahms, Scarlatti, Beethoven, Giordano, Rossini, Donizetti, Ra*vel, Gounod, Verdi, Debussy*, Tchaïkovski, Mendelssohn.
12 h, **Récital** (en direct de la salle A du Palais des Festivals) : œuvres de J.-S. Bach, Beethoven, Prokofiev, par E. Graubin, violon : J.-L. Steuerman, piano.
14 h 30, **Premiers disques. Au hasard des rencontres. Disques compacts.**
18 h 30, **Concerts** (en direct de la salle Debussy) : musiques de films, de Jaubert, Macchi, Duhamel, Jansen, par l'Orchestre de Cannes-Provence-Côte d'Azur ; Dir. P. Bender.
19 h 35, **Jazz.**
20 h 30 **Concert** (en direct de la salle Debussy du Palais des Festivals) : « Concerto op. 6 nº 12 », de Haendel ; « Concerto en mi bémol avec hautbois » de C.P.E. Bach ; « Divertimento K 138 », de Mozart ; « Symphonie pour cordes nº 9 », de Mendelssohn ; par le Guildhall String Ensemble de Londres ; Sol. D. Walter, hautbois.
23 h, **Concert** (en direct de la salle A du Palais des Festivals) : récital de piano de A. Kremski ; œuvres de Gurdjieff-Hartmann, Scriabine, Séverac, Kremski.

VENDREDI 28 JANVIER

6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de Wagner, Purcell, Strauss, Berg, Kerckhoven.
7 h 5, **Quotidien Midem.**
9 h 5 **Le matin des musiciens** : du cylindre au laser, histoire de l'enregistrement phonographique ; œuvres de Gounod, Verdi, Donizetti, Schubert, Beethoven, Wagner, Mahler, Bellini, Berlioz, R. Strauss, Schubert.
12 h, **Concert** (en direct de la salle A du Palais des festivals) : œuvres de Mozart, Donizetti, Doppler, Dvorak, Poulenc, par S. Kudi, flûte, accompagné au piano par I. Nodaira.
13 h 5 **Magazine.**
14 h 30 Les enfants d'Orphée : en Amérique.
15 h **Premiers disques. Au hasard des rencontres ; disques compacts.**
18 h 30 Concert (*en direct de la salle* A du Palais des festivals) : « Trio en mi mineur » de Chostakovitch, par le Nouveau Trio de Prague.
19 h 35 **Jazz.**
20 h **Concert** : « Méphisto-Valse », de Liszt ; « Symphonie espagnole pour violon et orchestre », de Lalo ; « Symphonie nº 3 en la mineur », de Mendelssohn par l'Orchestre national de France ; Dir. G. Albrecht, sol. P. Amoyal, violon.
23 h **Concert de musique persane** (en direct de la salle A du Palais des festivals) : avec D. Talai, târ et setâr et D. Chemirani, zarb.

SAMEDI 29 JANVIER

6 h 2, **Concert** (donné au Palais des sports de Bordeaux, le *24 avril 1980)* : *œuvres de Mozart*, Fuste-Lambezat, par l'Orchestre Bordeaux-Aquitaine.
7 h 15, **Concert** (donné au Châtelet, le 18 janvier 1982) : œuvres de Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique.
8 h 40, **Concert** (donné en la basilique de Saint-Denis, le 12 juin *1982)* : « Requiem », de Verdi par l'Orchestre national de France et Chœurs de Radio-France, dir. : R. Muti.
10 h 20, **Concert** (*donné au Grand* Auditorium de Radio-France) : œuvres de Schoenberg par le Nouvel Orchestre philharmonique et *Chœurs d'hommes de Radio-*France, dir. : G. Amy.
11 h 30, **Intégrales des sonates de Beethoven.**
13 h 30, **Concert** (donné le 17 octobre 1979 au Théâtre des Champs-Elysées) : œuvres de Magnard, R. Strauss, par l'Orchestre national de France, dir. : S. Bando.
15 h 10, **Echanges internationaux** : œuvres de Tartini, Szymanowsky, Paganini, Prihoda, Wienawsky, par K. Kulta, violon, et J. Marchwinski, piano.
16 h 30, **Studio-Concert** (en direct du Théâtre du Ranelagh à Paris) : Inde du Nord ; J. Bhartiya, sitar et chant.
18 h, **Echanges internationaux** : « Theresiennesse pour soli, chœur, orchestre et orgue », de Haydn par l'Orchestre de Lausanne et l'Ensemble vocal de *Lausanne*, dir. : M. Corboz.
19 h, **Concert** : « Concerto pour orchestre » de Petrassi par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : L. Pfaff.
19 h 35, **Jazz** : Le quartet « New Unit ».
20 h 30, **Concert** (en simultané sur *FR 3*) : « *Rusalka* » de Dvorak par l'Orchestre de l'Opéra de Marseille, dir. : J. Furst, mise en scène G. Uhry, avec L. Sukis, V. Manno, L. Budai, D. Petkov, N. Willis.
23 h 10, **Cycle de quatuors** (concert donné au Grand Auditorium de Radio-France, le *15 février 1982*) : « Quatuor à cordes », de Haydn et de *Ravel* par le Quatuor Orlando.

DIMANCHE 30 JANVIER

6 h 2, **Concert** (donné salle Pleyel à Paris le 24 avril 1979) : œuvres de Beethoven, Mozart, Rachmaninov, par l'Orchestre national de France.
8 h 5, **Concert** (donné à Stuttgart le 15 août 1982) : œuvres de Mendelssohn, par le Gaechinger Kantorei Bach Collegium de Stuttgart.
10 h 30, **Concert** (donné à Toulouse le 5 mai 1981) : œuvres de Milhaud, Boucourechliev, par l'Orchestre de chambre national de Toulouse ; en direct du Théâtre des Champs-Elysées, à Paris : œuvres de J.-S. Bach, par P.-Y. Asselin.
12 h 5, **Intégrales des sonates de Beethoven.**
13 h 30, **Échanges internationaux** (concert donné au Grand Théâtre de Genève) : « La Dame de Pique » de Tchaïkovski, par l'Orchestre de la Suisse romande et les Chœurs du Grand Théâtre. Avec la participation des chœurs d'enfants. Dir. H. Stein ; chef des chœurs : J.-L. Rebut.
16 h 45, **Concert** (donné au Théâtre des Champs-Elysées à Paris le 11 mars 1980) : œuvres de Mozart, de Falla, Schumann, par l'Orchestre national de France. Dir. R. Muti.
18 h 15, **Jazz** : les quartettes du vibraphoniste *G. Burton.*
19 h 15, **Premières rencontres** : œuvres de Mozart par le Quatuor Rosamonde.
20 h 30, **Concert** (donné à Sarrebruck le 28 janvier 1983) : « Symphonie en ré majeur » ; « Concerto pour violon et orchestre nº 5 », de Mozart ; « Symphonie nº 1 » de Schumann, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck ; Dir. Y. Levi. Sol. T. Zebetmair, violon.
22 h 45, **Cycle de Quatuors** (concert donné au Grand Auditorium de Radio-France le 15 mars 1982) : « Quatuors » de Haydn, Debussy, Beethoven, par le Quatuor Brandis.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Radios locales

● **Espoir chez les chômeurs**, grâce à une émission originale où se retrouvent un représentant de l'ANPE et quatre chômeurs à qui vous pouvez proposer du travail en direct sur les ondes. (Chaque samedi de 11 h à 12 h sur Radio Fréquence Gaie, 90 Mhz, Paris).

● **Une classe au ciel de la radio** : des élèves privilégiés *qui pourront parler de leurs problèmes, de leurs relations avec les professeurs* et donner des informations pratiques sur l'actualité scolaire, en direct sur l'antenne. (Le 26 janvier à 14 h sur Radio Ciel FM, 99 Mhz Lyon).

● *Une exclusivité rock*, l'interview de Tom Petty et des Heartbreakers, surnommé le « Bruce Sprigsteen de la côte Ouest » ; puis, pour terminer en beauté, la retransmission intégrale de son concert au pavillon Baltard le 3 décembre 1982. (Le 24 janvier à *23 h sur Radio Boulevard du Rock, 92,60 Mhz, Paris).*

● **Pour les âmes bien nées (et les autres)**,*un reportage sur la* confrérie de Saint-Sébastien, confrérie à vocation charitable et humanitaire fondée vers le XIIIe siècle, suivi du chapitre annuel de la Saint-Sébastien et agrémenté d'extraits de musique sacrée. (Le 30 janvier à 11 h sur Radio Cinq, 91,5 Mhz, Dijon).

● **Dallas au XVIIIe siècle**,avec Arlette Farge, qui parlera de son livre écrit avec Michel Foucault, le *désordre des familles*, lors de l'émission littéraire « Tous avec Mallarmé ». (Le 27 janvier à 21 h, sur Radio Cité 96, 96 Mhz, Paris).

● *« Ici et maintenant » ne laisse rien passer.* Le 24, c'est J.P. Lecat qui réagit aux propos de Jack Lang sur R.T.L. ; le 26, B. Stasi et B. Renouvin s'occupent de R. Barre sur Antenne 2 ; le 30, H. Bouchardeau et J.M. Benoist s'attaquent aux propos de J. Chirac sur Europe 1. (A 18 h 30, sur Radio Ici et maintenant, 99,4 Mhz, Paris).

● **Rencontre du 3e top**, dans le cadre de la semaine de l'enfance de Bobigny. Un débat sur la petite enfance avec Suzy Cohen (*l'Ecole des bébés*) et Hélène Gratio-Alphandéri (directrice d'une école de recherche). (Le 28 janvier à 9 h, sur Radio T.S.F., 93 Mhz, Seine-Saint-Denis).

A écouter

Le syndicalisme à l'anglaise

● Trois émissions sur Will Thorne, syndicaliste britannique et fondateur du parti travailliste. Il sera le personnage des « Inconnus de l'histoire », de Jean Montalbetti, réalisée par Danielle Fontanarosa. D'abord travailleur dans *une filature de* cordes à l'âge de six ans, à raison de douze heures par jour, il adhère à la Social Démocratic Federation. Il crée en 1889 le Nouvel Unionisme, et prend la tête de l'Union générale jusqu'en 1933.

Le principe de l'émission est simple : un médiateur, François Bédarida, directeur de l'Institut d'histoire du temps présent, *réunit les témoignages des* grandes personnalités du Trades Union Congress. Un reportage au musée National de Londres est prévu.

(*) « Les Inconnus de l'histoire », vendredi 28 janvier, 4 et 11 février, sur F.-C., à 14 h 45.

Le pouvoir de la presse

● Roger Pillaudin propose, pour le dixième anniversaire de « Dialogues », un débat face au public sur la presse et les pouvoirs. Sont invités, MM. Jacques Fauvet, ancien directeur du *Monde* et Pierre Ysmal, journaliste politique à *Sud-Ouest*. Le thème n'est pas particulièrement original, mais on le pose beaucoup dans les sociétés démocratiques, surtout depuis que les moyens audiovisuels ont affaibli la presse écrite. Cette dernière ne serait-elle pas devenue davantage un contre-pouvoir qu'un pouvoir réel ?

(*) « Dialogues », mardi 25 janvier, F.-C., à 20 heures.

Stations nationales

France-Inter

● *Snob* comme José ; Parisien comme Artur ; Noctambule comme José Artur. Parfois grinçant, toujours badin, le voltigeur de la nuit animera son Pop Club *en direct du Centre de perfectionnement* des journalistes. Un thème de débat : les chanteurs et la presse. Copain-copain ? *(Pop Club*, le 27 janvier, de 23 h à 1 h).

Europe 1

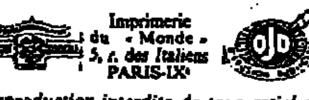
● *« Battant ? ». Pour tous les patrons et les cadres, jeunes, dynamiques et... bronzés, le cheveu court, le col serré, l'attaché-case, le look « branché »*, une nouvelle émission faite sur mesure, sur les entreprises performantes, les *sociétés « battantes »... A l'image de la station ? (Entreprendre)*, chaque jour, à 22 h 55, en collaboration avec *le Nouvel Economiste).*

R.M.C.

● *Elections.* Dans le cadre de l'opération « RMC plus », consacrée aux élections municipales, M. Jacques Fauvet, ancien directeur du *Monde*, analyse et *commente chaque jour* l'actualité électorale et fait le point avec l'ensemble de la rédaction à Paris, à Monaco et en *régions, sur la situation dans les principales villes de France, (Encore plus*, chaque jour, du lundi au vendredi, à 8 h 15).

R.T.L.

● *Midem.* A croire que R.T.L. tout entier est descendu sur la côte ! Tout prétexte est bon... le Midem n'est pas le plus mauvais. Dominique Farran présentera donc le dimanche 23 janvier, de 17 à 18 h, un « R.T.L. 33-45 » qui retracera l'actualité musicale du Midem. Philippe Adler, depuis le nouveau Palais des festivals, animera le même jour un « R.T.L. Jazz » consacré aux nouveautés « swing » de ce début d'année (19 h 30 — 21 h). Quant à Julien Lepers et Véronique Jannot, ils présenteront depuis le grand auditorium le « Gala R.T.L. des *révélations françaises et internationales 82* ». *(Stop Midem*, le 24 janvier à 20 h 30).



La vidéo en uniforme

« L'Etablissement cinématographique et photographique des armées a formé toute une génération de cinéastes, de Lelouch à Albicoco. Demain, ce sont les créateurs vidéo qui sortiront du fort d'Ivry. » A l'appui de son affirmation, le colonel Jeanmarie Thomas, directeur de l'E.C.P.A., ne manque pas d'arguments. En septembre 1979, le Service d'information et de relations publiques des armées (SIRPA) décide de produire un magazine mensuel, diffusé sur FR 3 le samedi à 13 h 30, et l'E.C.P.A. s'équipe avec un matériel professionnel de production.

Depuis, le magazine Horizon en est à son quarante-cinquième numéro et la vidéo porte allègrement l'uniforme : quinze heures de production en moyenne par an et une diffusion de dix mille cassettes en trois ans. Il ne s'agit plus seulement d'alimenter l'émission de FR 3 mais de produire des documents d'information et de formation pour les armées ou des produits de promotion pour le matériel de la défense. Dans tous ces domaines, l'introduction de la vidéo ne se réduit pas à un simple changement de support technique, elle entraîne souvent une modification du style et de l'exploitation du document.

Cette évolution est particulièrement sensible pour le film d'instruction, ce fameux pensum audiovisuel du service militaire. *« Tel qu'il était conçu traditionnellement, le film d'instruction ne servait pas à grand-chose,* reconnaît le colonel Jeanmarie Thomas. *La souplesse d'utilisation de la cassette vidéo nous a permis de le faire éclater en plusieurs modules : le premier a une fonction de sensibilisation générale, les autres ont une portée plus didactique et utilisent toutes les ressources du ralenti, du banc-titre ou de l'animation. »*

L'informatisation des archives

Deux cents personnes travaillent actuellement au fort d'Ivry. Des officiers et des sous-officiers, bien sûr, des personnels civils de la défense nationale, des réalisateurs engagés à temps partiel, mais surtout les élèves des principales écoles d'audiovisuel appelés sous les drapeaux. Sélectionnés par l'E.C.P.A., ils s'engagent pour deux ans et peuvent travailler durant cette période sur une quarantaine de sujets vidéo, une dizaine de courts métrages, de films et autant de montages diapositives. Une formation pratique qu'aucune école professionnelle n'est aujourd'hui en mesure d'offrir.

Mais l'E.C.P.A., c'est aussi un extraordinaire patrimoine audiovisuel : deux millions et demi de documents photographiques – dont les plus anciens remontent à 1876 – et soixante-dix mille bobines de films, soit plus de quinze mille titres.

Ce patrimoine est utilisé par les armées, mais aussi largement exploité par le cinéma et la télévision : Alain Decaux et Jean-François Kahn y ont recours pour leurs séries historiques, Henri de Turenne pour ses films de montage. Mais cette banque d'images était doublement menacée. D'abord, parce que la plupart des documents anciens sont sur des supports très périssables. Ensuite, parce que, faute d'une analyse rationnelle du fonds, ce sont toujours les mêmes images qui sortent et que le potentiel des archives est ainsi sous-exploité.

Evitant la traditionnelle marginalisation de l'audiovisuel dans les institutions, l'E.C.P.A. a réussi à intégrer le sauvetage des archives dans les plans quinquennaux des armées. En deux vagues successives, de 1984 à 1989 et de 1990 à 2000, dans leur ensemble, ces images seront transférées sur des supports plus sûrs. Parallèlement, une équipe de documentalistes travaille à l'exploration systématique du fonds liée à son informatisation. En décembre 1985, les quinze mille titres cinématographiques seront entrés dans la base de données. Les trois années suivantes seront consacrées à la saisie des documents photographiques. Ces données seront stockées dans les mémoires du CEDOCAR, le centre informatique central des armées, connecté à tous les terminaux de consultation, ce qui autorisera à terme une utilisation très décentralisée.

« Nous avons choisi un système d'analyse et de mots-clés volontairement large, explique le colonel Jeanmarie Thomas. *Les documents que nous avons sur la campagne d'Indochine, par exemple, sont tout aussi passionnants d'un point de vue strictement militaire que pour la compréhension de la culture coloniale, de la religion ou de la sexualité. En évitant un système de lecture trop ciblée, nous voulons inciter à une approche plus créative des archives. »*

Pour atteindre pleinement cet objectif, l'informatisation des images doit s'accompagner d'une possibilité de visualisation immédiate. A titre de démonstration, l'E.C.P.A. a stocké cent films et un millier de photos sur vidéodisques Thomson couplés avec la base de données. Une expérience que les armées seraient prêtes à poursuivre si l'industrie française envisageait de reprendre la production du vidéodisque.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

VIDEOCASSETTES SELECTION

JACQUES BREL

1966 : dernière tournée de Jacques Brel à l'île Maurice, Madagascar et Djibouti. Sur ces petites scènes de fortune, il chante avec toute sa passion, son admirable métier, les grands classiques : *Madeleine, Ne me quitte pas, Quand je serai vieux.*

Claude Vernick, avec l'accord de Jacques Brel, a tenté de marier les chansons et les images de lieux. Pari difficile : *le Plat Pays,* sur les sables de Madagascar, cela passe mal. *Les Bergers sur les visages des paysans* de Djibouti, c'est presque convaincant.

Pourquoi vouloir illustrer ce *qui s'impose de soi-même :* l'émotion, la conviction de ce visage filmé en noir et blanc par une pellicule trop sensible qui accuse la fatigue et la tension ? Pourquoi ne pas laisser parler ces plans de scène et de coulisses où Jacques Brel rayonne de simplicité, de gentillesse et d'intelligence.

* *Jacques Brel, sa dernière tournée.* Edité et distribué par Polygram-Vidéo, Collection Spectrum.

INITIATION A LA GESTION

Vidéogestion s'est lancé dans une aventure difficile : éditer une collection de films de formation professionnelle accessible au grand public. Par leur clarté, leur rigueur et leur équilibre, les premiers produits méritent qu'on soutienne cette initiative. Quatre cassettes de deux heures chacune sont consacrées à la présentation de la comptabilité générale des entreprises : initiation aux écritures comptables, opération d'inventaire. La vocation « grand public » de cette série explique son prix de vente particulièrement compétitif : 800 francs l'unité.

Une seconde parution en deux cassettes concerne le nouveau plan comptable présenté par trois spécialistes. Accompagné d'un livret d'exercices de 200 pages, cet ensemble *s'adresse à des comptables* expérimentés. Son prix, 4 150 francs, le destine aux entreprises.

* *La Gestion,* édité par Vidéogestion, 30, rue Notre-Dame des Victoires, 75002 Paris (tél. : 260-08-52).

FILMS

Films récents

Labyrinth man, de David Lynch, avec John Nance et Charlotte Steward. Edité et distribué par VIP.

L'Homme de fer, d'Andrzej Wajda, avec Krystina Janda et Lech Walesa. Edité par U.G.C. vidéo et distribué par R.C.V.

Jeux d'espion, de Ronald Neame, avec Glenda Jackson et Walter Matthau. Edité et distribué par Thorn EMI vidéo.

Espion lève-toi, d'Yves Boisset, avec Lino Ventura, Michel Piccoli et Bruno Cremer. Edité par U.G.C. vidéo et distribué par R.C.V.

New-York 42e Rue, de Paul *Morrissey,* avec Orson Bean et Mark Keyloun. Edité et distribué par Proserpine Editions.

Films classiques

Orfeu Negro, de Marcel Camus, avec Marpessa Dawn et Bruno Mello. Edité par La Guéville vidéo et distribué par R.C.V.

La Colline des potences, de Delmer Daves, avec Gary Cooper et Maria Schell. Edité et distribué par Warner home vidéo.

Ya ya, mon général, de Jerry Lewis, avec Jerry Lewis. Edité et distribué par Warner home vidéo.

Le Reptile, de Joseph Mankiewicz, *avec* Kirk Douglas et Henry Fonda. Edité et distribué par Warner home vidéo.

Violence et passion, de Luchino *Visconti, avec* Burt Lancaster, Helmut Berger et Sylvana Mangano. Edité et distribué par G.C.R.

J.-F. L.

PRATIQUES

VIDÉO

Allo vidéo

Une erreur s'est glissée dans le numéro de téléphone de la société Allo vidéo *(le Monde Dimanche* du 27 décembre), erreur d'autant plus regrettable que cette société, comme son nom l'indique, loue des vidéocassettes par téléphone. On peut donc la contacter au 738-10-20.

Index

Pour les passionnés de vidéo qui se perdent dans le dédale de leurs enregistrements, la société Agfa a conçu un index vidéo. Chaque fiche permet de noter le numéro de la cassette, le titre, la durée et la date de l'enregistrement, la position du compteur ainsi que des renseignements plus techniques. L'index comporte *aussi des étiquettes autocollantes* pour d'éventuels réenregistrements. Présenté sous la même forme qu'une vidéocassette, l'in*dex Agfa est offert pour l'achat* de trois cassettes V.H.S. 180 de la même marque.

Matériels de transfert

La société Idées photo ciné a récemment introduit dans son catalogue la gamme des accessoires GOKO. Cette firme japonaise est notamment spécialisée dans les *matériels de transfert* film/vidéo et la post-production grand public. Ces instruments s'adressent donc à des passionnés de l'audiovisuel *ayant une démarche résolument créative.*

Le multicopieur VS 10 permet d'opérer le transfert de toutes images, film et cinéma, sur support vidéo ou film. Mais cet instrument permet encore bien d'autres manipulations. Des volets, situés au-dessus et en dessous du boîtier du VS 10, peuvent servir pour les effets de titre et pour les variations de lumière. Des leviers de commandes permettent la superposition de deux images ou de titre sur l'image par jeux de miroirs escamotables. En titreuse, le VS 10 peut s'utiliser avec un dérouleur à vitesse variable. La commande de tous ces effets est effectués à distance grâce à un boîtier relié par fil.

Sous la même marque, on trouve un télécinéma pour transfert du super-8 à la vidéo. D'un excellent rapport qualité prix (moins de 4 000 francs). Il permet aux amoureux de la surface sensible de perpétuer le compromis entre les différents supports. Le système de reproduction donne des images de bonne qualité, et un prisme multifaces permet d'éviter complètement l'effet de scintillement à toutes les vitesses (18 ou 24 images/seconde). Un système centralisé de contrôle facilite la prise de vues. La duplication de la bande son se fait par raccordement direct sur le magnétoscope. Un support réglable en hauteur autorise tous les formats de caméra disponibles sur le marché.

PHILIPPE PÉLAPRAT.

* Idées photo ciné : 26, rue Courat, 75020 Paris (tél. : 371-47-08).

HI-FI

NAD : une autre idée de la hi-fi

Si l'on en croit l'argumentaire de la maison, la marque NAD se définit plus comme un réseau affinitaire d'amoureux de la haute fidélité que comme une entreprise commerciale. L'organisation de *vente, qui recouvre vingt-cinq* pays, participe à l'élaboration de la stratégie et travaille en étroite collaboration avec les équipes de *conception technique pour proposer* des produits très performants aux prix les plus bas possible.

Même si la vérité est moins féerique, la notoriété de la marque et les louanges de la presse technique spécialisée indiquent que nous avons affaire à un matériel peu ordinaire. Le modèle 3020 est un exemple remarquable de savoir-faire. Eric Edvardson, *le concepteur* de cet ampli-correcteur de deux fois 40 watts, a tout misé sur la musicalité. La « gadgétisation » à outrance est *bannie au profit d'un coffret* simple, pourvu du minimum de commande souhaitable : sélecteur de source à quatre entrées, deux filtres *physiologiques, une balance,* un réglage grave et aigu, un bouton de volume agrémenté d'une rangée de diodes indicatrices de niveau. *L'écoute semble faire* l'unanimité des critiques. On parle d'une « transcription sonore exceptionnellement limpide ». La dynamique *soutient la comparai*son avec des équipements utilisant les tubes, bien connus pour leurs performances supérieures.

Et tout cela pour un coût raisonnable (moins de 2 000 francs). Le modèle qui succède au 3020 dans la hiérarchie de la marque n'a pas déçu ceux qui l'ont attendu plus d'un an après l'annonce officielle de sa naissance. Le NAD 3140 est nettement plus « musclé ». Un indicateur de crêtes, quelques fonctions complémentaires et une commutation offrant 170 watts en monocanal font l'essentiel de la différence.

Ces deux amplificateurs-correcteurs prennent place dans *un catalogue où figurent deux autres* modèles d'ampli-préampli, deux types de tuners et de lecteurs de cassettes, ainsi qu'une platine tourne-disques.

Ph. P.

PHOTO

Kits pour la « repique » des photos

Malgré tous les soins de propreté apportés aux opérations d'agrandissement, les épreuves photographiques présentent toujours quelques défauts ayant diverses causes : poussières restées sur le film glissé dans le passe-vue de l'agrandisseur, taches dans l'émulsion, déchirures microscopiques ou rayures accidentelles de la surface sensible, etc.

Ces défauts peuvent être éliminés par un travail de « repique » *effectué avec un pinceau* très fin et consistant soit à assombrir ou à colorer une tache blanche, soit à éclaircir ou à supprimer une tache ou une rayure sombre. Pour résoudre tous les cas de « repique » des épreuves ou des films, en noir et blanc comme en couleurs, la firme Pébéo a mis dans le commerce trois nécessaires comportant les produits utiles et spécifiques à un groupe d'émulsions :

– Le kit noir et blanc, destiné à la « repique » des papiers et *des films noir et blanc. Il com*porte des flacons de produits affaiblissant ou renforçant les gris, des flacons de vernis de masquage et de solvants ;

– Le kit couleur O, réunissant les produits de « repique » des papiers polychromes. Ce sont essentiellement des produits qui renforcent les rouge, jaune, magenta, cyan, brune et blanche, ainsi que des tons chair ;

– Le kit couleur T, plus particulièrement destiné à la « repique » des diapositives et des papiers en couleurs de type positif. Quatre flacons renferment les colorants nécessaires aux diverses opérations.

Dans les trois boîtes de produits, se trouvent un mode d'emploi et un pinceau en martre approprié au type de « repique » à *effectuer.*

ROGER BELLONE.

DISQUES



Classique

« Le Temple de la Gloire » de Rameau

Cette fois-ci, le doute n'est plus permis : le retour de Rameau prend, en cette année du tricentenaire de la naissance, des allures de célébration nationale En témoigne le récent enregistrement du *Temple de la Gloire* par Jean-Claude Malgoire, bien décidé à ne plus laisser le champ libre à ses rivaux anglo-saxons dans la programmation de la fête.

. Écrit sur un livret de Voltaire en l'honneur de la victoire de Fontenoy (1745), cet opéra-ballet vaut certes plus par la qualité de la musique en soi que par l'intérêt d'une intrigue allégorique pour laquelle pourtant l'écrivain s'était donné beaucoup de mal, introduisant des éléments de réflexion critique sur le métier de roi, qui, nous disent les annales, n'avaient guère été du goût de Louis XV.

De ce point de vue, la *partition* brille de mille feux, tant à l'orchestre, là qui sonne puissant et coloré (avec trompettes, tambours, cors d'harmonie en *mi*, hautbois, bassons et cordes) et donne à la superbe *ouverture*, traversée d'harmonies novatrices, un *relief* étonnant, que dans le traitement des voix, où l'intensité de la déclamation s'accorde à un sens du lyrisme digne d'être comparé à celui de l'école italienne du temps.

Disposant pour cette exhumation de sa *Grande Ecurie* habituelle, de l'excellente chorale Jean Bridier et d'un plateau de chanteurs français (ou résidant en France), à l'exception de John Elwes, irréprochable dans les deux rôles de Bacchus et de Trajan, Malgoire nous propose une lecture frémissante de ferveur et de vie. Guidée par une juste intuition musicologique, elle rend compte de toutes les beautés de la musique, du modernisme de l'*L'ouverture* comme de la découpe fiévreuse des danses, s'appuyant sur cette dynamique du coup d'archet caractéristique de l'approche baroque.

Et puis, il y a l'adéquation exemplaire — style et voix — des chanteurs, pour qui la prosodie française est une prosodie naturelle. Nous avons suffisam*ment déploré en d'autres temps* la discrétion coupable (pour ne pas dire plus) de nos compatriotes dans la résurrection d'un répertoire qui aurait dû, depuis longtemps, mobiliser toutes les énergies nationales, pour ne pas applaudir ici aux performances de Brigitte Bellamy ou Isabelle Poulenard, qui n'ont rien à envier aux étrangères quant à la pureté du timbre et de l'émission (exempte de tout vibrato fâcheux).

Déplorons, néanmoins, le fait que cette version soit amputée de la magnifique Ariette finale de Trajan, *les Oiseaux dans la ramure*, à l'acte III. Mais cela ne retire rien au talent des interprètes, ni au plaisir éprouvé tout au long d'une féalisation qui prouve avec éclat que Jean Philippe est (enfin) redevenu prophète en son pays ! (Deux disques C.B.S., D 2 37858.)

ROGER TELLART.

Schubert par Richter

Deux disques enregistrés en public, au Japon, par Sviatoslav Richter (sans qu'on nous dise à quelle date) nous apportent quatre sonates de Schubert qui n'encombrent pas les catalogues, surtout les deux premières : la *9e en si majeur* D. 575 (1817) et la *2e en fa mineur* D. 625 (1818), auxquelles s'ajoutent la *13e en la majeur* D. 664 (1819), écrite pour la *« charmante »* Mlle Joséphine von Koller, et la bouleversante *14e Sonate en la mineur* D. 784 (1823), toutes composées entre vingt et vingt-six ans.

L'interprétation de la plupart de ces pages paraîtra de prime abord trop lente, pensive et mélancolique, mais il est impossible de s'en détacher, tant on est pris par la densité de la pensée et le sentiment poignant de tou*cher au cœur de l'être, à travers* ce piano aux sonorités angéliques, aux plans sonores translucides, qui s'emplit parfois d'une énergie farouche et désespérée.

Richter, dont on connaît le tempérament dépressif, n'est peut-être jamais allé aussi loin dans la détresse et la nostalgie. Même la *Sonate en si majeur*, pourtant enjouée, optimiste et rebondissante, est avec lui trop sérieuse, jamais vraiment gaie, toujours retenue et un peu scolaire. Et la *Sonate en la majeur* devient si pensive, avec un *andante* horriblement mélancolique, que seul le final vif et délicieux pourra lui rendre sa jeunesse, même si le planiste n'*esquisse qu'un demi-sourire.*

Mais il ne majore pas le climat de la *Sonate en fa mineur*, inachevée, l'une des moins connues, d'un lyrisme juvénile rongé par d'inquiétants trilles et silences, et qui s'achève par une course à l'abîme anticipant sur le dernier mouvement de la *Sonate funèbre* de Chopin.

La *Sonate en la mineur* enfin est presque hallucinante, avec ces affrontements pathétiques dans la nudité absolue de l'ex*pression, ce combat surhumain* entre le courage et le découragement, le chant admirable de l'*andante* peu à peu dévoré par les frissons, et jusqu'à ce sublime final qui part comme un vol de colombes, bute sur de terribles accords et des silences, *mesure l'impossibilité du bonheur*. Le musicien n'abandonne rien de sa grâce, de son innocence, de ses rêves, mais l'existence est trop rude, l'hiver trop froid, et le destin trop opiniâtre et brutal pour ne pas l'écraser à la fin. Une beauté à pleurer. *(Deux disques Chant du* Monde, LDX 78726/27).

JACQUES LONCHAMPT.

« Érosphère » de François Bayle

François Bayle appartient, comme Pierre Henry, à ces trop rares créateurs qui se sont enfoncés profondément dans le mystère des musiques électroniques ou concrètes et en dominent les matériaux par une interprétation poétique. Ses œuvres ouvrent des « voix » nouvelles à une contemplation qui n'est pas extase passive et banale, mais activité d'un esprit recherchant dans le son une « nourriture » substantielle.

La première audition d'Érosphère fut donnée le 21 janvier 1980. Le disque qui vient de paraître n'en présente que les deux volets extrêmes, *la Fin du bruit* et *Toupie dans le ciel*, la partie centrale (*Tremblement de terre très doux*) ayant déjà été *gravée* (avec *Espaces inhabitables* et *Trois rêves d'oiseaux*, INA-GRM, 9101 ba).

L'*Érosphère* désigne chez Bayle *« le tissu nerveux qui enveloppe notre monde habité d'un réseau d'ondes modulées à une infinité de fréquences »*, au-delà même de l'audible, mais dont nous n'avons pris conscience que depuis l'enregistrement des sons. *« Les lois géométriques qui s'affrontent, comme les vagues d'une mer soulevée par les vents, dans le monde des vibrations existent fortement dans l'étroite bande passante des fréquences que notre oreille discerne. Faire sentir la généralité de ces lois, c'est le rêve — ou le délire — qui m'a mobilisé ici. »*

La Fin du bruit indique à la fois le passage et la destination des vibrations qui se transforment en sons signifiants, en « musique ». Bruits de trafic, de foule, d'orage, déjà éloignés de leur origine, messages du ciel et de la matière, tout un univers frémissant à la limite des deux mondes, tandis que *Toupie dans le ciel*, navigation calme sur une sorte de longue pédale d'orgue à deux sons (en réalité, le chant d'une ancienne toupie ronflante), travaillée en variations infinitésimales, traversée par les chœurs de mille gouttelettes de lumière, est une large vision d'une belle harmonie sonore. Des *Éros « bleu et noir »* encadrent ces pages de leurs longues flammes poétiques.

Laissons-nous porter par les mondes imaginaires inouïs que découvre cette nouvelle musique révélée autour de nous (INA-GRM, 9108 ba).

J. L.

LES MEILLEURES VENTES ET LES RECOMMANDATIONS DES DISQUAIRES

Nous publions ici, chaque quinzaine, les meilleures ventes réalisées dans les magasins de la FNAC, ainsi qu'un choix de disques nouveaux recommandés par les disquaires. Nous avons demandé d'autre part à ces disquaires d'attirer l'attention sur des disques anciens « à redécouvrir ». (Cette semaine, le choix de la FNAC-Montparnasse.)

	CLASSIQUE		JAZZ		VARIÉTÉS		POP-ROCK	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	« VARIATIONS GOLDBERG » de J.S. Bach, par Glenn Gould (C.B.S.)	« TRISTAN ET ISOLDE » de R. Wagner. Direct. : C. Kleiber (D.G.G.)	« MUSIC SPOKEN HERE », J. McLaughlin (W.E.A.)	« LES DOUBLE SIX RENCONTRENT QUINCY JONES » (Musica)	« QUOI FAIRE ? », Charlélie Couture (Phonogram)	« VERSION POUR DOUBLAGE », Tom *Novembre* (Phonogram)	« FAMOUS LAST WORDS », Supertramp (C.B.S.)	« THE NIGHTFLY », Donald Fagen (W.E.A.)
2	« RÉCITALS 1954-59 », Maria Callas (E.M.I.)	« ROMANCE » par Ester Lamandier (Alienor)	« DUO », Petrucciani/Konitz (O.W.L.)	« DUO », Petrucciani/Konitz (O.W.L. Records)	« COULEUR TENDRESSE », Richard Clayderman (A.Z.)	« COMME UN GUERRIER », Gérard Manset (Pathé Marconi)	« LOVE OVER GOLD », Dire Straits (Phonogram)	« TOO RYE AY », Dexy's Midnight Runner (Phonogram)
3	« ORFÉO » de Gluck. Direct. : R. Leppard (Erato)	« CONCERTOS BRANDEBOURGEOIS » de J.S. Bach. Direct. : Trevor Pinnock (ARCHIV)	« BEST IS TO COME », G. Washington (W.E.A.)	« T. MONK IN ACTION » (Carrere)	« CELLE QUI M'A », Francis Lalanne (Phonogram)	« YVES LEVEQUE Nº 1 » (Vogue)	« EYES IN THE SKY », Alan Parson Project (Arabella)	« MIDNIGHT LOVE », Marvin Gaye (C.B.S.)
4	« RAPPEL III », Teresa Stich Randall (Fnac)	« MOTETS » de Rameau. Direct. : Ph. Herreweghe (Harmonia Mundi)	« LES DOUBLES SIX RENCONTRENT QUINCY JONES » (Musica)	« DUKE'S MEMORY », Dollar brand (W.E.A.)	« HIGELIN 82 » (Pathé Marconi)	« LUDWIG », Léo Ferré (R.C.A.)	« HELLO I MUST BE GOING », Phil Collins (W.E.A.)	« THE DISTANCE », Bob Seeger (Pathé-marconi)
5	« REQUIEM » de Mozart. Direct. : N. Harnoncourt (Telefunken)	« RAPPEL III », Teresa Stich Randall (Fnac)	« LIVE PLUGGED-NICKEL », Miles Davis (C.B.S.)	« THE DATE », Rasey-Solal (Stil)	« LE CHAT BOTTÉ », Chantal Goya (R.C.A.)	« L'ANE BLANC », Henri Dès (Musidisc)	« DURE LIMITE », Téléphone (Arabella)	« LOVE OVER GOLD », Dire Straits (Phonogram)
6	« CONCERTO POUR VIOLON » de Brahms, avec Mutter. Direct. : H.V. Karajan (D.G.G.)	« REQUIEM » de Duruflé, par Maurice Duruflé (Erato)	« CONCERTS », Keith Jarrett (Phonogram)	« DUKE ELLINGTON AT NEWPORT » (C.B.S.)	« IL ÉTAIT LA », Michel Sardou (R.C.A.)	« FLORENCE », Josée Monneau (Phonogram)	« TOO RYE AY », Dexy's Midnight Runner (Phonogram)	« GUTS FOR LOVE », Garland Jeffreys (C.B.S.)
7	« TRISTAN ET ISOLDE » de R. Wagner. Direct. : Carlos Kleiber (D.G.G.)	« SONATES POUR VIOLON ET PIANO » de Mozart, avec L. Kraus et W. Boskovsky (E.M.I.)	« LIVE », Al-Di Meloa, J. McLaughlin et P. Di Lucia (Phonogram)	« CARLA BLEY », Live (Phonogram)	« FRANCE GALL AU PALAIS DES SPORTS » (W.E.A.)	« PARIS FAIS-TOI FAIRE UN LIFTING », Marie-Paule Belle (Carrère)	« GETS NERVOUS », Pat Benatar (R.C.A.)	« WILD THINGS RUN FAST », Joni Mitchell (C.B.S.)
À REDÉCOUVRIR	« ABSALOM ET ETERI », de Paliaschvili. Didim Mirzchulava (DG 2709094). Pour découvrir la musique classique géorgienne. Des interprètes aux voix admirables.		« MAIDEN VOYAGE ». Herbie Hancock (Blue Note 84195 Pathé Marconi). Le disque référence en hard bop.		« KALEIDOSCOPE », Gilbert La Faille (Musidisc ACV 130013). Marqué par la nouvelle chanson française. La vraie qualité.		« THE GAME'S UP », Sniff'n the tears (Chiswick 6067071). Beaux arrangements à base de guitare. Pour les amateurs de Dire Straits et assimilés.	
	« SYMPHONIES 1 à 8 », de Hartmann. Baverian Radio Symphonie Orch./Kubelik (WERGO WER 60086).		« EAST OF THE SUN », Paul Desmond Quartet (DS 840 Discovery Records). Un enregistrement exceptionnel (sept. 59).		« BRUNE 20/25 », J.-Cl. Vannier (RCA RSL 1093). Un artiste de talent malheureusement méconnu. Trois albums déjà.		« 154 », Wire (Pathé SHSP 4105). Des précurseurs de la new wave.	

Rock Variétés

Mama Bea

Apparemment, *Mama Bea* Tekielski change de cap. Abandonnant la violence d'un rock dur, elle met une sourdine à son extraordinaire voix de blues, s'abstient de crier, de hurler, de brûler ses chansons et ambitionne de suivre la voie de Nicoletta.

La commercialisation de Mama Bea n'est pas une chose négative en soi. Encore faut-il qu'elle ne perde pas en cours de route son originalité, sa force et sa puissance. L'entreprise d'aseptisation menée ici la contraint constamment à une sorte de retrait. Les textes des ballades enregistrées *(Où sont les stars, Déception sentimentale, Je suis deux)* sont quelquefois habiles. Mais on est navré par cette aventure en perdition (33 tours RCA PL 37710).

Gilberto Gil

Avec cet album, Gilberto Gil — l'un des créateurs les plus inventifs de l'actuelle chanson brésilienne — nous entraîne dans une nouvelle fête enivrante où se conjuguent harmonieuse*ment tradition et modernité*, où une ligne mélodique est sublimée, où une musique sereine s'épanouit avec de l'humour, de l'ironie, de la subtilité.

Tous les titres sont de Gil sauf *Marina*, une merveilleuse ballade signée par Dorival Caymmi, et *Nao Chore Mais*, de B. Vincent. Et les sons et les mots coulent lumineusement grâce à la voix magique de Gilberto Gil.

Excepté dans le très américanisé *Realce* — qui donne son titre à l'album, — il y a une utilisation parfaite des éléments *d'un grand orchestre. La pulsion* brésilienne est omniprésente. Avec son éclat. Avec son soleil (33 tours WEA 91022).

Elton John

Une compilation *de Love songs* d'Elton John composés et enregistrés entre 1976 et 1982. Pour ceux qui n'ont pas encore ces ballades dans leur discothèque. Car Elton John est *l'un des grands fabricants de lyrisme* de la musique populaire d'aujourd'hui. De mélodies sensibles, rigoureuses et subtiles, il sait faire surgir des choses fulgurantes. Dans cet album on retrouve *Blue eyes, All quiet on the western front* et l'un des diamants les plus beaux, les plus purs de John : *Sorry seems to be the hardest word* (33 tours disque Phonogram 63 02 230).

Elvis Presley

Il y a aujourd'hui trois fois plus d'albums de compilation d'Elvis Presley (mort il y déjà plus de cinq ans) que de disques originaux. Voici le dernier-né de ces albums d'emprunts. On retrouve quelques grands classiques de rock'n roll comme *Jailhouse rock, Burning love, Hound dog et aussi Don't be cruel*, où s'exerce pleinement l'étonnante voix — parfois presque un gémissement, un son étranglé — de Presley. Il y a aussi dans ce disque un bien curieux *medley*, un pot-pourri de quelques titres fameux dont on se serait bien passé, étant donnée l'invraisemblable qualité technique (RCA PL 14530).

Neil Young

Certains titres de cet album sont ceux qui avaient un peu assombri le beau concert donné en septembre dernier au Parc des loisirs de l'île Saint-Germain par ce grand survivant des années lumineuses du rock. Entouré des mêmes musiciens (Ben Keith, Bruce Palmer, Nils Lofgren, Joe Lala, Ralph Molina), Neil Young n'en finit pas de discourir sur le thème de l'ordinateur *(Computer age, We 're in control, Transformer man, Computer cow-boy).*

Bien qu'il fouette littéralement sa musique, on le préfère nettement ici dans une chanson rock n'roll comme *Little thing called love.* (33 tours Geffen Records. *GEF. 25019).*

CLAUDE FLEOUTER.

Jazz

The story of the blues

Encore du blues. Nous n'y pouvons rien. Au demeurant, il serait absurde de passer sous silence le coffret de Paul Oliver au profit d'œuvrettes qui n'auraient que la bonne volonté pour *source et qu'un souci de renouvellement* — timide ou prétentieux — pour fin. Ces quatre disques, pressés en France, et groupés dans un boîtier discret, constituent la *réédition* historique et critique la plus importante de ces dernières semaines, et, sans doute, des six derniers mois.

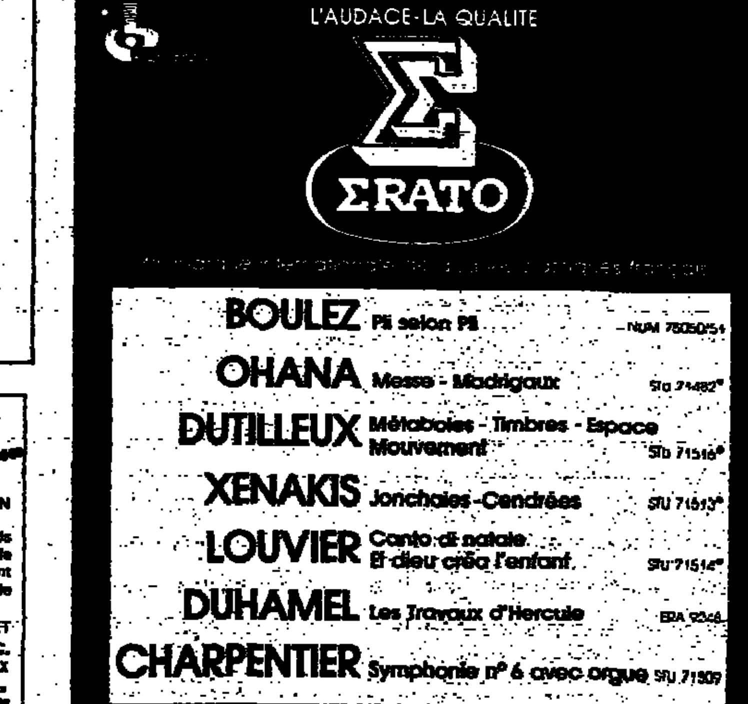
Le blues, de ses premiers temps à sa période récente, fait l'objet d'une présentation en livret qui contient le texte original d'Oliver et, bonne initiative, sa traduction parfaite dans la langue de Descartes. Le commentaire, bourré d'informations, éclaire chacune des huit faces qui illustrent un moment ou un aspect d'un phénomène protéiforme. Soit : les origines, la pé*riode classique et le vaudeville*, la musique rurale et urbaine des *thirties*, celle de la seconde guerre mondiale et de ses lendemains, celle des guitaristes, des pianistes, des chanteuses, et celle, enfin, des petits ensembles.

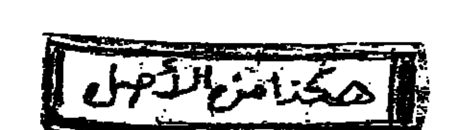
On peut imager la patience et l'application fervente que le mu*sicologue a mobilisées pour l'ac*complissement de ce travail publié une première fois en 1969 et 1970 et que l'on vient d'avoir l'heureuse idée de rendre de nouveau facilement accessible. La plupart des personnages célèbres de cet art populaire, en ce siècle sans *équivalent*, côtoient en une compilation de bénédictin quelques obscurs, volontairement tirés de l'oubli, ne serait-ce que pour rendre sensible le caractère océanique, illimitable du blues, monde de semi-folklore qui semble autant porter ceux qui l'interprètent qu'il est soutenu à l'existence par eux.

Les chemineaux, les vagabonds du Sud, les chanteurs de bastringue, les filles et les femmes de cabaret, qui furent *quelquefois rupins*, et jusqu'aux vedettes des scènes modernes, tous, ou quasiment tous, sont là : de Leadbelly (Ventre de Plomp) à Peg Leg Howell (Jambe de Bois), en passant par Monkey Joe (Joe le Singe) et Bumble-Bee Slim *(Slim le Bourdon)*. Somme impressionnante, montagne de documents, recueil en tout point digne de son sujet immense. — (C.B.S. 66 246)

LUCIEN MALSON.









LA MOUCHE

Les Français vus des ÉTATS-UNIS

Où sont vos prix Nobel ?

L'idée que la France puisse être une puissance scientifique et technologique paraît encore bien surprenante. Malgré le T.G.V., Concorde ou le nucléaire... ce qui compte, c'est toujours le vin et la mode.

UN distingué professeur d'ingénierie, revenant d'une visite au Japon, qu'il considérait comme la Mecque de la haute technologie, déclara que les États-Unis *ne devaient pas* hésiter à chercher à l'étranger les solutions d'un renouveau industriel. Mais comme on lui demandait ce qu'il pensait de la nouvelle politique française de la recherche et de l'industrie, il répondit qu'il ignorait l'existence du programme français et de son ministre...

Cette réaction est significative de *l'attitude d'une grande* partie de notre communauté scientifique à l'égard des réalisations étrangères : notre attention se réveille au moment où le danger paraît imminent (d'où l'intérêt actuel des Américains pour le Japon). Pendant les années qui ont suivi le lancement du premier Spoutnik, les *Etats-Unis* ont accordé beaucoup d'attention aux activités des Soviétiques. Mais leurs craintes se sont évanouies avec l'arrivée des astronautes sur la Lune. Bien qu'ils se *vantent de leur universalité*, les *scientifiques* et les techniciens américains font preuve d'un remarquable ethnocentrisme.

Ce n'est pas surprenant, étant données notre longue hégémonie depuis la guerre et l'importance des dépenses consacrées par l'industrie et le gouvernement à la recherche et au développement, qui dépassent actuellement 85 milliards de dollars (plus que l'ensemble des budgets réservés à ce domaine dans tous les pays occidentaux et au Japon). Pour deux générations de savants et de techniciens américains, l'essentiel des recherches *mondiales avait lieu à l'intérieur* de nos frontières. Avec une satisfaction chauvine, nos professeurs observaient que, de jeunes chercheurs brillants venaient d'Europe parachever leurs études.

Bien que la collaboration avec leurs collègues étrangers s'intègre souvent aux travaux quotidiens des savant américains, un certain isolationnisme persiste. L'hebdomadaire *Science*, la principale revue scientifique des États-Unis, a envoyé *en 1964* un correspondant à Londres pour suivre l'évolution de la recherche dans les principaux pays européens : en 1970, le projet a été abandonné. Depuis, à de rares exceptions près, la revue ne publie aucun article sur l'Europe. Elle vient seulement d'engager un journaliste à mi-temps pour couvrir ce secteur. La politique soviétique de recherche, à *laquelle* la *revue* britannique correspondante, *Nature*, accorde une *grande* attention, est presque totalement ignorée dans notre pays. Dans notre presse spécialisée, la France n'est mentionnée que très exceptionnellement.

Épicerie fine et T.G.V.

Ni le grand public ni la communauté scientifique ne considèrent la France comme une puissance technologique de premier plan. A part des ustensiles de *cuisine et quelques automobiles*, on ne voit guère de produits manufacturés français sur un marché américain inondé par la haute technologie japonaise et – à une échelle moindre – par les biens de consommation allemands. Certes, la France est une puissance nucléaire et a *participé à la construction de Concorde*. Nous savons qu'elle est un pionner en matière de trains à grande vitesse et nous avons appris récemment qu'elle est un important producteur de wagons de métro. Mais, dans l'esprit du public, la France est plus couramment associée avec l'épicerie fine, les vins et la mode.

Pourtant les savants qui ont visité les laboratoires français, ou y ont travaillé, en reviennent toujours avec une impression favorable. *Quand je décris* aux scientifiques américains ce que j'ai vu en France – de l'expérimentation de l'énergie solaire dans l'élevage des oies aux étonnantes applications de la recherche nucléaire, – ils ont souvent une réaction de surprise. Mais les possibilités de contact direct ont en fait diminué ces dernières années. Il y a peu de crédits pour voyager et sur un marché du travail difficile, les demandeurs d'emploi et les *gens en place hésitent* à *partir*, *même si* l'argent est disponible.

D'autre part, les Français doivent admettre la déficience linguistique déplorable des Américains. Dans l'ensemble, nous ne sommes pas motivés par l'étude des langues étrangères, pour lesquelles nous ne manifestons donc aucune aptitude. Une excellente revue comme *la Recherche* reste obscure pour de nombreux lecteurs américains. Si l'on *désire faire* connaître les réalisations des Français dans les différents domaines de la recherche, il faut les rendre accessibles au public américain et même aux professionnels – et en anglais de grâce ! Il serait aussi utile de faire venir plus de chercheurs français aux États-Unis et de *favoriser les séjours des scientifiques* américains en France.

Tous les mandarins scientifiques du monde sont heureux lorsqu'un autre pays s'engage à augmenter ses dépenses pour la recherche et le développement ; ils peuvent alors invoquer le danger de la concurrence quand ils demandent des crédits à leur gouvernement. Il n'est *donc pas étonnant que* certains de nos scientifiques accueillent favorablement le projet du président Mitterrand et de M. Chevènement d'accorder à la recherche et au développement 2,5 % du produit national brut. *Le* fait que ce pourcentage soit légèrement plus élevé que le *nôtre leur plaît. Toutefois, la situation* économique actuelle en Amérique rend très incertaines les perspectives de développement d'industries de haute technologie compétitives dans le cadre d'un projet gouvernemental. Le fait que les Japonais aient agi de cette façon – et paraissent appliquer de nouveau cette méthode à la filière électronique – a bien inspiré une réflexion sur les vertus de l'orchestration centralisée, sinon de la planification.

Lamentable ethnocentrisme

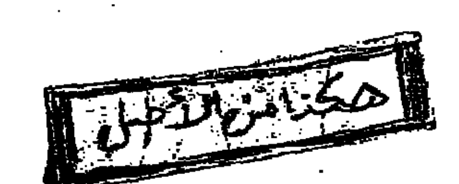
Mais ce concept reste très éloigné de la pratique industrielle américaine. *D'après notre expérience, le gouvernement* n'a rien de mieux à faire qu'à accorder aux universités des sommes considérables pour la recherche fondamentale, puis à laisser les entreprises à la recherche d'idées et les capitalistes prêts à prendre de gros risques se charger du reste. Cette conception de l'application de la science à l'industrie est peut-être désuète et ne tient sûrement pas compte des bénéfices de notre marché national, *ni de l'élan donné autrefois à l'électronique* par les dépenses massives de la recherche militaire. Mais les vieilles idées persistent, particulièrement dans une administration qui vénère le marché comme ultime remède de l'économie. C'est pourquoi les observateurs américains considèrent avec circonspection les perspectives grandioses des Français et *sont sceptiques devant leur projet de* reproduire le succès industriel du Japon.

Les questions de la « démocratisation » et de la « moralisation » de la science, si chères à la communauté scientifique française, ne retiennent guère l'attention ici, surtout parce qu'elles ne signifient plus grand-chose pour nous. L'une des raisons est que nous avons *partiellement répondu aux* objections des années 60 et 70 : la recherche militaire secrète a pratiquement disparu du monde universitaire. Les expériences sur des humains sont soumises à des restrictions qui semblent rigoureusement observées. Les femmes et les membres des minorités sont mieux acceptés dans les professions scientifiques et techniques, *même s'ils sont insuffisamment* représentés. Ces réformes, alliées aux difficultés d'emploi de la génération actuelle, ont éliminé ces questions, et personne, semble-t-il, ne se préoccupe de savoir si elles existent encore ailleurs.

Les services gouvernementaux, chargés de la politique scientifique, ne manifestent qu'un intérêt intermittent pour le développement de la science et de la technologie à l'étranger. Si le conseiller présidentiel pour la science, George A. Keyworth II, encourage notre communauté scientifique à rechercher une collaboration étrangère pour des raisons *d'économie (nous ne pouvons plus* nous permettre d'être les premiers partout, a-t-il dit l'an dernier), l'administration Reagan a renoncé à un projet de collaboration avec l'Agence spatiale européenne. Le ministère de la défense a invoqué la réglementation en matière d'exportation d'armes pour interdire l'accès des visiteurs venant du bloc soviétique dans plusieurs de nos laboratoires universitaires. Des étudiants et des visiteurs japonais auraient également été écartés. Il est difficile de définir notre *attitude réelle face à la collaboration* internationale dans le domaine de la recherche. Paradoxalement, nous semblons nous en éloigner peu à peu, au moment où notre part dans la production scientifique mondiale commence à baisser.

Les États-Unis auraient tout avantage, dans ces circonstances, à prendre conscience qu'ils ne sont plus le centre de l'univers de la science. Comment les y aider ? *En déversant sur eux une* abondante littérature scientifique et promotionnelle. Notre lamentable ethnocentrisme aussi a besoin d'exemples plus concrets : une série de prix Nobel français et le lancement d'une voiture facile à vendre sur notre marché changeraient miraculeusement les idées des Américains sur la science et la technologie françaises... ■

DANIEL S. GREENBERG,
rédacteur en chef
de Science and Government Report.



Des vedettes venues d'ailleurs

Charles Boyer, Maurice Chevalier, Yves Montand, Leslie Caron, Yves Saint-Laurent, Jean-Paul Sartre, de Gaulle... Pour la plupart des Américains, la France c'est essentiellement quelques noms dans le firmament des stars

DANS le tourbillon et la prospérité de l'après-guerre des millions d'Américains se sont brusquement aperçu que la France n'était pas seulement un champ de bataille à franchir sur la route de l'Allemagne, mais aussi un haut lieu du tourisme. Des voyageurs racontèrent que la tour Eiffel était grandiose, la rive gauche pleine de charme et le Mont-Saint-Michel une véritable merveille. Mais les Français étaient froids et distants. Ils ne faisaient aucun effort pour se faire comprendre des étrangers. Ils traitaient les centaines de milliers d'Américains qui séjournaient dans leur pays comme des pestiférés. Ne savaient-ils donc pas que nous avions gagné la guerre et aidé à la reconstruction de l'Europe ? Ils devaient s'estimer heureux d'avoir nos dollars ! Ces ingrats boudaient parce qu'ils étaient une puissance déchue, ils se conduisaient très mal, même s'ils étaient de notre côté dans la guerre sainte contre le communisme.

L'image quintessentielle de l'amant

Cette image n'était qu'un aspect de la mythologie populaire. Il y avait aussi l'aura romantique des Français. Avant même la seconde guerre mondiale, Charles Boyer était devenu une vedette de première grandeur. Puis ce fut l'acteur le plus important de la France libre aux États-Unis, jouant notamment le rôle de psychiatre dans *Hantise* et de l'aventurier dans l'adaptation américaine du film d'Erich Maria Remarque, *Arc de triomphe*. Il devint l'amant « quintessentiel », un étrange personnage qui fascinait les femmes.

Il fut bientôt rejoint par Louis Jourdan, qui ne parut jamais captiver autant les spectateurs de cinéma, malgré son remarquable physique. Maurice Chevalier, légendaire vedette de la danse et de la chanson, créa un rôle d'homme fait qui incarnait le père que nous n'avions jamais eu. Il devint le troisième personnage de l'éternel triangle, le playboy vieillissant qui attirait toutes les femmes, jeunes et vieilles, mais n'en avait aucune.

A Boyer et à Chevalier correspondait Leslie Caron, avec la sincérité en moins. Elle s'empara en dansant de l'imagination des Américains, dans une série de comédies musicales qui connurent un énorme succès, où elle était l'objet de leur désir. Personnage asexué, Caron offrait une image qui contrastait avec la passion digne mais brûlante de Boyer ou l'éclat et la jeunesse de Jourdan. Tandis que le mâle français, de Boyer à Yves Montand, qui a connu au début de l'automne un succès sans précédent dans sa tournée américaine, alliait la virilité à la séduction, Caron était l'antithèse de Lolita. Son visage d'enfant manquait de caractère et exprimait la pureté de l'innocence. Alors que le cinéma français nous proposait la capiteuse Simone Signoret dont l'apparition se limitait aux salles d'art et d'essai fréquentées exclusivement par des intellectuels, l'*Alice au pays des merveilles* de Caron, un genre de Judy Garland sucrée, fut adorée par des millions de spectateurs. Elle devint la version française d'un archétype américain : la fille d'à côté.

Yves Saint-Laurent plus familier que Mitterrand

Tout cela prit fin en 1960. Pendant les vingt années suivantes, l'image des Français s'estompa peu à peu. Notre intérêt pour leur politique disparut après la guerre. Les Américains étaient perturbés par la démocratie parlementaire européenne. Les Français et les Italiens paraissaient incapables de garder un premier ministre plus de quelques mois, jusqu'au jour où de Gaulle redressa la situation, se rapprochant du système présidentiel américain, modèle de stabilité et de vertu sociale. Mais, en dehors de la reconnaissance universelle du général qui apparaissait comme une sorte de héros de guerre, aucun élément de la vie politique française ne retenait l'attention. Même les événements de mai 68 n'eurent guère d'écho aux États-Unis, malgré les mouvements étudiants, les Panthères noires et le traumatisme de la guerre du Vietnam, conflit hérité des Français, ce qu'ignorent la plupart des Américains.

Dans les années 70, Giscard fit une apparition de ce côté de l'océan. Son air majestueux plut aux Américains, dont beaucoup regrettent encore que la France ait renoncé à la monarchie. De Gaulle et Giscard leur rappelèrent que même une République peut maintenir une dynastie. A côté des vingt-cinq ans de règne du gaullisme, nos Kennedy ne font pas le poids. Comme tout en Amérique, les personnalités politiques françaises se plient au code de la culture de masse. La caricature fait l'homme. Malgré les distances de moins en moins grandes entre les continents, les Américains deviennent encore plus nationalistes pendant la deuxième moitié du siècle. Leur isolement géographique crée un gouffre infranchissable entre eux et les autres. Comme ils ne sont pas un peuple très politisé, Yves Saint-Laurent leur est plus familier que Raymond Barre ou François Mitterrand.

Camus, idole des étudiants de l'après-guerre

Fait singulier, la France, dans l'après-guerre, a dominé une grande partie de la vie intellectuelle américaine, alors que son existence politique et économique passait entièrement inaperçue. Tout commença avec Gide et Malraux pendant l'époque McCarthy. Ce furent sans aucun doute les premiers écrivains après Zola, Flaubert et Victor Hugo à être lus par les intellectuels. Puis vint Camus. Il n'est pas exagéré de dire que toute la *Beat Generation*, peut-être le plus important mouvement des lettres américaines depuis la guerre, doit sa formation non seulement à la croissance de la consommation, à la pauvreté de la vie urbaine et à la perte apparente de points de repère personnels, mais aussi à Camus. Écrivain moderne, Camus était un héros, une idole des étudiants des campus qui trouvaient dans *l'Étranger* et *la Peste* une confirmation de l'étouffement de leur individualité et l'expression de leur angoisse.

Mais ce fut Sartre qui fit accepter l'idée que la France est à l'avant-garde de la philosophie. Il créa une école de philosophie et de critique littéraire « américaine » au-delà de ses propres œuvres. Plusieurs éditeurs s'en inspirèrent pour populariser leur catalogue. A partir de la version sartrienne de la phénoménologie nous découvrîmes Heidegger, Husserl et Merleau-Ponty. *La Putain respectueuse* rendit Sartre plus célèbre qu'aucun de ses écrits littéraires ou philosophiques. Mais beaucoup de gens qui n'avaient jamais lu un seul mot de lui reconnaissaient immédiatement sa figure de chouette.

Derrière Sartre, le cinéma de la « nouvelle vague » balaya les films de tous les autres pays au début des années 60. L'influence de Jean-Luc Godard sur les cinéastes américains est aussi étendue que la popularité de François Truffaut. Ces metteurs en scène sont à la fois des figures mythiques pour le spectateur moyen du cinéma étranger et des artistes connus pour leur qualité. Il existe un mythe de « l'auteur » de films chez les amateurs.

Dans leur impatience de faire du cinéma un art authentique, et non plus un simple divertissement, les critiques américains suivirent André Bazin et donnèrent au metteur en scène un rôle comparable à celui d'un peintre ou d'un compositeur. Ainsi Godard, l'artiste à l'apogée de son art, distant mais passionné, motivé politiquement et pourtant précieux pour les Américains. Bien qu'on ait souvent invoqué les noms d'Eisenstein et de D.W. Griffith pour marquer l'introduction de l'art au cinéma, il a fallu attendre l'époque du metteur en scène-auteur français pour confirmer ce point de vue.

A la fin des années 60 l'étoile de Sartre commença à pâlir car il commit le pêché de prendre la parole et de devenir un militant, position parfaitement répugnante pour les intellectuels américains anti-communistes de l'époque. Certains Américains découvrirent, très progressivement, le mouvement structuraliste. Claude Lévi-Strauss fut le premier à arriver jusqu'à nous, et il devint un personnage controversé dans le milieu de l'anthropologie, mais resta obscur partout ailleurs.

Vers 1970 un éditeur américain publia plusieurs ouvrages de Michel Foucault, et le livre de Louis Althusser, *Pour Marx*, fut l'objet de discussions parmi les marxistes. En 1980 une importante maison d'édition surmonta la crise de la lecture en vendant les œuvres de Roland Barthes. Et le public toujours nombreux des lecteurs de psychologie entreprit de décoder les interprétations fantaisistes de Freud par Jacques Lacan dont les *Écrits* ornaient le salon de milliers de gens qui étaient incapables de les lire.

Les exigences du vedettariat

Il faut, en fin de compte, avoir pitié de l'intelligentsia américaine : pour elle, les écrivains et les metteurs en scène sont tributaires de la mode comme les vêtements, les parfums et les voitures. La culture intellectuelle française, telle qu'elle est reçue par les Américains, ne ressemble que de très loin à l'original. Les Américains ont créé leur propre culture française : le philosophe, critique, historien, chercheur en sciences sociales, doit se soumettre aux exigences du vedettariat.

L'écrivain devient l'objet de sa propre production, c'est simplement un prétexte pour se contempler et parfois se promouvoir. Ce n'est pas une critique de la personne de Foucault, Derrida, Barthes... Étant données les conditions de leur accueil, nous n'avons aucun moyen de savoir qui ils sont vraiment, ni ce qu'ils disent. En Amérique l'œuvre ne peut se dissocier de l'auteur. De même que nos présidents sont des personnalités avant de représenter des idées ou un programme, de même les intellectuels doivent se conformer au code de la performance publique.

Depuis Mitterrand, notre image de la France a changé. Le *Wall Street Journal*, fidèle compagnon de l'entrepreneur américain, avise ses lecteurs que le gouvernement français paraît déterminé à réaliser des transformations économiques fondamentales. Alors que la France d'autrefois accordait autant d'importance aux idées qu'à la consommation des objets, la Gaule actuelle évolue entre la télématique, l'énergie nucléaire et l'anti-impérialisme. Le monde des affaires américain est impressionné, mais inquiet. Se peut-il, demandent le *Journal* et le *New York Times*, que la France ait l'intention de devenir une puissance technologique de premier plan, relâchant ses liens avec les États-Unis, ou du moins établissant de nouveaux rapports d'égalité ? Comme les médias américains sont obsédés par la théorie des dominos, la France va-t-elle réellement devenir socialiste ? Et dans ce cas, qui viendra ensuite ? ■

STANLEY ARONOWITZ,
professeur de sociologie à l'université de la ville de New-York (CUNY).

Lanterne rouge...

Un sondage Gallup, réalisé aux États-Unis en juin 1982 (1), montre :

1. — Que les Américains sont plutôt favorables aux Européens, mais que leurs préférences vont d'abord aux Anglais (40 %), puis aux Allemands (33 %), enfin aux Français (22 %).

2. — Que la France est considérée comme un *« leader mondial »* dans les domaines de la mode (55 %), du vin (52 %) et de la culture (28 %), mais pas dans les secteurs scientifiques, technologiques ou industriels : recherches médicales (8 %), aérospatiale (4 %), télécommunications et ordinateurs (4 %).

3. — Que l'image de la France est plus positive chez les femmes et les personnes âgées, plus négative chez les Américains qui ont fait des études supérieures, appartiennent aux professions libérales et ont des salaires plus élevés.

4. — Que la perception des Français ne s'est pas sensiblement modifiée depuis 1976, date d'un premier sondage où les mêmes questions avaient été posées.

Un autre sondage (2), réalisé en novembre 1980, cette fois auprès de spécialistes de l'industrie de la télécommunication, montre que les Américains s'attendent que les Japonais et les Européens jouent un rôle accru aux Etats-Unis dans ce secteur (77 %) et considèrent que leurs concurrents sont capables de les égaler (62 %), mais aussi que les Français détiennent, à leurs yeux, la lanterne rouge — après le Japon, l'Allemagne, le Canada, la Grande-Bretagne... et la Suède — dans la plupart des domaines évalués : qualité du réseau téléphonique national, innovation technologique, excellence de la production, agressivité commerciale, service après-vente, adaptabilité, techniques de marketing et de publicité.

On peut se rassurer en suggérant que la réalité ne correspond pas toujours à cette image : nos exportations vers les Etats-Unis étaient, en 1981, huit fois plus élevées dans le secteur de la construction aéronautique et navale que dans celui des parfums (3). Mais ces mêmes sources montrent que nos exportations en vins et alcools sont exactement équivalentes, en dollars, à celles de nos machines-outils. Quant au déficit global de nos échanges commerciaux avec les Etats-Unis, on le sait exécrable.

Après l'« invasion de la peinture française » à New-York en février 1982, coordonnée par le ministère de la culture, après la présentation de la nouvelle politique scientifique et industrielle de la France, en septembre dernier, par le ministre de la recherche et de l'industrie, la presse américaine a réagi dans deux directions, en partie seulement contradictoires : le *Village Voice* a exposé les « mille et une raisons de détester les Français », se plaisant à souligner le recul français dans les arts ; le *New York Times* et le *Wall Street Journal* (4), ont consacré, à plusieurs reprises, des articles en première page au projet industriel français, mais ce coup de chapeau s'accompagnait de scepticisme et d'inquiétude.

Modifier l'image de la France aux Etats-Unis est une tâche urgente — mais qui demandera beaucoup d'efforts et de patience. Cela dépend à la fois des hommes d'affaires, de sciences, de lettres et d'Etat.

P. D.

(1) *The French American Study*, enquête de l'Institut Gallup, réalisée pour la French American Foundation et la Fondation franco-américaine de Paris, New-York, 1982.

(2) *U.S. Attitudes Towards the Telecommunications Industry in France and in Five Competitive Countries*, enquête de l'Institut Oxtoby-Smith, réalisée pour France-Telecom, New-York, novembre 1980.

(3) In *Direction des douanes*, Direction des relations économiques extérieures, New-York, février 1982.

(4) *Village Voice* : « Why the French Art is Lousy », 6 avril 1982, et « 1001 Reasons to Hate the French », 22 juin 1982. *The New York Times*, « Seeking Technological Gains, The French Socialize Science », 15 août 1982. *The Wall Street Journal* « France spends Billions on Goal of Becoming Leader in Technology », 4 septembre 1982.

Le plaisir d'être étranger

(Suite de la première page.)

— Pourquoi les Français, qui ont toujours su s'approprier le meilleur de chaque culture, se plaignent-ils éternellement de notre impérialisme culturel ? Les Américains ne font que les copier. Peu leur importe que Mme de Staël, quintessence de la littérature française, eût été de père suisse, qu'Alexandre Dumas eût été noir, Napoléon italien et Picasso espagnol. Qui songe à parler de l'accent du Dr Kissinger ?

— Pourquoi les Français sont-ils *« la seule race au monde qui haïsse les riches et méprise les pauvres »* ? Si la France n'est pas, comme l'Angleterre, *« une nation de boutiquiers »*, elle fait preuve du moins d'une rare suffisance.

— Les Français s'aiment énormément. Les Américains ne sont jamais sûrs de s'aimer, et jamais ils ne croiront qu'il existe au monde un peuple qui ne les aime *pas du tout*. Seuls les Noirs américains savent ce que c'est que de vivre dans un pays où l'on n'est pas aimé.

— Pourquoi les Français n'ont-ils pas le sens du rythme ?

— Une jeune femme américaine qui vit à Paris depuis une dizaine d'années remarque : *« Je ne sors plus avec des étrangers. »* Qui est « étranger » à ses yeux, lui demande-t-on. *« Mais voyons, tous ceux qui ne sont pas Français ! Les autres ne font que se plaindre de la France... »*

« Est-il vrai que nous soyons la race élue..., se demandait Proudhon, *le peuple héraut et moniteur des révolutions. Défaisons-nous de ce nationalisme... dont nous partageons encore aujourd'hui le ridicule avec les Américains... »* Mis à part ce nationalisme ridicule, l'Amérique deux siècles plus tard, moins riche, moins révolutionnaire, moins blanche, moins « nouvelle », et moins *gâtée*, considère le monde et les Français autrement qu'il y a quarante ans. S'il est vrai que les Américains veulent être « respectés ». Les Américains sont humiliés d'être imités *« sans amour »* par les Français. Quelle frustration, pour une race qui croit que l'influence et le respect vont ensemble comme le pouvoir et l'argent, de se trouver face à un peuple qui s'approprie tout et ne cesse de se plaindre.

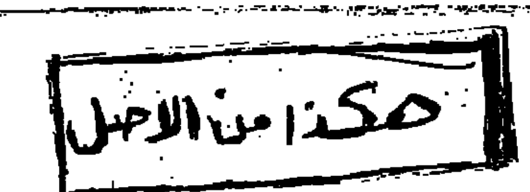
Que veulent donc les Français, dirait Freud. Un monde libéré de l'hégémonie culturelle américaine ? Mais comment est-ce possible ? La culture mondiale est américaine, car c'est la seule qui soit réellement populaire. Ni les Français ni les Américains n'ont encore saisi l'ampleur de cette contradiction. Les Français en parlent beaucoup, mais n'ont pas compris cette vérité première. Toute société moderne est en mutation. Le caractère grégaire des Français et le silence des Américains sont révélateurs.

Ce n'est pas l'Amérique qui vend des hamburgers, des films de gangsters, des feuilletons comiques et le *funk*, c'est la France qui achète. Les États-Unis n'y sont pour rien. Ils ont été dépassés par les événements. Accusés d'imposer ce qui ne leur appartient déjà plus, ils sont pris entre deux feux : d'un côté, les Français affirment que toute nation a droit à sa propre culture, et de l'autre ils assistent à l'internationalisation *de facto* de ce que l'Amérique a produit de pire.

L'indépendance culturelle des Etats-Unis est peut-être fondée sur l'inculture, mais elle existe. Celle de la France et de l'Europe occidentale est devenue un sujet de conflit — *malgré* les Américains, et non à cause d'eux. L'Amérique a déjà tourné la page. La culture populaire que revendiquent les Français est déjà de l'histoire ancienne pour nous. Comment s'étonner que la France soit fascinée et exaspérée par un pays et un peuple qui sont capables de changer en une nuit ?

Les assassinats, les révoltes raciales, les conflits de générations, le Vietnam où les Américains dévorent leurs contradictions et digèrent leurs erreurs comme des *Big Mac's*. Les Français se trompent s'ils imaginent que leurs attaques auront le moindre effet sur ce monstrueux processus de mutation. Ce n'est pas l'agression contre leur culture qui impressionne les Américains, mais le fait que les Français ont l'art de vivre malgré tous leurs défauts. Mieux vivre, n'est-ce pas, en fin de compte, la meilleure des vengeances ? ■

BARBARA CHASE-RIBOUD



Les Français vus des ÉTATS-UNIS

Paris est dans notre tête

Avant la guerre, les intellectuels américains venaient à Paris pour fuir les États-Unis. Maintenant, ils lisent des auteurs français pour mieux réfléchir sur eux-mêmes.

QUAND les intellectuels américains des années 20 et 30 parlaient de « culture » française moderne, ils se référaient aux arts, en particulier à l'écriture et à la peinture. Ils considéraient que Paris n'innovait que dans le domaine artistique. Pour l'analyse politique, la philosophie, la recherche historique et les sciences sociales, on regardait ailleurs.

Aujourd'hui, cette perception a totalement changé. Pour l'intelligentsia américaine, la France a pris la place de l'Allemagne : elle est perçue comme le premier centre des recherches en matière de critique, de philosophie et de sciences sociales. Des écrivains comme Michel Foucault, Jacques Derrida et Roland Barthes ont une immense influence dans les universités américaines. Mais cette nouvelle hégémonie intellectuelle de la France en Amérique a un caractère singulier ; c'est une influence désincarnée. Les lecteurs de Foucault et de Derrida ne sont pas tentés de mieux connaître le pays où ils travaillent. Cela peut s'interpréter soit comme un signe de l'internationalisation de l'intelligentsia, soit, plutôt, comme l'indication que la « culture », dans sa dimension historique, est devenue une idée neutre, presque dépourvue de sens pour les jeunes Américains.

J'ai demandé à une classe de plusieurs centaines d'étudiants de lire *Montaillou*, de Le Roy Ladurie. Le livre leur a paru être moins l'histoire d'un lieu qu'une méthode d'élaboration historique, un guide dont le sujet concret était secondaire. Quand je montrai des vues des environs de Montaillou, une jeune femme qui avait fait un long exposé sur l'épistémologie de Le Roy Ladurie s'exclama stupéfaite : *« Mais je suis passée par là ! »* L'histoire « ladurienne » aurait pu être écrite à propos de l'Amérique, du Pérou ancien ou de la Chine de Mao. Les lecteurs américains de Le Roy Ladurie ou de Foucault se soucient étrangement peu de leur culture, et le fait que ces deux écrivains parlent de la France et des Français leur paraît presque accidentel.

Une sensibilité de décadence

Cette rupture entre l'écrivain et la culture n'est pas spécifique aux États-Unis. C'est un trait de la vie intellectuelle d'aujourd'hui. Mais, en Amérique, il prend un relief particulier. L'absence d'intérêt pour la France, alors que les écrivains français jouent un rôle dominant dans notre pays, s'explique par une réaction tardive à la guerre du Vietnam, qui crée un climat d'isolationnisme culturel.

Il est difficile pour un étranger d'évaluer le traumatisme que cette désastreuse expérience de l'impérialisme américain a provoqué dans notre société. La guerre du Vietnam a été le résultat le plus éclatant de l'idée d'une Amérique universelle conçue par notre *establishment*. Quand le pays fut vaincu militairement, il commença à se replier sur le plan culturel. Ce retrait toucha même les jeunes qui s'opposaient à la guerre. Le monde extérieur est méchant, trompeur. C'est dans notre tête que tout se passe. Il y a quelques années, les journaux ont cité cette phrase d'un jeune étudiant de Harvard à propos de Gertrude Stein : *« Pourquoi est-elle allée à Paris ? N'importe qui peut inventer Paris s'il a la tête sur les épaules. »*

Ce que Christopher Lasch appelle une culture du narcissisme (1), et que je définis comme une sensibilité de décadence, c'est-à-dire la perte du sens de la différence – de lieu, de temps et de circonstance, – résulte de cette attitude. Ce comportement est logique dans un pays qui s'est trouvé déchiré par la confrontation avec un autre étranger qu'il n'a pas pu dominer. La conséquence est un repli dans le domaine individuel, qui paraît plus facile à contrôler. C'est la réponse américaine au monde extérieur, exprimée autant par Emerson et Thoreau que par l'étudiant de Harvard : tout est universel et individuel, le monde entier est dans notre tête. Aujourd'hui, les jeunes Américains se bornent à rendre hommage à la vie intellectuelle française et s'en tiennent là. Plus grave, l'histoire a cessé d'être une réalité, elle est traitée comme une catégorie mentale abstraite.

Les Français qui fréquentent les bonnes librairies américaines en retirent une impression trompeuse. Nous avons maintenant beaucoup de livres traduits. Mais ce n'est pas une preuve d'intérêt pour la France. Nous ne nous soucions ni de vous, ni des sujets qui alimentent votre vie intellectuelle, ni des polémiques qui vous agitent. Les Américains sont devenus, en raison de leur histoire récente, de parfaits cartésiens. Ce qui nous intéresse, c'est votre méthode, pas vous.

Ce paradoxe de l'emprise de la pensée française sur un milieu intellectuel qui se moque de la culture qui l'a inspirée contraste avec l'attitude de la génération précédente, qui admirait les réalisations artistiques des Français. Gertrude Stein est allée à Paris pour échapper à l'Amérique. Soixante-dix ans plus tard, l'écriture française est devenue pour les Américains un instrument qui leur permet de réfléchir à la manière de se penser eux-mêmes.

RICHARD SENNETT,
professeur de philosophie à l'université de New-York (UNY).

(1) Voir l'interview de Christopher Lasch dans *le Monde Dimanche* du 12 avril 1981.

CHRONIQUES

GENEALOGIE

Le désert de Retz

AU nord-ouest de la forêt de Marly, sur le territoire de la commune de Chambourcy, à quelque 4 kilomètres de Saint-Germain-en-Laye, survivent des ruines chantées par Colette, l'abbé Delisle et Jules Roy. C'est dans ce merveilleux val du ru de Buzot que Barthélémy de Roye, chambrier de Philippe-Auguste, décida de fonder l'abbaye de Joyenval, proche de son château et de son village. Louis XIV détruira Retz, mais laissera subsister le village.

Comment est né le désert de Retz ? Le réalisateur-concepteur, comme on dit aujourd'hui, de ce domaine fut François-Nicolas Racine de Monville, né à Paris en 1734, fils d'un receveur des finances d'Alençon. A dix-neuf ans, Racine de Monville est, selon Dufort de Cheverny, *« un des plus beaux cavaliers de Paris ; il avait cinq pieds et huit pouces, fait comme un modèle. Il avait la taille et la jambe superbes. Il dansait supérieurement. Il réussissait à étonner dans tous les exercices, montant à cheval, jouant à la paume, touchant les instruments et tirant les flèches avec un arc mieux qu'un sauvage »*. En 1759, il est nommé grand maître des eaux et forêts de Normandie. En 1760, trois ans après son mariage, son épouse meurt. Un an plus tard, son grand-père paternel disparaît à son tour en lui laissant une fortune considérable. Dans ses demeures de Neuilly et de la Chaussée-d'Antin, il reçoit de manière fastueuse. En 1781, il suggère à Mme du Barry, avec qui il est lié, de transformer ses jardins afin de les « mettre à l'anglaise ». Il demeure attaché au duc d'Orléans, il est donc inquiété pendant la Révolution, mais il meurt dans son lit, rongé par la gangrène et couvert de dettes.

Dessiné par de Monville lui-même, le désert de Retz est réalisé entre 1774 et 1784. En 1774, de Monville acquiert une maison bourgeoise et deux fermes, une faisanderie appartenant au duc de Noailles. La maison bourgeoise était propriété de la famille Mirault, alliée aux Antoine (porte-arquebusier du roi) ; et aux Bazille (garçon de chambre du roi), quant aux fermes, elles appartenaient à l'abbaye de Joyenval.

Dans ces fermes de Joyenval vivait une famille Legrand qui assurait l'entretien des propriétés du seigneur des Alluets, prévôt de la capitainerie et maîtrise de Saint-Germain, bailli de Versailles.

Un hameau d'une dizaine de maisons

Le Fonds-de-Retz était un hameau d'une dizaine de maisons groupées autour d'une ferme et d'une église. Il était situé à proximité de la forteresse de la Montjoie. Comme cette puissante demeure, le hameau fut détruit en 1431, lors de l'occupation anglaise. Monville ne retrouva que les ruines de l'église gothique, qu'il inséra dans les huit « fabriques » du désert, petites constructions installées pour l'agrément des promeneurs. Deux ans après l'achat du Fonds-de-Retz, en 1776, et jusqu'en 1783, il acquit différentes parcelles de terrains et compléta le territoire du désert.

C'est lui qui donna ce nom au Fonds-de-Retz inspiré par le *Misanthrope* de Molière. C'est le lieu où l'on se retire, où la nostalgie des idées préromantiques imprègne le séjour.

Les archives des Yvelines sont riches de documents concernant le désert de Retz. Saisies, inventaires, estimations et vente des biens séquestrés donnent l'idée exacte des dimensions du domaine vendu à l'Anglais Disnay Flitche en 1792. Il ne reste plus que quatre fermes : celles de Joyenval et celle de la faisanderie, qui regroupent six feux, soit environ vingt à vingt-cinq personnes employées sur les terres du domaine.

Avant la Révolution, fervent amateur de jardins, amoureux de botanique, d'horticulture et d'arboriculture, de Monville collectionna les ouvrages spécialisés. Les révolutionnaires emmenèrent deux cents pots de fleurs qui étaient accrochés aux flancs de la tour. Des acacias de Farnèse, nos mimosas d'aujourd'hui, des figuiers de Barbarie, des espèces rares d'aloès, des myrthes et de cinéraires, des roseaux d'Amérique, partirent pour être soit intégrés dans les collections du Muséum d'histoire naturelle, soit pour être vendus à Saint-Germain le 6 prairial de l'an II (26 mai 1794), comme ces orangers, ces lauriers, ces grenadiers, ces cassis de Buenos-Aires et ces jasmins des Açores.

Aujourd'hui la tentation est grande de rechercher les descendants des divers propriétaires de cette « folie », une des plus curieuses par la diversité et la bizarrerie de ses fabriques qui ont pour nom le Petit Autel presque ruiné, la Chaumière, l'Orangerie chinoise, le Temple au Dieu Pan, la Maison chinoise...

Les recherches concernant les habitants de la paroisse Saint-Jacques- Saint-Christophe de Retz permettent de rappeler, que, si les registres paroissiaux sont conservés aux archives départementales des Yvelines, ils le sont également en la mairie de Chambourcy, commune à laquelle l'éphémère paroisse de Retz, aujourd'hui disparue (1790-1792), fut rattachée en juillet 1792. Les généalogistes connaissent bien cette situation : une commune supprimée entraîne automatiquement des recherches dans les registres des communes avoisinantes, dont l'une est la commune de rattachement.

Pendant la Révolution et l'Empire, malgré les saisies et les ventes, le désert fut sauvé grâce à la consciencieuse action de Vincent Simon, qui, non content de présenter des comptes qui donnaient satisfaction à toutes les parties, osait encore réclamer auprès du district de Saint-Germain-en-Laye les réparations indispensables à la conservation des fabriques. En 1839, le domaine est acheté par Jean-François Bayard (1796-1853), auteur dramatique, neveu et collaborateur d'Eugène Scribe (1791-1861). Les descendants de ce littérateur doivent certainement conserver divers poèmes sur le désert de Retz, écrits dans le livre d'or du domaine.

Après la mort de Jean-François Bayard, en 1853, Eugène Scribe propose probablement la propriété à Antoine Passy, dont il fréquentait la demeure de Gisors. A cette époque, le cousin d'Antoine, Frédéric Passy (1822-1912), cherchait une propriété de campagne plus proche de Paris – il demeurait alors à Ezy dans l'Eure. En juillet 1856, l'affaire est conclue. Pendant quatre-vingts ans, la propriété reste dans la famille de ce personnage peu connu, bien qu'il ait été le premier prix Nobel de la paix (partagé avec le Suisse Henri Dunant, fondateur de la Croix-Rouge).

Une recherche généalogique peut très bien avoir pour but autre chose qu'une recherche de filiation personnelle. C'est ici qu'elle rejoint la recherche historique, en ce sens que la généalogie permet souvent de retrouver la trace de documents égarés chez des descendants, ou encore de démêler toute une époque en établissant les rapports entre les individus et les fonctions qu'ils exercent. ■

LÉO JOUNIAUX.

Lire :

« Avant qu'il ne disparaisse à jamais, le désert de Retz », *L'Œil*, septembre 1967.

« Le désert de Retz ». *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, avril 1970.

« Monsieur de Monville et le désert de Retz ». *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, avril 1977.

POÉSIE

JEAN LAUDE

Jean Laude est né en 1922 à Dunkerque. Il a notamment publié *les Plages de Thulé* (Seuil), *Discours inaugural*, *En attendant un jour de fête* (Fata Morgana), *Rituels* (Orange Export), *le Dict de Cassandre* (Fata Morgana) et *Orbes* (Daniel Crégut). Cette poésie inscrit des traverses rocailleuses dans ce qui n'a pas encore de nom. La langue, qui veut montrer, ne cesse de déplacer mais aussi de masquer.

CHRISTIAN DESCAMPS.

SITE 3

(à Pierre et Colette Soulages)

En quête du chemin perdu
où erre, étincelant, la foudre,
pour un second éveil
à cet autre chemin qui se fraye, masqué,
dans la stupeur de la lumière,
me voici tel :   dans le champ d'écriture,

∴

égaré en ce centre,   en ce lieu-ci
de la rencontre
où jadis s'est tissée l'aire de l'aigle,
où la très rude écorce dit
le long, le douloureux travail du sol qui se démembre.

∴

Émerge ici,   s'expose ici,   et s'oxyde le sang
qui, du plus loin, remonte   hors l'abîme du temps,
rougeoyant du dedans de la pierre première
comme pour affirmer, de présence certaine,
ce qui n'a pas de nom
et qui dispose de tout nom.
Écrit ici, s'expose ici qui se tient à l'écoute.

∴

Les puissances du nom frayent dans la lumière
une ombre à peine, mais terrible.
Ce que mémoire dit est, de la nuit, l'imprononçable.
Or elle oscille un peu
comme si, dans l'incandescence
du jour, tremblait, pour se nier, la mort.

∴

Ce qui appelle qui l'attend   dans un pli sombre du silence,
rien ne l'annonce, ne le cache,
sinon, de loin, une lueur
trop froide et blanche,   et dépourvue.
Ce feu, à peine, à l'horizon,
en mer de l'errance, il fait signe
mais déjà se dérobe à qui le veut nommer.

(Mycènes).

CONTE FROID

L'ouïe

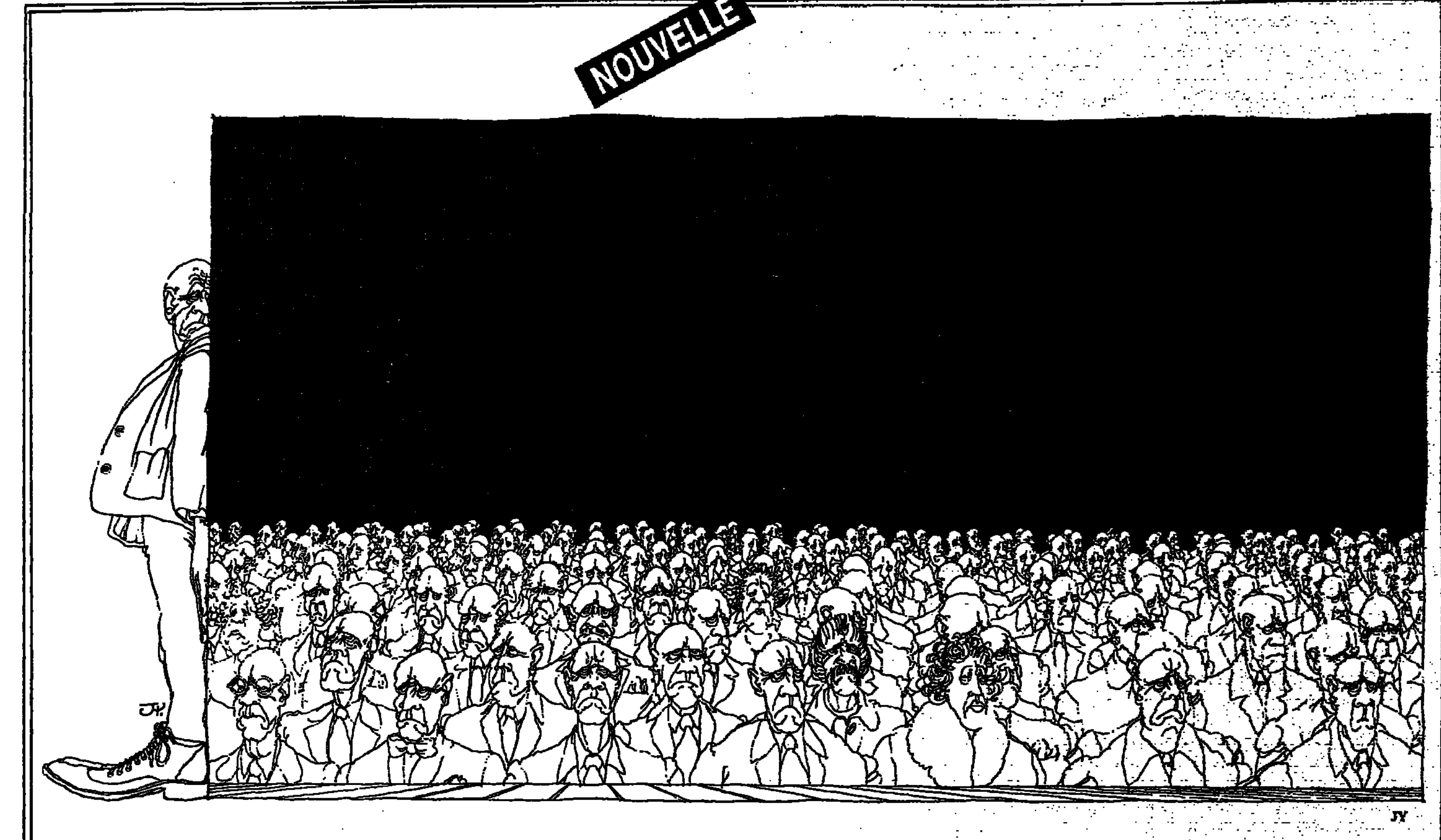
Il parlait d'une voix à peine perceptible. Mais comme il avait les oreilles particulièrement décollées, cela lui permettait au moins d'entendre ce qu'il disait.

JACQUES STERNBERG.

Le Monde

DIMANCHE

NOUVELLE



Le trac

par

EMMANUEL BOVE

APRÈS une vie malheureuse, passée de ville en ville à chercher la fortune, Pierre Waldeck fit un soir la connaissance d'une jeune femme bizarre. Bien qu'elle vécût parmi les prostituées, qu'elle eût le visage tiré, fané, les traits noyés au fond des joues molles, il ne se passait point de jours qu'elle ne sauvât quelque misérable par ses conseils. Elle s'appelait Olga. Elle portait une chemise d'homme, un col, une cravate, des lunettes d'écaille. Ses cheveux coupés court étaient rejetés en arrière. L'ensemble avait quelque chose de masculin et de parfaitement antipathique. Mais, dès qu'elle parlait, dès que, surtout, elle cessait de donner des conseils, il se dégageait tout de suite d'elle une telle détresse que l'on se sentait attiré vers cet être étrange.

Pierre Waldeck avait un passé assez lourd. Fils d'un architecte, il avait commencé l'existence comme tous les jeunes gens aisés. Mais un beau jour, alors qu'il venait d'atteindre sa dix-huitième année, il s'amouracha d'une femme mariée, vola ses parents pour étonner cette dernière, pour lui montrer qu'il était « prêt » à tout pour elle ! En apprenant cela, elle le quitta brusquement, afin de ne pas se compromettre.

Violent, autoritaire, orgueilleux, Pierre Waldeck ne rentra pas chez lui. Il se passa alors une scène curieuse. Comme il n'avait pas les moyens de gagner l'étranger, ainsi qu'il avait projeté de le faire, Pierre s'en fut trouver sa maîtresse. « *Rends-moi l'argent que je t'ai donné* », lui dit-il. « *On ne peut pas m'arrêter parce que voler un père n'est pas un délit, mais toi, puisque tu sais maintenant d'où vient cet argent, tu peux être poursuivie comme complice.* »

Affolée à l'idée que son mari allait tout apprendre, elle courut à son secrétaire et rendit à Pierre les quelques milliers de francs dont il lui avait fait cadeau.

Au lieu de rentrer chez lui, le jeune homme, avec cet argent, prit le train. Jamais il ne revint au domicile paternel. A ce vol s'ajouta, peu après, l'insoumission. Après avoir vécu plusieurs années traqué, recherché par l'autorité militaire, il finit par se présenter à un bureau de recrutement. Condamné par un conseil de guerre, il fut, deux ans plus tard, amnistié.

A présent il approchait de la trentaine. Usé, désillusionné, aigri, il ne rêvait plus que d'une situation assise, que de considération, que de richesse. Il n'avait pas de profession. Il errait à l'aventure à travers la France, attendant que la chance voulût bien le favoriser.

Elle le fit le soir où il rencontra Olga. Dès le début de leur liaison, il ne fut point question d'amour. Par la suite, il n'en fut point également question. Des soirées entières, ils restaient l'un près de l'autre, à libérer leur cœur. Les conversations n'en finissaient pas. Alors qu'ils semblaient avoir épuisé les sujets, ils repartaient soudain sur celui de leur abandon et de leur pauvreté.

Un jour, dans la petite chambre qu'ils occupaient tous deux à Lyon, Olga pénétra, le visage transfiguré par la joie.

« *C'est fait !* cria-t-elle tout de suite
– *Qu'est-ce qui est fait ?* demanda Pierre qui, encore couché, relisait pour la troisième fois un journal du matin.

– *J'ai vu Modesti. C'est fait, je te dis. Il nous essayera du 14 avril au 21. Si nous avons du succès nous tiendrons l'affiche jusqu'au 28.* »

Pierre se dressa sur le lit. Il demeura un instant stupéfait, sans articuler un mot. Puis il rougit jusqu'aux oreilles.

– « *Alors, c'est fait ?* répéta-t-il machinalement.

– *Je te dis que Modesti a accepté. Il joue sur nous. Il risque.*

– *Et si cela rate !*

– *Tu recommences ! Si tu as cet esprit au début, cela ratera évidemment.* »

Olga jeta son chapeau sur une table, son sac à main au pied du lit. Puis elle se regarda dans la glace qui se trouvait au-dessus de la table de toilette.

« *Je suis encore jolie. Nous réussirons. Tu verras, il faut que nous réussissions. Nous réussirons. Nous voyagerons. Nous serons libres comme l'air et riches, tu m'entends, et riches, riches.*

– *Mais comment allons-nous nous présenter sur la scène ?*

– *Nous chanterons.*

– *Quelles chansons ?*

– *C'est l'affaire de huit jours. Nous allons apprendre trois chansons.*

– *Et les costumes ?*

– *Nous les louerons. Il y a longtemps que j'ai pensé à tous ces détails. Si tu consens à te réveiller un peu, tout ira bien. Mais réveille-toi, lève-toi, tout de même. Il est trois heures de l'après-midi. Nous n'avons plus une minute à perdre. Alors, c'est entendu, nous faisons ce numéro. Toi tu t'habilleras en miséreux, en quelque chose approchant Charlot, et moi en gommeuse. De cette façon, si tu as le trac, on croira que c'est voulu. Comprends-tu ? Chaque fois que je voudrais commencer à chanter tu m'interrompras. Quand tu veux tu es très drôle. Tu n'auras qu'à t'imaginer que nous sommes ici, par exemple que personne ne te regarde.* »

Pierre s'était levé. Il allait et venait nerveusement à travers la chambre. L'avenir lui semblait lumineux. Une vie facile allait commencer. Chaque soir, Olga et lui seraient applaudis. Chaque soir, leur « numéro » serait plus complet, plus réussi. Ils voyageraient. Des impresarii les solliciteraient. Ils iraient à l'étranger.

Le 14 avril était un vendredi. La rue où se trouvait l'*Alcazar* était noire de monde. A chaque instant, des automobiles s'arrêtaient devant les portes illuminées du music-hall. D'immenses affiches multicolores attiraient l'attention des passants. Il en était une sur laquelle on pouvait reconnaître, difficilement il est vrai, Olga et Pierre, et lire, en gros caractères :

LES OLGAE

Modesti, le directeur de l'Alcazar, était heureux de manifester de l'activité. Il allait des coulisses au contrôle en saluant de la main les figures de connaissance, en s'arrêtant parfois pour donner un ordre, pour causer avec quelque acteur ou quelque ouvreuse.

Les Olgae devaient entrer en scène au milieu de la première partie du spectacle. Dès 8 heures, ils avaient pris possession de la petite loge qui avait été mise à leur disposition et que meublaient juste une glace, une table et deux chaises pliantes.

Pierre n'avait pas dîné. Une sueur fine couvrait son front, ses mains, sa poitrine. Il était pâle. Par moments, sa gorge se contractait au point qu'il lui semblait qu'il allait étouffer. Quant à Olga, elle masquait son trouble sous une fausse désinvolture, sous des airs étonnés.

« *Avec un peu d'aplomb, nous sommes sauvés*, dit-elle en commençant son maquillage.

– *Jamais je ne pourrai entrer en scène*, fit Pierre doucement, comme s'il eût parlé à quelque être invisible.

– *Il le faut pourtant.*

– *Jamais je ne pourrai*, répéta-t-il.

– *On ne peut plus reculer maintenant. Tu veux donc que nous restions toute notre vie dans la médiocrité. Pense à l'avenir, pense à notre indépendance future.*

– *Je ne pourrai pas.* »

Le rideau s'était déjà levé sur deux « numéros ». La salle de l'Alcazar était houleuse. Des galeries, partaient des quolibets à l'adresse des premiers acteurs que le public devinait de second ordre.

Bientôt le tour des Olgae arriva. Modesti pénétra dans leur loge.

« *Vous êtes prêts ?* demanda-t-il.

– *Oui* », répondit Olga.

Pierre avait revêtu une sorte de jaquette noire trop grande pour lui et un gilet blanc qui pendait jusqu'à ses genoux. Par moments, comme s'il eût la fièvre, des frissons le secouaient des pieds à la tête. Ses joues s'étaient creusées et ses yeux agrandis étaient plus brillants que d'habitude. Il était assis, les mains inertes, entre les jambes, le dos voûté, cependant qu'Olga, les nerfs tendus, parlait, sans s'interrompre un instant, à Modesti.

« *Et lui*, demanda ce dernier en désignant Pierre, *est-il prêt ?*

– *Naturellement qu'il est prêt* », répondit Olga.

Une habilleuse entra dans la loge.

« *On lève le rideau* », dit-elle tout de suite.

PIERRE ne broncha pas. Il avait entendu l'habilleuse, mais son émotion était si grande que cette parole ne l'accrût même pas.

Une sonnerie retentit au-dessus de la porte.

« *Allez-y* », fit l'ouvreuse.

Olga s'approcha de Pierre, lui prit la main. Il se leva, la suivit sans penser. Tout à coup, il aperçut entre deux décors la salle sombre au-dessus de laquelle flottait une fumée blanche. Des ampoules de secours dessinaient un arc rouge devant lui. Tous les visages des spectateurs étaient immobiles. Un projecteur inonda la scène d'une lumière crue. Soudain, il lui apparut que ce faisceau de clarté le guettait, allait l'envelopper dès qu'il aurait quitté les coulisses. Il fit encore un pas. L'orchestre attaqua une marche militaire. Il lui sembla, durant une seconde, que les instruments jouaient, chacun, un air différent. Il fit un autre pas. La lumière éblouissante du projecteur l'atteignit aux jambes. Olga était déjà sur la scène et sa robe à paillettes étincelait. Il voulut s'approcher d'elle, mais ses muscles ne lui obéissaient plus. Il restait sur place. La distance entre Olga et lui, il la vit s'accroître. Il ne bougeait toujours pas, puis, tout à coup, obéissant à il ne savait quel obscur instinct, il recula.

Derrière un décor, Modesti l'observait. Pierre l'implora du regard. Il vit les lèvres du directeur se séparer et se rejoindre avec rapidité, mais il n'entendit rien. Il vit Olga, devant la rampe, se tourner vers lui. Il revit la salle sombre et enfumée. Des bruits multiples parvenaient à présent à ses oreilles. C'était comme le bruissement riche de la campagne au printemps. Une chaise était près de lui. Ses jambes tremblaient. Il eut l'impression que, s'il restait debout, il allait tomber. Il s'assit. De tous les points des coulisses, du monde accourait, l'entourait. Alors, il se cacha le visage dans ses mains et se mit à sangloter. ■

★ Considéré comme un précurseur du nouveau roman, Emmanuel Bove (1898-1945) est l'auteur d'une trentaine de romans et recueils de nouvelles. Ses deux premières œuvres, *Mes amis* et *Armand*, ont été rééditées chez Flammarion en 1971. Deux nouveaux titres paraîtront en mars prochain chez le même éditeur : *Henri Duchemin et ses ombres* et *Journal écrit en hiver*. *Le Trac* fait partie d'un ouvrage intitulé *Petits Contes*, publié par les Éditions des cahiers libres en 1929.

